TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 664 — 48 PAGES — MARDI 15 MAI 1979

En Alsace

« L'enjeu de la construction de l'Europe dépasse de loin les querelles intestines »

déclare M. Giscard d'Estaing

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

DEUX DÉCLARATIONS AU « MONDE » SUR LES TENSIONS AU PROCHE-ORIENT

• Le vice-premier ministre saoudien : les États-Unis doivent établir un dialogue direct avec l'O.L.P.

Le prince Fahd, vice-premier ministre et prince héritier d'Arabie Saoudite, en visite officielle en France, a déclaré dimanche 13 mai, à l'issue d'un déjeuner à l'Elysée, qu'il n'était pas question pour son pays de renoncer à l'achat des chasseurs américains F-15 pour acquérir des Mirage-2000.

A Ryad, le sultan Ben Abdel Aziz, président de la commission supérieure, a annoncé lundi que l'O.A.I.M. (Organisation arabe pour l'industrie militaire) n'existera plus juridiquement à partir du 1er juillet *« en raison de la reconnaissance par l'Egypte de l'Etat d'Israël »*.

Répondant à nos questions, le prince Fahd, pour la première fois depuis la signature du traité de Washington, a exposé en détail les raisons de l'hostilité de Ryad au traité israélo-égyptien. A ce propos, il a affirmé que les Etats-Unis devaient établir *« un dialogue direct »* avec l'O.L.P.

(Lire page 3.)

Un grave risque pour Le Caire

La dixième conférence islamique des ministres des affaires étrangères, qui a clôturé samedi ses travaux à Fès, a été un succès indéniable pour la politique adoptée par l'Arabie Saoudite au lendemain de la signature du traité de paix israélo-égyptien de Washington. L'Egypte a vu son appartenance à l'organisation islamique mondiale « suspendue » dans des conditions particulièrement humiliantes. En outre, l'Organisation de libération de la Palestine, à laquelle le président Sadate avait récemment dénié le droit de discuter de l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, s'est vue consacrée à nouveau dans son rôle de représentant unique et légitime du peuple palestinien par une quarantaine de pays arabes et islamiques.

Ryad a longtemps hésité avant de prendre une attitude dure à l'égard du Caire. En novembre dernier, lorsque le président Sadate s'était rendu à l'improviste à Jérusalem, sans les prévenir, les dirigeants saoudiens s'étaient montrés compréhensifs et avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour empêcher la formation d'une coalition anti-égyptienne. De même, lorsque fut signé en septembre dernier le premier accord de Camp David, refusèrent-ils de mettre l'Egypte au ban de la nation arabe, estimant sans doute que rien d'irréparable n'avait été fait contre le « droit du peuple palestinien au retour et à l'indépendance ». Le second accord de Camp David a mis fin à cette valse-hésitation, ainsi que vient de l'affirmer le prince Fahd : pour les Saoudiens, il n'y a plus de doute possible, et le traité israélo-égyptien ne peut apporter au Proche-Orient qu'une « paix précaire, imposée à la région par la force, et qui constitue une menace de nouvelle guerre ».

La décision de Ryad n'a pas été facile à prendre. Les dirigeants saoudiens ont toujours répugné à adopter des mesures aggravant l'isolement du président Sadate, la chute de celui-ci ne pouvant, à leur avis, que favoriser l'avènement au Caire d'un pouvoir plus radical. De même, la rupture avec l'Egypte à propos du traité de Washington comportait le risque d'un refroidissement des relations avec les Etats-Unis, auxquelles Ryad attache une importance primordiale. Le dilemme était de taille, et il semble que le débat qui a eu lieu au sein de la famille royale à ce sujet a été particulièrement vif. Le prince héritier Fahd, considéré comme le plus « pro-américain » des dirigeants saoudiens, s'est incliné finalement devant le consensus de la famille royale, et c'est lui qui a été chargé d'inviter les Etats-Unis « à prendre en considération les vérités premières du conflit du Proche-Orient, en commençant par reconnaître les droits du peuple palestinien ».

Le durcissement de la politique de Ryad à l'égard du Caire a été favorisé par les réactions passionnelles du président Sadate, qui, le 1er mai, n'a pas hésité à invectiver les membres de la famille royale les accusant de « payer les pays arabes modérés pour qu'ils rompent avec l'Egypte ». Il vient de récidiver en affirmant, dimanche, que « le sang des Egyptiens avait rempli les coffres saoudiens de milliards de dollars ». Pensant sans doute à juste titre que Ryad ne voudra jamais se couper totalement des Etats-Unis — le prince Fahd a en effet réaffirmé qu'il n'était pas question de renoncer à l'achat des avions américains F-15 pour acheter des Mirage-2000, — le président égyptien estime que l'Arabie Saoudite se contentera de sanctions économiques sélectives et ne recourra à aucun moyen de rétorsion brutal susceptible de mettre en danger un régime patronné par Washington. Il s'agirait dans ce cas d'un pari audacieux du chef de l'Etat égyptien. L'échec de ce nouveau coup de poker entraînerait pour Le Caire des conséquences redoutables.

Dans l'Empire Centrafricain

QUATRE-VINGTS JEUNES AURAIENT ÉTÉ MASSACRÉS PAR L'ARMÉE EN AVRIL

(Lire page 5.)

• Le chef du gouvernement iranien : les exigences des masses sont excessives et tendent à nous paralyser

Le président du tribunal islamique de Téhéran a annoncé le dimanche 13 mai que le chah d'Iran, qui se trouve actuellement aux Bahamas, plusieurs membres de sa famille, dont l'impératrice Farah, et les trois derniers chefs de gouvernement désignés par le souverain, M. Charif-Emami, le général Azhari et M. Chapour Bakhtiar, avaient été « condamnés à mort par contumace ». Les autorités de Téhéran considéreront comme « légale l'exécution des condamnés où qu'ils se trouvent » et appellent les gouvernements des Etats où elle aurait lieu à assurer l'impunité à ses auteurs (nos informations page 3).

Toutefois, l'ayatollah Khomeiny a appelé dans une circulaire les tribunaux islamiques à « cesser de tuer », sauf dans les cas où l'accusé est poursuivi pour assassinat ou tortures ayant entraîné la mort.

Le premier ministre iranien, M. Mehdi Bazargan, a accordé à notre envoyé spécial une interview consacrée pour l'essentiel aux problèmes posés par l'épuration. Il a constaté à propos de son action : « Les exigences des masses sont excessives et tendent à nous paralyser. »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les divergences entre l'ayatollah Khomeiny et le premier ministre iranien, M. Mehdi Bazargan, sur la question des exécutions capitales sont-elles, comme on l'a souvent écrit, fondamentales ? « *Les principaux dirigeants et les tortionnaires de l'ancien régime méritent à coup sûr le châtiment suprême,* nous déclare M. Bazargan. *Je m'élève seulement contre la procédure expéditive qui a été adoptée contre la peine de mort appliquée à des comparses.* »

M. Bazargan, que nous avions rencontré autrefois à Téhéran vivant dans une semi-clandestinité, n'a pas perdu son franc-parler. Le journaliste de passage devait alors prendre de multiples précautions pour se rendre au modeste bureau qu'il occupait. Mais le chef du « *mouvement pour la liberté de l'Iran* », malgré les menaces qui pesaient sur lui, n'épargnait ni le chah ni sa redoutable police, la SAVAK.

« *Je l'ai encore répété ce matin à l'imam Khomeiny : ces procès expéditifs nous causent un grand tort à l'étranger,* poursuit-il. *Je lui ai expliqué qu'une procédure normale qui aurait permis au procureur d'exposer clairement et publiquement les faits reprochés aux inculpés, et donné à ces derniers le droit de se défendre librement, aurait permis à l'opinion mondiale de mesurer l'ampleur des crimes commis. La voie choisie par les tribunaux révolutionnaires a abouti au résultat contraire : des hommes comme Hoveyda et Nassiri* (l'ancien chef de la SAVAK) *font figure à l'étranger de martyrs...* »

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Le XXIIIe congrès du P.C.F.

• M. Marchais renforce son autorité
• De nombreuses modifications interviennent au « sommet » du parti

Le vingt-troisième congrès du P.C.F. s'est achevé, dimanche 13 mai, par un appel de M. Georges Marchais au vote communiste pour l'élection des représentants français à l'Assemblée européenne. Le secrétaire général du P.C.F., dont l'autorité se trouve renforcée, a réaffirmé la continuité de la politique de son parti depuis le vingt-deuxième congrès et le caractère unitaire de cette politique.

La composition des nouvelles instances dirigeantes fait ressortir le départ de M. Roland Leroy du secrétariat du comité central, où il siégeait depuis 1960. Le député de la Seine-Maritime, qui reste membre du bureau politique, conserve la direction de l'Humanité.

Contradictoire, le vingt-troisième congrès du P.C.F. a fixé les termes d'un compromis, dont la réalité n'apparaîtra que dans les semaines et les mois qui viennent. Compromis, d'abord, entre une ligne : celle du vingt-deuxième congrès, et un événement : la rupture de l'union de la gauche. De là découlent une série d'oppositions — déjà sensibles dans le projet de résolution soumis à la discussion du parti en février dernier — entre la reconnaissance d'une contestation interne, dont la légitimité n'a pas été mise en cause, et le refus d'admettre le moindre de ses arguments ; entre la volonté de faire apparaître la discussion préparatoire comme un modèle de démocratie et celle de freiner la mutation du parti que le développement de la critique pouvait entraîner ; entre l'affirmation de l'autonomie du parti et l'impossibilité de définir, du moins pour le proche avenir, une perspective d'accession au pouvoir dont le P.S. serait exclu ; entre l'insistance sur l'identité révolutionnaire du parti et les objectifs limités qu'il propose à l'action de ses militants.

Le discours tenu pendant le congrès reflète ces oppositions sans les résoudre. En ce sens, M. Marchais pouvait déclarer aux journalistes que la discussion a témoigné d'« *une grande compréhension de la politique du parti* ». Toutes les interventions, ou presque, se sont référées, explicitement ou implicitement, à ce que le projet de résolution désignait comme la contradiction entre l'« *aspiration au changement* » et la « *crainte du changement* » que fait naître la crise. En clair, il s'agit de la difficulté qu'éprouve le P.C.F. à faire passer sa politique, au moment où il entend démontrer qu'il est le seul capable de répondre à l'attente des masses populaires.

Entraîner les militants dans la campagne européenne

On peut se demander, dans ces conditions, si l'importance donnée, pendant le congrès, aux thèmes de la campagne européenne du parti, ne s'explique pas, outre la proximité de l'échéance, par l'intention de délivrer les militants de leur perplexité en les entraînant dans la bataille électorale. M. Marchais a souligné, dans son discours de clôture, l'urgence de cette mobilisation et appelé tous les communistes à s'y joindre. En insistant sur le fait que le P.C.F. est, dans cette affaire, seul contre tous les autres, M. Marchais indique un terrain d'application immédiat pour la politique du parti et pour l'efficacité dont ses militants savent faire preuve en pareille circonstance.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 10.)

HONGKONG A L'ÉCOUTE DE LA CHINE

Le premier accord commercial jamais conclu entre la Chine communiste et les Etats-Unis a été paraphé ce lundi 14 mai par les autorités de Pékin. Il devait être soumis dans la soirée à Mme Juanita Kreps, secrétaire américain au commerce, dont s'achève la visite officielle en Chine (le Monde *daté 13-14 mai). La conclusion de cet accord, qui contient la clause de la nation la plus favorisée, a été précédée par les entretiens qu'ont eus en Chine de nombreux hommes d'affaires américains, dont les sociétés sont représentées à Hongkong.*

Dans une série d'articles dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial à Hongkong, Jean de La Guérivière, décrit le rôle de la colonie britannique comme intermédiaire pour les échanges entre la Chine et l'Occident. Il évoque d'abord la place que tient Hongkong dans la recherche des informations sur le régime communiste.

I. — Les « watchers » et les « nageurs »

De notre envoyé spécial
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Hongkong. — « *Ricci Hall* » : cet écriteau rappelant le nom du premier jésuite arrivé en Chine confirme que l'immeuble de béton d'une laideur banale sur les hauteurs de Hongkong, près de l'université, est bien l'institution religieuse recherchée. Des flèches surmontées par un autre nom — La Dany — guident ensuite dans un dédale d'escaliers jusqu'à l'étage d'un homme qui reçoit des visiteurs de tous les continents. Le couloir de l'appartement est garni de livres : à peu près tout ce qui s'est publié sur la Chine ces dernières années, dans toutes les langues. Il donne sur plusieurs pièces à l'intérieur desquelles des Chinois, écouteurs aux oreilles, prennent des notes devant de gros postes récepteurs de radio. Que font-ils ? Le Père La Dany nous l'explique : ils transcrivent le contenu des émissions régionales en Chine. L'étude de ces émissions permet de se faire une idée sur l'attitude des autorités locales à l'égard du pouvoir central. « *Un tiers seulement des provinces suivent loyalement M. Deng Xiaoping* », affirme notre hôte.

Jésuite d'origine hongroise, parti de Chine en 1949, polyglotte, fondateur d'un des plus sérieux bulletins d'information sur la Chine — *China News Analysis* » — le Père La Dany est l'archétype d'une espèce propre à Hongkong, le *China watcher*. L'expression — « *observateur de la Chine* » — est passée dans le langage courant des spécialistes; elle désigne tous ceux qui, dans la colonie britannique, tentent de savoir ce qui se passe chez le grand voisin communiste. L'anglais lui donne une connotation difficile à rendre en français : comme si le *watching* était en somme une marotte, voire un sport pratiqué entre initiés. Il y a, deux fois par mois, des déjeuners de *watchers* à Hongkong. Ne pas en conclure cependant que l'harmonie règne : querelles de spécialistes et clivages politiques sont à l'origine de réseaux qui se croisent parfois, mais ne se mêlent pas.

Du vivant de Mao, les informations sérieuses sur la Chine furent plus souvent données par les *watchers* de Hongkong que par les invités des autorités de Pékin, soucieux de ne pas se montrer « *indignes* » de cette faveur. Depuis 1976, cependant, on a pu s'interroger sur l'utilité du *watching*, alors que la Chine s'ouvrait à d'innombrables délégations, autorisait l'installation de correspondants de presse occidentaux, relâchait le contrôle de ses ressortissants autorisés à sortir du pays. Symbole des temps nouveaux, les effectifs du consulat américain à Hongkong, véritable centre d'observation, ont été réduits dès l'ouverture d'une ambassade des Etats-Unis à Pékin.

(Lire la suite page 7.)

« MANHATTAN », DE WOODY ALLEN, A CANNES

Rhapsodie en noir et blanc

Il n'apparaît pas tout de suite, mais on entend sa voix. C'est celle d'un romancier qui, six fois de suite, récrit les premières lignes d'un livre sur New-York, sans arriver à trouver le ton juste. A chaque tentative, New-York prend un nouveau visage qu'illustrent des images tour à tour somptueuses, sordides, oppressantes ou féeriques. Ces images sont en noir et blanc et la « Rhapsody in Blue » les accompagne. Au blanc et noir et à la musique de Gerskwin Woody Allen restera fidèle tout au long de son film.

Dès ce prologue on rit. On rit parce que Woody Allen rend cocasses les « repentirs » de son écrivain. Et l'on ne va plus cesser de rire sous l'effet des dialogues, des gags visuels et des mimiques du cinéaste-comédien. Pourtant, ce film drôle n'est pas un film gai. Paradoxe que, de Molière à Chaplin, les grands auteurs comiques ont toujours cultivé. Et qui est devenu le paradoxe de Woody Allen.

Quant on demande au réalisateur de Manhattan qui est le n° 1 du cinéma mondial, il répond Ingmar Bergman. Et dans l'histoire du cinéma son acteur préféré ? Groucho Marx. C'est entre ces deux pôles que se situe le prodigieux talent de ce petit juif de Brooklyn qui passa du cabaret à la télévision et au théâtre avant de découvrir le cinéma en 1969.

Deux ou trois films de pure bouffonnerie, deux ou trois autres déjà plus sophistiqués... Puis ce furent « Annie Hall », comédie douce-amère dont les thèmes annonçaient « Manhattan », et le surprenant « Intérieurs », que sa puissance dramatique fit qualifier de « bergmanien ».

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 19.)

Lire page 20
le début de l'enquête de
DOMINIQUE POUCHIN
DANS LES COULISSES DU CINÉMA FRANÇAIS

AU JOUR LE JOUR

Métamorphoses

Un nouvel ordinateur du ministère des universités va être installé à Saint-Lizier, dans l'Ariège, sous l'impulsion de M. Daniel Laurent, conseiller général de l'Ariège et chargé de mission au cabinet de Mme Saunier-Seïté, ce qui prouve que la décentralisation a du bon.

Mais comment interpréter le fait que cette belle machine ait été baptisée Circé 2, du nom de la magicienne de l'île Aea qui, d'un coup de baguette, métamorphosa la moitié des compagnons d'Ulysse en pourceaux ?

Faut-il en conclure que désormais les étudiants, comme beaucoup d'argonautes des temps présents, vivent une nouvelle odyssée électronique où le risque n'est plus d'être transformé en bête mais en carte perforée ?

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde

idées

RELIGION

L'historicité de Dieu

par M.-D. CHENU (*)

L'HISTOIRE de Dieu ? Dieu aurait-il une histoire ? Question extravagante, car, si Dieu est Dieu, il n'est pas pris par le déroulement du temps, passé, présent, avenir. Son nom propre est l'Eternel.

Mais oui, le Dieu des chrétiens, tout en étant le Dieu éternel de tous les hommes, a ceci d'irréductible qu'il est entré dans l'histoire, que c'est dans l'histoire que je le trouve et le connais. Oui, c'est extravagant. Disons que c'est là, au sens strict du mot, le « mystère ».

En ce temps où semble s'affaisser partout la sensibilité religieuse, et où se réduit la pratique cultuelle, les psychologues, croyants et incroyants, n'ont jamais autant observé les représentations que se donnent de Dieu les hommes, dans le positivisme de la civilisation industrielle et dans les soubresauts de l'histoire. La série des témoignages récemment publiés dans *le Monde* (1) manifeste à l'évidence que ce ne sont pas seulement les réformes de structure entreprises par les Eglises qui provoquent la surprise ou l'espoir, mais que c'est bien la foi elle-même, fût-ce dans la fidélité à son objet, qui est saisie dans une admirable et redoutable mutation de ses motifs : elle n'est plus tant suscitée par la faiblesse de l'homme, accablé par une nature hostile et par des événements incontrôlables, que déterminée par la hantise de son destin dans la maîtrise du monde en construction. Prométhée se voit le coopérateur de la puissance du Créateur.

La dignité de l'homme

Au cours de ces deux millénaires, le christianisme était polarisé presque uniquement par Dieu en son absolu, au point d'ériger en règle de vie le mépris du monde. Voici que les hommes prennent en considération le monde et, avec ce monde, l'homme lui-même. La créativité humaine découvre, avec ivresse, la connaissance de la nature et la construction du monde comme le lieu de son accomplissement, peut-être de son bonheur.

La crise aujourd'hui ouverte, qui, au-delà de ses accablements dramatiques, met en cause la croissance elle-même comme axe de la civilisation, laisse à vif cette hantise qui sous-tend les idéologies les plus différentes. Le chrétien, là-dedans, se situe au croisement de cette détresse et de ces espoirs ; mais, non sans surprise pour plusieurs, élevés dans le déisme spiritualiste, donne un joyeux consentement, malgré tant de remous, à cette présence au monde, pour un réveil de l'Evangile, par-delà les appareils appesantis.

En ce moment, dans la conscience chrétienne, tandis qu'une nouvelle lumière sur l'homme d'aujourd'hui vient soutenir une redécouverte de l'Incarnation comme humanisation historique de Dieu, le centre de gravité christologique du christianisme place l'homme dans une nouvelle lumière, apparaissant comme menant l'histoire du monde. C'est parce que, à l'encontre de ses aînés, il a introduit l'histoire comme lieu de la parole de Dieu que le concile du Vatican II a pu tenir ce propos dont nous commençons à mesurer les implications et la densité : « *Dieu est entré dans l'histoire, l'assumant et la récapitulant en Lui* » (Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, n° 38).

La conjoncture d'une sucession de trois papes en quelques mois, qui n'alla pas sans quelque secousse publicitaire, souligne la décision de cette mutation. Lors même qu'une encyclique ne fixe guère l'attention du public, il apparaît que la première lettre publique du nouveau pape venu de l'Est contient un passage, partout relevé, sur la dignité de l'homme. Jadis, les propos pontificaux ne dépassaient guère les lieux communs moralisateurs ; cette fois, le contexte, littéraire et événementiel, donne à ce thème un éclat imprévu, y compris pour le théologien. « *L'homme est la première route que l'Eglise doit parcourir pour accomplir sa mission, la route fondamentale à la base de toutes les autres routes, dans son expérience quotidienne, de telle sorte qu'elle devienne, à dimension universelle, de plus en plus consciente de la situation de l'homme.* »

L'homme, route de l'Eglise : entendez bien « *tout l'homme, dans sa pleine dimension, l'homme concret, historique, dans toute la réalité absolument unique de son être et de son action, de son intelligence et de sa volonté, de sa conscience et de son cœur* ».

Voici l'homme. Et tout l'univers, créé pour lui, consomme son existence et sa perfection par et dans cette présence à son sommet. Car c'est l'économie de la Création qu'elle soit prise en charge par l'homme auquel son évolution archimillénaire a abouti récemment. Dieu n'a pas créé un monde tout fait dont l'homme ne serait que le spectateur et l'usufruitier.

Peu importent ici les investigations et les explications scientifiques présentées par les théoriciens de l'évolution ; c'est, pour le chrétien, la position générale du problème qui fonde sa recherche et son adoration, sa lecture d'un univers en gestation. Recherche et adoration ne vont pas sans risques : les étapes de cette croissance ne doivent pas être imaginées dans une métaphysique idéaliste, et il faut se garder d'un anthropocentrisme que la science ne reconnaîtrait pas. Le fait est, cependant, que cette nature multiforme et sans cesse en mouvement a été prise en charge par l'être qui, émergeant par la conscience de lui-même et par la signification que prennent alors toutes choses, devient le maître et l'exploiteur des forces de cette nature. Selon ce que nous avons dit de ce partenaire de Dieu, il est cocréateur.

Extrapolation mystique ? Le test de cette articulation de l'homme et du cosmos, nous le trouvons en ceci que l'homme devient homme précisément en découvrant les secrets de la nature, en s'emparant de ses forces, en modifiant ses déterminismes. Selon le mot fameux, « *la nature devient l'être humain de l'homme. La nature est le corps inorganique de l'homme. L'homme vit de la nature, et cela veut dire : la nature est son corps, avec lequel il doit rester en contact permanent et progressif pour ne pas périr. Quand nous disons que la vie physique et spirituelle de l'homme est étroitement liée à la nature, nous voulons dire simplement que la nature est en étroite liaison avec elle-même, car l'homme est une partie de la nature* » (Marx). D'autre part, humaniser cette nature sourde et sans problème, en elle-même étrangère à l'homme, y introduire un sens et un esprit, telle est la mission de l'homme-dans-le monde.

Dans l'ère de progrès sensationnels de la science et de la technique, déjà au dix-neuvième siècle, aujourd'hui à une vitesse démesurée, la conscience de l'homme moderne ne cesse de dévoiler le lien de l'homme et du monde, et donc de saisir l'homme lui-même, avec une intense acuité, dans son action historique. L'homme « *tisse son histoire* » (Paul VI). Le cours du temps n'est pas le simple cadre vide de sa présence, mais le lieu imposé où se joue dramatiquement son être. Ainsi se comprend-il comme un être historique, dans le monde que nulle parole ne peut exprimer sans l'ériger en création. L'historicité de l'homme, pour qui croit à l'humanisation de Dieu, devient la vérité de l'historicité de Dieu.

Chrétienté

Cette redéfinition du christianisme, selon laquelle l'histoire et l'évolution, la communion avec le monde en construction, lui sont coessentielles, ne va pas sans faire question, et appellerait des modulations qui ne sont pas en place ici. La preuve en est dans les réactions qu'elle provoque, y compris parmi les meilleurs croyants. Disons, pour faire bref, que cette définition relativise à l'extrême ce que, en terme technique, nous appelons la « chrétienté », c'est-à-dire la structure et les comportements d'une communauté ecclésiale qui, par sa vigueur même, mais aussi par ses pesanteurs, par son engagement dans les situations de la vie sociale, culturelle, voire politique, ne trouve sa subsistance de fait que par cette collusion avec ces pouvoirs profanes.

De telles réactions, qu'il faut mesurer et estimer avec discrétion, sont assez fréquentes, avec les crises qu'elles provoquent. Face à notre analyse, et sans chercher d'autres témoins, nous présentons volontiers le récent livre de J.-M. Paupert, dont le titre à lui seul est significatif : *Péril en la demeure* (2). Il est écrit sous la forme chaleureuse d'une autobiographie, propre à souligner l'intensité des dissentiments; et il se présente comme un pamphlet, délibérément alimenté de références personnelles et d'invectives passionnées. L'auteur confesse céder à la violence.

Laissant de côté ces regrettables excès, nous prendrons intérêt à l'expression catégorique d'une « chrétienté » dans laquelle J.-M. Paupert trouve, après des expériences contraires, une satisfaction pure et dure, à l'encontre des dérives d'une Eglise nouvelle.

« *Le tort de l'Eglise de France*, dit-il, *est de n'avoir pas fait son choix : elle est encore en proie aux fumées et aux ivresses de la civilisation moderne, alors que sa vocation est la tradition.* » Comment consentir à cette opposition entre « civilisation moderne » et « tradition », alors que, à travers et au-delà de multiples civilisations, les anciennes et les récentes, les futures en gestation, la tradition est la transmission vive, active, critique, de la parole de Dieu, dont le sujet porteur est non une quelconque civilisation, mais la communauté du corps du Christ, animé par l'Esprit. Dieu parle aujourd'hui, et le monde est le lieu de la Parole, si difficile qu'en soient les discernements.

L'homogénéité de la foi

Certes, ces variations dans le temps et dans l'espace ne doivent pas rompre la continuité de l'économie chrétienne, ni réduire l'homogénéité de la foi; mais cette économie se réalise dans une incarnation continue, à partir de l'événement fondateur, et nous ne la pouvons enclore dans une « civilisation chrétienne ». L'Evangile porte en lui de rigoureuses requêtes de vérité, de justice, de droit, de liberté, qui constituent une civilisation; mais il n'est pas une civilisation, dont le premier acte serait de « vomir le monde », pour garder précieusement tout ce qui peut demeurer du temps de la chrétienté, tout ce que nous a légué un passé fructueux.

On ne lira pas sans agrément ni profit les souvenirs qu'évoque Paupert, avec les charmantes vétustés de son adolescence chrétienne, en rites familiaux, en coutumes sociales, en liturgies festives. Mais les contextes alors valables et significatifs en sont périmés ; ils ne peuvent être aujourd'hui, même en vocabulaire, l'enveloppe d'une foi, dans une histoire qui lui compose son régime d'incarnation. Ce n'est point « *introduire le ver dans le fruit que de vouloir aller de l'avant, d'épouser le temps, alors que la foi ne peut se nourrir, dans le présent, que de cela qui a vocation d'éternité* ». La foi ne saisit l'éternel que dans le déroulement du temps, puisque Dieu est précisément venu dans le temps, et y demeure pour tenir communion avec l'homme. La divinisation de l'homme se réalise par l'humanisation de Dieu, et le temps en est le lieu.

On permettra à un historien de métier de se complaire en cette historicité de Dieu. Mieux : croyants et incroyants, nous observons aujourd'hui le fait imprévu de la prise de conscience de l'Eglise au sommet (Vatican II), qu'elle n'a constitutionnellement existence et n'accomplit sa mission que dans le monde — ce monde qu'elle aime.

(*) Dominicain.

(1) Recueillis dans *Une brassée de confessions de foi*, Seuil.

(2) Editions France-Empire.

Pilate ou la mention provocante

par GASTON PIETRI (*)

ON penserait plutôt à une mention banale. Peter Berger nous assure, à l'avant-dernière page de *la Rumeur de Dieu* (Centurion), que « *sous Ponce Pilate* » est au contraire une « *précision délibérément provocante du Credo* ». Elle l'est à un double titre. Et pour proposer la foi chrétienne, il est impossible désormais d'escamoter cette provocation.

Les jeunes, les enfants eux-mêmes ont tôt fait de cerner les limites historiques, géographiques, culturelles du fait chrétien. Les programmes scolaires leur fournissent dès la 6e nombre de renseignements et plus d'un repère en matière d'histoire des religions. Des chemins vers l'Absolu, il n'en manque pas. Parlant du christianisme, un jeune interlocuteur me disait l'autre jour : « *Un chemin, oui. Le chemin ? C'est fou !* »

« *Scandale pour la pensée humaine* », reconnaît J. Ratzinger qui traduit ainsi le trouble de nos contemporains : « *Avons-nous le droit de nous accrocher au fétu d'un événement singulier de l'histoire ?* » (*Foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Mame). Au fond, si P. Berger en veut à la mention « sous Ponce Pilate », c'est bien pour cette raison : « *La présence rédemptrice de Dieu se manifeste dans l'histoire, mais n'est pas donnée une fois pour toutes dans les événements historiques particuliers rapportés par le Nouveau Testament.* »

Une confrontation avec la vérité

La question est de taille. Ne serions-nous pas entrés à certains égard dans une ère « post-chrétienne » plutôt que dans une ère « post-religieuse » ? Quel aplomb ne nous faudra-t-il pas pour continuer à proclamer avec Pierre qu'« *il n'est pas d'autre Nom par qui nous puissions être sauvés* » (Act. 4, 12). Et pourrait-on cesser de le faire sans cesser d'exister comme chrétiens ? La « rumeur de Dieu » circule encore. Mais jusque dans notre Europe, alors que d'aucuns les avaient pris pour des défenseurs de notre tradition chrétienne, voici que les intellectuels du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) nous préviennent maintenant en clair : autre est le sacré païen qui vient du « fonds immémorial des vieux peuples d'Europe » et autre ce christianisme qui n'est, à leurs yeux, qu'une pernicieuse greffe. Il ne faut donc plus se tromper sur leurs nostalgies. Suffira-t-il que, face à ces essais multiples de relativisation sereine ou agressive du christianisme, nous cherchions dans ces sagesses ou religions des esquisses lointaines ou — comme on dit — des « pierres d'attente » ?

Il faut aller jusqu'au bout de la provocation. Après la particularité historique du christianisme, « sous Ponce Pilate » nous livre l'autre face de sa signification : rien n'est plus universel que cette confrontation avec la vérité. Pilate n'a-t-il pas raison de dire : « *Est-ce que je suis juif, moi ?* » (Jean 18, 35). Il ne lui est pas demandé de se laisser guider par la loi d'Israël mais par la sienne. Le Christ renvoie ce païen à lui-même. La vérité, à l'entendre, il ne sait pas ce que c'est. En fait, à cette heure, elle s'identifie, sans plus, au droit de l'innocent. Celui qui la lui signifie est un homme désarmé. Et le comble de la perversion serait, pour l'esquiver, de s'abriter aujourd'hui derrière la profession de foi chrétienne.

Pilate suggère que, lorsque sont en balance les raisons d'Etat, il n'est guère de vérité qui fasse le poids. Refrain connu. Dans l'Evangile de Jean, tout l'itinéraire de Jésus se déroule comme un procès. De ce dernier l'expression officielle est l'action juridique en présence de Pilate, détenteur du pouvoir politique. Allons dire, après cela, que la confession de foi est du domaine privé ! Sociétés libérales et régimes totalitaires ont leurs raisons de nous y pousser. Et il est d'ailleurs vrai que l'Eglise ne saurait peser n'importe comment dans le jeu politique et social. Il reste que les ondes de choc du Message atteindront bel et bien ce monde en sa sphère publique. Dangereusement. Car la parole du Christ à l'origine a lézardé l'édifice politico-religieux. Le dernier mot, pour l'Eglise, n'est sûrement pas l'adaptation.

Heureuse adaptation, si du moins elle n'est pas simple retard culturel ! D'après certains, le mal absolu serait la bonne entente avec le pouvoir. Bruno Ribes me paraît toucher plus juste lorsqu'il nuance ainsi : « *L'important est moins que l'Eglise soit par trop établie, mais que, l'étant, elle en vienne à perdre sa spécificité. En fait, n'est-ce pas dans la mesure où elle a perdu sa spécificité qu'elle a pu être si bien insérée ?* » (*Cherchant qui adorer*, Gallimard).

Difficile fidélité à « *la précision délibérément provocante du Credo* » (« sous Ponce Pilate ») ! Notre proposition de la foi ne peut qu'en assumer la double exigence. Alors, si elles ne vont jusqu'à l'accueillir, les jeunes générations auront-elles des chances de la prendre au sérieux.

(*) Directeur du Centre national de l'enseignement religieux.

L'Église à la croisée des chemins

par JACQUES ROLLET (*)

LE concile Vatican II avait suscité, il y a plus de dix ans, beaucoup d'intérêt chez les non-croyants, beaucoup d'espérance chez les chrétiens. On pouvait croire que l'Eglise s'était résolue à prendre un nouveau départ en se débarrassant de tout ce qui l'empêchait de rendre témoignage à l'Evangile, dont elle se réclame. A l'heure où j'écris ces lignes, des signes inquiétants se manifestent qui obligent à se demander si l'on n'assiste pas à une contre-offensive des milieux conservateurs, relayés cette fois-ci par des personnes qu'on pouvait croire en accord avec la dynamique de Vatican II.

Ainsi, des ouvrages écrits par des traditionalistes tels que *Eglise missionnaire ou démissionnaire*, de Piettre, *Péril en la demeure*, de Paupert, font l'objet de comptes rendus plutôt favorables dans le journal *la Croix*.

Un théologien comme Christian Duquoc est jugé indésirable par l'archevêque de Paris dans un colloque de l'Institut catholique, et ce pour avoir écrit dans les *Etudes* de janvier 1979 un article remarquable de précision et de vérité sur : « Théologie de l'Eglise et crise du ministère », article dont *le Monde* a rendu compte.

Enfin, cette semaine, la lettre du pape Jean-Paul II adressée aux prêtres du monde entier confirme cette impression de régression par rapport à l'expérience de coresponsabilité entre chrétiens, prêtres et laïcs qui se développe dans l'Eglise occidentale, africaine et sud-américaine depuis plusieurs années.

Trois accentuations de cette lettre me semblent rendre difficile une réelle prise au sérieux de ces efforts de coresponsabilité :

1) On y définit le prêtre comme extérieur et au-dessus de la communauté des chrétiens. Le langage employé permet de s'en rendre compte. On insiste sur le fait que le prêtre participe à l'« ordre hiérarchique ». On emploie pour parler aux prêtres l'expression « notre sacerdoce » : on leur dit qu'ils jouissent « d'un pouvoir sacré ».

La théologie contemporaine, faisant en cela retour au Nouveau Testament et à la tradition ancienne de l'Eglise, nous dit que le terme « hiérarchie » n'est pas chrétien mais païen, que le terme « sacerdoce » vaut pour tout le peuple de Dieu et non pour le prêtre, qui exerce un ministère « pastoral ». Elle préfère enfin, par fidélité aux paroles du Christ, parler d'un « service » exercé plutôt que d'un « pouvoir » ;

2) Le célibat du prêtre est justifié parce qu'il appartiendrait « au langage de l'Evangile lui-même ». Or la seule phrase de l'Evangile sur ce sujet disant que certains se font eunuques pour le royaume concerne tout disciple du Christ qui fait ce choix et ne parle nullement des prêtres. Le choix qui est visé par ce texte correspond à celui des moines qui ne sont pas nécessairement prêtres ;

3) Il est dit encore que la sollicitude et l'engagement du prêtre sont « *bien supérieurs et bien différents de ceux d'un simple laïc* ». Le Nouveau Testament considère comme laïc tout membre du peuple de Dieu (*laos* en grec). Au regard de l'Evangile, tout chrétien est appelé à suivre le Christ, le prêtre y étant appelé autant, et pas plus, que n'importe quel autre de ses frères dans la foi. Il exerce simplement un service particulier dans la communauté, celui de la présider au sein d'une équipe de ministres. Sa dignité est la même que celle de tout baptisé. Il n'y a pas en ce sens de « simples laïcs » ;

4) J'ai la ferme conviction que l'Eglise aura les prêtres dont ses communautés ont besoin le jour où elle dira réellement à tous ses membres qu'ils sont *tous* solidairement responsables de l'Evangile de Jésus-Christ. Elle prouvera la vérité de sa parole en ne tenant plus ce langage ancien sur le prêtre qui contredit la commune responsabilité des chrétiens. Elle prouvera qu'elle veut que les communautés aient les prêtres dont elles ont besoin, en choisissant au sein de ces comunautés les hommes ou les femmes, célibataires ou mariés, qui auront été reconnus par leurs frères comme capables d'assurer, pour le bien de tous, ce service.

La foi en Jésus ressuscité me fait dire que cela est possible. Ceux qui espèrent en ces temps nouveaux les verront s'ils ont le courage de lutter pour qu'ils adviennent.

(*) Prêtre, docteur en science théologique.

Le Monde

étranger

LES PROLONGEMENTS DE LA RÉVOLUTION EN IRAN

Le chah, les principaux membres de sa famille et trois anciens premiers ministres sont condamnés à mort par contumace

Téhéran (A.F.P., U.P.I.). — Alors que la radio de Téhéran annonçait, le dimanche 13 mai, trois nouvelles exécutions, le président du tribunal islamique de la capitale, l'ayatollah Sadegh Khalkhali, confirmait que les nouvelles juridictions *« ne tenaient aucun compte dans leurs jugements des procédures occidentales »* qui *« ne font que ralentir la justice et disculper les criminels »*.

Comparant son action à celle des *« juges de Nuremberg »*, le président du tribunal a annoncé la condamnation à mort par contumace, dans des circonstances et sous des chefs d'inculpation non précisés, du chah d'Iran Mohamed Reza Pahlevi, de sa sœur, la princesse Achraf, et de son demi-frère, le prince Gholamreza Pahlevi. L'impératrice Farah Diba et sa mère, Mme Farideh Diba, sont également condamnées à mort ainsi que les trois derniers chefs de gouvernement qu'ait nommés le souverain, M. Djaafar Charif-Emami (fin septembre au 5 novembre 1978) ; le général Gholamreza Azhari (6 novembre à fin décembre 1978) et M. Chapour Bakhtiar (de fin décembre à la révolution des 9-12 février 1979).

La liste des condamnations à la peine capitale porte en outre les noms de MM. Ardechr Zahedi, dernier ambassadeur impérial à Washington ; Houchang Nahavandi, secrétaire particulier de l'impératrice et ministre de l'éducation (septembre-octobre 1978) ; du général Gholamreza Oveissi, ancien gouverneur militaire de Téhéran ; de M. Chaaban Djaafari, un proche du chah connu pour la fermeté de ses positions, et du général Palizban, ancien commandant de la division de Kermanchah.

L'ayatollah Sadegh Khalkhali a assuré que *« l'exécution des condamnés, où qu'ils se trouvent, sera considérée comme un acte légal »*. Il a demandé aux gouvernements étrangers d'assurer l'impunité aux *« personnes chargées de l'exécution des sentences »*.

Cependant, pour la première fois, les autorités iraniennes ont pris une mesure de clémence en faveur d'un ancien ministre, M. Aligholi Aradalan, dont la radio a annoncé la libération après deux mois de détention.

En outre, toujours selon la radio, l'ayatollah Khomeiny a donné *« l'ordre de ne plus tuer »* dans une circulaire adressée à tous les procureurs des tribunaux révolutionnaires islamiques. L'ayatollah aurait toutefois fait exception pour les cas de *« personnes dont il serait prouvé qu'elles ont tué ou torturé à mort »*. Ces consignes devraient influer sur le déroulement du plus important procès enregistré en Iran. Celui-ci rassemble à Kerman, depuis samedi, cent quatorze accusés qui répondent de *« collaboration avec le régime déchu »*.

Par ailleurs, le quotidien indépendant de Téhéran *Ayandegan*, violemment attaqué par l'ayatollah Khomeiny et boycotté par la hiérarchie chiite (*le Monde* du 12 mai), a paru samedi matin sur quatre pages, dont trois entièrement blanches.

Violemment attaqué la veille par la télévision, le quotidien annonce qu'il suspend sa publication *« jusqu'à ce que le gouvernement annonce sa position officielle face au problème de la liberté de la presse et de l'opinion en Iran »*.

[Le chah et son épouse se trouvent actuellement aux Bahamas. La sœur du souverain, la princesse Achraf, et le prince Gholamreza Pahlevi sont, selon les informations disponibles, soit aux Bahamas, soit dans la propriété appartenant à la princesse Chams, autre sœur du chah, à Acapulco (Mexique). Le général Azhari serait aux Etats-Unis, M. Charif-Emami serait en Europe, et le général Zahedi voyagerait entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Le lieu où se trouve actuellement M. Chapour Bakhtiar n'est pas connu. On n'exclut pas qu'il soit demeuré un certain temps en Iran après avoir disparu dans la tourmente de la révolution. Selon des informations contradictoires, il se serait réfugié un moment dans la tribu des « Bakhtiari » (sud-ouest de l'Iran), ou aurait quitté l'Iran par le dernier avion avant la révolution, ou bien encore il se trouverait en France ou en Suisse.

Seul M. Houchang Nahavandi pourrait se trouver encore en Iran : sa présence a été récemment signalée, selon des informations non confirmées, dans une région montagneuse, à 280 kilomètres au nord-ouest de Téhéran.]

M. BAZARGAN : les exigences des masses sont excessives et tendent à nous paralyser

(Suite de la première page.)

L'imam Khomeiny, contrairement à une opinion très répandue, serait, lui aussi, en faveur d'une répression plus sélective. *« Il y a une quinzaine de jours,* rapporte M. Bazargan, *il m'a encouragé à tempérer l'ardeur de la population, à faire appel à sa clémence au cours d'une allocution radiotélévisée que je devais prononcer le lendemain. L'imam m'a dit : « Votre intervention serait bénéfique à terme. Mais, en attendant, les tensions sont telles que, si nous n'exécutions pas les coupables, le peuple risque fort de se livrer à des massacres... »*

Le président du conseil iranien se plaint à ce propos de l'ignorance de la presse occidentale. *« Vous ne concevez pas,* nous dit-il avec force, *à quelle fantastique pression populaire nous sommes soumis, tous sans exception. La fièvre révolutionnaire n'est pas tombée depuis la chute du chah, bien au contraire. La vague de fond qui a balayé le régime impérial poursuit sa course impétueuse et cherche à tout détruire sur son chemin. »*

En avril, lorsque les exécutions furent interrompues en attendant qu'un nouveau code de procédure soit élaboré par le Conseil de la révolution, les membres du tribunal révolutionnaire, les responsables de la prison Qasr où sont détenues les personnalités de l'ancien régime, les geôliers et les miliciens, pour la plupart des anciennes victimes de la SAVAK, donnèrent libre cours à leur fureur. Ils étaient persuadés que le gouvernement de M. Bazargan, « pro-américain » à leurs yeux, avait trouvé cet expédient pour épargner les responsables de l'ancien régime et redoutaient, même à terme, une restauration déguisée. Les troubles au Kurdistan, chez les Turcmènes et les Arabes du Khouzistan, coïncidaient, en effet, avec les appels à la clémence provenant de pays « impérialistes ». Le gouvernement Bazargan menaça alors de démissionner. Le « complot » paraissant sur le point d'aboutir, une délégation constituée par le procureur de Téhéran, des représentants du tribunal révolutionnaire et des *« gardiens de la révolution »*, se rendit à Qom et somma l'imam Khomeiny de permettre la reprise des exécutions capitales. *« Si vous ne le faites pas, nous tuerons tous les prisonniers sans autre forme de procès »*, lui dirent alors les membres de la délégation.

Cet épisode dramatique que narre brièvement M. Bazargan — et que nous ont rapporté avant lui dans le détail des personnalités proches de l'ayatollah Khomeiny — a failli déboucher sur des émeutes. *« A Ispahan par exemple,* nous dit le président du conseil, *la population a pris d'assaut la prison centrale et a massacré plusieurs responsables de l'ancien régime. »*

L'imam Khomeiny aurait alors dit à M. Bazargan : *« Pour l'instant, nous n'avons pas le choix. En attendant l'apaisement qui couronnera vos efforts, les procès devront se poursuivre. »*

Le radicalisme des masses s'étend à tous les domaines, soutient encore le président du conseil. *« Leurs exigences sont à tel point excessives qu'elles tendent à nous paralyser. »*

« Voyez par vous-même ce à quoi nous sommes soumis ! », s'exclamait la veille, devant nous, M. Amir Entezam, vice-premier ministre et porte-parole du gouvernement. Le doigt pointé sur un monceau de documents il ajoutait : *« Nous recevons des milliers de lettres, d'innombrables coups de téléphone de gens qui protestent contre la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat, d'un directeur de département, d'un officier de l'armée ou de la gendarmerie, d'un simple ingénieur, voire d'un huissier, sous prétexte qu'ils ont servi le chah. Mais qui ne l'a pas fait dans le secteur public ou privé en cinquante-sept ans de régime impérial ? Cette forte résistance populaire prive le gouvernement de compétences et de précieux concours, réduisant ainsi sensiblement son rendement et son efficacité. C'est pourquoi M. Bazargan a lancé un appel au peuple l'incitant à la tolérance. »*

L'« amnistie restreinte »

C'est pourquoi encore le président du conseil attend avec impatience la promulgation par le Conseil de la révolution d'une loi d'*« amnistie restreinte »* dont seraient exclus ceux qui ont participé ou qui on couvert de leur autorité des *« massacres, la torture de prisonniers, le détournement de fonds publics »* sous le régime du chah. *« L'islam est la religion du pardon et de la générosité,* nous a déclaré à ce propos M. Bazargan. *Après son retour triomphal à La Mecque, le prophète, qui avait pourtant, selon la tradition, droit de vie ou de mort sur les vaincus, a amnistié ces derniers. Non seulement leur a-t-il assuré la vie sauve, mais aussi protection et sympathie. Les Français, qui ont connu une situation analogue à la nôtre après la libération, n'avaient pas tardé à mettre un frein à l'exécution des collaborateurs et aux règlements de comptes. Nous devrions en faire de même. Tel est l'avis unanime des membres de mon gouvernement. »*

Les difficultés auxquelles se heurte le gouvernement provisoire étaient prévisibles, nous dit encore le président du conseil iranien. Il nous confie qu'il avait redouté le pire avant même la chute du chah : *« Lorsque j'ai rencontré l'imam Khomeiny à Neauphle-le-Château, je lui avais conseillé de ne pas précipiter les choses, d'accepter des étapes, des transformations institutionnelles progressives. Le régime impérial, lui ai-je dit, demeure puissant malgré les apparences. Il détenait les principaux instruments du pouvoir : les mécanismes économiques et financiers, l'administration, l'armée, la police. Il nous fallait du temps pour miner ce régime et l'affaiblir avant de le remplacer. Une évolution étalée sur six ans valait mieux qu'une révolution qui se produirait dans les pires conditions en six mois, avais-je plaidé auprès de l'imam.*

« L'ayatollah Chariat-Madari et moi-même estimions que nous devions organiser, après le départ du chah et l'instauration d'un conseil de la couronne, des élections générales et libres qui auraient ouvert la voie à la désignation d'une Constituante, à des transformations radicales, puis au transfert du pouvoir. M. Chapour Bakhtiar, alors président du conseil, s'était plus ou moins rallié à ce projet, ainsi que divers chefs de l'armée et de la police. Toute ma vie j'ai pensé qu'il fallait progresser lentement mais sûrement. »

Avec une certaine candeur, M. Bazargan se comparait récemment, dans une allocution radiotélévisée, à une *« petite cylindrée »* ne pouvant avancer que sur *« une route bien goudronnée »*. Il ajoutait qu'il n'avait pas le même tempérament que le *« bulldozer »* qu'était l'imam Khomeiny...

« L'imam a eu plus de psychologie que moi, nous dit encore M. Bazargan. *Il a repoussé mes conseils à Neauphle-le-Château, en soutenant que nous perdrions tout si nous devions accepter les étapes constitutionnelles. Le peuple, m'a-t-il dit, serait démoralisé et perdrait son enthousiasme révolutionnaire. Aux yeux de l'opinion iranienne, il a eu raison. »*

Cependant, les conséquences de ce refus d'une transition ne sont pas toutes — il s'en faut de beaucoup — positives. Le président du conseil brosse un sombre tableau de la situation : *« Nous avons hérité d'un Etat qui était largement aux mains des partisans du chah, et nous n'avons pas les cadres pour les remplacer. Au moment où je vous parle, nos ambassades sont peuplées de royalistes convaincus. L'armée et la police doivent encore être constituées. Il n'est pas facile de repartir à zéro... »*

La « main des communistes »

D'autant moins que les marxistes en profitent pour développer activement leurs menées subversives. *« Ils font tout ce qu'ils peuvent pour élever des obstacles sur notre chemin,* observe M. Bazargan. *Là où des problèmes surgissent, où des troubles éclatent, nous discernons la main des communistes ; les manifestations d'étudiants, les grèves ouvrières, les conflits armés en province, tout est bon pour nous empêcher de reconstruire l'Etat. »* Le président du conseil, qui n'a désigné nommément que le parti Toudeh (communistes orthodoxes), estime qu'*« il y a convergence d'intérêts, et non alliance formelle, entre les formations marxistes, les partisans du chah, Israël et l'impérialisme »*.

Cela n'empêche pas le président du conseil de demeurer fidèle à ses conceptions démocratiques. *« Nous tentons actuellement d'associer des personnalités de toutes tendances à l'élaboration des projets d'avenir, aux comités d'étude qui fonctionnent sous l'égide du ministre d'Etat Sahebi »*, nous déclare M. Bazargan, avant d'ajouter : *« S'il ne tenait qu'à moi, les prochaines élections destinées à désigner l'Assemblée constituante seraient à cent pour cent libres. Le régime ne serait pas menacé par l'élection d'une poignée d'hommes de gauche. Le référendum de mars dernier a en effet démontré que les adversaires de la République islamique constituent une infime minorité... »*

Le gouvernement provisoire va-t-il rester en fonction jusqu'à l'élection de la constituante ? La campagne menée contre divers ministres et grands commis de l'Etat comme M. Sadek Ghotbzadeh, directeur général de la télévision, et M. Ibrahim Yazdi, ministre des affaires étrangères, ne paraît pas se relâcher. M. Bazargan s'indigne des accusations lancées contre ce dernier. *« Je suis révolté quand on dit de lui qu'il est pro-américain. Je le connais depuis trente ans. Résistant de la première heure, militant de mon mouvement, fidèle partisan et collaborateur de l'imam Khomeiny, son patriotisme est au-dessus de toute injure ! »* Le président du conseil défend M. Ghotbzadeh d'une manière plus nuancée. Le « patron » de la radiotélévision, qui est accusé d'exercer une censure draconienne, est un homme sincère et dévoué au mouvement que préside M. Bazargan. *« Cependant,* ajoute le président du conseil, *M. Ghotbzadeh est individualiste et autoritaire à l'excès. Or, la radiotélévision est un organisme particulièrement complexe et délicat qui a besoin d'un bon administrateur qui sache partager ses responsabilités et agir avec souplesse... »*

Selon la rumeur publique, une partie de l'entourage de l'imam Khomeiny exigerait le limogeage de MM. Yazdi et Ghotbzadeh, le premier pour son *« pro-américanisme »*, le second pour son indulgence jugée excessive à l'égard de l'aile droite du mouvement islamique. Cependant, il pourrait s'agir aussi d'une lutte de factions pour le contrôle du pouvoir.

M. Bazargan espère franchir tous les obstacles qui jalonnent la période transitoire conduisant à l'adoption de la nouvelle Constitution. Mais il n'en est pas sûr. *« Espérer ne signifie pas réussir,* conclut-il, *vous savez, il y a tant d'impondérables dans la conjoncture elle-même éminemment instable... »*

ÉRIC ROULEAU.

A LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

Le « procès » d'un journaliste iranien

Une centaine d'étudiants iraniens pro-khomeinistes ont « arrêté » un de leurs compatriotes et ont fait son « procès » pendant plusieurs heures, samedi après-midi 12 mai à Paris. M. Fereydoune Sahebdjame, journaliste et écrivain iranien connu, se trouvait dans le hall de la Maison internationale des étudiants, boulevard Jourdan à Paris, en compagnie d'une amie, quand il a été identifié. Le journaliste a été conduit dans le pavillon de la Maison d'Italie, après avoir été fouillé. Les étudiants l'ont alors installé devant une table et un magnétaphone pour faire son « procès ».

Accusé d'être *« complice du chah et de la SAVAK »*, de continuer à entretenir des relations privilégiées avec l'ex-souverain — et surtout d'être venu *« espionner »* les étudiants iraniens en France. Le journaliste a répondu tant bien que mal aux questions. Complice du chah ? *« C'est vrai,* dit-il, *j'ai informé les gens sur certaines erreurs financières et économiques commises par l'ancien régime, mais je n'ai pas donné d'informations sur le problème des libertés en Iran. »* Est-il venu « espionner » les étudiants ? *« Non, je suis venu voir ce que je pouvais apporter à ceux qui feront l'Iran de demain, vingt ans jour pour jour après être sorti moi-même de cette université. »*

Pressé de questions, M. Fereydoune Sahebdjame finira par faire cette déclaration : *« Oui, le chah a trahi trois fois. D'abord en faisant de l'Iran un bastion privilégié de l'Occident au Proche-Orient, ensuite en faisant de l'Iran un univers carcéral et concentrationnaire où les opposants l'étaient au péril de leur vie. Enfin, en quittant son pays, car quand un bateau coule, le commandant doit rester à bord. »*

Après plusieurs heures de « procès », interrogé sur son *« revirement »*, le journaliste aura cette réponse : *« Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis »*, soulignant qu'il n'était pas venu se confesser ou faire son autocritique, mais discuter.

Les Iraniens dénoncent le contrat passé avec la R.A.T.P. pour la construction d'un métro à Téhéran

Le contrat d'étude signé, le 14 mars 1976, pour la construction d'un métro à Téhéran entre la Société iranienne du métro et la société française SOFRETU-R.A.T.P. (1) a été dénoncé le dimanche 13 mai par les Iraniens.

Dans une lettre adressée à la société française, M. Ebrahimi, président du conseil d'administration de la Société du métro de Téhéran, déclare que, *« étant donné notre intention de réviser le projet de métro dans ses principes, nous vous donnons instruction d'arrêter dès réception de la présente toutes les études, ainsi que la préparation du projet, des plans et toutes les autres démarches qui y sont relatives »*.

L'ensemble du projet, qui prévoyait la construction de quatre lignes (62 kilomètres), représentait un contrat global de 17 milliards de francs.

Cependant, la décision des autorités iraniennes n'avait pas encore été notifiée à la SOFRETU, ce lundi 14 mai dans la matinée. Cette société nous a précisé que, ces dernières semaines, les Iraniens envisageaient non pas la dénonciation du contrat mais sa révision pour un projet plus modeste. On rappelle également à la R.A.T.P. qu'un projet de métro japonais avait été soumis aux autorités iraniennes en 1970.

La SOFRETU a été créée en 1961. La R.A.T.P. y est majoritaire à 77 %, les 23 % restants étant répartis entre des banques nationalisées et privées. Son chiffre d'affaires est de 150 millions de francs par an. Les activités de la SOFRETU sont multiples : contrat d'études de métro, création ou modernisation de réseaux de transports urbains, assistance à la réalisation d'un plan de transport ; 90 kilomètres de linges de métro ont ainsi été étudiées et réalisées.

(1) Société française d'études et de réalisation pour les transports urbains.

Sanglante logomachie

Alors que Téhéran annonce la « condamnation à mort par contumace » *du chah, de plusieurs membres de sa famille et de ses derniers collaborateurs à la tête de l'Etat iranien, demandant l'impunité à l'avance pour les* « envoyés spéciaux » *qui doivent exécuter la sentence à l'étranger, l'ayatollah Khomeiny donne de son côté consigne de* « ne plus tuer ». *Le premier ministre, pour sa part, s'élève contre les* « procédures expéditives » *et déplore même que la peine de mort soit* « appliquée à des comparses ».

Accompagnée de références au « procès de Nuremberg », *de rappels de la* « clémence de l'islam », *de justifications tirées de la* « pression des masses populaires », *de reproches aux critiques étrangers coupables de sensiblerie, l'épuration se poursuit dans une totale confusion. Etant entendu que* « les procédures occidentales ralentissent la justice et disculpent parfois les véritables criminels », *le* « guide de la nation » *et les dirigeants du pays multiplient les déclarations contradictoires à tel point que les agences d'information viennent parfois s'y empêtrer. Ce fut le cas, le vendredi 4 mai, lorsque l'A.F.P. rapporta l'invitation du patriarche de Qom à* « couper les mains des pourris » *et un propos selon lequel* « il faut que le sang soit versé car plus l'Iran saignera plus la révolution vaincra » (le Monde *daté 6-7 mai). Or la citation, que des déclarations précédentes rendaient vraisemblable, était fausse et l'ayatollah avait dit, en fait :* « Le mouvement révolutionnaire exige que soit versé le sang de nos martyrs pour qu'il continue à vivre. Versez le sang, notre vie continuera. Votre faiblesse vient de ce que vous assassinez dans la nuit nos penseurs parce que vous manquez de logique. » *Le propos s'adressait aux meurtriers inconnus de l'ayatollah Motahari.*

La sanglante logomachie qui favorise de tels contresens préside aussi à la condamnation par contumace, clandestine en quelque sorte, de l'ancien souverain, des principaux membres de la famille impériale et des trois derniers chefs de gouvernement qu'il ait désignés. On ignorera donc toujours les charges retenues contre l'impératrice Farah Diba ainsi que contre cette étrange « fournée » *pour le moins disparate qui associe M. Chapour Bakhtiar à... la belle-mère du souverain. Que vient faire le procès de Nuremberg dans ce tohu-bohu ?*

Pour le chah, il ne pouvait de toute évidence qu'être condamné alors que deux cent cinquante de ses anciens collaborateurs ont été passés par les armes. Fallait-il lui faire un grand « procès politique » *ou partager le jugement de Robespierre sur Louis XVI :* « Le roi n'est pas un accusé et vous n'êtes point des juges. Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre... » ? *La* « logique » *du clergé au pouvoir n'est pas allée jusqu'à poser ce grand problème. Mais où est, aujourd'hui en Iran, le souci du salut public ?* P.-J. FRANCESCHINI

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DU PRÉSIDENT SARKIS A DAMAS

La Syrie veut obtenir un « pacte de sécurité » avant tout retrait du Liban

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président du Liban, M. Elias Sarkis, se rend, ce lundi 14 mai, à Damas pour une visite officielle, qui durera probablement deux jours, accompagné d'une délégation comprenant notamment le chef du gouvernement, M. Selim Hoss, le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, et le ministre de la défense, le général Victor Khoury.

Ce sommet préparé en mars à une époque où l'amorce d'une solution à la crise libanaise paraissait possible et où Damas envisageait un repli militaire vers l'est et le nord du pays, se présente aujourd'hui dans un tout autre contexte. Quatre éléments nouveaux ont en effet replongé le Liban en pleine crise : le traité de paix égypto-israélien, la proclamation de l'« *Etat du Liban libre* » par les milices chrétiennes du commandant Saad Haddad, la guerre de harcèlement continu déclenchée par Israël contre la résistance palestinienne au Liban, enfin la déclaration de M. Begin offrant au gouvernement libanais une impossible négociation de paix et se prononçant pour le retrait des troupes syriennes du Liban.

Dans ces conditions, il ne peut plus être question que celles-ci se retirent ni même se replient. Le premier ministre israélien aurait-il voulu que l'armée syrienne reste au Liban — et on le soupçonne fort à Beyrouth de le vouloir pour enliser le régime syrien, le harceler et le garder à sa merci — qu'il n'aurait pas agi autrement. Au maximum, peut-on espérer dans la conjoncture présente, quelques « retouches » dans le déploiement des troupes syriennes le long de la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth et de sa banlieue, où elles se trouvent face à face avec les milices chrétiennes sur une ligne de front qui, depuis plus d'un mois, s'embrase pratiquement chaque jour.

On prête à la Syrie l'intention d'obtenir, avant tout retrait du Liban, la conclusion d'un « pacte de sécurité » lui octroyant des privilèges militaires.

Concernant le Sud, les positions libanaises-syriennes ne sont pas proches non plus les unes des autres. Beyrouth considère, en effet, que le Sud, pratiquement occupé par Israël, relève de la responsabilité de l'ONU par le biais de la FINUL et de tous les pays arabes. Le Liban envisage en conséquence de demander qu'une conférence au sommet y soit consacrée. Damas, s'il est favorable au maintien de la FINUL pour contenir quelque peu Israël, est hostile à toute interférence arabe dans la crise libanaise, ainsi d'ailleurs que dans les affaires de la résistance palestinienne. Malgré son alliance récente avec Bagdad, le gouvernement de Syrie n'a pas apprécié la visite à Beyrouth du ministre irakien des affaires étrangères, le mois dernier.

Attentat contre M. Amine Gemayel

La situation au Sud a été marquée durant le week-end par un pilonnage systématique du village chiite de Barachit, qui n'avait pas souscrit à l'ultimatum du commandant Haddad lui intimant de rallier l'« Etat du Liban libre ». Trois habitants ont été tués. Un autre village, Tebnine, plus important que le précédent, a reçu un ultimatum similaire. Tous deux étant situés dans la zone de la FINUL, les troupes internationales ont pris leurs dispositions pour empêcher leur occupation par les milices chrétiennes.

Enfin, M. Amine Gemayel, l'un des deux fils du chef des phalanges, a été victime d'une tentative d'attentat, dimanche 13 mai, sur la route de Bickfaya, au cœur de la montagne chrétienne. Il n'a été que légèrement blessé. L'origine de l'attentat est d'autant plus mystérieure que M. Amine Gemayel est le « modéré » de la famille.

LUCIEN GEORGE.

LES RÉACTIONS AU TRAITÉ DE WASHINGTON

Le président Sadate estime que les « intérêts français » pourraient expliquer les « hésitations » de Paris

Le Caire (*A.F.P.*). — Le président Sadate a commenté dimanche 13 mai, au cours d'une réunion dans son village natal de Mit-Aboul-Kom, la position française sur le traité de paix israélo-égyptien. Ses propos ont été diffusés en différé dimanche après-midi par la radio du Caire.

En réponse à une question sur la position de la Communauté européenne, le chef de l'Etat égyptien a rendu un vibrant hommage au chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, qui, a-t-il dit, « *a mené la bataille au sein du Marché commun contre les hésitations françaises* ». « *Une amitié spéciale m'a lié et continue de me lier au président Giscard d'Estaing. Le président français a hésité. Son hésitation est née de sa volonté de donner une impulsion au problème* (du Proche-Orient), *comme il l'a expliqué à mon envoyé spécial à Paris* », a-t-il ajouté.

« *Le président Giscard d'Estaing*, a poursuivi M. Sadate, *estim· que le traité de paix occupera la place réelle qui lui revient le jour où Israël aura honoré ses engagements, stipulés dans la lettre annexe relative à la Cisjordanie et à Gaza.* »

« *Je n'ai absolument aucune objection à ce point de vue, j'en ai été entièrement convaincu* », a précisé le chef de l'Etat égyptien, soulignant qu'il ne niait pas que « *le comportement d'Israël à l'égard de la Cisjordanie et de Gaza constituera le test véritable* ».

Le président Sadate a estimé ensuite que les « *intérêts français* » pourraient être également à l'origine des « *hésitations* » de la France. « *Le monde est devenu une affaire d'intérêts* », a-t-il dit, en évoquant la fourniture d'armes et de réacteurs français à l'Irak, « *pays qui terrorise les autres pays arabes* ».

« *Je ne veux pas formuler un jugement hâtif. Je suis prêt à accepter l'explication que m'a transmise le président Giscard d'Estaing* », a-t-il conclu, tout en soulignant qu'un changement d'attitude de la part de la France l'amènera à réexaminer sa propre position à l'égard de ce pays. « *Cela ne changera rien à la réalité ni à notre marche* (vers la paix). *Toute la Communauté européenne nous apporte son soutien total.* »

LA PROCHAINE CONFÉRENCE ISLAMIQUE SE TIENDRA, EN 1980 AU PAKISTAN

Fès (*A.F.P.*). — La dixième conférence islamique des ministres des affaires étrangères a terminé samedi 12 mai à Fès ses cinq journées de travaux par l'adoption de soixante-quinze résolutions politiques, économiques et culturelles. Le rapporteur général a annoncé que la prochaine conférence se tiendra en 1980 au Pakistan.

Les plus importantes motions adoptées par la conférence concernent l'Egypte, condamnée pour son traité de paix avec Israël et dont l'appartenance à l'organisation a été suspendue ; la libération de Jérusalem, dont s'occupera un comité spécial ; le soutien total au peuple palestinien représenté par l'O.L.P. ; la tenue d'un troisième sommet musulman en décembre 1980 en Arabie Saoudite à l'occasion de la célébration du quinzième siècle de l'hégire.

Le soutien financier de la conférence a été, d'autre part, promis à Djibouti et aux Comores.

UNE DÉCLARATION DU VICE-PREMIER MINISTRE SAOUDIEN

Le prince Fahd : les États-Unis doivent établir un dialogue avec l'O.L.P.

« Quelles sont les raisons de l'opposition de l'Arabie Saoudite au traité israélo-égyptien de Washington ?

— Le royaume d'Arabie Saoudite cherche sincèrement l'instauration de la paix au Proche-Orient. Mais pas n'importe quelle paix ! Il veut l'établissement d'une paix juste et globale, qui mette définitivement fin à la crise du Proche-Orient. Il ne veut pas d'une paix précaire, imposée à la région par la force, et qui constitue une menace de nouvelle guerre. Notre opposition à l'accord de Washington découle de notre conviction que cet accord n'a même pas tenu compte des principes fondamentaux d'une paix véritable dans la région. En effet, l'accord qui a été signé n'est ni réaliste ni acceptable. L'Arabie Saoudite s'est déjà jointe aux autres pays arabes présents aux deux sommets de Bagdad pour faire part de son opinion à ce sujet.

» La paix qu'on prétend avoir instaurée rejette le droit du peuple palestinien au retour et à l'indépendance ; se désintéresse de la ville de Jérusalem et de toutes les valeurs religieuses, historiques et morales que cette ville représente pour nous.

» Elle ignore l'Organisation de libération de la Palestine qui est le représentant unique et légitime du peuple palestinien, consacre la présence militaire israélienne, en Cisjordanie, à Gaza et dans le Golan, et maintient la présence des colonies israéliennes actuelles, encourageant Israël à en établir d'autres. En outre, elle accorde à Israël un droit légal pour maintenir sa domination sur les eaux et la terre de Cisjordanie et de la bande de Gaza, dépouille plus de la moitié du peuple palestinien qui vit en exil de ses droits, et accorde au peuple palestinien occupé une autonomie formelle et limitée.

» En troisième lieu, ce qui vient de se passer est un appel à la guerre et non à la paix, car cela pousse notre région à la violence et à l'extrémisme et contribue à répandre encore plus de sang. Nous invitons les Etats-Unis à prendre en considération les vérités premières du conflit du Proche-Orient, en commençant par reconnaître les droits du peuple palestinien qui sont au centre de ce conflit. Si les Etats-Unis souhaitent un règlement juste, permanent et global, ils doivent établir le dialogue direct avec l'Organisation de libération de la Palestine. Les considérations que le président Nixon a outrepassées quand il s'est rendu en Chine populaire, que ne reconnaissait pas son gouvernement, sont, dans ce domaine, plus importantes, à mon sens, que les engagements des Etats-Unis à l'égard d'Israël.

» L'engagement de l'Arabie Saoudite à l'égard du droit du peuple palestinien, qui doit pouvoir revenir sur sa terre, statuer sur son sort et accéder à l'indépendance, est pareil à notre engagement à l'égard de notre propre défense et du maintien de notre souveraineté. Les droits du peuple palestinien font partie intégrante de notre patrimoine arabe, national, islamique et moral. Est-il possible à un homme de se désolidariser de toutes ces valeurs ?

— Quelles sont la nature et l'étendue des sanctions économiques que l'Arabie Saoudite envisage de prendre contre l'Egypte ?

— Il est douloureux pour un pays arabe d'être obligé d'adopter des sanctions à l'égard d'un autre pays arabe. Nous constituons une seule nation et nous partageons tous le même destin. Mais il existe des problèmes politiques qu'il n'est pas possible d'ignorer.

» Le Royaume d'Arabie Saoudite a souscrit aux résolutions du sommet de Bagdad. Il est lié par les décisions prises lors de ce sommet et exécutera donc la politique dictée par ses engagements. Nous voulons prendre des mesures qui permettent de protéger les intérêts arabes contre les conséquences de l'accord égypto-israélien.

— Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a récemment affirmé que les relations entre les Etats-Unis et votre pays se détérioraient en raison de divergences d'opinions sur le traité de paix israélo-égyptien. Quelle est, selon vous, la gravité de ces divergences ?

— Nous tenons toujours à maintenir de bonnes et solides relations avec les Etats-Unis d'Amérique, fondées sur le respect mutuel de la position adoptée par chacun des deux pays. Il ne faut pas que des divergences d'opinions ou des points de vue politiques différents aboutissent à ce qu'on qualifie de « détérioration des relations politiques ».

» Notre attitude à l'égard du problème de la paix au Proche-Orient n'a pas pour objet d'adopter une attitude hostile à l'égard des Etats-Unis d'Amérique ou de nuire à leurs intérêts. Nous espérons que les Etats-Unis adoptent également une attitude semblable à la nôtre. C'est pourquoi, nous souhaitons que l'on comprenne que l'attitude du royaume d'Arabie Saoudite est dictée à la fois par des considérations d'intérêt national et par sa solidarité avec les autres pays arabes sur un problème vital pour eux.

» Nous ne croyons pas que ce que vous appelez « divergences d'opinions » entre le royaume et les Etats-Unis soient parvenues à un point que l'on peut qualifier de dangereux.

— L'Arabie Saoudite a exprimé plus d'une fois sa satisfaction à l'égard de la position adoptée par l'U.R.S.S. dans les problèmes arabes. Envisagez-vous une reprise de vos relations diplomatiques avec Moscou ?

— Nous avons conscience du rôle important que joue l'Union soviétique dans la politique internationale et tenons à ce que ce rôle soutienne les justes causes des Arabes.

» Je ne crois pas qu'il faille nécessairement interpréter l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays comme le signe d'une hostilité. Quant au rétablissement de relations diplomatiques, c'est une question qui sera réglée à la faveur d'événements qui contribueraient à une décision.

La famille royale est unie

— On parle souvent à l'étranger de divergences personnelles et politiques au sein de la famille royale ? Qu'en pensez-vous ?

— Les propos auxquels vous faites allusion découlent de l'imagination fertile de certains milieux hostiles au royaume. La famille royale demeure unie. Elle et le peuple avec elle sont conscients de leurs responsabilités à l'égard du pays. Toute la nation est unie autour du roi Khaled.

— L'Arabie Saoudite peut-elle rester isolée du reste de l'OPEP ? N'alignera-t-elle pas ses prix lors de la conférence de Genève de juin ?

— Le Royaume d'Arabie Saoudite demeure attaché à la résolution adoptée par les pays membres de l'OPEP lors de leur dernière réunion à Genève ; ce qui signifie que le Royaume respecte les décisions collectives prises par l'OPEP.

» S'il est arrivé que de nouvelles conditions aient contribué à l'augmentation du prix du pétrole sur le marché international, ce qui a permis aux socités pétrolières internationales de faire des bénéfices énormes sur le compte des pays producteurs et des pays consommateurs et a conduit un grand nombre de pays pétroliers à ne pas se plier à l'accord antérieur sur le prix, le Royaume d'Arabie Saoudite, quant à lui, ne prendra pas de décision unilatérale sans ce concerter au préalable avec les pays producteurs. En ce qui concerne la question de savoir si le prix du pétrole sera augmenté lors de la prochaine assemblée de Genève, nous adopterons une attitude qui sera dictée par les intérêts communs des pays producteurs et qui ne nuira pas à l'économie mondiale.

» Je suis persuadé que les pays de l'OPEP ou la plupart d'entre eux prendront en considération ce dernier point.

— La moyenne de la production pétrolière saoudienne est maintenant de 8,5 millions de barils par jour. Un peu partout dans le monde on constate une tension sur les approvisionnements pétroliers. Dans ces conditions, votre pays envisage-t-il de relever sa production ?

— Comme vous les savez, le royaume d'Arabie Saoudite a procédé à une augmentation de sa production pétrolière au moment où le pétrole iranien a fait défaut. Cela signifie qu'il tient compte des situations exceptionnelles que connaissent de temps à autre les marchés pétroliers internationaux. Mais le royaume ne peut, seul, continuer à supporter éternellement le poids de la constante pénurie sur les marchés internationaux, et particulièrement dans les pays industriels, d'autant que cette consommation, en augmentation constante, constitue un gaspillage énorme d'une ressource vitale sujette à épuisement.

» En conséquence, ce n'est pas l'augmentation de la production en Arabie Saoudite ou dans les autres pays pétroliers qui permettra de trouver une solution à ce problème. Celle-ci se trouve dans la limitation de la consommation et l'économie. Cela permet de préserver en même temps les intérêts véritables des pays producteurs et des pays consommateurs. Nous souhaitons que les pays européens, ainsi que les autres pays industrialisés comme les Etats-Unis et le Japon puissent prendre des mesures collectives pour la limitation de la consommation.

— Quelles sont les conditions — et le cadre le mieux approprié — d'une concertation entre pays producteurs et pays consommateurs ?

— Ce n'est pas le cadre qui importe. Ce qui importe, c'est le contenu. Jusqu'à présent, les pays industrialisés ont prouvé qu'ils ne sont pas prêts à remédier à la perturbation de l'économie mondiale. Avant que ces Etats ne soient convaincus de cette nécessité, il n'est pas utile de tenir des réunions, et l'établissement de cadres n'aboutit à aucun résultat. A ma connaissance, on a déjà établi par le passé un cadre pour la concertation lors de la conférence de Paris (conférence Nord-Sud). C'était un cadre valable. Malheureusement, il n'a abouti à aucun accord important.

» A l'issue de cet entretien, je ne manquerai pas de feair un éloge de l'attitude courageuse de la France à l'égard de la cause palestinienne, notre cause fondamentale. Je ne doute pas que la France, qui joue un rôle de premier plan dans la Communauté européenne, contribuera pour beaucoup à faire apparaître une attitude européenne qui sera un appui à la cause de la paix dans notre région. »

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● **DOUZE RESSORTISSANTS CUBAINS** se sont réfugiés, le samedi 12 mai, à l'ambassade du Venezuela à La Havane en forçant les grilles du bâtiment à l'aide d'un autocar. Le président vénézuélien, M. Luis Herrera Campins, a indiqué dimanche à Caracas qu'ils avaient demandé l'asile politique au Venezuela. — (*A.P.*)

Inde

● **PLUS D'UNE CENTAINE DE POLICIERS** qui manifestaient, samedi 12 mai, dans l'Etat du Penjab, pour protester contre leurs conditions de travail et les « *ingérences politiques* » dans celui-ci, ont été arrêtés. — (*Reuter.*)

Portugal

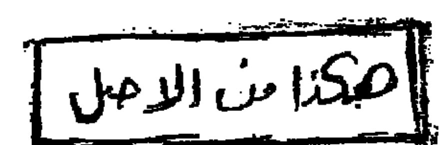
● **DEUX PERSONNES ONT ÉTÉ BLESSÉES** dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 mai, à Lisbonne, par l'explosion d'une bombe placée près du quartier général de l'armée. Trois autres explosions ont eu lieu la même nuit, deux dans le parking souterrain d'un quartier commerçant et une derrière un grand hôtel. Ces attentats n'ont pas été revendiqués. — (*A.P.*)

Suède

● **LA REINE SILVIA DE SUEDE** a donné le jour à un garçon, dimanche 13 mai. Le jeune prince est le deuxième enfant de la reine Silvia, qui a déjà eu une fille, la princesse Victoria, il y a deux ans. Aux termes de la Constitution, modifiée récemment par le Parlement, c'est l'enfant premier né, quel que soit son sexe, du souverain suédois qui devra lui succéder. — (*A.F.P.*)

Tchad

● **LA TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE TCHADIENNE** se tiendra jeudi 17 mai au Nigéria, a annoncé dimanche l'agence soudanaise de presse. Les deux premières réunions avaient eu lieu à Kano, principale ville du nord-est du pays. — (*A.F.P.*)



AFRIQUE

Empire Centrafricain

SELON DES TÉMOIGNAGES CONCORDANTS

L'armée a massacré au moins quatre-vingts jeunes gens le 18 avril à Bangui

L'absence à Bangui de représentants des agences de presse internationales, tenus de longue date pour indésirables, et, plus généralement, l'anathème lancé par l'empereur Bokassa Ier contre les observateurs étrangers, tolérés seulement pour rendre compte d'un sacre qui, en décembre 1977, fit date dans l'histoire de la bouffonnerie, expliquent en partie la rareté des informations en provenance de Centrafrique. Toutefois, ce qui en filtre donne une idée alarmante de la situation de l'empire.

En effet, la gravité des troubles qui, du 19 au 22 janvier dernier, ensanglantèrent la capitale centrafricaine avait été largement sous-évaluée (*le Monde* du 24 janvier). La répression des manifestations estudiantines fit, à l'époque, au moins cent morts et plusieurs centaines de blessés. Or, Bangui a été quatre mois plus tard le théâtre d'une nouvelle tuerie. Selon plusieurs témoignages concordants et dignes de foi qui nous sont parvenus ces derniers jours, l'armée centrafricaine aurait massacré au moins quatre-vingts jeunes gens à Bangui, dans la nuit du 18 au 19 avril. Il semble, en effet, que le régime impérial, désarçonné par la montée de la contestation, ait opté pour une répression aveugle. Les témoignages permettent de reconstituer la trame des événements qui ont conduit aux massacres d'avril.

Le 29 janvier, une semaine après les premières manifestations estudiantines, les enseignants déclenchent un vaste mouvement revendicatif. Leurs salaires n'ont pas été versés depuis deux mois. Réunis au centre protestant pour la jeunesse, ils rédigent une motion à l'adresse du gouvernement. Ce texte exige le paiement des salaires le 28 de chaque mois et demande l'abolition de l'ordonnance qui accorde, sur ce chapitre, priorité absolue aux militaires et policiers.

Après avoir, dans un ultimatunm, laissé planer la menace d'une fermeture des établissements d'enseignement, le premier ministre, M. Henri Maidou, fait machine en arrière et accepte même, conformément au vœu des enseignants, que la motion soit lue sur les ondes de la radio nationale. Le gouvernement paraît surpris par la détermination nouvelle du corps enseignant. Au cours de plusieurs rencontres de travail avec l'empereur, celui-ci a pu constater que les fonctionnaires avaient perdu leur docilité.

Les grèves s'étendent aux autres secteurs de la fonction publique : ministère des finances, banques, Société nationale énergétique, industrie cotonnière. Les caisses de l'Etat sont vides. Certaines autorités sont en proie au désarroi. Le ministre de l'éducation, M. Kazagui, sillonne le pays pour payer lui-même les fonctionnaires. Un décret gouvernemental interdit le règlement des salaires de l'administration par l'entremise des banques. Seule une vigoureuse intervention des autorités bancaires contraint le gouvernement à rapporter cette décision.

L'empereur lâche un peu de lest en acceptant, dans la fonction publique, une revalorisation des plus bas salaires. En province, le mécontentement paysan est vif. Pour la première fois, en effet, l'Union cotonnière de Centrafrique, organisme d'Etat, décide de régler par chèques le montant de la récolte, dans un pays dépourvu de tout réseau bancaire rural. Plusieurs services administratifs sont attaqués dans des chefs-lieux de préfecture. Le commandant de la place d'armes de Bouar est gravement blessé. Il sera hospitalisé en France.

A Bangui, la fièvre continue de monter. Le 22 février, les lycées sont encerclés par l'armée. De crainte d'être appréhendés, les élèves refusent d'y pénétrer. Le 9 mars, trois hauts fonctionnaires, soupçonnés d'avoir soutenu la cause des étudiants, sont arrêtés puis exilés dans leur village. Il s'agit de MM. Alphonse Blague, directeur de l'Ecole normale, Nicolas Gotoas, proviseur du lycée Boganda, et Daniel Nditifei, fondé de pouvoir à la Banque nationale. Enseignants et étudiants déclenchent aussitôt une grève de quarante-huit heures. Le gouvernement recule, ramène à Bangui les trois personnalités et promet de ne plus arrêter personne.

Pourtant, le 8 avril, des étudiants sont à nouveau incarcérés en même temps que le ministre de l'information, M. Barthélémy Yangongo, convaincu d'avoir rédigé des tracts pro-soviétiques. Le lendemain, à la suite de nouvelles manifestations, l'armée investit l'université. Les réunions quotidiennes se poursuivent dans les églises et les écoles périphériques. Le 17 avril, au cours d'un rassemblement à Notre-Dame d'Afrique, église du quartier populaire de Boy-Rabbé, des policiers infiltrés et munis de walkies-talkies sont repérés et molestés.

La grande rafle

Et c'est la grande rafle du 18 avril. L'armée cerne les quartiers du nord de la capitale considérés comme réfractaires aux mesures d'intimidation gouvernementales : Boy Rabbé, Gobongo, Fou et Galabadja. Elle se livre ensuite à une chasse à l'étudiant qui se soldera par deux cent cinquante arrestations. La suite, nous l'extrayons du récit fait par un témoin, qui a vécu de longues années à Bangui et se trouvait sur place fin avril :

« *Les soldats entrent au hasard dans les maisons, emmènent les adolescents qu'ils trouvent et même quelques enfants. On cite le cas d'une famille dont les cinq fils ont été emmenés. Certains parents s'opposent très courageusement, avec succès d'ailleurs, à l'arrestation de leurs enfants, mais la plupart sont tellement atterrés que la peur les paralyse. Les jeunes sont conduits à la sinistre prison de Ngaragba, où tant de détenus politiques ont déjà trouvé la mort. Les gens du quartier entendent toute la nuit les cris de douleur des jeunes, matraqués, piétinés, blessés à la baïonnette. Un enfant est tué avec le couteau de poche trouvé sur lui. Beaucoup meurent de leurs blessures ou par asphyxie, les cellules exiguës où ils sont entassés étant hermétiquement closes. Dans une cellule, sur les trente occupants, deux seulement sont sortis vivants.* »

« *On pense qu'il y eut à peu près quatre-vingts morts*, poursuit le témoin. *On les enterra dans les fosses communes et on interdit aux familles de pénétrer au cimetière. Dans une conférence prononcée le lendemain au château Bogonda, devant le corps diplomatique, Bokassa annonce que, dans un geste de clémence, il va libérer les jeunes. Les rescapés porteront longtemps les marques physiques et psychologiques des sévices subis. De la fusillade de janvier au début mai, les établissements scolaires, l'Université mise à part, n'ont presque pas été fréquentés. Les élèves, souvent interrogés par les policiers, avaient trop peur. A ce jour encore, beaucoup d'enfants du primaire n'osent pas quitter leur quartier.* »

La double répression, de janvier et d'avril, a-t-elle brisé la contestation ? Rien n'est moins sûr. Les témoins soulignent au contraire que la population a désormais tendance à « *dire tout haut ce qu'elle pense* ». La soldatesque de l'empereur aurait-elle hâté cette évolution ?

Enfin, on doit s'interroger sur l'attitude du gouvernement français envers le régime centrafricain. Soutient-il toujours un chef d'Etat qui vient, par deux fois, de laisser massacrer des dizaines de jeunes ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Amnesty International* dénonce, dans un communiqué diffusé à Paris lundi 14 mai, l'« *effroyable traitement infligé à des enfants* » le 18 avril par les soldats de la garde impériale de Bokassa Ier. Selon l'organisation humanitaire, certains enfants ont été lapidés, d'autres ont été asphyxiés ou sont morts sous les coups de baïonnettes et de bâtons cloutés. Amnesty estime que « *près de cent enfants trouvèrent ainsi la mort* » et cite un témoin qui « *a pu dénombrer à lui seul soixante-deux cadavres* ».

DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS DES « NEUF » A MERCUÈS

Lord Carrington a voulu persuader ses collègues de sa bonne volonté européenne

« *Lord Carrington nous a informés que, pour le nouveau gouvernement britannique, l'Europe allait constituer une sorte de priorité et que son gouvernement entendait apporter à la Communauté européenne une contribution positive* », a déclaré aux journalistes M. François-Poncet, après les entretiens privés des ministres des affaires étrangères des Neuf, samedi 12 et dimanche 13 mai au château de Mercuès (Lot).

« *Lord Carrington a fait preuve d'une extrême courtoisie et d'une expérience remarquable en matière de politique internationale et communautaire* », a ajouté le ministre français, qui présidait la réunion.

Le premier contact du nouveau secrétaire au Foreign Office avec ses collègues de la Communauté était le seul événement des entretiens de Mercuès. Lord Carrington a, de toute évidence, fait une impression favorable. Nul ne pense que la Grande-Bretagne renoncera à défendre ses intérêts, notamment dans la discussion des grands dossiers en suspens (politique agricole, pêche, contribution britannique au budget), mais les partenaires de lord Carrington croient qu'il cherchera des solutions communes au lieu de s'employer, comme le gouvernement travailliste, à multiplier les démonstrations de fermeté à usage interne.

La préparation du sommet de Tokyo

Les Neuf ont commencé à préparer le Conseil européen de Strasbourg (22-23 juin), qui préparera lui-même le sommet des grands pays industrialisés de Tokyo (28-29 juin), où les problèmes énergétiques seront au cœur des débats. (A ce propos, une allusion a été faite à Mercuès au rôle d'incitateur à la hausse du marché pétrolier de Rotterdam.)

Au sujet de l'élargissement, les Neuf semblent peu désireux d'accélérer les négociations, comme le souhaite Madrid, et sont manifestement très préoccupés de la situation en Turquie, en Iran et au Proche-Orient. Sur ce dernier point, avec des nuances, les appréciations sont assez proches. Les exigences israéliennes en Cisjordanie, y compris Jérusalem, sont sévèrement jugées. Les inquiétudes françaises sur la situation au Sud-Liban (où deux autres pays de la Communauté, l'Irlande et les Pays-Bas, maintiennent des « casques bleus ») sont largement partagées.

En Afrique, les Neuf veulent maintenir leur pression sur Pretoria pour obtenir une solution en Namibie. La Rhodésie n'a été que brièvement mentionnée. Le gouvernement britannique n'a pas fixé sa position, et ses partenaires lui reconnaissent une responsabilité particulière à cet égard. Les Neuf estimeraient que la situation au Zaïre s'améliore. En Asie, ils misent de plus en plus sur l'Association des Etats du Sud-Est asiatique (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) pour jouer un rôle stabilisateur.

Les relations Est-Ouest ont été peu évoquées. M. François-Poncet a rendu compte du voyage de M. Giscard d'Estaing à Moscou ; faute de disposer de textes complets, les Neuf ont remis à plus tard l'examen de SALT 2.

MAURICE DELARUE.

POUR LES « IZVESTIA » L'ACCORD SALT 2 EST « UN TRIOMPHE DE LA RAISON »

Moscou (*A.P., A.F.P.*). — Les *Izvestia* ont publié samedi 12 mai le premier commentaire autorisé soviétique sur l'accord SALT 2, précisant que le traité est « *un triomphe d'endurance et de patience, un triomphe de la raison* » qui servira de test pour la « *responsabilité politique et la maturité* » du Sénat américain.

L'organe du gouvernement soviétique ajoute que l'annonce de la rencontre Brejnev - Carter est « *nouvelle longtemps attendue* » et « *un événement d'une énorme importance* » mais l'auteur de l'article, M. Kondrachov, se déclare préoccupé par l'attitude des sénateurs américains qui ont exprimé des réserves. Il écrit : « *Alors que le traité a été pratiquement approuvé et préparé pour la signature par les deux gouvernements, des incertitudes subsistent en ce qui concerne sa ratification au Sénat américain où l'approbation d'un traité exige une majorité des deux tiers (...). Les adversaires du traité rassemblent leurs forces.* »

L'académicien Andrei Sakharov estime lui aussi que l'annonce de la prochaine signature de l'accord SALT est un événement « *de la plus haute importance* » et espère que le traité servira de base à de nouveaux accords limitant les armements nucléaires. Le physicien soviétique, porte-parole de la dissidence en U.R.S.S. se félicite du principe de l'accord, mais se refuse à commenter les disposition dont il ignore le détail.



EUROPE

Italie

La participation de l'armée à la prévention du terrorisme n'empêche pas les attentats de se multiplier

De notre correspondant

Rome. — Le gouvernement de M. Andreotti avait décidé, le 10 mai, d'associer l'armée italienne à la prévention du terrorisme. Cette mesure inédite ne semble pas avoir beaucoup impressionné les auteurs d'attentats : depuis quelques jours, ils se signalent par des actions spectaculaires dans plusieurs villes du pays.

Ce lundi 14 mai, vers 1 h. 30 du matin, une forte charge de dynamite a explosé devant la prison romaine Regina-Cœli, endommageant une quinzaine de véhicules en stationnement et faisant sauter une importante canalisation. Gênées par l'eau qui envahissait les rues avoisinantes, les forces de l'ordre ont immédiatement renforcé la surveillance du pénitencier. Quelques instants plus tôt, deux explosions avaient été signalées devant des sièges de la démocratie chrétienne et du parti social-démocrate.

A Milan, c'est le *Corriere della Sera* qui a été victime du terrorisme, dans la journée de dimanche. Deux personnes armées se sont introduites dans l'un de ses garages, mettant le feu à sept véhicules de distribution des journaux. D'autres attentats ont eu lieu durant la fin de semaine. A Rome, où un conseiller local de la démocratie chrétienne a été enchaîné et photographié devant son domicile. A Bologne, où deux hommes armés et masqués ont mis le feu à une entreprise qui travaille pour la prison. A Muggio, près de Milan, où un poste de police municipale a été pris d'assaut et à moitié incendié...

Quant aux autonomes, on les attendait à Rome, où leur manifestation avait été interdite, mais c'est à Milan qu'ils se sont distingués samedi. Une réunion électorale devait être organisée par l'extrême droite. S'associant aux protestations de plusieurs groupes révolutionnaires, les militants de l'autonomie sont descendus dans la rue et ont affronté pendant deux heures les forces de l'ordre. Bilan : quelques blessés, un autobus incendié, de nombreuses voitures et vitrines endommagées. Dans la capitale, en revanche, les autonomes ont dû renoncer à leur manifestation.

« Le mouvement prolétaire démontrera que la démocratie chrétienne et les valets berlinguériens s'illusionnent, écrivent les Brigades rouges dans un document publié le 11 mai. *Tant que le pouvoir démocrate chrétien ne sera pas liquidé, il n'y a pas d'élections qui tiennent... Aucun objectif, fût-il protégé militairement, n'est inattaquable par la guérilla. »*

Quelque dix mille soldats défendront en effet les aéroports, les centrales électriques et téléphoniques, des ponts, des voies ferroviaires, et peut-être des immeubles de la radio-télévision. Mais on ne les verra pas devant les sièges des partis ou pendant les réunions électorales. C'est donc une mobilisation indirecte pour relever des policiers et des carabiniers qui, eux, seront affectés à la lutte antiterroriste.

L'emploi de l'armée avait été demandé par plusieurs partis politiques après la sanglante attaque d'un siège démocrate chrétien à Rome. Les communistes y étaient réticents, et les socialistes hostiles : appartenait-il à un gouvernement démissionnaire de prendre une décision aussi importante ? Qu'arriverait-il si des soldats étaient tués par des terroristes ? Enfin, n'allait-on pas faire le jeu des Brigades rouges en « militarisant » ainsi l'affrontement au lieu de rénover une police qui en a bien besoin ?

Le gouvernement de M. Andreotti a donc pris soin de minimiser la portée de sa décision. Non seulement les soldats ne seront pas affectés à des objectifs directement « politiques », mais ils dépendront en dernier ressort du ministère de l'intérieur. En revanche, la durée de cette mobilisation n'est pas fixée. *« Pour le moment, il y a la campagne électorale*, a dit le ministre de la défense, *après on verra. »*

ROBERT SOLÉ.

Roumanie

LES PRIX DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES VONT ÊTRE AUGMENTÉS DE PRÈS DE 33 %

Bucarest *(A.F.P.)*. — Le gouvernement roumain a décidé de majorer de 32,8 % les prix de certaines denrées alimentaires, a annoncé, dimanche 13 mai, l'agence roumaine Agerpres. Cette hausse, dont la date d'entrée en vigueur n'est pas précisée, s'applique notamment aux légumes, fruits et poissons en conserve ainsi qu'aux épices. Selon l'agence, l'indice des prix à la consommation augmentera, pour 1979, de 0,3 % à la suite de cette hausse, décidée pour *« stimuler les unités de production à produire les denrées nécessaires à la population »* et pour *« combler les pertes enregistrées sur certains produits »*.

● *Deux dissidents roumains*, MM. Ion Cana et Gheorghe Brasoveanu, qui avaient annoncé il y a trois mois la formation d'un « syndicat libre », auraient été internés dans la section psychiatrique de la prison de Jilava, près de Bucarest, indique-t-on dans les milieux d'exilés roumains de la capitale autrichienne. D'autre part, plusieurs personnes, désireuses d'émigrer, qui s'étaient barricadées dans un appartement de la capitale, ont été condamnées à des peines allant jusqu'à quatre ans et demi de prison, a-t-on appris, samedi 13 mai, à Bucarest, de source bien informée. — *(Reuter.)*

ASIE

Japon

La « visite privée » de M. Poniatowski

De notre correspondant

Tokyo. — Qu'est donc venu faire à Tokyo, où il vient de passer une semaine, M. Poniatowski, ambassadeur itinérant du président de la République ? « *Une visite privée* », tranche d'emblée l'ancien ministre de l'intérieur, et président d'honneur des républicains indépendants. L' « *homme de l'Elysée* », qui vient de parcourir le monde, d'Amérique latine au Proche-Orient, chargé de missions spéciales par le chef de l'Etat, n'était ainsi au Japon que pour « *s'informer et examiner certaines industries de pointe pour mieux approfondir les problèmes qui se posent à l'Europe* ». Il y a certes beaucoup à dire, et peut-être à apprendre, du Japon en matière d'informatique, de télématique et autres technologies qui commencent à quadriller une « *société ayant déjà basculé de la période industrielle dans l'ère scientifique* », pense M. Poniatowski.

Des thèmes de réflexion destinés à repenser les relations Europe-Japon en dépassant les aigreurs des différends commerciaux sont assurément des motifs louables et, pour les seconds, répondant à une nécessité profonde. Mais était-ce là les seuls buts de la visite de M. Poniatowski, dont le moins qu'on puisse dire est que, pour « privée » qu'elle fût, la presse française à Tokyo et à Paris fut sollicitée de la « couvrir » ? Opération de campagne électorale à 13 000 kilomètres de la capitale pour le candidat au Parlement européen ? Pourquoi pas.

Pour les Japonais en tout cas, qui ont souhaité, attendu (avant peut-être de penser à autre chose), la visite d'un chef de l'Etat français, le voyage de M. Poniatowski n'était pas celui d'un simple politicien français s' « informant » de la technologie nippone mais bien celui du représentant personnel du président de la République, du moins à en croire les formules des cartons d'invitation. Et ils seraient assurément marris d'apprendre aujourd'hui qu'il n'en était rien. Fût-elle sous couvert d'une « *visite privée* », la mission de M. Poniatowski était, semble-t-il, de s'informer des conditions dans lesquelles pourrait se dérouler une éventuelle visite de M. Giscard d'Estaing au Japon. « *C'est au chef de l'Etat d'annoncer son intention* », nous dit M. Poniatowski. Certes. Il reste qu'une visite au Japon l'année prochaine, par exemple, s'inscrirait dans le dessein du président de la République de rattacher la France au peloton de tête des pays industrialisés (Etats-Unis, Allemagne, Japon). Le Japon est le maillon faible de cette politique, car Paris a quelque peu oublié Tokyo, passant de la superbe gaullienne (« *des marchands de transistors* ») à l'agacement giscardien pour un pays qui ne nous achèterait pas assez de cognac.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Uruguay

Un membre de la junte affirme que le pouvoir sera rendu aux civils en 1981

Depuis le coup d'Etat de 1973, l'Uruguay est dirigé par une junte militaire de trois membres représentant l'armée de terre, la marine et l'aviation. L'un d'entre eux, l'amiral Marquès (1), vient de faire à Paris un séjour privé. Auparavant il était allé à Cherbourg, invité par la société des Constructions mécaniques de Normandie, vérifier l'état d'avancement des trois vedettes rapides de surveillance côtière que l'Uruguay a commandées en décembre dernier. Ces unités, jaugeant deux cent tonnes et munies de canons de 20 mm, sont destinées à patrouiller dans les eaux territoriales uruguayennes. Il s'agit du premier contrat de ce genre réalisé par cette société en Amérique latine.

L'amiral Marques est conscient que la junte n'a pas bonne réputation à l'étranger et que son pays est surtout connu par l'ampleur des violations des droits de l'homme. Il tente de donner une explication : « *Le gouvernement civil n'a pas pu faire face à une sédition d'un genre nouveau. Les Tupamaros se livraient à des attaques à main armée, ils tuaient des policiers simplement pour s'emparer de leur revolver, ils volaient des chauffeurs de taxi, enlevaient des ambassadeurs, des juges, des industriels, des commerçants. Les politiciens dégénérés étaient impuissants. Des grèves tournantes paralysaient le pays. Ce sont les civils eux-mêmes qui ont voté les « mesures urgentes de sécurité » et l'« état de guerre interne »...* »

La guérilla a cessé et les Tupamaros ont été annihilés par l'armée dès 1973. Comment expliquer alors que des militants soient détenus, souvent sans jugement, depuis six ou sept ans, notamment à la prison Libertad, près de Montevideo, et que de nouvelles arrestations aient lieu ? L'amiral avance un argument inattendu : les juges civils, incapables d'accomplir leur tâche, ont été remplacés par des juges militaires. Mais ces derniers, très peu nombreux (moins d'une dizaine), ont eu à traiter une quantité démesurée d'affaires : peut-être quatre mille. D'où les retards.

La torture ? L'amiral Marques a une phrase terrible : « *Il n'est pas vrai, comme le disent nos ennemis, qu'on torturait tout le monde.* » Il affirme que des membres des forces armées ont été sanctionnés pour s'être livrés à des sévices sur des prisonniers. Mais il semble en peine de citer des noms et des cas précis. En revanche, il est formel : ces pratiques, liées à l' « *état de guerre interne* », ont cessé (ce que contestent des Uruguayens récemment libérés). La torture dit-il encore, c'est une « *passion humaine* », un « *débordement* ». Notre interlocuteur est en contradiction avec de nombreux témoignages d'anciens détenus : le recours à toutes sortes de pressions physiques et psychologiques est, selon ces derniers, systématique, et non pas le fruit d'impulsions individuelles.

La junte, selon l'amiral Marques, a promis de rendre le pouvoir aux civils et d'organiser des élections en novembre 1981. « *Les militaires ne pourront ni voter ni être éligibles, à moins de démissionner de l'armée. Les partis politiques pourront faire campagne* », affirme l'amiral. Même l'extrême gauche ? La réponse est évasive, mais l'amiral lui-même n'y est pas favorable.

C'est à propos du bilan économique de la junte que notre interlocuteur est le plus catégorique : « *En 1973, l'inflation atteignait 180 ou 200 %, le déficit représentait 27 % du budget, aucun pays ne se risquait à prêter de l'argent à l'Uruguay. Actuellement l'inflation est d'environ 35 %, le budget est en équilibre.* »

Me Chéron, avocat au barreau de Paris revient d'Uruguay où il s'est enquis du cas de M. Charles Serralta, emprisonné depuis avril 1972 pour détention d'armes et qui possède la double nationalité, française et uruguayenne. Il ne partage pas l'optimisme de l'amiral Marquez quant à la situation des droits de l'homme dans ce pays, même s'il admet que le chiffre de six à sept mille prisonniers politiques cité par les exilés est exagéré et ne tient pas compte des libérations.

Me Chéron rappelle que M. Serralta n'a été jugé qu'en avril dernier et condamné à dix ans de réclusion. Il y a le cas du docteur Lombardi, qui a séjourné pendant des années en France, arrêté il y a di-huit mois à son retour à Montevideo, et emprisonné pour des faits à caractère politique qui remontent à 1970-1971. Le planiste argentin Miguel Angel Estrella est depuis plusieurs mois à la prison Libertad. Il est accusé d'avoir prêté à des Tupamaros la maison qu'il possède dans la banlieue de Montevideo. Les autorités pénitentiaires estiment faire preuve de mansuétude en permettant au virtuose de jouer sur un piano muet, dont les touches n'actionnent aucune note...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Un gouvernement civil, dirigé par le président Aparicio Mendez, coexiste avec le pouvoir militaire.

Canada

La campagne électorale

LE CANDIDAT CONSERVATEUR A PRIS L'AVANTAGE SUR M. TRUDEAU AU COURS D'UN DÉBAT TÉLÉVISÉ

(De notre correspondant.)

Montréal. — Les chefs des trois principaux partis en lice pour les élections générales du 22 mai prochain ont eu l'occasion, dimanche soir 13 mai, de présenter leurs idées au cours d'un débat télévisé. M. Trudeau, premier ministre fédéral, pour le parti libéral, M. Clark, pour le parti progressiste-conservateur, qui constitue au Parlement l'opposition officielle, et M. Broadbent, pour le parti néo-démocrate, se sont affrontés tout à tour, selon un système bilatéral un peu inattendu qui laissait en permanence un des trois partenaires silencieux.

M. Clark s'est mieux comporté, au cours de ce débat, que son principal adversaire, M. Trudeau. Avantagé par le tirage au sort, le chef conservateur a pu prendre le premier et le dernier la parole. Il a développé son point de vue de façon cohérente et fait preuve d'un esprit de repartie qui contredit l'image négative que la presse donne généralement de lui. Il a toutefois légèrement perdu son sang-froid dans le dernier tête-à-tête qui l'opposait à M. Trudeau en répondant, aux attaques répétées de celui-ci, par un rire qui, dans ce genre de circonstances, paraît toujours forcé.

Constamment sur la défensive, M. Trudeau a dû justifier en ordre dispersé les choix que son gouvernement a faits depuis onze ans et se borner à promettre un avenir meilleur. Sans doute, le leader néo-démocrate s'est-il montré le meilleur des trois, plus agressif, plus « engagé » que ses adversaires, s'en tenant toujours à des choix clairs et des faits précis. Il n'a cependant presque aucune chance de devenir premier ministre : son parti ne compte actuellement que dix-sept sièges à la Chambre.

M. Trudeau est apparu comme l'homme de la centralisation, un peu las d'avoir à défendre une nouvelle fois un bilan qu'il juge positif. M. Clark a donné l'impression de tenir davantage compte du sentiment des provinces et de vouloir revenir à la tradition britannique en restaurant le pouvoir des communes. Tout le débat a eu lieu en anglais et a été retransmis par les trois chaînes de télévision anglophones du Canada. Il n'a pas été diffusé sur la chaîne de télévision francophone.

ALAIN-MARIE C RRON.

ASIE

Hongkong : bruits et chuchotements de la Chine

(Suite de la première page.)

Beaucoup de *watchers* reconnaissent que les choses ont changé mais restent convaincus de l'utilité de leur travail à condition que celui-ci soit adapté à la situation nouvelle. Le coup d'arrêt qui vient d'être donné à la « libéralisation » en Chine renforce d'autre part la conviction de ceux qui pensent que l'étranger assiste seulement à Pékin à un « théâtre d'ombres ».

Quelques rencontres avec certains de leurs informateurs habituels permettent de comprendre comment travaillent les *watchers*. Ceux-ci partent souvent de l'hypothèse que les représentants de la Chine populaire à Hongkong sont des interlocuteurs utiles dans la mesure où, n'ayant pas de fonctions officielles, ils tiennent des propos plus libres que les diplomates ou les responsables de Pékin. Les journalistes de l'agence Chine nouvelle à Hongkong sont considérés comme des intermédiaires entre Pékin et l'Occident. Certains d'entre eux sont d'ailleurs des diplomates de carrière, munis d'un passeport diplomatique...

« Mon rôle est de travailler pour la publicité de la Chine », nous dit sans ambages M Fei Yimin, directeur du *Ta Kung Pao*. Fondé à Shanghaï au début du siècle, le *Ta Kung Pao* était à l'origine un quotidien indépendant qui avait plusieurs éditions en Chine et une à Hongkong. Autorisé à paraître après le ralliement de sa direction aux communistes victorieux, il fut cependant interdit pendant la révolution culturelle. Toutefois, les bureaux de Hongkong restèrent ouverts pour une édition locale *« destinée aux Chinois d'outre-mer et aussi aux amis étrangers »*, nous dit M. Fei. Celui-ci étant entré au *Ta Kung Pao* en 1930, nous lui demandons comment s'est opérée sa mutation de journaliste indépendant en responsable d'un organe communiste. *« Il n'y a pas eu de problème puisque, nationaliste, j'ai toujours été anti-impérialiste »*, assure-t-il.

M. Fei ne le dit pas, mais cette dialectique a été apprise lors d'une « rééducation » à laquelle il a accepté de se prêter pendant un an en Chine. Lors des émeutes de 1967 contre la présence britannique à Hongkong, il avait défilé avec son personnel en poussant des cris hostiles à la Couronne. Aujourd'hui, après que M. Deng Xiaoping — dont une des filles de M. Fei est l'interprète officielle à Pékin — eut dit au gouverneur de Hongkong en visite en Chine que les capitalistes de la colonie pouvaient avoir *« l'âme en paix »* en raison de leur utilité pour le développement de son pays (*le Monde* daté 8-9 avril), M. Fei est bien plus conciliant. Sa faconde, sa connaissance de l'Occident, en font un interlocuteur cultivé par les étrangers.

Quand il le juge opportun, et à condition de n'être pas cité, M. Fei fait d'étonnantes révélations. De façon moins discrète, son journal délivre aussi des « messages » à prendre en considération. Ainsi, bien avant que M. Deng Xiaoping n'exprimât officiellement son mécontentement à des visiteurs américains, le *Ta Kung Pao* avait-il laissé entendre que la Chine déplorait le maintien de relations commerciales entre les Etats-Unis et Taiwan. Un de ses rédacteurs avait écrit que, au cours d'un voyage à Pékin, *« quelques signes l'avaient rendu perplexe quant à l'avenir des relations entre Washington et la Chine »*, ce qui avait été immédiatement noté par les observateurs.

Des gardes rouges défenseurs des droits de l'homme

A l'opposé de M. Fei, il y a les anciens gardes rouges réfugiés dans la colonie quand un terme fut mis à la révolution culturelle. S'estimant trahis par le régime communiste, certains d'entre eux sont passés de la jubilation révolutionnaire à la défense des droits de l'homme. Ils ont une certaine audience à l'étranger depuis que des sinologues français ont raconté leur histoire et analysé leur situation (1). Ils s'expriment dans la revue *Huang He (Fleuve jaune)*, fondée en 1976. Pendant un an, la publication de cet organe a été suspendue en raison de dissensions internes. De façon symptomatique, *Huang He* vient de reparaître, après la répression du mouvement pour la démocratie en Chine.

« *Notre mission est double*, nous dit le principal responsable de *Huang He* : *faire savoir au monde ce qui se passe en Chine maintenant que l'information est de nouveau bloquée ; informer nos camarades chinois des nouvelles de l'extérieur.* » Notre interlocuteur affirme en effet qu'il est en contact avec les « dissidents » de l'intérieur. *« Le problème de la Chine tient certes aux divisions entre vieux dirigeants*, poursuit-il, *mais il y a un fait beaucoup plus important : le fossé entre la génération de la révolution culturelle — que ses membres soient en exil ou dans le pays — et celles qui l'ont précédée. Nous, nous avons pris à la lettre les slogans invitant à la critique générale et nous continuons à l'appliquer. Nous n'arrivons pas à admettre qu'il y a un temps pour la contestation et un temps pour l'obéissance. Le danger, pour le P.C., c'est cette génération de la révolution culturelle, qui ne « respecte » personne et n'a peur de rien. »* (Ces propos nous seront confirmés par de bons *China watchers*, pour lesquels la contestation n'est pas seulement le fait des « jeunes instruits », mais aussi celui des ouvriers, notamment parmi les travailleurs des chemins de fer.)

Invité à dire pour la construction de quel type de société il entend se servir de son esprit critique, l'ancien garde rouge esquive la réponse. Il *« ne croit pas à la plupart des buts du marxisme »*, mais il *« ne se reconnaît pas »* non plus dans la société capitaliste de Hongkong. Celle-ci, il est vrai, ne s'est pas présentée sous son jour le plus accueillant aux anciens gardes rouges et à tous ceux qui, après eux, s'y sont réfugiés. Le responsable de *Huang He* vit grâce à un emploi de documentaliste dans un journal populaire de la colonie dont il n'approuve pas la tendance politique. Beaucoup de ses camarades n'ont eu souvent comme ressources que la rétribution, sur une base horaire, d'entretiens enregistrés par les *China watchers* intéressés par leur témoignage. Parce qu'ils sont passés à Hongkong par la mer, souvent au péril de leur vie, les *watchers* appellent avec quelque désinvolture ces réfugiés les « nageurs ».

Responsable du mensuel *Guanchajia (l'Observateur)*, fondé par des intellectuels exilés, eux, avant la révolution culturelle, M. Xu Xing approuve la politique des *« quatre modernisations »* (industrie, agriculture, armée et recherche scientifique) de M. Deng Xiaoping, mais trouve qu'il *« en manque une cinquième : la démocratie »*. Il assure que le tirage de sa revue augmente régulièrement chez les Chinois de la diaspora, en Asie du Sud-Est et aux Etats-Unis (2).

Huang He et *Guanchajia* soutiennent le mouvement pour la démocratie en Chine en se tenant au-dessus des querelles intestines. A côté d'elles, il y a une floraison de périodiques dont certains sont animés par des partisans de Taiwan et d'autres — et c'est nouveau — par des sympathisants de M. Deng Xiaoping. Appartiennent à cette tendance *Jing Bao (le Miroir)*, *Dongxiang (Tendance)* et surtout *Cheng Ming (Les voix qui rivalisent*, par allusion au slogan de Mao : *« Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent »)*, tirée à quatre-vingt mille exemplaires et diffusée en Chine. Autre revue en plein essor et en vente sur les trottoirs de Hongkong, *les Chinois* qui, comme l'indique son titre, insiste sur l'identité commune des hommes d'une même race par-delà les divisions politiques et les dispersions géographiques. Elle s'adresse surtout aux Chinois d'outre-mer et examinait récemment les possibilités effectives de mutations en Chine populaire.

Un des lecteurs attentifs de ces publications est M. François Jullien, normalien, auteur de plusieurs ouvrages sur la fonction de la littérature dans la Chine contemporaine (3), responsable de l'Antenne française de sinologie à Hongkong. Créée en octobre 1978, installée dans un local de l'université chinoise de la colonie, fonctionnant avec des crédits de la direction des affaires culturelles du ministère français des affaires étrangères, cette antenne — dont la compétence territoriale s'étend à la Chine, à Hongkong mais aussi à Taiwan — a pour mission de coordonner et de faciliter les recherches des sinologues français.

Un nouveau genre littéraire

« Pendant longtemps, nous dit M. François Julien, *le* watching *s'est plus ou moins confondu avec la recherche du « renseignement », au sens quasi militaire du mot, sur la Chine. Il y a peut-être quelque chose de différent à faire aujourd'hui. Par exemple, si on replace ces écrits dans leur contexte culturel et sociologique, l'étude des revues de Hongkong est très instructive. Il y a un genre littéraire qui leur est commun, celui du récit du Chinois expatrié qui a fait une visite à sa famille restée au pays. On apprend ainsi beaucoup de choses sur la vie quotidienne d'aujourd'hui dans les provinces, la persistance de traditions, l'attitude à l'égard de l'autorité. »*

Pendant les fêtes de Pâques cette année — un « pont » de quatre jours dans la colonie britannique — cent mille Chinois de Hongkong sont retournés sur leur terre natale. Un *China watcher* remarque : *« Ils ne peuvent pas nous dire ce qui se trame dans l'appareil du parti. Ils ne sont plus en mesure de nous renseigner sur les troubles, les manifestations et les concentrations de troupes, ce dont — on ne le sait pas assez — les satellites d'observation américains se chargent très bien. Mais, par eux, nous pouvons commencer à savoir ce qui se passe dans les cœurs et, en ce sens, la fonction de Hongkong dans le* watching *est irremplaçable. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Lire à ce sujet *Avoir vingt ans en Chine*, de Jean-Jacques Michel (Seuil).

(2) M. Xu Xing a publié un article dans *le Monde* du 10 mai.

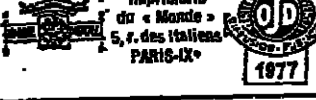
(3) Notamment *Encre de Chine* et les *Cahiers Luxun* (Alfred Eibel).

Prochain article :

LA DIALECTIQUE PEUT-ELLE OUVRIR DES COFFRES ?

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde

le débat européen

Le président de la République n'a pas à recommander telle ou telle liste, *déclare M. Giscard d'Estaing*

M. Giscard d'Estaing a évoqué dimanche 13 mai, au micro de R.T.L., son voyage en Alsace et les élections européennes. Il a déclaré : *« Le président de la République n'a pas à recommander telle ou telle liste dans la compétition européenne puisqu'il s'agit avant tout — et je dirai exclusivement — de choisir des représentants qui iront siéger à l'Assemblée des Communautés européennes, à Strasbourg, et ce n'est pas le rôle du président de la République d'indiquer quels doivent être ces représentants. Son rôle, c'est de rappeler dans cette circonstance quelle est la position pour la France ; c'est-à-dire quelle doit être, à mes yeux, ce que j'appelle la présence et le rôle de la France en Europe. C'est donc de situer ces élections par rapport à cette présence et à ce rôle de la France, mais non pas pour indiquer un choix ou une préférence entre les listes qui se présentent. »*

Le chef de l'Etat a aussi affirmé : *« L'Europe, qui était la région la plus dévastée par les guerres au cours des derniers siècles, est en train de devenir une des rares régions pacifiques du monde. Donc, notre problème est d'organiser une Europe pacifique, une Europe définitivement pacifique, pour faire en sorte que les conflits qui ont ravagé jadis l'Alsace — notre chère Alsace — ne puissent plus se reproduire. »*

A propos de la *« compétition économique vis-à-vis de l'Allemagne »*, le président de la République a souligné : *« La France a des atouts très importants. Au cours des dernières années, notre croissance économique a été plus rapide que la croissance économique de l'Allemagne fédérale. Notre point de faiblesse a été monétaire. Nous avons eu un équilibre financier et monétaire qui n'a pas été aussi solide que celui de l'Allemagne fédérale, qui a été ébranlé à diverses reprises, ce qui a conduit à des dévaluations de notre monnaie, cependant que, en sens inverse, l'Allemagne fédérale pouvait réévaluer sa monnaie. Ce qui fait que, si vous comparez l'évolution économique des deux pays, la croissance économique française a été plus forte que celle de l'Allemagne fédérale et c'est en termes de monnaie que notre situation a été plus faible. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu et obtenu la création du Système monétaire européen, c'est-à-dire un système dont un des objectifs essentiels est, à l'heure actuelle, d'éviter que ne se reconstituent ces évolutions différentes des grandes monnaies à l'avantage de certains, au détriment des autres. »*

M. Giscard d'Estaing a fait valoir que la France dispose d'un *« atout démographique »* avec l'accroissement, encore sensible dans les prochaines années, de sa population active. Il a précisé : *« Naturellement, cela nous pose des problèmes en termes d'emploi (...). En revanche, cela veut dire aussi : croissance de nos moyens de production. Dans les prochaines années, la situation allemande sera le contraire. Nous aurons donc la poursuite d'une croissance démographique en France et, au contraire, un certain affaiblissement démographique de l'Allemagne fédérale. »*

« J'ai fait en sorte que le siège de l'Assemblée européenne reste à Strasbourg »

Le président avait reçu la semaine dernière des journalistes alsaciens. Il leur a tenu des propos reproduits dimanche dans la presse régionale. Il s'est en particulier montré très ferme sur la question du siège de la future Assemblée des Communautés européennes. Il a affirmé : *« Ce siège est à Strasbourg et j'ai fait en sorte qu'il y reste. Je considère que c'est définitif. C'est pour nous une affaire fondamentale, une question vitale. Il n'y a pas de transaction possible. Nos partenaires le savent, et, si la future Assemblée demande un regroupement des institutions, ce regroupement se fera à Strasbourg. Nous refuserons toute autre solution. »* Il a ajouté : *« En pratique, cela doit signifier un développement des accès routiers et aéronautiques de Strasbourg, surtout nécessaire pour ceux qui viennent de loin, comme les Anglais et les Italiens. Nous avons déjà fait beaucoup et nous ferons ce qu'il faudra. L'accès de Strasbourg sera encore facilité. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : les apparences sont sauves.

Lans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du lundi 14 mai, Pierre Charpy écrit :

« Plus heureux avec le président de la République qu'avec Simone Veil, Jacques Chirac a obtenu de lui la réponse qu'il souhaitait. Il lui avait demandé « instamment » de ne pas s'engager en faveur de telle ou telle liste pour l'élection européenne, car « les institutions auraient » tout à y perdre ». Ce doit être ausis l'avis de Valéry Giscard d'Estaing puisque celui-ci a déclaré hier à R.T.L. : « Ce n'est » pas le rôle du président de la » République d'indiquer quels » doivent être les représentants » de la France à l'Assemblée des » Communautés européennes. » Il aurait pu ajouter que ce n'était pas non plus le rôle du premier ministre, mais il ne faut pas trop en demander.

Sans doute la position prise par Raymond Barre, la présence de plusieurs ministres sur la liste Veil, les interventions de l'Elysée dans la constitution des listes, enlèvent-elles de son poids à la déclaration du président de la République, et la liste Veil reste dans l'esprit de tout le monde la liste gouvernementale, mais les apparences sont sauves. Le seront-elles encore après le discours du président en Alsace mardi ? »

La cérémonie italo-française d'achèvement du tunnel routier du Fréjus

M. Giulio Andreotti voit en M. Raymond Barre « un des plus intelligents constructeurs de l'unité européenne »

De notre envoyé spécial

Bardonnèche. — Présidant conjointement la cérémonie organisée samedi 12 mai à Bardonnèche, sur le versant italien des Alpes, pour célébrer la fin des travaux de percement du tunnel routier du mont Fréjus qui ouvre un nouveau passage entre la Savoie et le Piémont (*le Monde* du 12 mai), MM. Raymond Barre et Giulio Andreotti n'ont pas manqué d'en souligner le caractère symbolique au moment où les neuf pays de la Communauté européenne préparent le scrutin du 10 juin.

Ainsi le premier ministre, après avoir souhaité que la réalisation de cet ouvrage donne *« une impulsion supplémentaire »* aux échanges commerciaux franco-italiens, a-t-il notamment déclaré : *« Pour s'enraciner et se développer, toute œuvre humaine a besoin de durée. Engagées ensemble depuis le début dans la construction européenne, la France et l'Iatlie ont de bonnes raisons de le savoir. L'Europe vit, elle avance en dépit des obstacles et même à cause des obstacles. Celui que nous venons de vaincre était créé par la nature : il en est d'autres, moins visibles mais non moins présents ; nous saurons, ensemble, les surmonter aussi. Au moment où la campagne pour l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes se poursuit en nos pays, quel meilleur exemple donner aux peuples d'Europe que cette entreprise du courage européen ? »*

Le président du conseil italien a tenu un langage identique : *« Cette nouvelle ouverture de nos frontières apparaît d'autant plus significative aujourd'hui que nous sommes sur le point d'accomplir le 10 juin un acte vraiment révolutionnaire dans l'histoire des Etats. »*

Evoquant l'œuvre des pionniers de la construction communautaire que furent Alcide de Gasperi, Jean Monnet, Robert Schuman et Konrad Adenauer, M. Andreotti a ajouté : *« Nous nous sommes engagés dans une voie certainement longue et non exempte d'obstacles mais sur laquelle nous sommes convaincus qu'il n'est pas possible de faire demi-tour, et nous n'irons pas en arrière. »*

Le chef du gouvernement italien a aussi rendu, en français, un hommage appuyé à M. Barre, qu'il a présenté comme *« un acteur éclairé »* et *« un des plus convaincus et des plus intelligents constructeurs de l'unité européenne »*.

MM. Barre et Andreotti ont eu ensuite, dans un salon de l'hôtel Riky, à Bardonnèche, un entretien en tête-à-tête qui a duré une cinquantaine de minutes mais au terme duquel les deux chefs de gouvernement n'ont fait aucune déclaration. M. Barre a simplement indiqué que l'échange de vues avait permis de faire *« un tour d'horizon général »* des questions bilatérales.

Les parlementaires socialistes absents

De part et d'autre de la frontière la cérémonie a été également marquée par des considérations de politique intérieure.

Côté français, la C.G.T., la C.F.D.T. et les partis de gauche de la Savoie avaient demandé à leurs militants de protester contre la politique économique et sociale du gouvernement. A leur appel, plusieurs cortèges de voitures roulant au ralenti sur la route nationale 6 — et décorées de pancartes sur lesquelles on pouvait lire, par exemple, *« Barre ouvre le tunnel mais ferme les usines ! »* — ont provoqué, samedi matin, quelques bouchons entre Saint-Jean-de-Maurienne et Modane, infligeant un léger retard aux invités qui se rendaient vers le tunnel.

Les trois parlementaires socialistes du département ont, eux aussi, boycotté la cérémonie. Affirmant avoir été *« délibérément tenus à l'écart »* et protestant contre l'impossibilité de s'entretenir avec le premier ministre des difficultés de l'économie savoyarde, MM. Louis Besson, Jean-Pierre Cot, députés, et Roger Rinchet, sénateur, n'ont assisté ni à la présentation officielle des élus locaux et des représentants des sociétés ayant participé aux travaux, ni à la rencontre des deux chefs de gouvernement au milieu du tunnel, ni au déjeuner offert à Bardonnèche. En revanche, le maire socialiste de Modane, M. Jean Gauthier, était présent pour accueillir M. Barre et l'accompagner au cours de la journée.

Les deux parlementaires de la majorité, MM. Michel Barnier (R.P.R.), député, et Jean-Pierre Blanc (U.D.F.), sénateur, ont dénoncé *« l'attitude partisane »* des parlementaires socialistes et estimé que celle-ci ne pouvait que *« desservir la cause régionale »*.

Côté italien d'importantes mesures de sécurité avaient été prises dans la crainte d'un éventuel attentat. Les crêtes à l'entour du chantier étaient surveillées par des militaires armés, tandis que sur les lieux des cérémonies le service d'ordre se montrait très nerveux, surtout aux dépens de la presse, dont les représentants ont été plusieurs fois bousculés.

M. Andreotti s'est fait chaleureusement applaudir en opposant, dans son allocution, le travail accompli par les perceurs de tunnel, aux actes commis *« par ceux qui travaillent aussi avec la dynamite, mais pas pour la paix »* et *« qu'on aimerait bien voir à l'œuvre sur les chantiers... »*

M. Barre a regagné Paris, via Turin, en fin de journée.

Dans un an, la cérémonie qui doit marquer l'ouverture du tunnel à la circulation aura lieu à Modane. Sur place, tout le monde espère déjà la venue de M. Giscard d'Estaing.

ALAIN ROLLAT.

M. FRANÇOIS MITTERRAND DEMANDE AU P.S. DE SE MOBILISER

M. Mitterrand a lancé, dimanche 13 mai, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), un appel à la *« mobilisation des socialistes pour l'Europe des travailleurs »*. Il a notamment indiqué : *« Je ne suis pas sûr que nous soyons motivés autant qu'il le faudrait. Il s'agit du combat principal pour le moment. Comment allons-nous construire l'Europe pour y défendre les intérêts français et ceux des travailleurs ? (...) Mobilisez-vous. (...) Vous êtes les serviteurs de la raison. Refusez ceux qui disent « non » à l'Europe, parce qu'ils pensent à autre chose, soit à une autre Europe que celle que nous voulons, soit qu'ils veulent que rien ne se construise dans cette partie du monde où nous sommes, abandonnés que nous serions à toute la puissance des empires. »*

Après avoir critiqué les positions de MM. Chirac et Marchais, M. Mitterrand a ajouté : *« Refusez aussi ceux qui voient l'Europe comme un abandon, je pense à Giscard, à Barre, à Simone Veil. »*

Enfin, M. Mitterrand a précisé que la ratification des traités d'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne par les socialistes dépendra de la satisfaction des conditions préalables à cet élargissement de la CEE énoncées par le PS

LES SOCIALISTES BRETONS PUBLIENT UN « MANIFESTE EUROPÉEN »

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. Charles Josselin, ancien député, président du conseil général des Côtes-du-Nord, qui figure en quatorzième place sur la liste du P.S., a donné samedi 12 mai, à Rennes, le coup d'envoi de la campagne européenne des socialistes bretons en présentant leur « manifeste européen », dans lequel on lit notamment : *« Le combat pour l'Europe est inséparable du combat pour le socialisme, et le combat pour le socialisme est aussi le combat pour la Bretagne. »*

Favorable à un élargissement de la C.E.E., *« avec cependant des préalables indispensables »*, les socialistes bretons ont affirmé qu'une Europe socialiste constituera *« une chance pour les régions »* en réalisant les conditions d'une autre croissance et d'une autre société.

M. Josselin a évoqué la liste proposée par M. Edern-Hallier en ces termes : *« Ce qui est grave, c'est qu'on essaie d'abuser les Bretons en se contentant d'agiter sous leurs yeux le drapeau breton. »*

M. MAFFRE-BAUGÉ : M. Debré rejoint les positions du P.C.

(De notre correspondant.)

Tarbes. — M. Maffre-Baugé, ancien président de la Fédération des producteurs de vins de table, et candidat, à la cinquième place, sur la liste du P.C. pour les élections européennes, était invité dimanche 13 mai à une réunion d'écrivains régionalistes. Au cours d'une conférence de presse organisée à l'issue de cette manifestation par la fédération du P.C. des Hautes-Pyrénées, il a notamment déclaré : *« Qu'on y prenne bien garde pendant qu'il en est temps encore : l'élargissement de la Communauté, cela signifie que l'on veut se mettre en position de serrer les derniers boulons du capitalisme libéral. Avec sa méfiance vis-à-vis de la supranationalité, Michel Debré rejoint les positions du P.C. parce qu'il arrive au P.C. d'être très souvent, et cette fois encore, en avance sur son temps ; moi, le chrétien, je l'ai rejoint sur le problème de l'Europe. »*

M. Chirac : sitôt élue, la liste de Mme Veil éclatera

M. Chirac a présidé vendredi soir 11 mai à Dijon un meeting auquel participaient quelque cinq mille personnes, en présence de MM. Robert Poujade, ancien ministre, député et maire de la ville, Henri Berger et Lucien Jacob, députés de la Côte-d'Or, Jacques Piot, député de l'Yonne, et André Jarrot, ancien ministre, député de Saône-et-Loire.

Le maire de Paris a affirmé que *« sitôt élue, la liste de Mme Veil éclatera »*, ajoutant : *« en effet, certains de ses membres s'inscriront au groupe libéral, d'autres au groupe démocrate-chrétien, d'autres enfin au groupe social-démocrate. Je ne vois vraiment pas comment ces gens vont défendre la France, alors qu'ils seront noyés dans des groupes qu'ils ne contrôleront pas »*. Il a rappelé que les élus de sa liste resteraient groupés.

Evoquant *« la vigilance nécessaire à l'égard de la future Assemblée européenne afin qu'elle ne s'empare d'aucun pouvoir de décision »*, il a précisé : *« Si nous nous apercevons que se produit une évolution dangereuse, dûment alertés par nos parlementaires, nous nous mobiliserons en France et ferons en sorte de faire respecter l'engagement que le gouvernement a pris de s'opposer à toute extension ou création de pouvoir, notamment législatif, par cette Assemblée. Il va de soi que si le gouvernement changeait d'attitude, je serais peut-être obligé de modifier la mienne. »*

« On cache certains candidats de la liste U.D.F. »

M. Chirac a participé samedi 12 mai, à Paris, à la conférence nationale du Mouvement pour le socialisme par la participation (groupement de gaullistes de gauche), que préside M. Pierre Billotte, ancien ministre, ancien député R.P.R., et dont le secrétaire général est M. Philippe Dechartre, par ailleurs secrétaire général adjoint du R.P.R.

M. Chirac a rappelé que *« les gaullistes de gauche représentent la permanence des idées sociales du gaullisme. Ils sont nécessaires si l'on veut faire progresser l'idée de participation, réforme que l'on ne fera que si elle vient de la base. »* Le président du R.P.R. a renouvelé l'offre de débat en tête à tête qu'il a faite à Mme Veil, et il s'est étonné que l'*« on cache, comme si on en avait honte, certains candidats de la liste officielle gouvernementale »*.

Il a ajouté : *« Dans cette liste U.D.F., on a étrangement mis au placard MM. Lecanuet, Pflimlin, Diligent et Poniatowski. C'est Simone Veil qui supporte tout le poids de la campagne électorale. Les autres, on les verra réapparaître, mais après le 10 juin. Il est évidemment difficile d'affirmer qu'on est dans le droit fil des idées européennes du général de Gaulle et de faire défendre ces idées par des hommes qui les ont toujours combattues. »* Il y a là, selon M. Chirac, une *« malhonnêteté profonde »*.

Le débat qu'il propose à Mme Veil, et que *« des ordres supérieurs ont, semble-t-il, interdit, devrait bien marquer qu'il n'y a aucune convergence entre les deux listes de la majorité parlementaire et que c'est mal agir que de faire croire le contraire aux Français »*.

M. Lecanuet : ouvrir une polémique c'est diviser la majorité

M. Lecanuet, président du conseil politique de l'U.D.F., qui était dimanche 13 mai l'invité du « club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré à propos de sa candidature à la présidence de la République en 1965, sur laquelle l'avait interrogé le représentant de *la Lettre de la nation* : *« Vous dites que je me suis présenté contre le général de Gaulle. Je dirai à côté du général de Gaulle, pour manifester une autre vision de l'avenir politique de la France. Cette vision fut, à l'époque, adoptée par près de 16 % des Français. Lorsque j'ai pris cette décision, c'était pour marquer notre réprobation. Elle avait été précédée de la démission de nombreux ministres, y compris de Maurice Schumann, parce que la France pratiquait, en 1965, la politique de la chaise vide. Cette manifestation de 16 % de Français, désapprouvant la politique de la chaise vide, a eu une heureuse conséquence. Dans les mois qui ont suivi, le général de Gaulle a repris la place laissée vide par la France en Europe. C'est d'ailleurs M. Edgar Faure qui fut appelé pour réparer l'erreur qui avait été commise. C'est donc un acte bénéfique qui a été accompli à l'occasion de ce courant d'opinion qui s'est manifesté en 1965. »*

A propos d'un éventuel face à face entre Mme Veil et M. Chirac, M. Lecanuet a précisé :

« Ouvrir une polémique publique entre Mme Veil et M. Chirac, c'est diviser la majorité, alors que nous voulons l'unir. Chaque fois que M. Jacques Chirac se trouve emporté à des excès de polémique, il apporte un discrédit à la majorité et un avantage à l'opposition. L'U.D.F. ne veut pas être complice de cette situation. Nous refusons donc ce débat polémique au sein de la majorité. »

M. Lecanuet, interrogé sur les problèmes de défense, a indiqué : *« La France est sortie de l'OTAN : elle restera en dehors de l'OTAN. La France s'efforce par elle-même d'assurer sa capacité de dissuasion. Elle reste dans l'Alliance atlantique. Nous avons pour l'instant à franchir une étape importante : c'est celle de l'Europe monétaire, de l'Europe économique, d'une Europe sociale. Plus tard sans doute — c'est mon opinion personnelle, mais c'est véritablement une virtualité lointaine — se posera le problème de la capacité de l'Europe à assurer sa sécurité. »*

La liste Régions-Europe veut constituer un « contre-gouvernement régional »

Les « Etats généraux de la Bretagne européenne », organisés samedi 12 et dimanche 13 mai à Ploërmel (Morbihan) par les animateurs de la liste Régions-Europe conduite par M. Jean-Edern Hallier, ont rassemblé quatre-vingts personnes environ le premier jour et un peu plus d'une centaine le second. En réponse à un message de soutien qui leur avait été adressé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, M. Hallier et ses amis ont proposé au président du parti radical d'être le quatre-vingt-unième candidat de leur liste.

*Les contacts entre les dirigeants du mouvement Régions-Europe et le Rassemblement européen (*le Monde *du 12 mai) devaient se poursuivre lundi 14 mai pour la constitution d'une liste commune rassemblant les régionalistes et les fédéralistes.*

De notre correspondant

Rennes. — Ces « Etats généraux de la Bretagne européenne », auxquels ont participé une trentaine seulement des candidats de la liste Régions-Europe, auront montré les limites, tout autant, d'ailleurs, que la générosité du combat des David bretons contre les Goliath de la *« bande des quatre »* (U.D.F. - R.P.R. - P.S. et P.C.). Un combat que résument certains slogans : *« Il est temps que l'imagination reprenne le pouvoir »*, *« Non à l'Europe du ventre, oui à celle de l'esprit... »*

M. Jean-Edern Hallier a notamment indiqué que la liste qu'il conduite crée « un mouvement basé sur la culture » et ne se situe *« ni à droite ni à gauche, mais à l'Ouest »*. Il a aussi annoncé la constitution, après le 10 juin, quels que soient les résultats du scrutin, d'un *« contre-gouvernement régional, avec ses ministères, avec ses commissions et avec sa protestation permanente sur le terrain »*.

S'exprimant au nom des Alsaciens, des Savoyards, des Normands, des Ariégeois, plusieurs intervenants ont souligné l'intérêt de donner à la liste définitive une sensibilité inter-régionale.

« Une coalition d'avenir »

Dans son message, M. Servan-Schreiber a déclaré notamment : *« Les femmes et les hommes qui dans les divers mouvements courageux d'avant-garde réclament les responsabilités du citoyen, la lutte contre les inégalités, la reconquête de l'emploi, sont à l'heure actuelle en train de se regrouper pour briser, à l'occasion de l'élection de juin, les carcans de la bureaucratie parisienne et les vieux dogmes.*

» Les vrais réformateurs ne se reconnaissent ni dans le gaullisme de l'U.D.F. ni dans les restes du programme commun. Avec les régionalistes et les écologistes, ils forgent une coalition d'avenir. Elle peut ouvrir enfin une voie à notre pays. »

● *M. Michel Debré* parlant samedi 12 mai à La Flèche (Sarthe) a affirmé : *« Dans les six mois qui suivront l'élection, on verra se créer à Bruxelles des commissions militaires, diplomatiques, et on fera pression sur la France pour qu'elle modifie son système de défense. Si l'on entend peu M. Lecanuet, ce n'est pas qu'il n'ait rien à dire. C'est que s'il exprimait sa véritable pensée il contredirait la doctrine officielle de Mme Veil. »*

● *Le Collège pour une société de participation*, club que préside M. Daniel Richard, a déposé plainte contre X... le 10 mai pour usage de faux. Des communiqués ont, en effet, été adressés à la presse faisant état d'un soutien du C.S.P. à la liste de M. Chirac alors que cette organisation soutient la liste de Mme Veil (*le Monde* du 2 mai et du 4 mai).

LA FIN DU VINGT-TROISIÈME CONGRÈS

M. Marchais appelle les communistes à s'engager massivement

Le vingt-troisième congrès du parti communiste s'est achevé, dimanche 13 mai, au centre sportif de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), par un appel de M. Marchais à tous les communistes, pour qu'ils s'engagent dans la bataille des élections européennes. Auparavant, les délégués avaient élu le comité central et celui-ci avait désigné l'exécutif du parti, c'est-à-dire le bureau politique et le secrétariat, à la tête duquel M. Marchais a été reconduit.

L'élection du comité central a donné lieu à une première application des nouveaux statuts, qui prévoient la proclamation des suffrages obtenus par chaque candidat. Tous ont réuni la quasi-totalité des voix et on ne peut considérer comme significatif que le nom de tel dirigeant national ou départemental ait été rayé par cinq délégués. Mais il y a là l'ébauche d'un nouveau type de rapports entre les militants et les cadres au niveau du congrès comme à celui des fédérations et des sections.

Les responsables, proposés par leurs supérieurs ou par leurs pairs, étaient élus, jusqu'à maintenant, par un vote aveugle, qui avait le sens d'un plébisicte pour la direction dans son ensemble. Désormais, la « base » pourra faire connaître son sentiment sur chacun d'entre eux, et peser ainsi sur leur comportement et sur les choix de la direction.

Cette modification va dans le sens de ce qu'a déclaré M. Paul Laurent, membre du secrétariat, qui présentait au congrès la réforme des statuts. M. Laurent a insisté sur la nécessité de faire progresser la démocratie dans le parti, sans remettre en cause le centralisme démocratique, considéré par les dirigeants du P.C.F. comme la meilleure garantie du droit de chaque communiste de participer à l'élaboration de la politique du parti.

D'autres indices d'évolution — certes, très limités — ont été donnés, lorsqu'un délégué s'est abstenu dans le vote sur la liste des candidats au comité central, et une autre dans le vote sur les statuts, ou encore lorsque M. François Hincker, dont la réélection au comité central n'était pas proposée, a cependant recueilli quatre voix. Tous les communistes ne considèrent plus comme une faute de manifester publiquement un désaccord.

Cependant, la résolution présentée par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, a été adoptée à l'unanimité, bien que le rap-

Samedi 12 mai, en fin de matinée, Mme Marie-Claire Beaudeau (Val-d'Oise) *traite des difficultés* qu'éprouvent les élus municipaux à répondre aux besoins de la population, besoins que la crise fait naître tout en réduisant les moyens de les satisfaire. M. Jacques Milhau (Nord) déclare que les communistes qui critiquent l'esprit d'orthodoxie au sein du parti tiennent des propos *« misérables »* et qu'ils devront, tôt ou tard, choisir leur camp dans la *« guerre idéologique »* livrée contre le socialisme.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat sortant, directeur de *l'Humanité*, évoque la mainmise du pouvoir sur les grands moyens d'information et accuse MM. Robert Hersant (*le Figaro*, *France-Soir*, etc.), Jimmy Goldsmith (*l'Express*) et Claude Perdriel (*le Matin*) de *« piétiner »* les ordonnances de 1944 sur la presse. Il souligne la nécessité d'augmenter la diffusion de *l'Humanité* et de *l'Humanité-Dimanche*. M. Marcel Barrois (Pas-de-Calais) décrit les menaces de *« liquidation »* qui pèsent sur le bassin minier du Nord - Pas-de-Calais.

Samedi après-midi, le congrès entend le rapport de la commission des mandats, présenté par M. André Périnaud ; 1 992 délégués participent au congrès, dont 659 femmes ; 1 337 délégués ont *adhéré au P.C.F. depuis 1968* ; 1 325 délégués ont des responsabilités syndicales, dont 1 080 à la C.G.T. ; 71,4 % des délégués sont ouvriers, employés ou techniciens. Le rapport de la commission des mandats est adopté à l'unanimité, de même que celui de la commission de contrôle financier, qui avait été présenté au début de la matinée (*le Monde* daté 13-14 mai).

Le débat se poursuit avec l'intervention de M. Jean-Charles Dubart (Oise), qui affirme que *« la nation est bien l'enjeu de la lutte des classes aujourd'hui »*. M. Jean-Marie Langoureau (Yonne) décrit les dangers de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commune pour son département, et critique le *« modèle allemand »* qui tend à s'imposer en Europe.

M. Alfred Sorel (Val-d'Oise) relève des insuffisances dans l'action du parti en direction des enseignants, en particulier dans les syndicats. M. René Martin (Vosges) décrit les *« ravages du Marché commun dans l'industrie textile »* et dénonce l'attitude du P.S. face aux difficultés de cette branche d'activité.

(Dessin de Konk.)

M. LE GUEN : le passage des cadres au P.S. n'est pas inéluctable

M. René Le Guen (Paris), secrétaire de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T., explique que cette catégorie sociale est prise entre l'*« idéologie gestionnaire »* — où il voit, d'ailleurs, certains aspects positifs, comme l'aspiration à plus de responsabilités — et la prise en compte des aspects politiques de la crise. Il estime que le P.S. *« cherche à se greffer sur les tendances gestionnaires des ingénieurs, techniciens et cadres, en dénaturant le caractère du changement »*, mais que le passage de ces travailleurs au parti socialiste n'est pas inéluctable, à condition que le P.C.F. ne pose pas le problème de l'union avec eux *« en dehors de sa stratégie »*. Enfin, un délégué de la Manche, M. Bernard Régnault, souligne, au sujet du nucléaire, que le P.C.F. n'entend pas favoriser une source d'énergie par rapport à une autre, mais qu'il n'en refuse aucune.

Les délégués adoptent ensuite, à l'unanimité, le rapport d'activité que M. Georges Marchais avait présenté à l'ouverture du congrès. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, rend compte des travaux de la commission de la résolution. Il souligne l'ampleur de la discussion préparatoire au congrès et note que 230 contributions, sur les 1 200 textes qui avaient été reçus, ont été publiées dans les tribunes de discussion de *l'Humanité* et de *France nouvelle*. Sur les 20 446 délégués qui ont participé aux 98 conférences fédérales, 63 ont voté contre le projet de résolution et 151 se sont abstenus ; 82 cellules, sur 28 000, ont repoussé le projet. M. Fiterman déclare que *« cet accord profond du parti n'a rien d'artificiel »*, et il oppose le monolithisme, *« illusoire ou pernicieux, s'il est considéré comme un* a priori *»*, à l'unité du parti, qui résulte de *« la préoccupation d'aboutir à la position la plus juste »*. M. Fiterman ajoute : *« Voilà pourquoi nous repoussons les tendances et leur arsenal de motions contradictoires, de votes marchandés et bloqués, de ténors s'affrontant pour le partage des places sur le devant de la scène dans le même temps où se préparent en coulisse les compromis. »*

La commission propose de retenir 315 des 800 amendements proposés par les conférences fédérales, ainsi que 3 amendements individuels et 1 amendement transmis par une section à la tribune de discussion. La commission, indique M. Fiterman, a écarté les quelques amendements qui *« affaiblissent, obscurcissent, voire contredisent notre politique »*, et ceux qui *« développent, sur des points particuliers, les positions de notre parti »*.

Les amendements retenus visent, en premier lieu, à *« préciser et renforcer »* les passages du projet de résolution ayant trait à la politique du pouvoir dans les domaines de l'emploi, des services publics, du logement social et des libertés, et à *« souligner que l'une des cibles privilégiées de la guerre idéologique conduite par les forces du capital est l'idée de nation »*.

En deuxième lieu, la commission propose de ranger parmi les objectifs de lutte *« la création de conseils d'atelier partout où c'est possible »*, non seulement dans les entreprises nationales, mais dans toutes les entreprises.

La commission propose également de *« faire figurer expressément »* dans le texte la priorité donnée à l'*« union à la base »* et, d'autre part, d'indiquer la nécessité de *« surmonter certaines survivances anticléricales »*.

Enfin, un amendement vise à rappeler la position du P.C.F. sur le conflit sino-vietnamien. *« Nous le faisons (...) sans masquer les divergences graves que nous avons avec le parti communiste chinois, mais en restant disponibles pour toute amélioration de nos relations »*, déclare M. Fiterman. D'autre part, à propos d'un amendement visant à supprimer la référence au « parti du vingt-deuxième congrès », M. Fiterman indique que cette suppression *« pourrait conduire à penser que nous accordons un intérêt moindre à notre vingt-deuxième congrès. Cela*, dit-il, *nous ne le voulons pas »*.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité.

Des faiblesses sérieuses dans l'activité parmi les intellectuels

Dimanche matin, M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat, rend compte des travaux de la commission des candidatures, présidée par M. Georges Marchais et composée de cent soixante-neuf membres désignés par les délégations et de dix membres désignés par le comité central sortant. La commission, indique M. Plissonnier, *« considère que le comité central a rempli la mission que le vingt-deuxième congrès lui avait confiée »*. Elle estime cependant que *« des faiblesses sérieuses se sont manifestées dans l'activité du parti parmi les intellectuels »* et que *« si l'animation politique à l'entreprise a avancé, elle n'en comporte pas moins des insuffisances »*.

« Le travail du parti parmi la jeunesse doit également susciter une attention beaucoup plus importante et soutenue », déclare M. Plissonnier, et *« de nouveaux progrès devraient encore être accomplis »* dans l'information des membres du parti sur les décisions du comité central. *« Enfin*, indique le rapporteur, *la commission insiste pour qu'une aide politique plus grande soit apportée à certaines fédérations et à certaines régions. »* M. Plissonnier note encore que *« quelques camarades ont eu des difficultés à mettre en œuvre de manière créatrice et cohérente la stratégie du parti dans leur domaine d'activité, n'ayant pas l'aptitude politique de s'acquitter de la haute responsabilité qu'implique l'appartenance au comité central »*.

La commission propose de ne pas réélire douze membres du comité central sortant, qui en comptait cent vingt-quatre depuis la mort de François Billoux et Jean Kanapa. Elle a retenu, d'autre part, trente-huit des quarante-trois candidatures qui lui avaient été présentées, ce qui porte de cent vingt-six à cent cinquante (*voir encadré*) le nombre des membres du comité central. La liste des candidatures est approuvée à l'unanimité moins une abstention (M. Claude Frioux). Le vote, à bulletins secrets, donnera les résultats suivants : sur 1 992 inscrits, 1 976 votants et 1 975 suffrages exprimés, tous les candidats sont élus avec un nombre de voix allant de 1 970 (MM. Roland Leroy, Henri Piszbin et Guy Poussy) à 1 975. Les noms de tous les membres sortants ont été rayés au moins une fois. M. François Hincker, dont la réélection n'était pas proposée, a obtenu quatre voix ; un délégué de la Charente a obtenu une voix. C'est la première fois, en application des nouveaux status, que sont proclamés les résultats détaillés du scrutin.

Le rapporteur de la commission des statuts, M. Paul Laurent, membre du secrétariat, prend la parole pendant le dépouillement du scrutin. Il rappelle que la modification des statuts résulte de l'abandon par le vingt-deuxième congrès de la notion de dictature du prolétariat. Il indique que, dans les conférences fédérales, 77 délégués se sont prononcés contre cette réforme et 147 autres se sont abstenus. 278 propositions d'amendement ont été retenues.

M. LAURENT : faire progresser le caractère de masse du parti

La discussion, déclare M. Laurent, a fait apparaître la nécessité de *« créer pour le parti lui-même les conditions du progrès de ses forces organisées, de son rayonnement, de son caractère de masse »*, ce qui a conduit, notamment, à l'abandon de la référence au marxisme-léninisme, afin de souligner *« le caractère vivant, en développement »*, du socialisme scientifique. Le texte précise, d'autre part, que l'adhésion au parti n'est assortie d'aucune condition philosophique ou religieuse.

M. Laurent souligne que le centralisme démocratique est, *« pour le parti, la seule manière de vivre démocratique et efficace »*. La création d'un conseil national et de comités régionaux vise à développer la démocratie dans le parti.

La commission a retenu trente-cinq amendements. Elle a rejeté ceux qui tendaient à maintenir dans les statuts l'obligation, pour l'adhérent d'une cellule d'entreprise, de participer aussi à l'activité de la cellule de son lieu d'habitation. Il s'agit, indique M. Laurent, de souligner la priorité donnée à l'action dans les entreprises. Enfin, la distinction, sans portée pratique, entre membres titulaires et suppléants du comité central et du bureau politique, est abandonnée. La modification des statuts est adoptée à l'unanimité moins une abstention (une déléguée des Bouches-du-Rhône).

M. Gustave Ansart, rapporteur de la commission chargée de rédiger un appel pour les élections européennes, donne lecture du texte élaboré par la commission. Un délégué regrette que l'appel ne fasse pas référence aux *« Vingt propositions pour une Europe démocratique »*, que le comité central avait adoptées au mois de décembre dernier (*le Monde* du 15 décembre). Deux autres délégués souhaitent que l'on insiste sur le problème des libertés. M. Ansart indique qu'il sera tenu compte de ces observations.

Après la proclamation des résul-

Le secrétaire général renforce son autorité

(Suite de la première page.)

C'est moins dans la campagne européenne qu'après le scrutin que devraient apparaître les traits distinctifs de la politique consacrée par le vingt-troisième congrès. Ce sera le cas lorsque le comité central se réunira, comme l'a annoncé M. Marchais, pour traiter du problème des intellectuels. Là encore, si le secrétaire général a souligné les « faiblesses » apparues dans ce secteur — faiblesses sanctionnées par le départ du bureau politique de M. Jacques Chambaz, responsable de ce domaine — s'il a même déclaré à la presse que « dans les critiques qui sont faites, tout n'est pas faux », les intellectuels qui se sont exprimés à la tribune se sont tous, à l'exception de M. Claude Frioux, montrés violents vis-à-vis de ceux qui avaient exprimé ces critiques. L'entrée au comité central de M. Claude Mazauric, l'un des plus acides de ces procureurs, montre où vont les faveurs de la direction, alors que M. François Hincker, rédacteur en chef de *la Nouvelle Critique*, qu lavait été élu au comité central par le vingt-deuxième congrès, en est écarté. L'accession de M. Pierre Juquin au bureau politique ne peut pas être considérée comme un signe de « libéralisme » compensant le choix précédent : le député de l'Essonne a toujours su s'adapter et vulgariser la ligne de son parti, quelle qu'elle fût.

De même, la politique que le P.C.F. veut développer en direction de la jeunesse ne se précisera qu'après le départ de M. Jean-Michel Catala de la direction du M.J.C.F., où il doit être remplacé par M. Pierre Zarka, trente ans, député de la Seine-Saint-Denis, qui entre au comité central. Enfin, l'entrée au bureau politique et au secrétariat du comité central de Mme Gisèle Moreau, député de Paris, ne permet pas, à elle seule, de discerner la façon dont seront résolus les problèmes d'organisation et de comportement qui entravent la participation des femmes à l'activité du parti.

M. Marchais tient à souligner sa tolérance à l'égard des militants critiques, tout en regrettant que certains, parmi les plus connus d'entre eux, comme Mme Hélène Parmelin et M. Jean Elleinstein, n'aient pas profité des possibilités d'expression qui leur étaient offertes dans la tribune de discussion préparatoire au congrès. A propos du message de la Charte 77 transmis au congrès par plusieurs militants, dont Mme Parmelin (*le Monde* du 11 mai), le secrétaire général a déclaré aux journalistes que, si ces militants avaient demandé à le voir, il les aurait reçus. Mais la question posée par ce message était de savoir s'il serait lu à la tribune du congrès. Il ne l'a pas été.

Ces militants critiques ont choisi une bonne cible en attaquant l'attitude du P.C.F. à l'égard des pays de l'Est, attitude qui marque indéniablement un changement par rapport à la période du vingt-deuxième congrès. Le P.C.F. ne peut pas s'isoler au sein de la vie politique française et, en même temps, se couper du mouvement communiste international. M. Marchais tente, en se réclamant avec insistance de l'eurocommunisme, de compenser le resserrement des liens du P.C.F. avec les partis des pays socialistes, qui a marqué la préparation et le déroulement de ce congrès.

Les changements intervenus dans les instances dirigeantes du parti sont aussi peu significatifs que, pour certains d'entre eux, spectaculaires. Parmi les douze membres du comité central sortant qui quittent cette instance, certains sont atteints par la limite d'âge ; ce sont MM. Jean Dréan, Jean Fabre, Pierre Gensous, Jean Tricart, maire de Poissy, Paul Chastellain, maire de Tarbes, et Raymond Treppo.

Le départ de M. Jean Capiévic, maire de Vaulx-en-Velin (Rhône) et directeur de l'éphémère et dispendieux *Point du jour*, et celui de M. François Hincker sanctionnent l'un des erreurs de gestion, l'autre des erreurs politiques.

Trente-huit nouveaux membres font leur entrée au comité central. On compte neuf femmes parmi eux et la plupart d'entre eux ont entre trente et quarante ans. La promotion de Mmes Myriam Barbera, député de l'Hérault, et Rolande Perlican, sénateur, membre du secrétariat de la fédération de Paris, était attendue, de même que celles de MM. Pierre Blotin, secrétaire fédéral du Val-d'Oise, Gérard Streiff et Francis Wurtz, qui ont été ou sont collaborateurs du comité central, proches de M. Marchais.

Le départ de M. Roland Leroy

Au bureau politique, que quittent MM. André Vieuguet, Etienne Fajon, militants âgés, et MM. Guy Besse et Jacques Chambaz, responsables du secteur idéologique et des intellectuels, deux nouveaux arrivants sont également considérés comme proches du secrétaire général : c'est le cas de Mme Moreau et de M. Philippe Herzog, responsable de la section économique du comité central. M. René Le Guen renforce la représentation de la C.G.T. M. Georges Séguy ne souhaitait pas ce renforcement qui contredit la volonté exprimée par le quarantième congrès de la C.G.T. de faire apparaître la centrale syndicale comme moins dépendante du P.C.F. Mme Francette Lazard accentue la liaison entre le bureau politique et *l'Humanité* tandis que l'entrée de M. Juquin souligne la place que le P.C.F. entend faire aux intellectuels.

Si le départ de M. René Piquet du secrétariat était attendu, celui de M. Roland Leroy ne l'était pas. Le directeur de *l'Humanité*, présenté comme l'artisan de la rupture de septembre 1977, perd peut-être plus d'influence que de pouvoir réel. M. Jean Kanapa n'avait jamais été au secrétariat, non plus que M. Georges Gosnat, trésorier du parti, ce qui n'a nullement gêné leur autorité. C'est à la manière dont *l'Humanité* traduira la politique du vingt-troisième congrès que l'on pourra juger du poids dont pèse désormais M. Leroy, car rien n'indique qu'il doive perdre la direction du quotidien communiste, même s'il est vrai qu'il est à présent, à égalité, au bureau politique, avec Mme Francette Lazard, rédactrice en chef adjointe.

Qu'un congrès dont la préparation avait paru dominée par les orientations de M. Leroy se conclue par son départ du secrétariat incite à la prudence. Il faut d'ailleurs remarquer que le député de la Seine-Maritime n'a jamais été un chaud partisan de liens étroits avec les pays socialistes. M. Marchais, dont la carrière à la tête du parti avait commencé en même temps que celle de M. Leroy, est plus influencé par les partisans traditionnels de l'Union soviétique, comme M. Gaston Plissonnier.

L'entrée au secrétariat de Mme Moreau et de M. Maxime Gremetz conforte l'autorité de M. Marchais à la tête du parti et lui a permis d'associer, dans son discours de clôture, le vingt-troisième congrès au vingt-deuxième, qui était apparu comme « son » congrès.

PATRICK JARREAU.

Le bureau politique

Seize membres ont été réélus : M. Gustave Ansart, Mme Mireille Bertrand, MM. Jean Colpin, Charles Fiterman, Maxime Gremetz, Guy Hermier, Henri Krasucki, André Lajoinie, Paul Laurent, Roland Leroy, Georges Marchais, René Piquet, Gaston Plissonnier, Claude Poperen, Georges Séguy et Mme Madeleine Vincent (1).

Cinq nouveaux membres ont été élus :

M. Philippe Herzog

[Agé de trente-neuf ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Herzog a adhéré au P.C.F. en 1965. Professeur agrégé de sciences économiques à l'université Paris-X (Nanterre), responsable de la section économique du comité central, où il est entré en 1972, M. Herzog est membre du comité fédéral des Hauts-de-Seine.]

M. Pierre Juquin

[Né le 22 février 1930 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé d'allemand, M. Juquin a adhéré au P.C.F. en 1953. Entré au comité central en 1964, il est élu député de l'Essonne en mars 1967, battu en juin 1968, réélu en mars 1973 et en mars 1978. Il est membre du comité fédéral de l'Essonne.]

Mme Francette Lazard

[Agée de quarante-deux ans, Mme Lazard est professeur agrégé d'histoire et de géographie. Elle a adhéré au P.C.F. en 1963 et est entrée au comité central en 1972. Après avoir été directrice adjointe de l'hebdomadaire *France nouvelle*, elle est rédactrice en chef adjointe de *l'Humanité*.]

M. René Le Guen

[Agé de cinquante-huit ans, ingénieur, M. Le Guen a adhéré à la C.G.T. en 1943 et au P.C.F. en 1944. Il est entré au comité central en 1970. Il est secrétaire de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.]

Mme Gisèle Moreau

[Née le 30 juin 1941 à Paris, employée de banque, Mme Moreau a adhéré au P.C.F. en 1958. Secrétaire nationale de l'Union des jeunes filles de France, elle est entrée au comité central en 1972. Elle a été élue député de Paris en mars 1973 et réélue en mars 1978. Mme Moreau est membre du secrétariat de la fédération de Paris.]

Quatre membres quittent le bureau politique :

— M. Etienne Fajon, âgé de soixante-douze ans, membre du comité central depuis 1932, était entré au bureau politique en 1945. Ancien directeur de *l'Humanité*, M. Fajon a été député de la Seine-Saint-Denis jusqu'en mars 1978.

— M. André Vieuguet, âgé de soixante-deux ans, membre du comité central depuis 1959, était entré au bureau politique en 1967. Secrétaire du comité central de 1967 à 1976, M. Vieuguet est directeur des *Cahiers du communisme*.

— M. Guy Besse, entré au comité central en 1956, était membre du bureau politique depuis 1967. Il est directeur du Centre d'études et de recherches marxistes.

— M. Jacques Chambaz, âgé de cinquante-cinq ans, a été député de Paris de mars 1967 à juin 1968, puis de mars 1973 à mars 1978. Il était responsable des intellectuels.

LE SECRÉTARIAT

Secrétaire général : M. Georges Marchais.

Membres du secrétariat :

Ont été réélus : MM. Jean Colpin, Charles Fiterman, Paul Laurent et Gaston Plissonnier.

Ont été élus : M. Maxime Gremetz et Mme Gisèle Moreau.

Se retirent : MM. Roland Leroy et René Piquet.

(1) François Billoux et Jean Kanapa sont décédés.

DU P.C.F.

dans la campagne européenne

porteur ait indiqué que la commission n'avait pas retenu certains amendements altérant le texte initial et qu'elle n'avait gardé que trois cent quinze amendements sur les huit cents propositions transmises par les conférences fédérales.

Le comité central, dont l'effectif est augmenté de vingt-quatre membres, comprend trente et une femmes contre vingt-trois dans le comité sortant. Y siègent soixante-deux ouvriers, vingt-sept employés, douze techniciens, quatre ingénieurs, deux cadres, vingt-six enseignants, un chercheur, cinq paysans, deux médecins, six journalistes, un artisan, un photographe et un écrivain.

Alors que M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat, qui rendait compte des candidatures et des votes, a cité les noms de ceux qui ne figurent plus au comité central et au bureau politique, il n'a pas indiqué que MM. Roland Leroy et René Piquet quittent le secrétariat. L'annonce de la composition du nouveau secrétariat n'a pas provoqué d'autre réaction que l'ovation faite à M. Marchais.

P. J.

tats du scrutin, le nouveau comité central se réunit et élit ses organes dirigeants. M. Plissonnier rend compte de cette désignation. La réélection de M. Georges Marchais au secrétariat général est longuement applaudie.

Dans son discours de clôture, M. Marchais déclare que le vingt-troisième congrès a été un congrès *« novateur »*, *« créateur »*, un congrès d'*« ouverture »*, *« offensif »*, *« démocratique, préparé par un débat démocratique »*, qui *« a décidé de progresser dans la voie ouverte par le vingt-deuxième congrès, la voie de l'avancée démocratique au socialisme »*.

M. MARCHAIS : nous n'avons nullement renoncé à l'union de la gauche

Le secrétaire général poursuit : *« Ce que nos censeurs ne veulent pas ou ne peuvent pas comprendre, c'est que non seulement nous n'avons nullement renoncé à l'union, à l'union populaire, à l'union de la gauche, mais que, précisément, c'est pour permettre à cette union d'être désormais victorieuse que nous avons décidé de tirer, lucidement et sans concession, toutes les leçons de l'expérience. (...)*

» Lorsque nous disons que c'est en bas, dans l'action, que se construit le mouvement populaire uni, nous ne cherchons en rien à sous-estimer le rôle des formations politiques. Nous désignons, au contraire, la voie la plus sûre et la plus courte pour parvenir à des accords appropriés entre les forces intéressées au changement, accords qui permettront de favoriser l'action et non de la freiner, de battre la droite, de former un gouvernement d'union auquel participeront des ministres communistes, de mettre en œuvre les réformes démocratiques indispensables.

» Ce que nous voulons, c'est, sans attendre, sans délai, apporter, grâce aux luttes, des solutions constructives aux difficultés de notre pays. Sans décider à la place des intéressés, sans chercher à tout programmer à l'avance, nous voulons progresser, acquis par acquis, dans la voie des transformations démocratiques profondes, dans la voie de l'instauration de cette société nouvelle pour laquelle nous luttons : le socialisme démocratique, autogestionnaire, le socialisme aux couleurs de la France. »

M. Marchais déclare que, au terme d'un *« grand débat démocratique auquel chacun a pu prendre part »*, le parti a défini *« une grande politique, nationale et internationale »*. *« Nous venons de nous donner*, ajoute-t-il, *les organismes de direction de cette politique »*. M. Marchais estime que, si le congrès n'a *« pas convaincu jusqu'au dernier tous les communistes »* et si *« ceux qui sont dans cet état d'esprit peuvent conserver leur opinion »*, il est néanmoins indéniable que le vingt-troisième congrès est *« le prolongement, l'enrichissement du vingt-deuxième congrès »*

Le secrétaire général poursuit : *« Je veux donc, du haut de cette tribune, m'adresser fraternellement à tous les communistes, aux sept cent mille membres du parti, et leur dire : camarades, il s'agit maintenant, tous ensemble, de mettre en œuvre la politique que nous venons d'élaborer, et qui a été adoptée par le congrès unanime. C'est l'affaire de tous les communistes, sans exception. »*

M. Marchais appelle les communistes à livrer la bataille des élections européennes, et il renouvelle, à ce sujet, la proposition d'un débat contradictoire avec Mme Simone Veil. *« J'ajoute*, dit-il, *que je suis prêt à rencontrer les dirigeants des deux autres listes. »* Accusant les listes du R.P.R., de l'U.D.F. et du P.S. de vouloir soumettre la France *« à la domination de la République fédérale allemande, sous la haute tutelle des Etats-Unis »*, M. Marchais évoque le commentaire du porte-parole du département d'Etat américain, selon lequel le P.C.F. s'est rapproché de Moscou (*le Monde* du 12 mai). Il dénonce cette *« ingérence brutale d'une grande puissance étrangère dans la vie politique française »* et le fait que M. Laurent Fabius, membre du secrétariat national du P.S., ait repris *« mot pour mot la déclaration du représentant de l'impérialisme américain »*. Il accuse *« le pouvoir giscardien et le parti socialiste »* de *« s'aligner sur Washington et Bonn »*.

M. Marchais affirme que les élus communistes à l'Assemblée européenne agiront pour une Europe du progrès social, de la coopération, de la démocratie, de l'indépendance et pour une Europe pacifique. *« Il y a un lien intime*, dit-il, *entre notre lutte pour le progrès social, la démocratie, le socialisme et notre lutte pour l'indépendance nationale »*.

Le comité central

1) Les cent sept membres réélus : Mmes Sylviane Ainardi, Yvonne Allégret ; MM. Robert Aillonne, Edmond Amiable, René Andrieu, Gustave Ansart, Louis Aragon, Louis Baillot, Robert Ballanger, Jean Barrière, Auguste Bechler ; Mme Mireille Bertrand ; MM. Guy Besse, Paul Boccara, Alain Bocquet ; Mme Arlette Boilot ; MM. Robert Boules, Arthur Buchmann, Jean Burles, Charles Caressa, Antoine Casanova, Jean-Michel Catala, Jacques Chambaz, Georges Chirio, Jean Colpin ; Mmes Hélène Constans, Colette Coulon ; MM. Félix Damette, Albert Deboschère ; Mme Danielle Demarch ; MM. Jacques Denis, Michel Duffour, Etienne Fajon, Roland Favaro, Guy Fernandez, Charles Fiterman, Henri Fiszbin ; Mme Paulette Fost ; MM. Georges Frischmann, Paul Fromonteil, Jean Garcia ; Mme Jacqueline Gelly ; M. Georges Gosnat ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; MM. Maxime Gremetz, Marcel Guintard, Raymond Guyot, Aimé Halbeher, Guy Hermier, Philippe Herzog, François Hilsum ; Mmes Jacquie Hoffmann, Jeanine Jambu ; MM. Pierre Juquin, Henri Krasucki, André Lajoinie, Georges Lanoue, Julien Lauprêtre, Paul Laurent ; Mme Francette Lazard ; MM. Georges Lazzarino, Roger Leclerc, Jean-Claude Lefort ; Mme Andrée Lefrère ; MM. René Le Guen, Daniel Lemeur, Louis Leroux, Roland Leroy, Claude Llabres, René Lomet, Jean-Paul Magnon, Henri Malberg, Jean Malvasio, Georges Marchais, Henri Martin, Maurice Martin, Joë Metzger ; Mme Gisèle Moreau ; M. René Nozeran ; Mme Annie Parronnet ; MM. René Piquet, Gaston Plissonnier ; Mmes Henriette Poirier, Jeanine Porte ; MM. Claude Poperen, Guy Poussy, Pierre Pranchère, Marcel Rigout, Paul Rochas, Henri Rol-Tanguy, Marcel Rosette, Jacques Roux, Yves Roy, Joseph Sanguedolce ; Mme Michèle Saurel ; MM. Georges Séguy, Lucien Sève, Pierre Sotura, Marcel Trigon ; Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier ; MM. Georges Valbon, Louis Viannet, Yann Viens, André Vieuguet ; Mme Madeleine Vincent ; MM. Michel Warcholak et Marcel Zaidner (1).

2) Les trente-huit nouveaux membres : MM. Gérard Alezard, Alain Amicabile, Rémy Auchédé ; Mme Myriam Barbera ; M. Claude Billard ; Mme Martine Blanco ; M. Pierre Blotin ; Mme Jacqueline Boyer ; MM. Daniel Brunel, Marc Bruyère, Claude Compeyron, Jean-Charles Dubart ; Mme Nelly Foissac ; MM. Jean-François Gau, Jean-Claude Gayssot, André Gérin ; Mme Thérèse Hirszberg ; M. Raymond Jeanne ; Mme Pierrette Joachim ; MM. Jean-Pierre Kahane, Jacky Laplume, Anicet Le Pors ; Mme Catherine Margaté ; MM. Claude Mazauric, Jean-François Meyer ; Jacques Milhau, Daniel Monteux ; Mme Rolande Perlican ; MM. Robi Pechanski, Jack Ralite, André Sainjeon, Gérard Streiff, Yvan Tricart, Maurice Verdier ; Mme Josiane Voyant ; MM. David Wizemberg, Francis Wurtz et Pierre Zarka.

3) Les cinq membres de la commission centrale de contrôle financier : MM. Henri Costa, Armand Guillemot, Jacques Rimbault (déjà membres) ; Auguste Brun et Paul Le Gall (membres du comité central sortant).

(1) Quittent le comité central : MM. Jean Capiévic, Paul Chastellain, Jean Dréan, Raymond Dumont, Jean Fabre, Pierre Gensous, François Hincker, Robert Lakota, Robert Montdargent, Mme France Merlin, MM. Jean Tricart et Raymond Treppo.

POLITIQUE

Les amis de M. Mauroy souhaitent affirmer leur autonomie par rapport aux autres courants du P.S.

Les amis de M. Mauroy, minoritaires au sein du P.S., se sont réunis dimanche 13 mai à Suresnes, dont le maire est M. Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine. Les quelque cinq cents militants présents, représentant soixante fédérations, ont affirmé leur souci d'« autonomie » par rapport aux autres courants du P.S., et leur souhait de voir le « courant Mauroy » s'organiser. Animés par le souci de ne pas gêner la campagne électorale du parti, ils ont débattu à huis clos et se sont accordés pour ne publier que plus tard une déclaration politique.

Les participants ont été d'accord pour souligner d'une part que la synthèse au sein du P.S. était et reste nécessaire et, d'autre part, que cette synthèse a été refusée par le premier secrétaire. De vives critiques ont d'ailleurs été formulées à l'encontre de l'alliance entre le courant de M. Mitterrand et le CERES. Enfin, les amis du maire de Lille ont considéré que le congrès de Metz n'a pas permis au P.S. de répondre aux questions fondamentales que soulèvent la crise économique actuelle et la situation politique.

Ces questions concernent l'analyse du pouvoir en place. Sur ce point M. Jean Le Garrec a brossé le tableau de la « *poussée idéologique de la droite* » et critiqué le schéma qui consiste à s'en remettre à l'action de M. Jacques Chirac, en escomptant que celle-ci, par les risques qu'elle fait courir à la majorité, est de nature à permettre une victoire de la gauche.

Le second thème abordé a été celui de l'unité de la gauche. A cet égard, les amis de M. Mauroy considèrent que le vingt-troisième congrès du P.C.F. a été celui du « *verrouillage* » et qu'il convient de reprendre les propositions faites par le maire de Lille relatives à l'élaboration d'un « *contrat de gouvernement* » avec les communistes.

Plusieurs orateurs ont souhaité l'organisation d'un dialogue permanent avec les mouvements sociaux et notamment avec les syndicats, au rang desquels figure en priorité la C.F.D.T.

Enfin, en ce qui concerne l'Europe, les amis du député du Nord ont souhaité que le P.S. évite d'adopter une position « *frileuse* » et qu'il affirme sa solidarité avec les socialistes européens.

Sur tous ces sujets, les participants aux débats de Suresnes ont récusé l'idée de véritables « *divergences* » avec les autres courants socialistes, préférant la notion de « *différences* », qui elles, ne sont pas exclusives de leur volonté d'unité.

En fait, la démarche du maire de Lille paraît devoir se dérouler en deux temps, une fois passée l'échéance européenne. Il s'agit d'abord d'affirmer la réalité et l'autonomie du courant, non seulement par rapport à la majorité du parti, mais aussi à l'égard de l'autre courant minoritaire, celui de M. Michel Rocard. C'est pourquoi les amis de M. Mauroy ont décidé de « *se donner dans le cadre des statuts du P.S. des moyens d'organisation qui leur permettent de servir le P.S. d'une manière originale et dynamique pour le mettre en situation de battre la droite* ». Un mensuel et un bulletin hebdomadaire intitulé *Action socialiste* seront publiés.

Le projet socialiste

Une seconde réunion est prévue au lendemain du scrutin européen et à la veille de la prochaine séance du comité directeur du P.S., à la mi-juin. Il s'agira alors de lancer le débat sur le « projet socialiste » qui doit être mis au point par une convention nationale à l'automne. Ce texte fera figure, aux yeux des amis de M. Mauroy, de programme du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981. C'est dire le caractère décisif que revêtira à leurs yeux le débat pour l'élaboration de ce texte. Ils considèrent, en effet, que la bataille présidentielle dans le parti doit se faire à partir d'un projet politique et non d'une potentialité de candidature.

En cherchant à engager une bataille politique et à organiser son propre courant, M. Mauroy s'efforce de tirer la leçon de son échec au sein du parti, et donc d'agir non plus en termes de fidélité à l'idée qu'il se fait du P.S., mais bien en termes de rapport de forces. Il lui sera alors possible de rechercher et de conclure des alliances, propres à mettre un terme à la « *situation artificielle* » qui prévaut, selon lui, au sein du P.S. Pour l'heure, il va de soi qu'il ne peut envisager d'alliance privilégiée qu'avec M. Rocard.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Défense.* — Le général de brigade aérienne Achille Lerche est nommé chef du cabinet militaire du ministre de la défense en remplacement du général de division aérienne André Labansat.



Le Monde

société

Le « mage » Killbaram condamné à huit ans de réclusion criminelle.

M. Ludger Sébastien Castelneau, qui se faisait appeler Killbaram et donnait des consultations de parapsychologie à Marseille entre 1973 et 1975, a été condamné samedi 12 mai par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône à huit années de réclusion criminelle et dix ans d'interdiction de séjour. M. Yves Chauvy, avocat général, avait requis une peine de douze années de réclusion criminelle contre le mage pour les divers crimes et délits dont il était accusé : viols, escroqueries, menaces de mort, détention et usage de stupéfiants (*le Monde* du 10 mai).

Il aura fallu plus de deux heures et demie au jury pour répondre aux quarante-huit questions qui lui étaient posées. La culpabilité du mage a été reconnue pour deux viols sur les six qui lui étaient reprochés et pour les attentats à la pudeur, les escroqueries et les menaces de mort. En revanche, l'usage et le recel de stupéfiants n'ont pas été retenus contre lui.

Quatre mois de prison avec sursis pour les époux Planque

La cour d'appel de Douai vient d'aggraver la condamnation, par le tribunal correctionnel de Lille, le 10 janvier dernier, de Jean-Michel Planque, vingt-six ans, et de son épouse Francine, vingt-cinq ans, à deux mois de prison avec sursis pour privation de soins à enfants, ayant gravement compromis leur santé et leur sécurité (*le Monde* du 12 janvier 1979).

Dans un baraquement où vivaient les époux Planque, on avait découvert leurs trois enfants dans un état lamentable, souffrant d'engelures graves (l'un des petits a été amputé d'un orteil) et de malnutrition. A l'audience, il était apparu que les parents, en dépit de leur incurie manifeste, n'avaient pas agi par méchanceté. Il s'agissait d'un « *drame de la misère* », ce qui expliquait la clémence des juges.

Le parquet fit cependant appel. L'arrêt de la cour d'appel de Douai confirme la culpabilité des parents et élève la sanction à quatre mois de prison avec sursis probatoire pendant trois ans.

Dans ses attendus, la cour admet que les époux Planque ont été eux-mêmes victimes de leur situation de misère et qu'on ne peut considérer qu'ils ont volontairement privé de nourriture et de soins les enfants auxquels ils manifestaient un attachement réel. Pour ne pas compromettre l'avenir de cette famille (le père a retrouvé du travail et son épouse a eu récemment un quatrième enfant), la cour a donc accordé le sursis. — *(Correspondance.)*

Protestations après les condamnations de manifestants du 23 mars.

Après l'arrêt de la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, jeudi 10 mai, aggravant les peines de six manifestants arrêtés le 23 mars, lors de la marche des sidérurgistes (*le Monde* du 12 mai), de nombreuses organisations, syndicales et politiques, élèvent des protestations. L'Union régionale C.G.T. d'Ile-de-France déclare que « *le pouvoir (..) condamne des jeunes pour la plupart innocents de tout délit. Ils servent de bouc émissaire pour cacher les vraies responsabilités, en particulier celles du ministère de l'intérieur et l'identité et la nature des casseurs* ».

Le parti socialiste indique « *qu'il a toujours condamné la violence et les actes de vandalisme, mais qu'il condamne également la pratique des boucs-émissaires, inadmissible dans un régime démocratique* ».

Le parti socialiste unifié affirme : « *Tout le monde, y compris les représentants du gouvernement au tribunal, sait que ces jeunes son totalement innocents des faits qu'on leur reproche. Il y a donc recherche délibérée d'installer un climat d'intimidation et de peur.* »

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France déclare : « *Ce que veut le gouvernement par ces jugements iniques, c'est intimider les jeunes, les empêcher de lutter pour défendre leurs droits.* » Le M.J.C.F. demande la libération de ce qu'il considère comme des « otages ».

Des élèves, des parents d'élèves et des professeurs ont occupé symboliquement une classe du lycée Paul-Valéry, à Paris, dans la nuit du 11 au 12 mai. M. Gilles Desraisses, élève de ce lycée, a été condamné, le 10 mai, à dix-huit mois d'emprisonnement dont dix avec sursis.

● *Permission tragique.* — Quatre militaires de la base aérienne de Contrexéville (Vosges) qui partaient en permission ont trouvé la mort dans un accident de la route vendredi 11 mai à Ancerville (Meuse). Leur voiture aurait effectué un dépassement dangereux avant de s'écraser contre un camion venant en sens inverse.

JUSTICE

AU CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES AVOCATS

La défense entre l'habitude et la révolte

Perpignan. — Le deuxième congrès de la Confédération syndicale des avocats (C.S.A.), qui a réuni à Perpignan du 10 au 12 mai, sur le thème « défense des droits de l'homme », près de trois cents personnes, a été celui de l'interrogation des avocats sur eux-mêmes, de leur inquiétude face aux violations des droits de l'homme dans divers pays et de leur révolte devant la dégradation des droits de la défense en France même. Les avocats ne sont plus certains de remplir le rôle de contre-pouvoir qui devrait être le leur. La Confédération, qui rassemble des avocats de tendances politiques diverses, avait jusqu'alors manifesté un souci de modération, de révérence envers les autorités, préférant l'arrangement à l'affrontement. Elle estime désormais ne plus pouvoir se taire face à un pouvoir qui veut ignorer ses craintes (« le Monde » daté 13-14 mai).

Renonçant à cultiver une certaine autosatisfaction, renonçant aux discours rassurants sur « *l'avocat soldat des libertés* » ou « *la France pays du respect absolu des droits de l'homme* », les avocats de la C.S.A. ont voulu faire le constat de leurs faiblesses, de leurs abandons, et se préparer à y remédier. Parlant de « *l'avocat garant du droit et gardien des libertés* », Mᵉ Christian Charrière-Bournasel, du barreau de Paris, était sans indulgence pour les avocats et pour la France, où « *le pouvoir a beau jeu de souligner que nous sommes au monde un pays sur six à pouvoir se prétendre authentiquement démocratique comme si l'arbitraire systématique des dictatures devait nous faire concevoir nos bavures comme un mal nécessaire et prendre nos insuffisances, voire nos injustices, pour des perfections relatives* ».

La France est certes un pays de droit, les libertés y existent, la fonction de défense en est garante. Peu à peu, pourtant, la place de l'avocat dans la société se réduit. Même si « *le pouvoir n'est pas étranger à ce déclin de la défense, qui ne dispose pas de moyens institutionnels pour remplir son rôle* », a ajouté Mᵉ Charrière-Bournazel, « *l'avocat, trop docile aux forces extérieures, hésite quotidiennement entre la tentation de l'abandon et l'esprit de révolte* ». Ainsi, l'avocat a « *consenti aux maux dont il se plaint* », démissionnant des grands engagements publics qui faisaient de lui le défenseur des libertés collectives. Il a laissé sa place, dans la vie politique, aux hauts fonctionnaires et aux techniciens.

A l'audience, il choisit souvent le confort, reculant devant l'incident, « *laissant ainsi se rétrécir le champ de la défense et se développer des habitudes dont il perd le droit de se plaindre. Le terrain qu'il cesse d'occuper est alors immédiatement récupéré par le pouvoir, et le recul de l'avocat est une défaite de la liberté* ». Il est donc grand temps que l'avocat refasse le choix de l'insécurité et de la révolte contre la désillusion et l'habitude.

Stakhanovisme

Les renoncements de l'avocat ne sauraient cependant être considérés comme les seules causes de sa faiblesse. Dans leurs analyses du fonctionnement de l'appareil judiciaire, Mᵉ Jacques Ribs, du barreau de Paris, et Mᵉ Jacques Martin, du barreau de Montpellier, ont examiné les entraves multiples à la défense, déjà en position d'infériorité à cause de son serment qui lui fait obligation de « *ne rien dire qui soit contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'Etat et à la paix publique* ». Mᵉ Ribs a évoqué le « *stakhanovisme judiciaire* » qui incite à faire passer le plus d'affaires dans un minimum de temps, la plaidoirie n'étant plus qu'une « *entrave à cetet cadence de type industriel étrangement introduite dans la justice* ».

Mᵉ Martin a déploré que policiers et avocats ne soient jamais mis en présence, la défense étant bannie des locaux de police. Or tout part de l'interrogatoire de police qui détermine l'existence du délit. M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, estime au contraire que « *la véritable utilité de la défense se situe de toute évidence une fois que des charges précises et concordantes existent contre un individu* ». Pour les avocats, il est alors bien trop tard, tout ou presque étant consommé.

Les congressistes ont conclu que le code de procédure pénale français ne faisait pas une place suffisante à la défense, notamment au regard des conventions internationales des droits de l'homme, et la C.S.A. a décidé de créer une commission permanente des droits de l'homme. Elle a regretté que la France soit le seul des grands pays membres du Conseil de l'Europe à n'avoir pas encore mis ses citoyens en mesure d'exercer le droit de recours individuel devant la commission européenne des droits de l'homme. Mᵉ Louis Pettiti, bâtonnier de Paris, au terme d'un discours où il appelait ses confrères à une vigilance constante en matière de droits de l'homme, « *la moindre faiblesse tolérée dans la procédure conduisant aux pires excès* », a souhaité la création dans chaque pays d'équipes d'avocats se consacrant à la défense internationale des droits de l'homme.

De notre envoyée spéciale

La Confédération a enfin demandé à son comité exécutif de proposer dans les plus courts délais des textes remédiant aux insuffisances qu'elle dénonce : « *Le débat judiciaire suppose l'égalité de l'accusation et de la défense, en présence d'un juge impartial. Cet équilibre n'est pas respecté en France. L'accusation a plus de prérogatives que la défense. Il n'existe aucune disposition permettant à une personne arrêtée d'être immédiatement présentée à un magistrat. La place faite à la défense dans la phase policière de l'enquête pénale est inexistante. Le droit de toute personne arrêtée de ne parler qu'en présence d'un avocat n'est pas reconnu. Au stade de l'instruction, des décisions extrêmement graves peuvent être prises sans débat contradictoire.* »

Si la Confédération, après un rapport modéré fait sur la légitime défense par Mᵉ Godé, du barreau de Lille, a déclaré son opposition à toute campagne d'opinion préconisant de recourir à une justice privée, répondant à la violence par une autre violence, elle a refusé de se prononcer sur la peine de mort malgré la motion présentée par Mᵉ Germaine Sénéchal, rapporteur général, « *la question n'ayant pas été débattue au congrès* ». Mᵉ Sénéchal a rappelé son hostilité à la peine capitale dans son rapport de synthèse. Elle y a également exprimé avec vigueur ce qui avait marqué ce congrès, et que certains auraient souhaité quelque peu atténuer : le sentiment de découragement et de colère des avocats face au « verrouillage » ressenti après le discours du garde des sceaux, vendredi 11 mai, devant un congrès qui se voulait d'ouverture et de dynamisme.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Condamnés à mort par contumace.* — Jean Mathieu, auteur de plusieurs hold-up commis, en mai 1976, à Valréas (Vaucluse), et son frère Serge, son complice, tous deux en « cavale », ont été condamnés à mort par contumace, vendredi 11 mai, par la cour d'assises du Vaucluse. Jean et Serge Mathieu avaient ouvert le feu, en 1976, sur les gendarmes qui s'apprêtaient à les interpeller. Jean Mathieu avait déjà été condamné à quinze ans de réclusion criminelle. — *(Corr.)*

Deux mille enfants du « quart-monde » se sont réunis à Paris

La première conférence internationale des enfants du quart-monde, organisée pour l'Année internationale de l'enfant, a eu lieu dimanche 13 mai, au Forum des Halles, à Paris. Deux mille enfants de sept nationalités, issus des milieux les plus défavorisés, s'étaient donnés rendez-vous pour « célébrer le monde tels qu'ils voudraient le vivre, sans pauvreté, sans misère, sans détresse ».

Cette journée, organisée par le mouvement Aide à toute détresse quart-monde, était destinée à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes du quart monde. Ils sont deux millions en France, dix en Europe, 25 millions aux Etats-Unis, à vivre dans un état d'extrême pauvreté, c'est-à-dire logés dans des bidonvilles ou des cités de transit, sans ressources financières, très souvent sans garanties sociales. Quarante pour cent de ces enfants, en fin de scolarité, ne savent ni lire, ni écrire. La Banque mondiale définit le quart-monde comme cette frange de la population « *aux revenus trop faibles pour permettre de s'assurer une nutrition adéquate et sans accès aux services publics essentiels* ».

Plusieurs délégations ont été reçues à l'Elysée, au Sénat et à l'Assemblée nationale, tandis que les autres enfants visitaient la capitale. Le président de la République a estimé qu'« *il était nécessaire d'attirer la sensibilité de l'opinion sur le fait qu'il existe, dans les pays industrialisés, une proportion importante d'enfants qui vivent en dehors des circuits sociaux habituels, et qui ne bénéficient que très imparfaitement du système éducatif* ».

Pour M. Alain Poher, président du Sénat, cette journée doit « *être l'occasion d'une prise de conscience collective du phénomène de pauvreté* ».

A l'issue de cette manifestation, le père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement A.T.D., s'est réjoui du caractère spontané de cette première conférence. « *Il n'y a pas eu de récupération des enfants par les adultes... chaque gosse a fait ce qu'il voulait. Voilà le sens profond de ce rassemblement.* » Le père Wresinski attend d'ailleurs de nombreuses répercussions de cette journée. D'une part, le chef de l'Etat a indiqué qu'il n'était pas défavorable « *à l'éventuelle création en France d'une délégation à l'enfance défavorisée* ». D'autre part, une demande rédigée par le mouvement A.T.D. a été transmise à l'O.N.U., pour obtenir qu'un rôle de médiateur indépendant soit reconnu à l'UNICEF pour défendre les intérêts de l'enfance défavorisée dans le monde entier.

● *Sept cents personnes* ont participé dimanche matin 13 mai, à Strasbourg, à une marche organisée par la communauté juive de la ville pour protester contre l'acquittement au procès de Düsseldorf du groupe de tortionnaires du camp de Maïdanek (*le Monde* du 21 avril). Les manifestants se sont arrêtés sur le pont de l'Europe, et l'un des responsables de la communauté, Mᵉ Smolarski, a évoqué la mémoire des victimes du nazisme en soulignant que les résistants et anciens déportés ne souhaitaient pas l'« *Europe de l'oubli* ». — *(Corresp.)*

RELIGION

Le neuf centième anniversaire de saint Stanislas a été célébré par les catholiques polonais

Sous le signe de Jean-Paul II

De notre envoyé spécial

Cracovie. — Sous un beau soleil de printemps, les habitants de Cracovie ont fêté, le dimanche 13 mai, le neuf centième anniversaire de la mort de saint Stanislas, évêque et martyr. Pour la première fois, la procession traditionnelle, qui a mené les fidèles, au nombre de plusieurs milliers, de la cathédrale du château de Wawel à l'église de Skalka (du Rocher), était conduite par Mgr Macharski, nouvel archevêque du diocèse.

Empreinte de la foi ardente qui anime les catholiques polonais, cette cérémonie s'est déroulée sous le signe de Jean-Paul II autant que de Stanislas. L'actuel pape avait fait beaucoup, du temps où il était encore ici le « *patron* » sous le nom de Karol Wojtyla, pour renouveler le culte de ce saint martyr, mort pour avoir osé critiquer le comportement du souverain de l'époque. Le vœu du pape de participer avec « *son peuple* » cracovien à *ce jubilé, n*'a pu être exaucé. Absent physiquement, Jean-Paul II n'en était pas moins très présent, dimanche, parmi les fidèles de sa « *chère ville* » et pas seulement sous la forme des badges vendus aux alentours de la procession par les inévitables marchands du temple.

Lorsque Mgr Macharski arrive devant la cathédrale du Wawel les applaudissements éclatent. L'archevêque se dirige vers un groupe d'hommes en habit de gentilhomme, portant sur la tête un bonnet de fourrure serti d'une pierre précieuse, serre quelques mains et entre dans l'église. Jean-Paul II n'aurait pu choisir, pour lui succéder, un homme offrant avec son propre personnage un contraste plus saisissant : autant lui-même, avec ses larges épaules et sa démarche sportive, donne une impression de force et de plénitude, autant le nouvel archevêque de Cracovie, sec et anguleux, tel un ascète tourmenté, inspire un sentiment de fragilité.

Adam, mon guide, qui a déjà fait plusieurs fois les pèlerinages de Czestochowa et de Piekary, en Silésie, me dit de sa voie douce : « *J'aime sentir cette foule. Elle montre notre force. Les processions ne sont pas des actions politiques, mais elles ont évidemment un aspect politique. Comment pourrait-il en être autrement dans les conditions de notre pays ?* »

Lentement, la foule prend possession de la prairie qui s'étend devant l'église de Skalka, le but de la procession. Deux grands panneaux évoquant saint Stanislas, sont accrochés aux murs du couvent attenant à l'église. Sur l'un on peut lire, en marge d'un glaive dressé vers le ciel : « *Défenseur de la foi, de la patrie, de l'homme, des justes lois de l'Eglise, de l'ordre moral.* » Sur l'autre, où figure la crosse épiscopale : « *Pasteur, apôtre du peuple, joyau des évêques et des prêtres, enseignant de la vérité* »

Office religieux, manifestation publique ? La messe célébrée par Mgr Macharski tient un peu des deux. On n'est pas habitué ici à ce que les sermons des prêtres soient interrompus par les applaudissements des fidèles. Il suffit à l'archevêque — et il ne s'en prive pas — de prononcer les noms de Jean-Paul II, « *le Pierre de notre temps* » et du cardinal Wyszynski, pour provoquer immédiatement dans la foule ce type de réaction. Mais quelle ferveur, quelle communion dans cette messe où se côtoient, toutes conditions mêlées, jeunes et vieux, citadins et villageois ! Quelle espérance aussi en ce pape parti d'ici pour Rome et qui, dans un mois, sera sur ces mêmes lieux pour rendre à son saint patron l'hommage de la Pologne *semper fidelis*.

MANUEL LUCBERT.

SCIENCES

Pour ravitailler les deux cosmonautes soviétiques

Un nouveau vaisseau spatial va rejoindre Saliout-6

L'Union soviétique a lancé un nouveau vaisseau spatial inhabité, Progress-6, à destination de la station Saliout-6 qu'occupent, depuis le 26 février, les cosmonautes Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine. Progress-6 a été lancé dimanche 13 mai, à 6 h. 17, heure française ; il devrait rejoindre Saliout-6 ce lundi 14 mai. Des informations officieuses indiquent qu'il transporte pour les cosmonautes du matériel, du carburant et des vivres destinés à préparer l'envoi d'un nouvel équipage. Celui-ci serait mis en orbite le 25 mai, et composé d'un Soviétique et d'un Hongrois.

De toute manière, Saliout-6 avait sans doute besoin d'être ravitaillé. Un vaisseau Progress-5 s'était amarré sur Saliout le 12 mars, mais deux mois ont passé depuis lors. Puis fut envoyé un équipage soviéto-bulgare, à bord de Soyouz-33, mais une panne du moteur principal l'a empêché d'atteindre Saliout et l'a contraint à un retour précipité au sol (*le Monde* daté 5 et 15-16 avril). Or les Soyouz, bien que moins adaptés à cette tâche que les Progress, apportent aussi du ravitaillement à la station Saliout.

Liakhov et Rioumine vont donc, dans les prochains jours, procéder à un nouveau transbordement de matériel. Ces dernières semaines, ils ont continué les expériences franco-soviétiques de cristallisation en apesanteur. Ils ont fait des expériences d'astronomie gamma avec un petit télescope, Elena, apporté par Progress-5. Ils ont observé la Terre, en particulier la République autonome de Kalmoukie, où la présence de pétrole et de fer paraît probable. Enfin Progress-5 a aussi apporté aux cosmonautes un adaptateur, qui leur permet de recevoir sur le circuit de télévision interne à Saliout-6 des images en provenance de la Terre : ainsi les cosmonautes peuvent-ils voir leurs interlocuteurs et mieux supporter les contraintes psychologiques d'une longue mission. — M. A.

La sécurité nucléaire aux Etats-Unis

LES SYSTÈMES DE SECOURS ONT BIEN FONCTIONNÉ AU COURS D'UN « ACCIDENT PROVOQUÉ » DANS UN RÉACTEUR.

Un nouvel « accident expérimental » a été provoqué, durant la nuit du samedi 12 au dimanche 13 mai, sur un réacteur expérimental d'Idaho-Falls, aux Etats-Unis. Alors que ce réacteur à eau sous pression fonctionnait à pleine puissance (55 mégawatts), il a été brutalement vidé de tout son liquide de refroidissement.

Cette expérience, destinée à tester les systèmes de secours et à vérifier les « *codes de calcul* » utilisés pour prévenir les conséquences d'un tel accident — le plus important pris en compte dans la conception des réacteurs — a été, selon le département américain à l'énergie, un succès total. Les systèmes d'injection de secours ont parfaitement fonctionné, et la température à l'intérieur du réacteur est restée en dessous des valeurs maximales calculées.

Une première expérience, réalisée en décembre dernier alors que le réacteur fonctionnait à puissance réduite, avait déjà été un succès (*le Monde* du 12 décembre 1978).

MISE AU POINT D'UN NOUVEL APPAREIL POUR LA TRANSCRIPTION EN BRAILLE

(De notre correspondant.)

Lille. — Un « interpréteur autonome » de braille vient d'être mis au point à l'Ecole nationale pour déficients visuels de Loos, dans la banlieue lilloise, que dirige M. Jean-Pierre Tosser. Cet appareil interprète en braille intégral la frappe courante d'un individu voyant faite sur un clavier de machine à écrire. Le texte frappé par l'opérateur, et sa traduction en braille codé, sont transcrits sur une cassette magnétique qui, introduite dans un lecteur, fournira les données nécessaires à l'embossage du braille. Un dispositif de commande permet la programmation de la duplication (nombre d'exemplaires, numérotage, sélection des pages...)

De plus, cette technique est maintenant appliquée à la musique. N'importe quel musicien voyant peut transcrire une partition sans connaître lui-même l'écriture braille (un ruban perforé permet une édition à un nombre d'exemplaires limité pour aveugles ou amblyopes).

Par ce procédé né de l'informatique, les déficients visuels pourront enfin avoir accès rapidement à toutes les formes de connaissance. Actuellement, les livres traduits en braille sont peu nombreux et coûteux. L'exploitation en braille de n'importe quel texte devient possible et dans des délais très brefs, qu'il s'agisse d'un livre ou d'un journal. Cette réalisation est l'œuvre d'une équipe de chercheurs du laboratoire de télémesure automatique de l'université de Lille I, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications.

GEORGES SUEUR.

MÉDECINE

La prévention des handicaps mentaux chez l'enfant

Le dépistage va être entrepris

Deux mesures de prévention des handicaps mentaux vont être généralisées à toute la France, grâce à une initiative de la Fondation de France (1). La première concerne le dépistage avant la naissance d'une anomalie chromosomique du fœtus, qui entraîne des cas de mongolisme. La seconde est la recherche systématique chez les nouveau-nés de deux maladies métaboliques : la phénylcétonurie et l'hypothyroïdie, grâce à une prise de sang.

Il vient au monde un enfant mongolien pour cent cinquante naissances vivantes. Mais cette fréquence est accrue chez la femme âgée de plus de quarante ans et chez certains couples dits « à risques ». Un dépistage peut se faire par une ponction du liquide amniotique qui entoure le fœtus. Elle est pratiquée à la quinzième semaine de gestation et permet le recueil de cellules fœtales. Les chromosomes de ces cellules sont étudiés par un généticien qui y recherche une anomalie. La sanction d'une telle découverte serait, si le couple le désire, l'interruption de grossesse (2). *Désormais, toutes les femmes de* plus de quarante ans et tous les couples « à risques » pourront bénéficier gratuitement de ce dépistage.

La phénylcétonurie et l'hypothyroïdie sont deux afefctions décelables à la naissance par une simple prise de sang. Le dépistage de ces maladies, qui ne sera généralisé à tous les nouveau-nés qu'au 1er janvier 1980, revêt une importance primordiale. En effet, un traitement simple entrepris immédiatement permet d'éviter, chez ces enfants, la constitution, sans cela inéluctable, d'un handicap mental grave.

Deux associations, financées par la Fondation de France, ont équipé dix-huit laboratoires répartis sur tout le territoire, afin d'assurer le double dépistage. Leur fonctionnement sera assuré par la Caisse nationale d'assurance-maladie.

(1) Fondation de France, 67, rue de Lille, 75007 Paris, tél. 544-04-36 et 222-77-85.

(2) D'après la loi du 17 janvier 1975, « *l'interruption volontaire d'une grossesse peut être pratiquée à toute époque si deux médecins attestent, après examen et discussion [...], qu'il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité, reconnue comme incurable au moment du diagnostic* ».

La controverse sur les sérocytols

Après la parution, dans « le Monde » du 22 mars, d'un article sur les « médicaments » dénommé « sérocytols », puis la réponse (« le Monde » du 10 mai) du Laboratoire de sérocytologie de Lausanne, le docteur Louis René, d'une part, président du conseil de l'ordre des médecins de Paris, et d'autre part M. Pierre Fauchon, directeur de l'Institut national de la consommation, apportent un certain nombre de précisions.

Un commentaire de l'ordre des médecins

Par trois fois, le conseil de l'ordre des médecins de Paris, partie civile contre M. Jean Thomas, père des Sérocytols, s'est vu attribuer des dommages et intérêts par les tribunaux pour exercice illégal de la médecine et prescription de médicaments non reconnus en France.

« *Certes*, poursuit le docteur René, *un médecin a le droit de prescrire, à titre exceptionnel, s'il le juge nécessaire pour le traitement de son patient, un médicament qui n'a pas encore reçu l'autorisation de mise sur le marché en France. Mais certaines conditions doivent être réalisées : aviser le service central de la pharmacie, avoir posé un diagnostic de façon rationnelle en y consacrant le temps nécessaire et en adoptant une attitude conformes aux données actuelles de la science. La responsabilité du traitement incombe entièrement au prescripteur.* »

« *Enfin*, ajoute le docteur René, *les critères d'efficacité thérapeutique minimum requis en Suisse pour une autorisation* mise sur le marché sont fort *différents des nôtres. Nous suivons régulièrement ce genre de médicament*, conclut le docteur René, *la dernière fois que nous avons attiré l'attentio ndes pouvoirs publics sur le Sérocytol remonte à juin 1978.* »

Une lettre de l'Institut de la consommation

L'Institut national de la consommation et sa publication Cinquante millions de consommateurs *ayant été mis en cause par le docteur Lassieur, dans une lettre publiée par votre journal le 25 avril dernier, je crois nécessaire, en réponse, de formuler les observations suivantes :*

1) Il est parfaitement clair, et d'ailleurs non contesté, y compris par le docteur Lassieur, que le Sérocytol est commercialisé en France dans des conditions frauduleuses et volontairement frauduleuses, puisque le laboratoire-fabricant n'a même pas pris la peine de demander l'autorisation de mise sur le marché français de ce médicament.

D'autre part, nous avons apporté la preuve que certains médecins prescrivaient ce produit en violation de leurs règles professionnelles. En effet, ils n'hésitent pas à utiliser la collaboration de personne dont on ignore et l'identité et la compétence, se réservant pourtant le droit d'encaisser des honoraires fort substantiels et indiquant, parfois, sur des feuilles de Sécurité sociale un montant inférieur de moitié à la somme réclamée.

En attirant l'attention des consommateurs sur cette fraude et sur ces irrégularités, en leur rappelant les éléments du procès à l'issue duquel les propagandistes du Sérocytol ont déjà été condamnés par les tribunaux français, et en communiquant sous la responsabilité de celui-ci les appréciations d'un professeur agrégé de médecine, l'Institut national de la consommation n'a fait que se conformer à la mission de protection et d'information des consommateurs qui est la sienne, démarche dans laquelle il a d'ailleurs été approuvé par le ministère de la santé ;

2) Je constate que parmi les très nombreux médecins qui prescrivent le Sérocytol et qui sont au nombre de quatre mille, si l'on en croit le fabricant de ce produit, il s'en est trouvé un seul pour protester à l'encontre de l'article publié par Cinquante millions de consommateurs, *sans apporter d'ailleurs aucun dossier médical justifiant des résultats obtenus à l'aide du Sérocytol.*

PIERRE FAUCHON.



ÉDUCATION

Les manuels scolaires seront gratuits en quatrième

Les manuels scolaires seront gratuits, à la rentrée prochaine, pour les élèves de quatrième des collèges de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat d'association, pour les élèves des classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) et de troisième année de sections d'éducation spécialisée (S.E.S.).

Le *Bulletin officiel* de l'éducation du 3 mai précise qu'un crédit de 175 francs par élève de quatrième sera alloué à chaque établissement. Cette somme sera consacrée à l'acquisition de huit manuels : littérature française, grammaire française, mathématiques, langue vivante, histoire-géographie, économie - instruction civique, sciences physiques, sciences naturelles, matière à option (langue ancienne ou seconde langue vivante). Pour le livre du maître, un crédit supplémentaire de 8,50 F par enseignant et par discipline sera versé aux établissements pour l'année scolaire 1979-1980. En revanche, les collèges devront dégager sur le crédit de 175 francs une marge pour l'achat de matériel pédagogique ou d'autres ouvrages.

Pour les C.P.P.N., une « *plus grande liberté dans le choix des supports pédagogiques doit être laissée aux maîtres* ». Le crédit attribué à la rentrée prochaine est de 131 francs par élève, mais il sera porté à 153 francs si une langue est enseignée dans ces classes.

La « dotation de base » pour les élèves de troisième année de S.E.S. est de 107 francs.

La gratuité des manuels scolaires en quatrième est une application de la « réforme Haby » ; elle a été mise en œuvre en sixième à la rentrée de 1977 et en cinquième en 1978. Elle devrait l'être l'an prochain en troisième.

Les manuels achetés doivent être utilisés pendant quatre ans. Cependant, les effectifs des classes varient d'une année à l'autre. Dans ce cas, pour les classes de sixième, qui ne toucheront pas de nouveaux crédits avant 1981, et celles de cinquième avant 1982, la circulaire précise qu'il convient de procéder à des transferts de manuels entre établissements. Si ce n'est pas possible, un crédit exceptionnel de 153 francs par élève supplémentaire sera alloué. Dans les S.E.S., ce crédit supplémentaire sera de 107 francs et le crédit de renouvellement, propre à ces sections, de 27 francs.

Le choix des manuels revient à chaque établissement, par concertation entre les professeurs d'une même discipline. Les manuels de quatrième seront tous nouveaux à la rentrée prochaine puisque les programmes ont été rénovés (*le Monde* du 14 novembre 1978) et que la gratuité impose un prix de revient maximal. Les éditeurs de manuels scolaires avaient d'ailleurs réclamé, à l'automne 1978, une augmentation des crédits alloués aux établissements, estimant que les coûts de l'impression et du papier s'étaient élevés de 10 % à 12 % en un an, alors que l'augmentation prévue des crédits pour les huit livres de la quatrième n'était que de 8 % par rapport aux crédits attribués l'année précédente pour les sept ouvrages de cinquième. Ils demandaient que les crédits pour la quatrième soient portés à 200 F par élève. Le ministère de l'éducation ne les a pas suivis et a maintenu le chiffre de 175 francs.

HISTOIRE

L'ANNIVERSAIRE DE JEANNE D'ARC

A PARIS : vive le roi !

Etait-ce une réunion de famille ? Un cortège politique ? Ou la « *fête de la France* » ? Un peu des trois. Dimanche 13 mai au matin, à Paris, de la rue Saint-Florentin à la place des Pyramides, près d'un millier de nationalistes ont défilé au pas en l'honneur de Jeanne d'Arc. L'Action française, à qui revient cette initiative devenue traditionnelle, s'était regroupée dès 9 h. 30 rue Saint-Florentin. Répartis en sections par rangées de trois, il y avait là des jeunes gens en cravate et blazer, des jeunes filles sages, puis de vieux militants. Et, enfin, des mères de famille arborant parfois de magnifiques chapeaux. « *La monarchie, c'est l'ordre naturel, les libertés retrouvées* », criait le vendeur de l'hebdomadaire *Aspects de la France*.

Les militants regroupés devant le ministère de la marine, place de la Concorde, c'était autre chose. En blouson de cuir ou veste de treillis, lunettes fumées, casque de motocycliste à la main, ils piaffaient au nom du Parti des forces nouvelles et du Front national, l'Union française pour l'eurodroite des partis. Un autre monde.

Mais qu'ils soient monarchistes ou non, tous défilèrent de concert, martelant le pavé de la rue de Rivoli, l'air grave et recueilli. Une manifestation silencieuse sous une forêt de drapeaux tricolores. Quelques passants applaudirent le défilé place des Pyramides. Trois fillettes habillées de bleu pâle déposèrent une couronne d'iris et de lys au pied de la statue or de la Pucelle. D'autres couronnes — celles du maire de Paris, du préfet de police, du préfet de région d'Ile-de-France et préfet de Paris, de l'Assemblée nationale, mais aussi celles des cercles féminins royalistes et de l'Amicale des forces féminines — vinrent s'ajouter à la première.

Les militants de l'Action française entonnèrent le chant de la Royale (*...Français, nous voulons une France. Mais, à la France, il faut un roi...*). Un quarteron de jeunes en gabardine s'époumona à scander « *Action française !* » sur l'air des lampions. Et l'on cria « *Vive le roi !* ». — L. G.

A DOMRÉMY : la Pucelle et l'Europe

De notre envoyé spécial

Domrémy-la-Pucelle (Vosges). — Les députés qui décidèrent, en 1920, de faire du deuxième dimanche de mai la fête de Jeanne d'Arc ignoraient que, ce dimanche 13 mai 1979, cinq cent cinquantième anniversaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc, précéderait d'un mois à peine le premier scrutin européen.

A Domrémy, selon le curé, on a voulu faire une fête « tout ce qu'il y a de convenable », *régionale, simple, populaire. Deux messes, un défilé militaire, quelques fanfares, des groupes folkloriques et seulement quatre discours (sans compter les deux homélies).*

On avait songé à inviter M. Giscard d'Estaing, mais le projet fut abandonné, car on craignait de voir débarquer des sidérurgistes. On a aussi reculé devant la dépense, quand l'avenir de tant de Lorrains est menacé.

Jeanne a réussi à faire entendre sa voix dans le concert européen. Il paraît loin le temps où elle était, dans les discours politiques, le symbole exacerbé du patriotisme, de l'unité française. Sans doute, à Domrémy, ce dimanche, parla-t-on de l'âme de la France, de sa force, mais tous les orateurs ont mentionné l' « étape nouvelle » *: l'Europe.*

« La France est frileuse »

Ainsi, M. Albert Voilquin, sénateur des Vosges (U.D.F.) croit que « Jeanne, qui nous a aidés à unifier la France d'hier, nous permettra de construire l'Europe de demain ». *Et le président du conseil général, M. Christian Poncelet (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, estimant que* « la France est redevenue frileuse », espère *que* « viendra celui ou celle qui, comme Jeanne d'Arc, bousculant les préjugés et dispersant sa foi, nous apportera, délaissant le doute, la certitude ».

Le matin, ce sont surtout les habitants de Domrémy qui sont venus, d'abord à la messe, puis, dans le jardin de la maison de la Pucelle, écouter les discours. Signe des temps : le monument aux morts ne s'y trouve plus. On l'a installé de l'autre côté de la route.

L'après-midi, la foule se fera plus nombreuse. Deux mille personnes sont venues des alentours en famille et, durant la messe célébrée par Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié, les portes de la basilique resteront ouvertes. Ici les fidèles aiment Jeanne comme une sainte familière.

F. K.

POLICE

AU CONGRÈS DE STRASBOURG

Le syndicat autonome des C.R.S. se préoccupe de la montée des conflits sociaux

Strasbourg. — A son tour, le Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. (S.N.I.P.) va avoir à connaître, au cours de son congrès, qui s'est ouvert ce lundi 14 mai à Strasbourg, des dissensions doctrinales apparues au sein de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), dont il est membre. Nul doute qu'au cours des trois journées de ce congrès les critiques vont encore s'accumuler — comme ce fut le cas la semaine dernière à Limoges lors du congrès du Syndical national des policiers en tenue de province (S.N.P.T.) (*le Monde* du 12 mai) — contre l'attitude du Syndicat général de la police (S.G.P., région parisienne), partisan d'une ligne dure vis-à-vis de l'administration et du gouvernement.

Un autre problème d'une importance grandissante retient l'attention des congressistes : celui de l'utilisation intensive des C.R.S., principalement à l'occasion des nombreux conflits sociaux. Car le « maintien de l'ordre » a rarement créé autant de cas de conscience qu'aujourd'hui chez des hommes partagés, de la base au sommet, entre le *« sens du devoir »* — tel du moins que l'entendent les textes — et la volonté de ne pas faire seuls et parfois inutilement

De notre envoyé spécial

les frais des crises devant lesquelles les responsables du pays leur apparaissent trop souvent impuissants ou débordés. *« Nous ne saurions accepter d'être les victimes expiatoires des insuffisances ou du manque de prévoyance du gouvernement, des autorités locales ou des erreurs des chefs d'industrie »*, devait déclarer à Strasbourg M. Roger Cousin, secrétaire général du S.N.I.P., en présentant son rapport moral ou d'orientation.

Les « casseurs » et les autres

Déjà, à Limoges, où il était invité, M. Cousin avait déclaré que *« la multiplication des manifestations, des échauffourées, rend la situation particulièrement préoccupante »*, ajoutant que les perspectives lui apparaissaient encore plus inquiétantes : *« Si la cote d'alerte des deux millions de chômeurs est dépassée, ce sera intenable,* déclara-t-il. *Pourquoi dit-on cela ? Très simplement parce que, au milieu du conflit, il y aura toujours et encore des flics. Le 23 mars, à la suite d'erreurs monumentales, il y a eu cent seize blessés alors qu'il y avait en tout cinq cents loubards. Le 1er mai, nous avons eu dix-neuf blessés alors que les manifestants étaient une bonne cinquantaine. Imaginons que demain il y ait une grande confrontation : nous pourrions aller éventuellement vers des lendemains qui pleurent. »*

D'où une consigne à ses mandants : *« Il faut en tout état de cause qu'ils fassent leur devoir, mais il faut aussi qu'ils fassent la différence entre les casseurs de vitrines et ceux qui ne luttent que pour conserver leur seul moyen de vivre. Je suis persuadé qu'on peut comprendre ceux-là à la condition qu'ils ne croient pas que c'est en cassant tout et, notamment, la gueule des flics que leur situation sera rétablie. »*

En vérité, à travers les diverses interventions au congrès de Strasbourg, apparaît le souci de ne pas voir, à la faveur des événements présents et futurs, les C.R.S. redevenir exclusivement les « machines à maintenir l'ordre » qu'elles étaient à l'origine — alors que, selon les statistiques du ministère de l'intérieur, elles passent à l'heure actuelle 75 % de leur temps à aider à la sécurité publique sous toutes ses formes (plages, autoroutes, montagnes, aéroports...). La création d'une nouvelle compagnie à Versailles (*le Monde* du 19 avril) est à cet égard un signe pour les responsables du SNIP : en effet, faute de recrutement supplémentaire, les effectifs initiaux de cette compagnie vont être puisés dans les autres compagnies de la région parisienne et vraisemblablement dans les unités actuellement distraites du maintien de l'ordre (au premier rang desquelles les sections d'autoroutes et de motards).

JAMES SARAZIN.

PORTRAIT

Sous le casque

« Vous voulez savoir ce qui se passe dans la tête d'un C.R.S. ? C'est marrant, on ne nous pose jamais la question. D'habitude, quand on parle de nous, c'est pour dire qu'on a trop tapé ou pas assez. Notre seule image de marque, c'est « la gomme à effacer le sourire », la matraque ! »

On dirait un marin. Tout en bleu marine, caban, chandail boutonné sur le côté, jean. Un mètre quatre-vingts, costaud, la trentaine. Des mains larges et courtes. Une bonne bouille rougeaude, trouée de deux yeux bleus très clairs. Son père était ouvrier. Il est devenu fraiseur en sortant de l'école. Et puis, au bout de deux ans, c'est le « ras-le-bol » de l'usine.

Il a vingt ans. Il voit une affiche : *« La police, un métier d'homme ! »* Un concours élémentaire et le tour est joué. Les renseignements généraux font la tournée des voisins, posent des questions sur son caractère, ses idées politiques. Il passe six mois dans une école de police. Quelques rudiments de droit, une bonne dose de sport et d'entraînement au maintien de l'ordre, charges fictives, barricades, résistance aux gaz lacrymogènes. Il est gardien de la paix, versé dans les C.R.S.

Le *« métier d'homme »*, c'était le prestige de l'uniforme, un salaire correct et la sécurité de l'emploi. Très vite il déchante. Corps mobile de la police, les quinze mille C.R.S., répartis en soixante compagnies, passent la moitié de leur temps en déplacement. Ils vivent alors dans des casernes vétustes, comme celle de Beaujon à Paris. A sept par chambre, avec deux douches pour cinquante hommes, l'impossibilité de s'isoler et de recevoir des coups de téléphone personnels. Et surtout avec des horaires infernaux. Le service peut durer de 12 h. 30 à 16 h., s'interrompre jusqu'à 22 h. pour continuer jusqu'à 2 heures. Le travail consiste en « tâches d'intérêt général » à la caserne, corvée de pluche ou balayage, et en sortie de routine, surveillance des aéroports, du métro, police des frontières, garde des ambassades jour et nuit dans les guérites non chauffées. *« Tout ça avec les gradés sur notre dos en permanence. A chaque déplacement, le brigadier remplit une fiche de comportement, tenue, caractère, ponctualité, même pendant les manifestations. On est tout le temps sur nos gardes. »*

Dans cette routine abrutissante, au milieu des conflits sourds et permanents avec les « seigneurs » de la hiérarchie, *« les manifs, ça devient presque excitant »*. Serrés dans les cars grillagés, les C.R.S. attendent parfois des heures. Sans savoir ce qui se passe dehors. *« On entend les ordres, les grenades, les vitrines qui descendent. On joue aux cartes, on bouquine et on sort la bière de sous les sièges. Quand on nous fait sortir des cars, on n'est au courant de rien. On nous met en cordon, avec interdiction de broncher sous les injures et les pierres. Une fois qu'on est bien énervés, on nous dit de charger et on y va. Certains y trouvent du plaisir, c'est sûr. Et on n'a pas envie d'être tendres. Mais nous aussi on a peur. Et on n'a qu'une hâte : que ça se termine, alors on fonce dans le tas. »*

Les ordres sont les ordres. Avec la multiplication des conflits sociaux, des occupations d'entreprises, les C.R.S. ont eu, ces derniers mois, du pain sur la planche. Eux n'ont pas chômé.

« Je me fais une raison »

« On est là pour assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité. On nous le répète assez que force doit rester à la loi. Mais, par moments, je me demande... Les sidérurgistes, c'est des types comme moi. Seulement, on leur enlève leurs usines et nous, les C.R.S. on doit leur casser la gueule. En réalité, on fait de nous une police anti-ouvrière, et s'il y en a que ça ne gêne pas, moi, j'ai du mal à avaler. Les syndicats de police râlent, mais de toute façon, les ordres viennent d'en haut, et ça, ils n'y changeront rien. On avait déjà une vie de chien, maintenant, on nous fait faire du sale boulot. Et on est obligés de fermer notre gueule. »

Sale boulot, vie de chien, mais comment en changer quand on ne sait rien faire d'autre ? *« Si je trouvais un autre emploi avec le même salaire, je n'hésiterais pas. Quand il nous arrive de râler, on nous le dit bien que rien ne nous retient. Un mois de préavis et c'est terminé. Mais on est tenus par le fric. Ça peut être, comme pour moi, un crédit sur une maison, ou autre chose, mais ça revient au même. Alors je me fais une raison. »* En attendant la retraite, dans vingt-cinq ans.

Et en dehors du travail ? *« Il n'y a qu'une chose qui m'intéresse, c'est ma famille. Ma femme et mes deux enfants. Et puis la musique. Classique. Mozart, Beethoven, Verdi mon préféré. »* Un sourire confus, presque coupable quand il ajoute à la liste... *« les marches militaires allemandes »*.

Mais en déplacement, à Paris, par exemple, quand il a quartier libre, il se promène, fait du lèche-vitrine sans jamais rien acheter, ou va retrouver *« des copains »* à Montparnasse dans les derniers cafés de la rue du Départ pour faire une belote entre Bretons.

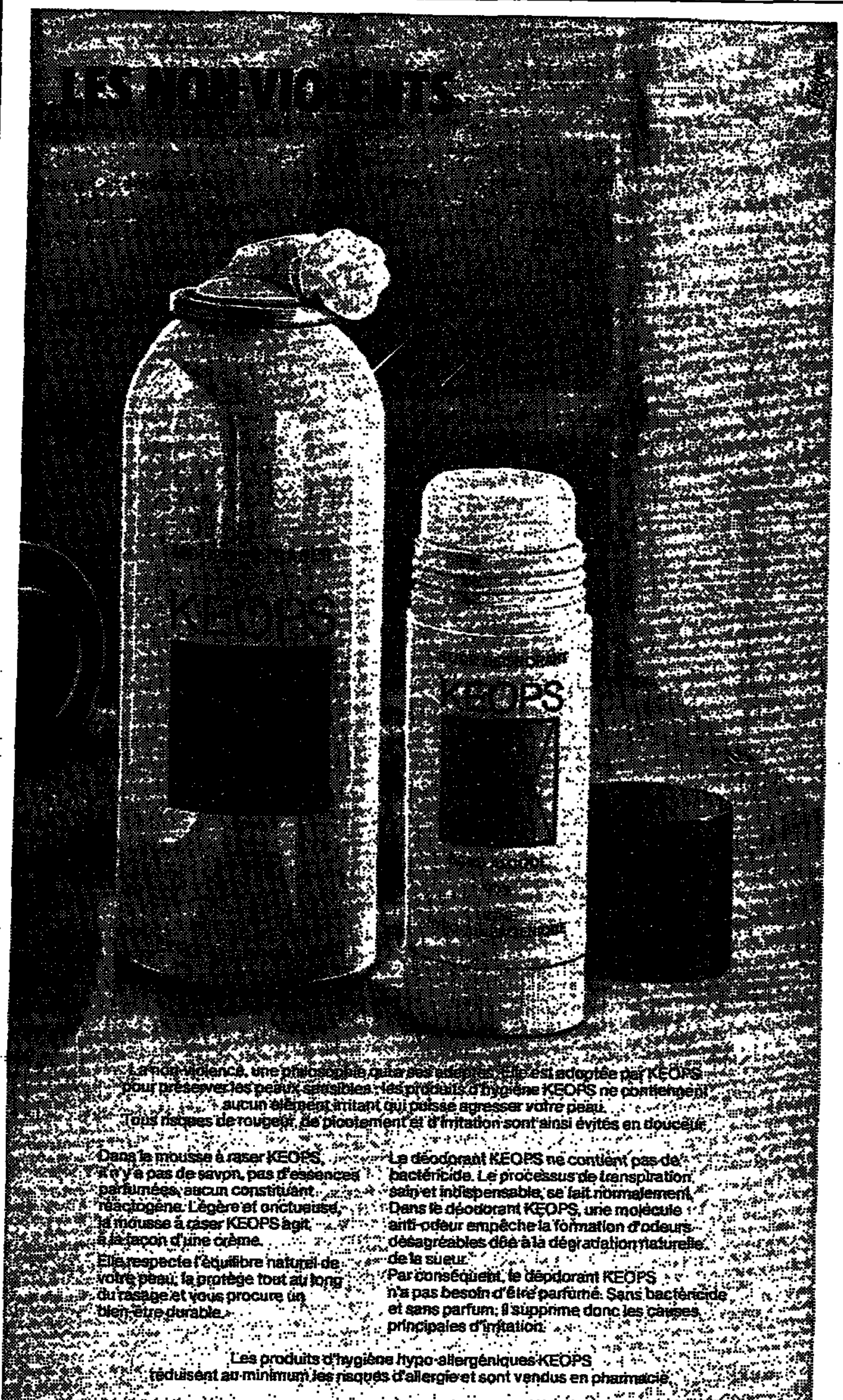
Le cinéma ? Jamais sans sa femme, donc jamais à Paris. Beaubourg ? Connaît pas, jamais vu. Le Louvre, la Conciergerie, les restaurants chinois, Notre-Dame, les Invalides même : jamais, ne serait-ce qu'entr'aperçus.

Qu'aurait-il fait si nous n'avions pas passé quelques heures avec lui ? *« J'avais quartier libre, j'aurais dormi. »*

AGATHE LOGEART.









LIVRES

«POUVOIR ET FINANCE» DE JEAN SAINT-GEOURS

Un financier sans illusions

par MAURICE DUVERGER

Enarque, inspecteur des finances, collaborateur de Pierre Mendès France, directeur adjoint du Trésor et directeur de la Prévision rue de Rivoli, directeur général du Crédit lyonnais entre 1968 et 1976, Jean Saint-Geours a vécu de l'intérieur les rapports complexes entre pouvoir et finance. Il les expose dans un petit livre alerte, pas toujours facile, mais fort stimulant. On n'y trouve pas de révélations croustillantes sur les rapports des hommes politiques et de l'argent, encore que l'auteur donne discrètement quelques détails pittoresques. Il se débarrasse en un tournemain du « *sous-système politicien* » pour s'étendre sur les institutions, les acteurs, les forces qui composent « *le grand système social qui associe pouvoir et finance* ».

Jean Saint-Geours le décrit à travers les cercles concentriques franchis par lui-même au cours de sa carrière. Constatant qu'« *une grande partie des rapports entre le pouvoir et la finance sont des relations entre membres de l'inspection générale des finances* », il s'attache d'abord à définir la formation et l'action de ces hommes qui « *sont à la tête de l'Etat et du gouvernement, peuplent les cabinets ministériels, détiennent les principales directions du ministère des finances et de nombreuses directions dans les autres ministères économiques, et dirigent la Banque de France, tous les établissements de crédit spécialisés, les sept premiers groupes bancaires français (nationalisés ou privés), et presque toutes les grandes compagnies d'assurances* ». Glanons parmi les anecdotes significatives une admirable question posée au concours d'entrée à l'ENA : « *Qu'y a-t-il de commun entre la peinture impressionniste, la musique de Debussy et la théorie de l'abus de droit ?* » La réponse était : « *La mesure* »... Rien ne souligne mieux les normes sociales qui réglementent l'accès au saint des saints.

Il reste que l'énarque, et spécialement l'inspecteur des finances, est formé à diriger ou arbitrer au nom d'un intérêt supérieur aux intérêts particuliers, ce qui lui donne à la fois « *le sens de l'Etat, la conscience missionnaire et le goût du pouvoir* ». Jean Saint-Geours montre comment on peut les exercer à travers le ministère des finances (« *centre du pouvoir* »), le Plan, le secteur public (particulièrement la Banque de France, les banques nationalisées et la Caisse des dépôts (« *l'une des deux ou trois plus grandes institutions du monde par le montant des fonds drainés* »), les interventions dans l'économie, la confrontation extérieure avec la communauté internationale de la finance. Avec un brin de mélancolie, il estime que l'ensemble de ces rapports « *ne sont pas mus par une finalité, mais par la force d'une nécessité cybernétique : l'équilibre de stratégies d'acteurs appuyées sur les fonctions qu'ils assument* ».

∴

Formulée dès les premières pages, cette vision est développée en conclusion dans les termes suivants : « *Cet ensemble d'actions et d'interactions, de mise en œuvre de facultés de décider, d'injonctions et de limitations issues du pouvoir politique, d'influences réciproques, décrivent un système en mouvement, poursuivent sans cesse son équilibre, qui résulte d'une dynamique de compensations. Un système où personne n'est tout à fait libre de commander ou de faire, où les libertés du pouvoir sont peut-être aussi illusoires que le pouvoir de la liberté et où les fonctions, orchestrées par la technocratie du développement économique et social, sont la légitimité des possibilités d'agir.* » Trente-deux ans après son concours, Saint-Geours n'a pas perdu la main. Rue Saint-Guillaume, ceux qui brûlent aujourd'hui de le suivre se délecteront à la lecture de ces lignes et s'exerceront à les imiter. A ce plan de généralité, il est difficile de dire autre chose, bien sûr, et il n'est pas inutile de rappeler à la modestie les hommes de pouvoir comme les hommes de finance.

Heureusement, l'ensemble du livre est d'une autre veine, et l'auteur n'hésite pas à s'engager nettement, ni à juger durement, ce qu'on ne fait point dans les épreuves de l'ENA. Parlant de « *la pusillanimité de gestionnaire de Pompidou* », il est souvent féroce pour son successeur, décrivant son visage « *aussi ouvert qu'une lame* », ses lèvres serrées, ses « *yeux réduits à la dimension de fillières à laser* », lors d'un entretien nocturne à Nairobi, sur les vastes pelouses de la présidence du Kenya. Il y a du règlement de comptes là-dedans, naturellement, l'entrevue étant rapportée dans un chapitre un peu longuet sur les démêlés entre le gouvernement et le Crédit lyonnais, qui aboutiront finalement à l'éviction de son P.-D.G. Ils illustrent bien la contradiction où se trouvent pris les dirigeants des entreprises nationales.

Jean Saint-Geours admire trop Michel Debré pour contester sérieusement l'opinion de Jean-Pierre Fourcade dans son dernier livre : « *Un Etat qui tolère que des fonctionnaires chargés de responsabilités limitées viennent contrebattre les instructions générales approuvées par le gouvernement risque de connaître, à terme, l'anarchie et l'ankylose (1).* » L'auteur de *Pouvoir et Finance* déplore d'ailleurs que les entreprises nationales soient insuffisamment orientées par l'Etat. Mais il reproche à ce dernier de « *souhaiter lui-même que les établissements publics se travestissent en banques privées, avec persévérance* ». Il accuse M. Giscard d'Estaing de nourrir une « *hostilité de principe à l'égard du secteur nationalisé* ». On glisse alors des règlements de comptes personnels à un conflit fondamental, qui les dépasse infiniment : celui qui oppose les néo-keynésiens et les néo-libéraux. Il sous-tend la politique économique et financière de la France depuis 1945. Dans ce domaine, Saint-Geours soulève des questions essentielles, que la discussion publique élude trop souvent. On en citera seulement deux, qui mériteraient des débats approfondis.

∴

La première est posée de façon abrupte : « *Après 1968, la prospective économique perd de son importance et le Plan de son impact, pour faire place progressivement à un pilotage à vue, abusivement conceptualisé sous l'appellation non contrôlée de libéralisme avancé.* » L'auteur réunit ainsi dans une même approbation la IVe République et les dix premières années de la Ve, où régnait le général de Gaulle. Dans cette première phase de l'après-guerre, la volonté d'orienter l'économie est contrebalancée par les résistances du ministère des finances et de la Banque de France, mais elle parvient néanmoins à s'affirmer. L'action de l'Etat, combinée avec celle du secteur privé, permet de créer, au-delà d'une reconstruction rapide, une industrie pétrolière nationale, une industrie nucléaire, la troisième industrie aéronautique du monde, une industrie automobile de classe internationale, des installations modernes de laminage, etc.

Dans la deuxième phase, l'industrie aéronautique ne sait pas exploiter le succès de Caravelle, les options atomiques traînent, le secteur fondamental de l'informatique voit successivement l'abandon de Bull et la faiblesse du plan-calcul, la modernisation de la sidérurgie est tardive et timide, la mécanique et la machine-outil sont négligées et demeurent le talon d'Achille de notre appareil industriel. « *Et, à partir de 1973, à l'heure où devait être établie une stratégie générale de spécialisation économique face à la crise et à la concurrence de pays industriels plus dynamiques — Etats-Unis, Japon, Allemagne — comme de certains pays du tiers-monde en cours de « décollage », on s'est enfermé dans une politique conjoncturelle globaliste, stérilisante pour l'industrie française.* » Le tableau est sombre, mais le problème est bien posé, d'autant que Saint-Geours note que le système économique de la France, tel qu'il se développe depuis le dix-neuvième siècle, est « *voué à la mixité* », c'est-à-dire à une imbrication des initiatives, des forces productives et des financements relevant respectivement de l'Etat et du secteur privé.

Depuis que les monnaies flottent et que le dollar n'est plus convertible, une évolution mondiale parallèle à la nôtre transfère les capacités de décision des Etats à la communauté internationale de la finance, c'est-à-dire à l'ensemble formé par les grandes banques du monde, les entreprises géantes, les groupes multinationaux, les établissements financiers internationaux. Autour de ce noyau, s'est formé ce que *Business Week* appelle un « *système de monnaie apatride* », qui est devenu l'une des grandes forces de la planète. Une énorme masse de 400 milliards de dollars environ — soit près de deux fois le total des réserves de tous les instituts d'émission — se promène ainsi à travers les changes et les frontières, en échappant au contrôle des Etats. Le système monétaire apatride a engendré un système bancaire apatride, qui crée un pouvoir supranational de fait, insensible aux décisions des gouvernements.

Cette oligarchie financière ressuscite sous une forme nouvelle, plus solide et plus redoutable, le fameux « mur d'argent » dénoncé par la gauche dans l'entre-deux-guerres. Saint-Geours reconnaît qu'elle peut « *battre en brèche* », voire « *annuler* » les suffrages populaires. Il montre qu'elle dispose aussi d'une force beaucoup plus grande que les industriels, et qu'elle « *privilégie les avoirs volatils; les rendements immédiats et la spéculation* ». Cela souligne les limites du jeu de la libre entreprise et du marché. Le petit livre d'un technocrate, que le magazine *Time* plaçait parmi les douze personnalités illustrant la nouvelle Europe des affaires, conduit à méditer sur l'ensemble du système économique de l'Occident et sur la pertinence des choix du gouvernement français. Un financier sans illusions aidera-t-il les politiques à se libérer des leurs ?

★ J. Saint-Geours, *Pouvoir et Finance*, Fayard, 1979, 238 p., 49 F.

(1) J.-P. Fourcade, *Et si nous parlions de demain*, Fayard, 1979, 168 pages.

LA VACHE INTRÉPIDE DE CHENEZ

Une vache en train de siroter avec une paille un produit brunâtre qui ressemble à s'y méprendre à du Coca-Cola, c'est sous cet aspect que Chenez a choisi de représenter, en couverture de la bande dessinée qu'il consacre à son histoire, notre cher Vieux Continent. Pourquoi une vache ? Eh bien, parce que Zeus pour séduire la belle Europe, fille d'Agénor, avait, comme chacun sait, pris l'apparence d'un taureau.

Le livre, dédié aux « *vaches libres des îles Chausey* », ne se flatte pas d'abusive exactitude puisque l'histoire qu'il conte n'a d'autre prétention, nous dit l'auteur, « *que d'être aussi fausse que celle de nos manuels scolaires* ». Disons qu'on s'y retrouve pourtant et que beaucoup d'historiens professionnels pourraient envier à l'ami Chenez un don de synthèse particulièrement développé. Il n'est pas donné à tout le monde de résumer l'Antiquité en six pages, dont l'une presque entièrement occupée par la célèbre sandale du légionnaire romain. Il est vrai que de ce « *premier empire occidental* » que bâtirent les Césars, il ne retient qu'« *une seule belle phrase* » : malheur aux vaincus. Recopions tout de même, pour donner une idée de la méthode Chenez, les textes de la page sur les invasions : « *Les siècles passent. La vérité est dans le vin et Rome dans la décadence... Les Barbares !... Hum !... Les Barbares... La juste lutte des Barbares venus du nord triomphera du capitalisme naissant... — Sois pas triste, tonton Constantin — J'en ai marre : 1°) Je pars à Byzance; 2°) Je me fais chrétien et l'Empire se coupe en deux...* »

Il était difficile d'en dire autant en si peu de mots. Le reste de l'histoire est du même tonneau. Nous retrouvons la vache européenne chevauchée par Charles Martel, traite par le pape poursuivie par les fils — ne serait-ce pas plutôt les petits-fils ? — de Charlemagne, effondrée sous le gibet de François Villon, ravie, après la découverte de l'Amérique, de se savoir des sœurs, guettée par les loups à l'époque où Montaigne pleurait « *tant de villes rasées, tant de nations exterminées, tant de millions de peuples passés au fil de l'épée...* », en attendant d'être tirée par Napoléon, « *garçon boucher doué pour son métier, victime d'un accident de travail le 18 juin 1815* », dépecée à Yalta, puis ressuscitée pour devenir la locomotive du train communautaire et constater, pensive, perchée sur un globe terrestre, que « *la finalité de tout gâteau est d'être mangé* ».

Tout cela illustré par le trait de Chenez, dont nos lecteurs connaissent l'humour, l'esprit d'invention et, c'est le cas de le dire, la... vacherie sans méchanceté.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Un vol. de 66 p., aux Éditions Ramsay-Image, 29 F.

UNESCO

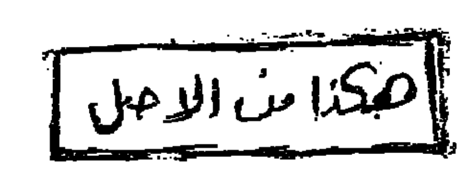
Les fouilles archéologiques à Jérusalem

LES CRITIQUES À L'ÉGARD D'ISRAËL SE FONT MOINS SÉVÈRES

L'UNESCO a adopté, vendredi 11 mai, une résolution sur les fouilles archéologiques israéliennes à Jérusalem. Le texte, très modéré, ne reprend pas les condamnations antérieures contre l'Etat d'Israël ; il note, toutefois, « *avec une vive inquiétude qu'Israël ne s'est pas engagé à s'abstenir définitivement de toute opération de fouille archéologique et n'a pas changé sa politique visant à modifier le caractère historique et culturel de Jérusalem, et qu'il ne s'est pas écarté, par conséquent, de sa position négative à l'égard des résolutions prises à ce sujet par l'Organisation des Nations unies et par l'UNESCO* ».

La résolution invite d'autre part le directeur général de l'UNESCO à présenter un rapport lors de la prochaine session du conseil exécutif sur les « *fouilles archéologiques et les modifications apportées par Israël au caractère de la Ville sainte depuis son occupation en 1967, et sur la modification éventuelle de la politique et des activités israéliennes à l'égard du patrimoine culturel de la ville de Jérusalem* ».

Ce texte a été adopté par 21 voix (celles des Etats arabes, socialistes et de certains pays non alignés) contre une (les Etats-Unis) et seize abstentions (les pays d'Europe occidentale et le Japon). M. Esteban Torres, représentant des Etats-Unis, a expliqué son vote en précisant que le texte faisait référence à une résolution de la dernière conférence générale de l'UNESCO qui condamnait « *les autorités d'occupation israéliennes pour avoir continué à modifier et à judaïser la configuration historique et culturelle de Jérusalem* » (*le Monde* des 15 novembre et 1er décembre 1978).





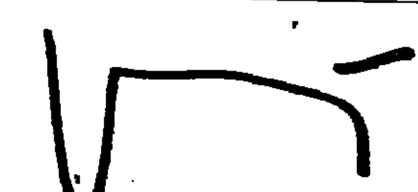
Résultats.

A la demande de Carrefour, l'Ifop communique les résultats de l'indice des économies des 45 Carrefour de France. L'indice des économies est, je le rappelle, une comparaison de prix portant sur 430 produits de grande consommation et identiques, relevés dans les magasins à grande surface de 45 zones différentes ayant chacune un Carrefour.

Pour chaque magasin, 2 chiffres sont à considérer : le 1er chiffre indique le classement du magasin Carrefour dans sa zone. Le 2e chiffre* indique le pourcentage d'économies réalisées dans ce magasin par rapport à la moyenne des prix pratiqués dans les autres grandes surfaces de cette zone.

*Dans le cas où le 2e chiffre serait positif, cela indiquerait que le magasin Carrefour est plus cher que la moyenne des prix pratiqués dans la région.

2e	Carrefour Angers	– 2%
2e	Carrefour Anglet	– 4%
1er	Carrefour Annecy Brogny	– 6%
1er	Carrefour Annecy Cran	– 10%
1er	Carrefour Annecy Parmelan	– 7%
1er	Carrefour Antibes	– 4%
3e	Carrefour Aulnay-sous-Bois	– 1%
1er	Carrefour Barentin	– 7%
1er	Carrefour Chambéry Bassens	– 6%
1er	Carrefour Chambéry Chamnord	– 11%
2e	Carrefour Bourges	– 4%
1er	Carrefour Bures/Orsay	– 7%
1er	Carrefour Châlons/Marne	– 3%
1er ex aequo	Carrefour Chalon/Saône	– 6%
1er	Carrefour Chartres	– 3%
1er	Carrefour Châteauneuf-les-Martigues	– 6%
1er	Carrefour Claye-Souilly	– 6%
1er	Carrefour Créteil	– 7%
1er	Carrefour Échirolles	– 10%
1er	Carrefour Écully	– 7%
1er	Carrefour Gennevilliers	– 4%
1er	Carrefour Givors	– 10%
1er	Carrefour Hérouville-Saint-Clair	– 3%
1er	Carrefour Le Mans	– 4%
1er	Carrefour Lescar	– 6%
1er	Carrefour Marseille Le Merlan	– 6%
1er	Carrefour Mérignac	– 6%
2e	Carrefour Meylan	– 6%
1er	Carrefour Montesson	– 10%
1er	Carrefour Nantes	– 4%
1er	Carrefour Nevers	– 8%
1er	Carrefour Nice-Lingostière	– 5%
1er	Carrefour Pontault-Combault	– 5%
1er	Carrefour Portet/Garonne	– 5%
1er	Carrefour Quetigny	– 4%
1er	Carrefour Rambouillet	– 7%
2e	Carrefour Saint-André-les-Vergers	– 2%
1er	Carrefour Sainte-Geneviève-des-Bois	– 3%
1er	Carrefour Saran	– 6%
1er	Carrefour Soyaux	– 5%
2e	Carrefour Venette	– 1%
1er	Carrefour Vénissieux	– 8%
1er	Carrefour Villeurbanne	– 4%
1er ex aequo	Carrefour Villiers-en-Bière	– 2%
1er	Carrefour Vitrolles	– 9%



Jean-Marc Lech, Directeur Général de l'Ifop.

CARNET

Naissances

Judith BOUCHON,
née à Strasbourg-Schiltigheim le 14 mai 1978, a aujourd'hui un an.
Les arrière-grands-parents maternels, Gabrielle Moscovici et Charles Grunberg, et toute la famille Moscovici, arrêtés à Paris le 24 septembre 1942, ont été assassinés par les nazis à Auschwitz.

— M. Philippe GESLIN et Mme, née Isabelle CAMPAGNE, laissent à Sophie, Maylis et Flore la joie d'annoncer la naissance de
François-Xavier,
le 9 mai 1979.
19, rue Decamps, 75116 Paris.

Décès

— Marseille, Paris, Corse.
M. et Mme Joseph Biaggi.
M. et Mme Georges Altieri.
M. et Mme Roger Altieri.
M. et Mme Dominique Germoni, ses enfants.
Annie et Pierre-Louis Biaggi.
M. et Mme Georges Ceccato et leur fils.
M. et Mme Philipart de Foy et leur fille.
M. et Mme Gérard Guidicelli.
Jean-Paul et Vanina Altieri.
Isabelle, Georges-Edouard, Florence, Caroline et Charles-Henri Altieri.
Stéphane, Laurence, Julien Germoni,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean-Baptiste Pietri, ses enfants et petits-enfants,
Mme Simon Pietri et son fils,
Mme Charles Altieri, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Calizi et leurs enfants,
Les familles Altieri, Pietri, Calizi, Maraini, Mattei-Leca, parents et alliés.
Les personnes de son entourage qui lui ont prodigué pendant toute la durée de sa maladie leurs soins attentifs et dévoués,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis ALTIERI,
née Anne-Marie Pietri-Calizi,
survenu à Marseille le 11 mai 1979.
Les obsèques auront lieu en l'église de Barrettali, le lundi 14 mai, à 15 heures.

— Les enfants, petits-enfants, parents et amis de
Mme Edmé CAMBUZAT,
née Marie-Edmée Chardon,
ont la douleur de faire part de son décès, survenu dans sa soixante-seizième année, le 20 avril 1979.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Peray (Ardèche).





— A l'annonce de la disparition, le 9 mai 1979, de
Jean DELMAS,
président de la Fédération Jean-Vigo, l'ensemble des fédérations de ciné-clubs rend hommage à l'exceptionnelle personnalité de celui qui, consacrant sa vie au Mouvement ciné-clubs en France, réalisa un travail exemplaire, fait d'enthousiasme et de lucidité, de hardiesse, de courage et de la plus exigeante rigueur.
FAC.
F.F.C.C.,
Film et Vie,
FLEC,
UFOLEIS,
U.N.I.C.C. Inter-Film.
(*Le Monde* daté 13-14 mai.)

— Mme Paul Strouzer, son épouse,
M. et Mme Louis Barnier, ses enfants,
Luc et Delphine Barnier, ses petits-enfants,
Mme Johanès Chapuis, sa belle-mère,
M. et Mme Léon Izak, ses sœur et beau-frère,
Toute la famille,
Ses collaboratrices, Mmes Guitard, Pilsson, Dalhem, et le docteur Bamberger,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Paul STROUZER,
électro-radiologiste,
survenu le 10 mai 1979.
Les obsèques ont lieu le lundi 14 mai 1979, dans l'intimité familiale.
52, avenue René-Coty, 75014 Paris.
10, rue Olier, 75015 Paris.

— M. et Mme Michel Griffin,
M. et Mme Jacques Tardieu,
Mme Madeleine Oddos,
Mme Guy Mainié,
et leurs enfants,
Mlle Christiane Tardieu,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Amédée TARDIEU,
leur mère et grand-mère, survenu le 11 mai.
Les obsèques auront lieu en la chapelle du Val-de-Grâce, le mercredi 16 mai, à 10 h 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme André XHIGNESSE,
née Fanette Seys,
pieusement disparue le 6 mai 1979.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité le 10 mai 1979.
Le présent avis tient lieu de faire-part
8, La Gaillarderie,
78590 Noisy-le-Roi.

Remerciements

— Mme Georges Bouligand, ses enfants et leur famille, très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de
M. le professeur
Georges BOULIGAND,
adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a cinq ans disparaissait
Maurice LEHMANN.
Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui le 17 mai 1979.

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du décès de
Michel JORDY,
une messe sera célébrée à Notre-Dame de Paris le mardi 15 mai, à 18 heures.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— La manifestation annuelle organisée par l'Association française des techniciens du pétrole et l'Association des ingénieurs diplômés de l'E.N.S.P.M. pour le jeudi 17 mai, et qui devait se dérouler au Grand Hôtel, aura lieu à la même date dans les salons du Pavillon Gabriel, 5, avenue Gabriel, Paris (8e).



Visites et conférences

MARDI 15 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant le théâtre, entrée principale, Mme Meyniel : « Le Théâtre de l'Odéon ».

15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Oswald : « Salons du rectorat, amphis et chapelle de la Sorbonne ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch : « Décors de l'hôtel Lauzun ».

16 h., 12, rue de Poitiers, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Pomprý ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Mazarin » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 17, quai Malaquais : « L'Ecole des beaux-arts » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., façade de l'église Saint-Paul : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., métro Saint-Paul - le Marais, Mlle Condemi : « Les hôtels du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Etienne-Marcel : « La cour des Miracles. La tour de Jean-sans-Peur. Les Halles » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 17 h. 30, Institut français des relations internationales, Dr Claus Arndt : « Les sociaux-démocrates face à l'élection européenne ».

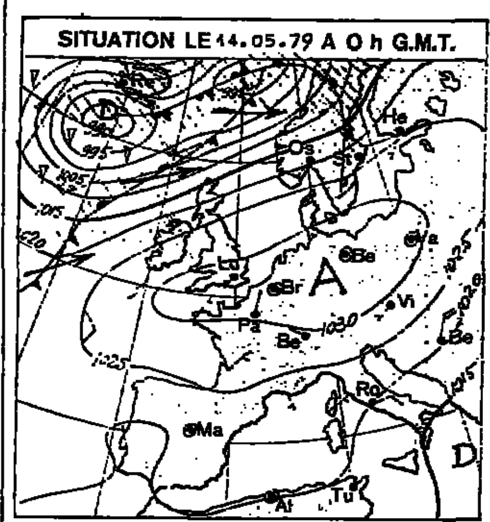
18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

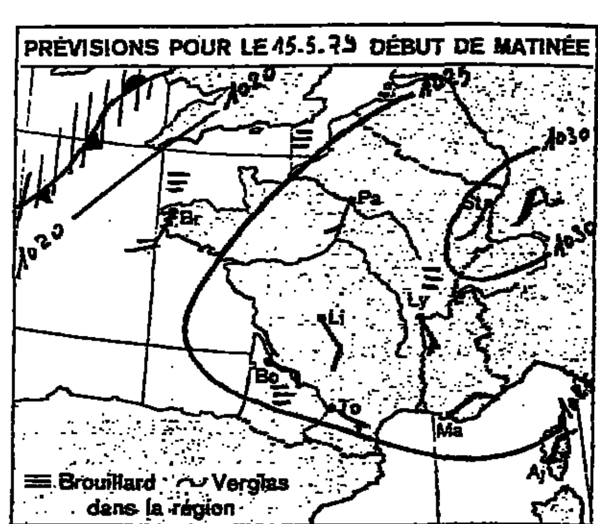
18 h., Cercle interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Jean des Cars : « Haussmann ou la gloire du Second Empire ».

20 h. 45, salle Saint-Leon, 11, place Cardinal-Amette, M. l'abbé René Laurentin : « Pour le centenaire de la mort de sainte Bernadette, le visage et la vie de la messagère de Lourdes et la sainteté des pauvres » (projection).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 mai à 0 heure et le mardi 15 mai à 24 heures :

Des conditions anticycloniques persisteront sur la France, mais le champ de pressions s'affaiblira à l'approche d'un front froid océanique qui atteindra les îles Britanniques.

Mardi 15 mai, après la disparition de quelques bancs de brouillard formés en fin de nuit, un temps ensoleillé et chaud prédominera encore sur l'ensemble du pays. Toutefois, au cours de l'après-midi et de la soirée, des nuages deviendront plus nombreux sur les régions situées au nord de la Loire, avec un risque d'ondées sur les régions côtières, où les vents s'orienteront au sud-ouest et deviendront modérés. Ailleurs, les vents resteront faibles et de direction variable.

Les températures maximales seront de l'ordre de 18 °C à 20 °C sur le Nord-Ouest et le Nord, de 24 °C à 27 °C sur le reste du pays.

Le lundi 14 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030,2 millibars, soit 772,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mai ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 22 et 9 ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 27 et 13 ; Brest, 22 et 8 ; Caen, 22 et 9 ; Cherbourg, 19 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 25 et 8 ; Lille, 22 et 9 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille, 26 et 14 ; Nancy, 20 et 8 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 24 (max.) ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 29 et 12 ; Rennes, 25 et 10 ; Strasbourg, 20 et 8 ; Tours, 25 et 12 ; Toulouse, 26 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 37 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 9 degrés ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 22 et 13 ; Berlin, 15 et 7 ; Bonn, 20 et 7 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Iles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 15 et 8 ; Genève, 20 et 9 ; Lisbonne, 34 et 21 ; Londres, 23 et 11 ; Madrid, 31 et 11 ; Moscou, 16 et 4 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 21 et 14 ; Palma-de-Majorque, 26 et 10 ; Rome, 27 et 13 ; Stockholm, 14 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 13 mai 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant les dispositions d'un précédent décret fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage de centres radio-électriques contre les obstacles ;

● Portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives au vote par procuration ;

● Portant actualisation du Conseil d'administration de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre et des conseils départementaux.

UN ARRETE

● Fixant les conditions d'application de l'article R. 138 du code de la route en ce qui concerne la vitesse maximale et le chargement des tracteurs agricoles, des machines agricoles automotrices et de leurs remorques.

Exposition

● *La Fédération française de maquettisme modélisme* a choisi le cadre du musée Renault (53, avenue des Champs-Elysées à Paris) pour y organiser le premier Salon de l'auto miniature et radiocommandée du 14 mai au 6 juin 1979.

Un ensemble d'un millier de modèles réduits réalisés, pour la plupart, par des amateurs seront exposés au public tous les jours de 10 heures à minuit.

En plus des maquettes statiques, le public pourra découvrir les modèles radiocommandés et assister l'après-midi du mercredi 16 mai à de véritables courses en ligne sur la contre-allée des Champs-Elysées.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 383

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I		■							
II								■	
III			■						
IV				■					■
V							■		
VI			■					■	
VII						■			
VIII		■							
IX							■		
X			■						
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est nécessaire. — II. Adjectif qui peut s'appliquer à un compositeur. — III. Tiers de ration ; Dont on ne voit que le haut. — IV. Peut déchirer quand il est perçant ; Peut protéger les conserves. — V. Passer à l'huile ; Qui devrait donc être acquitté. — VI. Peut se trouver au milieu des pistolets ; Qui a donc trop sifflé. — VII. Mit à l'écart ; Le dernier, c'est pour les lions. — VIII. Vraiment bien rasé. — IX. Une affection qui peut finir par nous empoisonner ; Pronom. — X. Deux points ; Qualifie une pièce généralement réservée pour les grandes circonstances. — XI. Une femme qui, par exemple, serait un peu trop « vive » ; Lettres pour des nazis.

VERTICALEMENT

1. Peuvent nous aider à trouver les sommes dont on a besoin. — 2. Sont souvent très tendres quand ils sont nouveaux ; Fait la belote avec sa dame. — 3. Symbole ; Préfixe ; Tout un poème. — 4. Passe facilement sous la porte ; On ne peut en sortir qu'après avoir fait son choix. — 5. Ce n'est généralement qu'à la deuxième qu'on commence à savonner. — 6. Vieux manteau ; Nom de roi. — 7. Peut être à vif ; Ne se frappe plus. — 8. Refuge pour un fou ; Les derniers des pieds. — 9. Endroit où l'on voit le jour ; Qu'on ne laisse donc pas vieillir.

Solution du problème n° 2 382

Horizontalement

I. Centimes. — II. Avoisiner. — III. Ta ; Rendue. — IV. Appareil. — V. Roide. — VI. Arme ; Guet. — VII. Cep ; Frère. — VIII. Atre ; Se. — IX. Ennuagé. — X. Etriers. — XI. Secs ; Gué.

Verticalement

1. Cataracte. — 2. Evaporé ; Nés. — 3. No ; Pimpante. — 4. Tirade ; Turc. — 5. Isère ; Frais. — 6. Mine ; Grège. — 7. Endigué ; Erg. — 8. Seul ; Ers ; Su. — 9. Re ; Otées.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

Cinéma

LE TRENTE-DEUXIÈME FESTIVAL DE CANNES

«SANS ANESTHÉSIE», DE WAJDA

La fin d'un homme de marbre

Après la parade hors concours, après *Hair*, *Eboli* et *Manhattan*, comme trois fusées pour la beauté du geste, le Polonais Andrej Wajda a ouvert la compétition. Coup de massue sur la tête des festivaliers, déjà partis dans les images, *Sans Anesthésie* est l'antithèse de ce que l'on vient de voir à Cannes, c'est un film sans spectacle, sans grâce, complètement intransigeant.

L'exaltation que pouvait susciter *l'Homme de marbre* ne peut même pas exister : ici, Wajda ne décrit plus une lutte pour le maintien des valeurs : il parle de l'impossibilité de cette lutte, de l'étouffement d'un individu malheureux à qui on n'explique pas les causes de son malheur.

Alors la mise en scène étouffe. Les personnages sont constamment serrés de près par une caméra remuante qui les écrase, le dialogue prend toute la place, le film a horreur du vide. Inutile de chercher à respirer, de toute façon, les quelques rares silences sont étranglés par l'émotion.

L'homme que Wajda a placé dans ce piège n'est pas spécialement polonais. Il est le mari abandonné de n'importe quelle « femme gauchère », le cadre de n'importe quel pays industrialisé qui perd peu à peu ses responsabilités. C'est un journaliste connu, un bon mari, un père de famille satisfait, qui croit à ce qu'il fait, à ce qu'il a.

Du jour au lendemain, son univers s'écroule, il voudrait se battre, mais se découvre fragile, ne trouve pas d'interlocuteur. Au journal, il n'y a pas une décision, une personne, à l'origine de sa mise à l'écart : il n'y a donc personne à questionner, et sa femme, qui veut le divorce, n'a rien à lui dire et ne veut rien entendre.

Cette femme est comme toutes celles qui habitent le film, elle prend les décisions, et même si ces décisions la dépassent, même si elle souffre et se trompe, elle va jusqu'au bout de son choix. Contrairement aux hommes, enfoncés, manipulés par d'obscures forces sociales, les femmes ici affirment leur pouvoir, que ce soit la belle-mère, l'amie dentiste, l'adolescente qui travaille à la réconciliation entre ses parents, ou l'étudiante qui s'installe sans mot dire chez le journaliste, son ex-professeur.

Ce n'est pas un hasard si Wajda a écrit le scénario de *Sans Anesthésie* avec une jeune réalisatrice, Agnieszka Holland. A eux deux, ils sont parvenus à un vrai réalisme psychologique, enfermant dans un scénario dense et précis ce qui peut arriver à un couple qui se sépare : l'homme cassé, la femme qui ne « refera » pas sa vie. On pardonnera à Wajda un ou deux traits trop appuyés. Le propos est solidement étayé, les dialogues sont parfaits de justesse et culminent dans une scène terrible où les deux époux, qui vont divorcer, sont confrontés aux témoignages abominables de ceux qui prétendent tout savoir de leur passé.

Les Sœurs Brontë et *Cher Papa* ont également été présentés ce week-end. Le film d'André Téchiné (dont Jacques Siclier a rendu compte dans *le Monde* du 10 mai) a fait l'objet d'une toute petite cabale (quelques applaudissements désapprouvés par des sifflets). De *Cher Papa*, il n'y a pas grand-chose à raconter. C'est plutôt un bon film, habilement mené par Dino Risi. Une histoire très italienne, tour à tour drôle et dramatique, où un industriel (Vittorio Gassman) découvre que son fils a des activités terroristes. Là il s'agit d'un spectacle, et de ce qu'il faut pour attirer les gens en leur donnant une bonne conscience cinéphilique, un plaisir sans pensée.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Rhapsodie en noir et blanc

(Suite de la première page.)

Avec «Manhattan», Woody Allen démontre qu'il est aujourd'hui parvenu à la totale maîtrise de son inspiration et de son style, son humour (typiquement new-yorkais) et son sens dramatique de la vie se conjuguant pour donner naissance à une œuvre où la satire, l'analyse psychologique, la réflexion morale transcendent un scénario de comédie sentimentale.

«Manhattan», en effet, c'est l'histoire d'Isaac Davis, auteur new-yorkais, à qui les femmes ont toujours causé des problèmes. Marié deux fois, deux fois divorcé, il vit maintenant avec une étudiante de dix-sept ans, dont l'amour éperdu et l'extrême jeunesse l'effraient. Quand il tombe amoureux de l'ancienne maîtresse de son meilleur ami, il croit avoir trouvé un équilibre, mais, après quelques semaines de « romance », la jeune femme retourne à son précédent amant.

Le bien et le mal

Voilà pour le canevas. Sur ce canevas Woody Allen brode d'innombrables variations. L'inspirent plus particulièrement : l'amour (évidemment), le sexe, les mœurs, les fantasmes, les angoisses de l'époque, le snobisme intellectuel, la psychanalyse, la drogue, l'âge et, accessoirement, la mort.

Quelques répliques, au hasard : à son ex-épouse qui l'a quitté « pour une autre femme » : « Mon psychanalyste m'avait averti de tes penchants, mais tu étais si jolie que j'ai changé de psychanalyste. » A Tracy, sa petite amie de dix-sept ans : « Tu es une enfant de la drogue, de la T.V. et de la pilule. Je ne puis être pour toi qu'un détour sur l'autoroute... Ce qu'il faudrait, c'est s'accoupler pour la vie, comme les pigeons et les catholiques. » Et à son copain qui, excédé par ses propos moralisateurs, lui dit : « Tu te prends pour Dieu », il répond : « Il faut bien que je prenne exemple sur quelqu'un. »

De son enfance juive, Isaac Davis garde, en effet, un sens aigu du bien et du mal. Il est parfaitement conscient de vivre dans un milieu désaxé, névrotique, où la culture se réduit à quelques discussions byzantines, où l'intelligence (« le cerveau est un organe surestimé ») prime tout, et qui a perdu la notion des valeurs spirituelles et morales. D'où les discours qu'il adresse à ses proches et à lui-même. D'où sa causticité, son intransigeance et sa compassion.

La mise en scène est d'une simplicité, d'une efficacité exemplaires. La photo (Gordon Killis) est très belle. L'interprétation (Diane Keaton, la comédienne préférée de Woody, Mariel Hemingway, petite-fille d'Ernest, Michael Murphy, Meryl Streel) parfaite.

Mais, naturellement, ce que ce film a de meilleur, c'est à la présence de Woody Allen qu'il le doit. A la présence de ce bonhomme clownesque, si laid et si séduisant, si drôle et si pathétique, qui ne se prend jamais au sérieux et que l'on devine si profondément sensible et vulnérable. A la fin du film, abandonné par sa maîtresse, Isaac tente de renouer avec Tracy, l'étudiante. Il la retrouve prête à partir pour l'Angleterre. Il y a alors un long plan fixe (filmé à travers une vitre, comme les aime Woody Allen) où Tracy et Isaac se font face. Il la conjure de rester. Mais elle lui dit qu'une séparation de six mois, quand on s'aime vraiment, ce n'est rien. Et le film s'achève sur le visage bouleversé, angoissé, dubitatif d'Isaac. Elle l'attendra sans doute. Mais lui ?

Ce film admirable, présenté hors compétition, a remporté un triomphe.

JEAN DE BARONCELLI.

« Zoo zéro »

d'Alain Fleischer

Bruno Nuytten, directeur de la photographie, à lui seul créateur d'univers, est responsable des images de ce film, écrit, dialogué, réalisé par Alain Fleischer, et dans lequel il faudrait voir, paraît-il, le chant funèbre d'une civilisation à travers les rapports d'une famille incestueuse représentée par Catherine Jourdan, Klaus Kinski, Pierre Clémenti et quelques autres.

On ne comprend strictement rien à l'histoire allégorique enfantée par un « auteur » qui croit, sans doute, révolutionner le cinéma en brouillant toutes les pistes narratives et en brassant des fantasmes réservés à la toute petite élite d'un « underground » parisien. Mais Bruno Nuytten a tellement de talent qu'on se laisse prendre à ses images nocturnes, où grouillent des fauves, des rochers artificiels, des arbres fantasmagoriques, où une lune ronde, dans le ciel passant du violet à l'orange devient l'astre inquiétant d'une songerie cosmique.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Expositions

Les impressionnistes de Cardiff

On n'a jamais su comment ni pourquoi les sœurs Davies, Gwendoline et Margaret, avaient eu l'idée de collectionner des tableaux modernes, et principalement de la peinture française de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. A Cardiff, dans le Pays de Galles, ville aujourd'hui bien connue pour ses grandes équipes de rugby, les nouveaux riches de l'industrie n'avaient pas l'habitude en ce début du siècle de collectionner des œuvres d'art contemporain. Dans cette famille du charbon et du chemin de fer, on s'intéressait plutôt à la peinture conventionnelle, pas à la peinture révolutionnaire. Les sœurs Davies n'hésitaient pas à traverser le Channel pour courir les boutiques des marchands parisiens.

A Marmottan, présentés dans la grande salle du sous-sol, il n'y a que vingt-trois tableaux du musée de Cardiff, auquel elles avaient légué leurs collections en 1952. Mais plusieurs d'entre eux n'étaient jamais revenus sur nos cimaises depuis qu'ils avaient quitté les rives de la Seine. Autant dire que, pour le public français, ils sont quasiment inconnus. A côté des six Daumier, cinq Millet, trois Manet, trois Monet, trois Cézanne, un Pissarro, un Bonnard et un Renoir, figurent les grands Monet de la série des Nymphéas de Marmottan, à l'espace saturé de leur ruissellement d'eau, d'air et de lumière mauve et bleue.

Leur grand-père ayant fait fortune dans le charbon et dans le rail, comment Gwendoline et Margaret, qui avaient à peine dépassé leurs vingt printemps, allaient-elles poursuivre l'esprit de conquête et d'entreprise familiale ? Leur femme de chambre, Jane Blaker, à laquelle elles étaient attachées, avait un frère, Hugh Blaker, qui était peintre et avait vécu quelque temps dans les milieux artistiques parisiens. C'est lui qui, en 1908, avait acheté chez Christies à Londres quatre tableaux d'un coup pour le compte des sœurs Davies. Cinq ans après a lieu, à Cardiff, une exposition d'art moderne avec des pièces de leur collection. Autour de 1924, elle compte déjà environ deux cents tableaux, mais ne devait plus beaucoup s'enrichir, en raison de l'érosion de la fortune familiale.

Pendant ces douze années, les temps étaient propices. Les grandes collections françaises se défaisaient, et les nouvelles se constituaient outre-Manche et outre-Atlantique. Le marché international était bien organisé pour opérer ce transfert. Les sœurs Davies avaient bénéficié de la dispersion, à la suite de successions, des collections Rouart, Degas, Manet, et de bien d'autres. Les trésors accumulés par Henri Rouart étaient particulièrement riches en œuvres impressionnistes et pré-impressionnistes. Le meilleur Daumier ? Rouart. Le meilleur Millet ? Rouart. Et le meilleur Renoir, c'est encore Rouart.

La Parisienne, *à la robe bleue outremer, aux volants enlevés avec la prestesse d'une pochade froufroutante, selon la nouvelle manière de peindre impressionniste, est pour le public français un grand Renoir presque inconnu. Il avait figuré à la première exposition impressionniste chez Nadar, boulevard des Capucines, en 1874. Le peintre y avait présenté six tableaux, tous des portraits. Le plus connu est* la Loge *au théâtre de l'institut Courtauld de Londres* La Parisienne, *acheté par Gwendoline, était longtemps resté au secret dans sa collection. C'est le portrait en pied de Mlle Henriette Henriot, actrice. Une merveille impressionniste de la première heure. Tout son accent est dans le visage rose juvénile aux lignes pures, peint avec souplesse et fermeté. C'est presque un Ingres, mais frémissant et éthéré, qui fait penser à* Mlle Rivière *du Louvre.*

Près de cet unique Renoir, trois Manet, dont une Vue d'Argenteuil, *un peu jaune, réglée par une sobre géométrie qui semble presque austère à côté des scènes d'eau avec l'homme au canotier, peintes par Manet durant cette même grande année impressionniste de 1874. Le* Soleil couchant sur le port de Rouen, *de Pissarro, est un tableau de premier ordre. Le port est flou ; les nuages, instables ; l'atmosphère, gorgée de lumière sourde. Il faut s'éloigner ou plisser les yeux pour rectifier la focale et le voir comme une image aux lignes bien définies. Mais tout son charme est dans sa dérive atmosphérique. Comme ces rares Monnet de Venise, où les pierres ne sont plus qu'une masse de lumière diffuse chargée d'eau.*

La célébration du centenaire de la naissance de Daumier, cette année, nous fait apprécier la présence de six tableaux de petit format, qui, presque tous, donnent le sentiment d'être monumentaux. Un Daumier spectateur de passants dans la rue ; travailleurs en casquette et bourgeois en chapeau à claque ; le célèbre Déjeuner à la campagne, *peint avec une extrême liberté de touche et une extrême justesse du dessin ; un* Don Quichotte lisant, *d'une terrible solitude, qui avait appartenu à Degas. Comme les Daumier, les Millet sont caractérisés par un dessin tremblant et sensible, plongeant ses racines dans le dix-huitième siècle, qui enserre une couleur suave et riche de vécu.*

Pour finir, les trois Cézanne, dont deux proviennent de la collection du baron Cochin, représentent une rupture de style. C'est l'entrée d'une peinture « dure », où formes et couleurs structurent les sensations. Les sœurs Davies l'avaient achetée avant 1920. Les conservateurs de la Tate Gallery n'étaient pas aussi en avance. C'est trois ans plus tard, en 1923, que le musée londonien avait accepté en prêt l'Estaque, *le premier Cézanne à être montré dans un musée public à Londres.*

JACQUES MICHEL.

★ *Chefs-d'œuvre impressionnistes du Musée national du Pays de Galles.* Musée Marmottan. Jusqu'au 27 juin.

■ **La Société des auteurs et compositeurs dramatiques a obtenu de l'Association pour le soutien aux théâtres privés une modulation de son taux de participation, tenant compte de l'importance du spectacle et de la jauge de la salle.**

Le tarif « préférentiel » — 35 % — qui était jusqu'alors accordé aux trois premières pièces d'auteurs français, sera désormais attribué à des auteurs « d'expression française ». Il pourra être majoré en fonction du nombre de comédiens et refusé lorsqu'il s'agira de pièces à un ou deux personnages.

Rock

Iggy Pop

au Palace

En 1969, à Détroit, Michigan, les Stooges enregistraient leur premier album et devenaient aussitôt le groupe le plus incroyablement violent des Etats-Unis, le plus dangereux. James Jewel Osterburg était leur chanteur et leader, il se faisait appeler Iggy Pop et les gens avaient pour habitude de l'appeler l'iguane. Sur scène, Pop faisait ce que personne n'avait jamais osé faire, il était tout ce que les cités portent de plus irréversible.

Iggy Pop chantait la rue, ses vices, ses traumatismes et ses malaises, celle que l'on ignore. Punk avant la lettre, il était simplement le « paumé » ultime, de là il tirait sa force, ses actions jusqu'auboutistes (1).

Iggy Pop était l'homme qui voulait vaincre le business, il ne fut qu'un perdant de plus. Ses cicatrices ont pour noms : *Loose, Dirt, Search and Destroy, Gimme Danger, Death Trip, Raw Power*, autant de morceaux qui ont jeté les bases du rock le plus malsain, le rock métallique. Iggy Pop injectait la terreur non comme un vaccin mais comme un virus contagieux dont il fut la première victime. Les Stooges ont disparu et il s'est retrouvé seul, vidé, malade. C'est alors que David Bowie l'a pris en main pour le conduire en studio. Iggy Pop s'est assagi, et si ses disques ont perdu de leur pouvoir, le mythe reprend vie sur scène avec une singularité étonnante. — A. W.

★ Les 15 et 16 mai à 20 heures, au Palace. Discographie chez Pathé-Marconi.

(1) Voir « Les confessions d'Iggy Pop » dans *le Monde de la musique* de mai 1979.

Musique

«La Khovantchina», de Moussorgski, à Lausanne

Evian a passé le relais des festivals à Lausanne : il suffit d'une demi-heure en bateau sur le lac Léman pour gagner le vaste amphithéâtre de la capitale vaudoise.

Ville paisible, d'esprit indépendant, Lausanne ne fait guère de bruit autour de ce festival qui, depuis vingt-quatre ans, offre pourtant des manifestations exceptionnelles importées de tous les pays d'Europe et d'Amérique. Le public autochtone et les fidèles habitués de la Riviera suisse en cette période de douceur extrême suffisent à remplir chaque soir, pendant un mois, le théâtre de Beaulieu et ses mille huit cents places. Mais les mélomanes français gagneraient à connaître ces programmes, en général très différents des festivals de notre pays.

C'est ainsi que cette année, à côté des concerts symphoniques qui réunissait le Royal Philharmonic Orchestra et le Philharmonia de Londres, l'English Chamber Orchestra et l'Orchestre de la Suisse romande, une saison lyrique originale est consacrée à trois importantes troupes d'Europe de l'Est : l'Opéra de Sofia avec Don Carlos, Nabucco, *et* André Chenier *(du 19 au 24 mai), l'Opéra de Dresde avec* Pelléas, l'Enlèvement au sérail *et* la Flûte enchantée *(du 20 au 24 juin), et surtout le Kirov de Leningrad, dont on ne connaît guère en Occident que l'admirable ballet.*

On ne saurait attendre de grandes audaces des théâtres soviétiques (l'affaire Lioubimov nous a renseignés sur ce point) ; la représentation de la Khovantchina, *de Moussorgski, est très semblable à celle du Bolchoï : mêmes décors de toiles peintes d'un réalisme minutieux, même jeu gestuel vieilli d'une tradition conventionnelle, mêmes personnages qui ont l'air interchangeable tant ils ont la même stature, le même timbre, les mêmes expressions.*

Cela importait finalement assez peu, car rares sont les privilégiés qui ont pu assister à une représentation de la Khovantchina. *Il y a suffisamment de millions de spectateurs potentiels en U.R.S.S. et en Europe (le Kirov vient de participer aux festivals de Madrid et de Wiesbaden) pour éviter aux metteurs en scène soviétiques de se mettre en frais (dangereux) d'imagination. On doit cependant constater la fadeur d'une représentation qui a traîné partout et où l'on ne sent la marque ni d'un régisseur, ni d'un chanteur, ni d'un chef d'orchestre, l'usure étant sensible dans un manque de rigueur qui se traduit par de curieux décalages entre les chanteurs et l'orchestre pour une troupe aussi disciplinée.*

Il reste le bonheur de réentendre la voix de Moussorgski, cette musique dont l'humanité prend aux entrailles, tant elle adhère à tous les aspects du drame (les affrontements politiques sauvages comme les débordements de vitalité des soldats, les chants douloureux du petit peuple opprimé comme le mysticisme des foules fanatisées) et donne une sorte d' « actualité » géniale à une œuvre qu'on aurait tort de reléguer dans les profondeurs de l'histoire russe, alors que Dosifeï n'est qu'un Khomeiny qui n'a pas réussi et l'autodafé des Vieux-Croyants un avatar grandiose de ce sectarisme qui a conduit au suicide collectif de Guyana...

JACQUES LONCHAMPT.

■ **M. Henri Gallois, chef d'orchestre permanent du Théâtre du Capitole à Toulouse, prendra la direction de la musique de l'Opéra du Nord dès la prochaine saison.**

Variétés

Création d'un comité de soutien à Catherine Ribeiro

A la suite de la grève de la faim entreprise par Catherine Ribeiro pour protester contre la « *censure* » exercée sur le titre de son dernier album *Jacqueries*, consacré à des chansons de Jacques Prévert (*le Monde* du 11 mai), Mme Jeanine Prévert, veuve du poète, précise que la chanteuse a enregistré douze poèmes de Jacques Prévert avec son « *approbation totale* », qu'elle trouve cet enregistrement « *excellent* » et qu'elle regrette seulement « *que Catherine Ribeiro ait pris sur elle de donner aux textes de Jacques Prévert un titre collectif qui n'avait pas été choisi par lui et qui utilisait abusivement son nom* ». Mme Prévert ajoute qu'elle n'entend pas ouvrir une polémique. « *Je veux rendre hommage*, dit-elle, *à celle qui a eu le courage d'interpréter des textes que bien des grands de la chanson n'ont pas osé mettre à leur répertoire.* » Elle explique ensuite comment, après une intervention auprès de la société éditrice Phonogram, il a été convenu que les disques ne seront pas retirés de la vente, mais qu'une nouvelle pochette avec un titre nouveau sera utilisée en cas de prochain tirage.

C'est au terme de cette décision, prise sans avertir la chanteuse, que Catherine Ribeiro a commencé, le 7 mai, une grève de la faim, posant la question du droit des interprètes face à celui des auteurs et des ayants droit (leurs héritiers). Pour l'instant, juridiquement, ce sont les auteurs seuls (ou les ayants droit) qui ont tous les droits : Catherine Ribeiro veut faire reconnaître le droit « *intellectuel et moral* » des artistes-interprètes.

« *Faut-il que je cède au chantage en trahissant mon mari ?*, demande Mme Jeanine Prévert, *je n'en ai pas le droit, je veux rappeler que Jacques Prévert s'est toujours trouvé du côté des faibles et des opprimés, mais qu'il ne s'est jamais reconnu dans la politique des politiciens, fussent-ils de droite ou de gauche. Je vis près de sa tombe, en paix, et j'entends y rester gardienne vigilante de son héritage intellectuel et spirituel, ainsi que de son humour.* »

« *J'associe plus mon père aux jacqueries paysannes qu'à la lecture de ses textes dans les soirées poétiques sous l'égide de la Ville de Paris* », déclare de son côté Michèle Prévert-Bachelot, fille du poète, qui a pris la défense de Catherine Ribeiro.

Un « comité de soutien » a été créé par un certain nombre de chanteurs, de musiciens, d'artistes, de journalistes, d'écrivains et d'éditeurs (1). Ce comité rappelle que la chanteuse n'arrêtera sa grève qu'à « *deux conditions* » : que la décision de supprimer le titre « Jacqueries » soit annulée ; que le Syndicat national de l'édition phonographique et audio-visuelle (SNEPA) s'engage dans des « *négociations sérieuses* » avec le Syndicat français des artistes (SFA) dans le but d'élaborer « *une convention collective qui définirait entre autres les termes d'un contrat-type entre les maisons de disques et les artistes, et qui accepterait l'ajout au contrat d'un article précisant les droits moraux et juridiques des interprètes* ». Une première rencontre a eu lieu le 10 mai. Les discussions continuent ce lundi 14 mai.

(1) Parmi les premiers signataires, Yvan Dautin, Maxime Le Forestier, Colette Magny, Roger Siffer, Joan Paul Verdier, Marina Vlady, Caroline Alexander, Jacques Erwann, Jean-Louis Bory, Henri Lefèvre, Hélène et Pierre-Jean Oswald, etc.

UNE MISE AU POINT DE LA SOCIÉTÉ PHONOGRAM

M. Jacques Caillart, président-directeur général de Phonogram, nous prie, en vertu de son droit de réponse, de publier les précisions suivantes :

1) Si le premier contrat phonographique d'interprète avait été signé en 1971, il a été rediscuté et renouvelé de plein gré par Mme Catherine Ribeiro, le 5 octobre 1976 ;

2) Ce n'est pas « en accord », mais à la demande de Mme Janine Prévert, par une lettre du 17 janvier 1979, et des Editions Gallimard, par une lettre du 19 janvier 1979, que nous avons été amenés à promettre la suppression du titre « Jacqueries » au retirage, titre générique choisi par Catherine Ribeiro pour l'ensemble des onze poèmes de Jacques Prévert mis en musique par Sébastien Maroto, et dont elle est l'interprète ;

3) Dès que notre société a eu connaissance de l'interdiction des auteurs, elle a bien entendu tenu Catherine Ribeiro au courant des difficultés rencontrées et a tenté de son côté, comme Catherine Ribeiro et Sébastien Maroto du leur, d'obtenir néanmoins l'autorisation de conserver ce titre au disque ;

4) Devant la persistance du refus des auteurs, notre société ne pouvait que s'incliner, et c'est alors que Catherine Ribeiro a tenté d'exiger de nous d'apposer sur la pochette du disque une mention que nous avons refusée compte tenu de son caractère discourtois à l'égard de Mme Prévert.

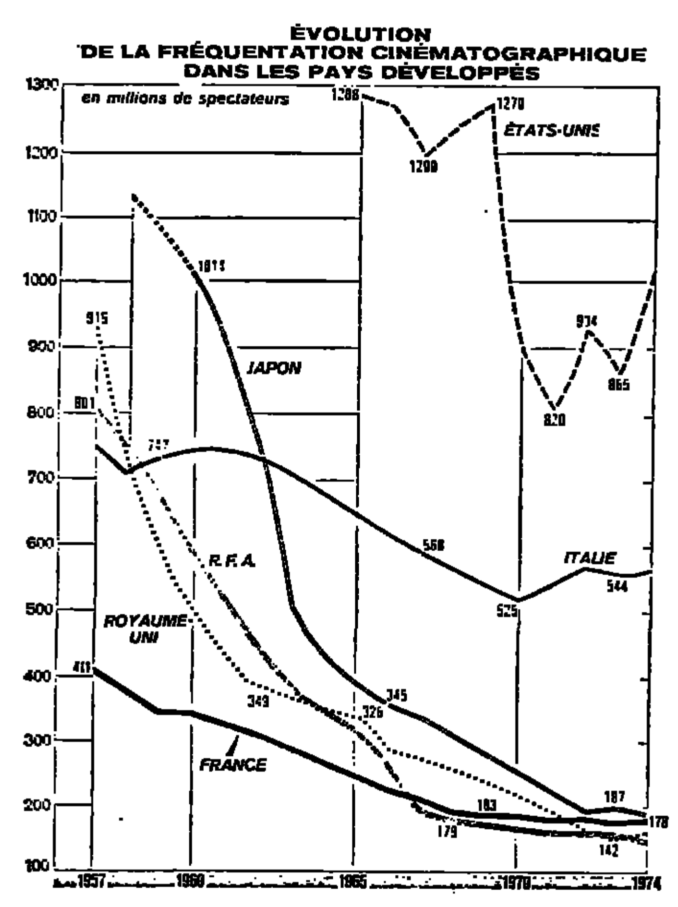
■ **L'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) a décerné le prix du huitième Concours international de scénario à Heiny Srour, cinéaste libanaise, et le prix du premier Concours de court métrage à Taieb Louchichi.**

Une entreprise qui a perdu la moitié de sa clientèle

par DOMINIQUE POUCHIN

Le cinéma français a perdu plus de la moitié de son public en une dizaine d'années. Les salles se sont vidées à mesure que les foyers s'équipaient en téléviseurs et trouvaient le film... à domicile. Telle est la cause essentielle d'une crise qui a touché tous les pays développés et à laquelle le cinéma français, bien qu'il ait mieux résisté que beaucoup de ses voisins, n'a toujours pas trouvé de vrai remède. C'est l'anatomie de cette crise dont nous entreprenons aujourd'hui le survol avant d'examiner plus en détail, à partir de demain, les rouages complexes de l'industrie cinématographique, l'état de son marché et la politique des pouvoirs publics.

Tout pourrait commencer par un cocorico. Le temps de rappeler, comme pour se consoler, que M. Lumière était de « chez nous » et que son cinématographe, avant d'aller faire ses beaux jours outre-Atlantique, était bien « *made in France* ». Viennent alors les litanies, celles des saints, maîtres et seigneurs du septième art : saint Clair et saint Renoir, saint Carné et jusqu'à saint Jean-Luc... Puis, tout se gâte. Long *lamento* des gens d'hier : « *Plus de public, plus d'auteurs, plus de scénarios. Plus de producteurs... Plus de (vrais) talents, plus de (vrais) films.* »



Caricature ? bien sûr.

Pourtant, c'est vrai, le cinéma est malade. Producteurs et réalisateurs, distributueurs et comédiens, exploitants et techniciens, ont vite fait de vous en convaincre. Mais chacun, d'évidence, paraît moins empressé de regarder le mal en face et d'en déceler les causes... que de désigner le coupable.

C'est pas moi, jure le producteur... Les auteurs sont secs, les scénarios sont creux, les techniciens m'étouffent sous leur corporatisme, l'Etat m'asphyxie d'impôts, la télévision me détrousse et l'exploitant prend la moitié de ma recette pour ses fauteuils...

C'est pas moi, dit le réalisateur... Le producteur ne fait plus que du *business* et se moque des idées ; les monopoles ont fait main basse sur les salles, censurent, sclérosent et émasculent les créateurs...

C'est pas moi, dit le distributeur... La télé, encore elle, et déjà les « pirates », des satellites ou des cassettes, me pillent mon produit. L'Etat me refuse l'aide qu'il accorde aux autres. L'expoitant ne veut que les best-sellers ; les circuits de salles s'entendent contre moi...

C'est pas moi... rétorque l'exploitant. La télé vide mes salles. Et si j'ai su moderniser, restructurer, les autres n'ont plus qu'à suivre l'exemple, tous ces irresponsables qui grèvent leurs budgets en offrant des ponts d'or aux vedettes...

Non, c'est pas moi, jure la star à gros cachet. On m'accuse de coûter cher mais je rapporte bien plus aux autres, à tous les autres. Et bien souvent, je suis même producteur : moi aussi, je prends des risques...

« Ils se détestent tous »

Nombre de professionnels sont conscients du triste effet que produit pareille cacophonie. « *Le vrai problème du cinéma*, affirme ainsi M. Nicolas Seydoux, P.-D.G. de Gaumont, *c'est qu'il est atomisé. Chacun voit midi à sa porte. En un mot, ils se détestent tous...* » Ce que confirme, à sa manière, M. Paul Claudon, un vieux sage de la production : « *C'est un métier où les gens ont des œillères. Le plus difficile reste de trouver des généralistes.* » Faute d'arbitre, on est tout de même parvenu, ces dernières années, a regrouper les représentants des diverses branches et à jeter sur le papier un véritable « check up » de l'industrie cinematographique française. Présidée par M. Yves Malécot, président du Crédit hôtelier, la commission ainsi constituée a rendu, en janvier 1977, un rapport d'où ressortent clairement les origines et l'evolution du mal qui ronge le cinéma français.

Réalité crue, le cinéma français est une entreprise qui a perdu la moitié de sa clientèle en un peu plus de dix ans ! Avec ses 2 milliards de chiffre d'affaires son budget peut se comparer à celui de La Redoute avec ses catalogues. Mais une Redoute qui serait interdite de vente à domicile, privilège accordé à un concurrent pernicieux : la télévision.

Tout est là, ou presque, et la sécheresse des chiffres efface le discours : 412 millions de spectateurs en 1957, 180 millions aujourd'hui. Dans le même temps, le nombre des récepteurs de television est passé de 440 000 a 16 millions. Et comme le film reste le loisir-roi sur le petit comme sur le grand écran, on estime à près de 4 milliards le nombre de téléspectateurs plantés devant la boîte à images pour les cinq cents *films* programmés annuellement. Bref, note en passant le rapport Malécot, « *c'est parce que les Français n'ont jamais vu autant de films que le cinéma se porte aussi mal* ».

Certes, aujourdhui comme hier, un Français sur deux va au cinéma au moins une fois dans l'année : la « population cinématographique » reste donc étale. Mais si les Français ne sont pas moins nombreux dans les salles, ils y vont moins souvent : ils « consommaient » dix films par an après la guerre, ils n'en consomment plus que trois. La clientèle est ainsi devenue plus occasionnelle, mais les plus fidèles — ceux qui vont au cinéma plus d'une fois par mois — représentent les trois quarts des entrées... et des recettes.

Ce noyau essentiel du public est désormais clairement typé. Jeune en majorité — 51 % de moins de vingt-cinq ans en 1974, — il correspond aussi à des catégories sociales plus etroites : une étude du Centre national de la cinématographie (C.N.C.), portant sur la période 1962-1974, révèle, en effet, que la catégorie « ouvriers » qui se rendait onze fois par an au cinéma n'y va plus que quatre fois, alors que le rythme de fréquentation des cadres supérieurs n'est passé que de quatorze à onze... Les statistiques, rapportées au niveau d'études, font apparaître les mêmes mutations : ceux qui ont atteint le « supérieur » n'ont pas ralenti leur fréquentation (environ quinze « visites » par an), alors que les spectateurs au niveau d'études primaires ne vont plus que deux fois l'an au cinéma, contre neuf fois, douze ans plus tôt.

En fait, le cinéma a surtout perdu sa clientèle dite « systématique », qui fréquentait la salle du quartier le samedi soir ou le dimanche après-midi, sans trop se soucier de l'affiche : il est là, ce public vite confisqué par le « brigandage colonial » de la télévision, selon l'expression d'un producteur.

La chute brutale de la fréquentation cinématographique a touché l'ensemble des pays développés (voir graphique). Elle est plus nette en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et au Japon, où le public, au départ plus large qu'en France, a été capté par un développement plus rapide de la télévision. L'Italie, jusqu'à ces dernières années, faisait exception : l'équipement plus lent des foyers en téléviseurs, et surtout la réglementation qui interdisait à la R.A.I. de diffuser plus de deux films par semaine, avaient épargné le cinéma. La fin du monopole de la R.A.I. bouleverse toutes ces données et l'effondrement de la fréquentation des salles, pour être plus tardif, n'en est pas moins brutal.

La ligne Maginot

Le cinéma français, en fin de compte, paraît avoir offert une résistance relativement plus forte que ses voisins à l'effritement de son marché. La fréquentation s'est, depuis dix ans, stabilisée autour de 180 millions de spectateurs sur une sorte de « ligne Maginot ». Cette resistance n'est par fortuite qui fait du cinéma français le troisième du monde occidental et de Paris un pôle mondial de la diffusion et la capitale où tout auteur vient chercher la consécration.

En effet, la dégradation continue de la demande, l'hémorragie de la clientèle n'ont pas entrainé, comme on pouvait légitimement le craindre, un rétrécissement consécutif de l'offre, offre de films et de fauteuils.

Face à un public devenu infidèle, le cinéma n'a pas fermé ses portes ni déposé son bilan. Il a d'abord bénéficie de l'encadrement dirigiste, mis en place de longue date et perfectionné apres la guerre pour protéger la production nationale contre la concurrence sauvage des stocks de films américains. L'aide au cinéma, créée à cette époque et financée par un prélèvement au guichet de 13 % de la recette — redistribués nets d'impôts à condition d'être réinvestis, — a constitué une « épargne obligatoire » que l'industrie, livrée a elle-même, n'aurait sûrement jamais accumulée.

La résistance s'est aussi — et pour l'instant surtout — organisée autour des salles. La restructuration et la modernisation du vieux parc, menées tambour battant, sont à n'en point douter pour beaucoup dans la stabilisation de la fréquentation.

Mais cette adaptation n'est pas sans conséquences. Car l'intérêt bien compris de la salle ne recoupe pas toujours — loin s'en faut — celui du film. L'évolution de ces dernières années tend même à leur divorce. Mis à part quelques grands succès, les salles ne suffisent pas à rétablir la rentabilité du film, gravement compromise, puisqu'il ne trouve pas les compléments de recettes nécessaires du côté de la télévision — qui l'achete une bouchée de pain — ou de l'exportation, aujourd'hui très insuffisante.

La puissance des exploitants

Modernisée, restructurée et étroitement concentrée autour de trois grands « circuits », seuls vrais maîtres des débouchés, l'exploitation paraît à tous égards la branche la plus solide de l'industrie cinématographique. Cela ne fait que refléter l'évolution lente qui, à la faveur de la chute de fréquentation, a vu le pouvoir économique se déporter progressivement vers l'aval : grands circuits de salles, bien sûr, mais aussi télévision et, demain, vers ceux qui tiendront en main les techniques nouvelles (vidéo-cassettes...).

Mais d'où les exploitants tirent-ils donc cette omnipotence que dénoncent avec plus ou moins d'éclat ceux qui travaillent en « amont » (producteurs...) ? De la moitié — ou plus — de la recette qu'ils gardent au passage de chaque film ? De leur hyper-concentration qui, à entendre certains créateurs, fait dépendre la « bonne » sortie d'un film du seul bon vouloir d'une poignée de programmateurs, libres d'ouvrir ou non la voie de l'écran ? La réalité est *plus complexe. Leur force* sur le film, les diffuseurs la tiennent avant même que le premier tour de manivelle n'ait été donné.

La production, en effet, est un artisanat, et le producteur, loin de ressembler au richard à cigare que l'on croit, est avant tout... un financier sans le sou. « Fabricant », il accompagne son produit — le film — de l'idée qui lui a donné naissance jusqu'au terme de sa réalisation. Sa vocation n'est pas de jongler d'un film à l'autre, speculant sur l'hypothétique succès — le prochain, évidemment — et laissant cavalier derrière lui plus de pertes que de profits. Les jongleurs, bien souvent, ont fini avec de très vilaines « ardoises ». L'artisan, le vrai, s'engage une fois l'an, rarement deux, dans une aventure qui coûte cher et dont le résultat, dépendant d'un public versatile, reste dans neuf cas sur dix la seule grande inconnue. Un coup de dés en somme...

D'aventure en faillite

Mais les dés sont lancés par d'autres. Car le producteur, qui travaille au-dessus de ses moyens, va chercher en aval l'argent qui lui manque. S'amorce ici un mécanisme qui, curieusement, permettra de financer le produit en anticipant sur des recettes dont nul ne connaît le montant !

Dans le schéma le plus classique, en effet, le producteur trouve l'essentiel de ses fonds auprès d'un distributeur qui lui garantit une avance sur la future recette. En théorie simple mandataire, chargé de placer le film sur le marché moyennant commission, le distributeur prend en fait la plus grosse part des risques de production. S'il peut les assumer, c'est que, au contraire de son « fournisseur », il dispose, lui, d'un éventail de films et peut ainsi équilibrer échecs et succès.

Mais la chute de la fréquentation a enrayé la machine. Car elle a creusé un trou de plus en plus large entre les films à succès — quatre ou cinq dans l'année, qui font la grosse part des entrées et des recettes — et les autres, victimes expiatoires d'un public peau de chagrin. La péréquation des risques est devenue de plus en plus aléatoire pour les distributeurs financiers. D'aventure en aventure, nombre d'entre eux ont fait faillite.

Le dernier carré fait de la distribution une branche très concentrée. Restent — hormis les puissantes filiales des « majors companies » américaines — six ou sept sociétés, dont les trois plus importantes sont, est-ce un hasard, étroitement liées... à un circuit de salles. Eux seuls, finalement, garantissent la sortie du film et satellisent ainsi de plus en plus la distribution... dont dépend le producteur. Donc, la salle contrôle le film, l'aval commande l'amont.

A en rester là, le film est à coup sûr promis à une triste destinée. Le penchant naturel de l'exploitant n'est pas de risquer l'innovation. Le gros succès remplit les salles. Alors, quelle meilleure assurance du succès qu'un ersatz bien léché... du précédent succès ?

Le « gendarme » est allé de Saint-Tropez à New-York, en vacances et en soucoupe volante. Les « dents de la mer » ont croqué deux fois...

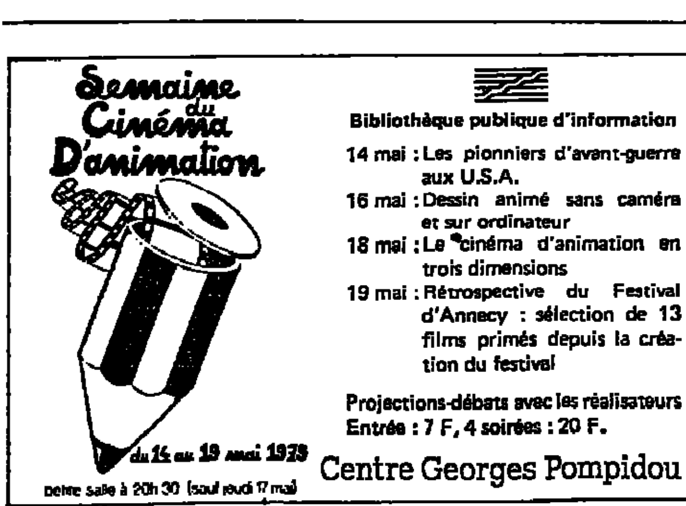
Création en péril ? Que faire ? Briser la chaîne, séparer autoritairement l'aval de l'amont, comme le firent les Américains au lendemain de la guerre : salles d'un côté, distributeurs et producteurs de l'autre ? Trop tard, affirment les spécialistes : placés devant le choix, les sociétés françaises choisiraient la salle et délaisseraient le film. Que resterait-il de la production nationale ?

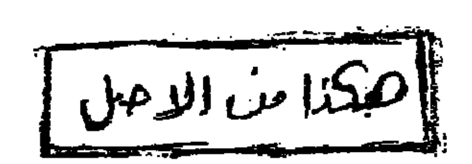
Saisie par le ministre de l'économie, après le dépôt d'une plainte pour une affaire d'apparence mineure, la commission de la concurrence et des prix est venue mettre son nez dans les arcanes du marché cinématographique. Le dossier établi par son rapporteur, M. André-Marc Delocque-Fourcaud — encore très confidentiel puisque la commission ne l'a toujours pas examiné — conclut, dans son analyse préliminaire, qu'« *il est vain désormais d'empêcher la diffusion de contrôler la production* » « *La nouvelle donne (...) peut être regrettable*, ajoute-t-il, *le cinéma devra s'en accommoder.* »

Reste pourtant, selon le même rapport, une planche de salut : une vraie, une saine concurrence entre les diffuseurs. Si les salles tiennent la chaîne, elles n'en ont pas moins besoin de films. C'est vers le film que doit les renvoyer la concurrence, donc vers l'audace. Mais s'il y a eu enquête, et s'il y a aujourd'hui rapport, c'est que cette concurrence ne va pas pour le mieux. Qui en pâtit sinon le film, et, avec lui, tout le cinéma.

Prochain article :

LA PRODUCTION UN « CAPITALISME DE PARIA »





SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 14 mai

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : l'Enfant et les Sortilèges ; Œdipe roi.
Salle Favart, 17 h. et 20 h. 30 : Intégrale Erik Satie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Centre Pompidou, 19 h. : Revue parlée littérature (G. Lescault).

Les autres salles

Athénée, 20 h. 30 : Avec ou sans arbre.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, II, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles ; 22 h. : la Liberté d'être fou.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Raisin.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Valliard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : Madame Rose est au parfum.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : J. Luplanez, L. Maffiotte (Guridi, Turina, Rodrigo...) ; 21 h. : Duo J. Horeaux-J.-M. Tréhard (de Falla, Haendel, Tavernier...).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : S. Verrett, W. Wilgon (Beethoven, Schubert, negro spirituals, Chausson).
Salle Gaveau, 21 h. : Duo M. Behrendt - L. Robert (Bach, Stravinski, Beethoven).
Salle Chopin-Pleyel, 20 h. 30 : V. Boursouk (Haydn, Chopin, Liszt, Schumann).
Radio-France, 20 h. : Chœurs et Orchestre de la Haendel Society, dir. C. Farncombe (Haendel).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. S. Cambreling (Mozart, Lalo, Rachmaninov...).
Salle Adyar, 21 h. : les Enfants, théâtre musical.
Chapelle du Val-de-Grâce, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Tchaïkovski, Saint-Saëns).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 22 h. : Marc Laferrière.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 22 h. 30 : Dolphin Orchestra.
Le Bourdon, 21 h. : F. Giannastasio, folk.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Confluence.
Petit-Opportun, 22 h. : L. Fuentes, G. Locatelli, L. Trussardi.
Campagne-Première, I, 20 h. : National Health. — II, 20 h. : Salsa ; 22 h. : New Celest.

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G.R.T.O.P., C. Marcade.
Ranelagh, 20 h. 30 : Poumi Lescaut.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Icare).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

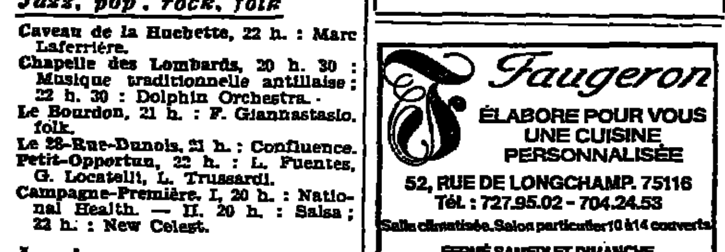
La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h., 17 h. et 19 h., Grands films muets de l'école française (15 h. : l'Enfant de Paris, de L. Perret ; 17 h. : Nuits de prince, de M. L'Herbier ; 19 h. : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier) ; 21 h., Vingtième anniversaire du cinéma cubain : la Dernière Scène, de T. Gutierrez Alea.

Les exclusivités

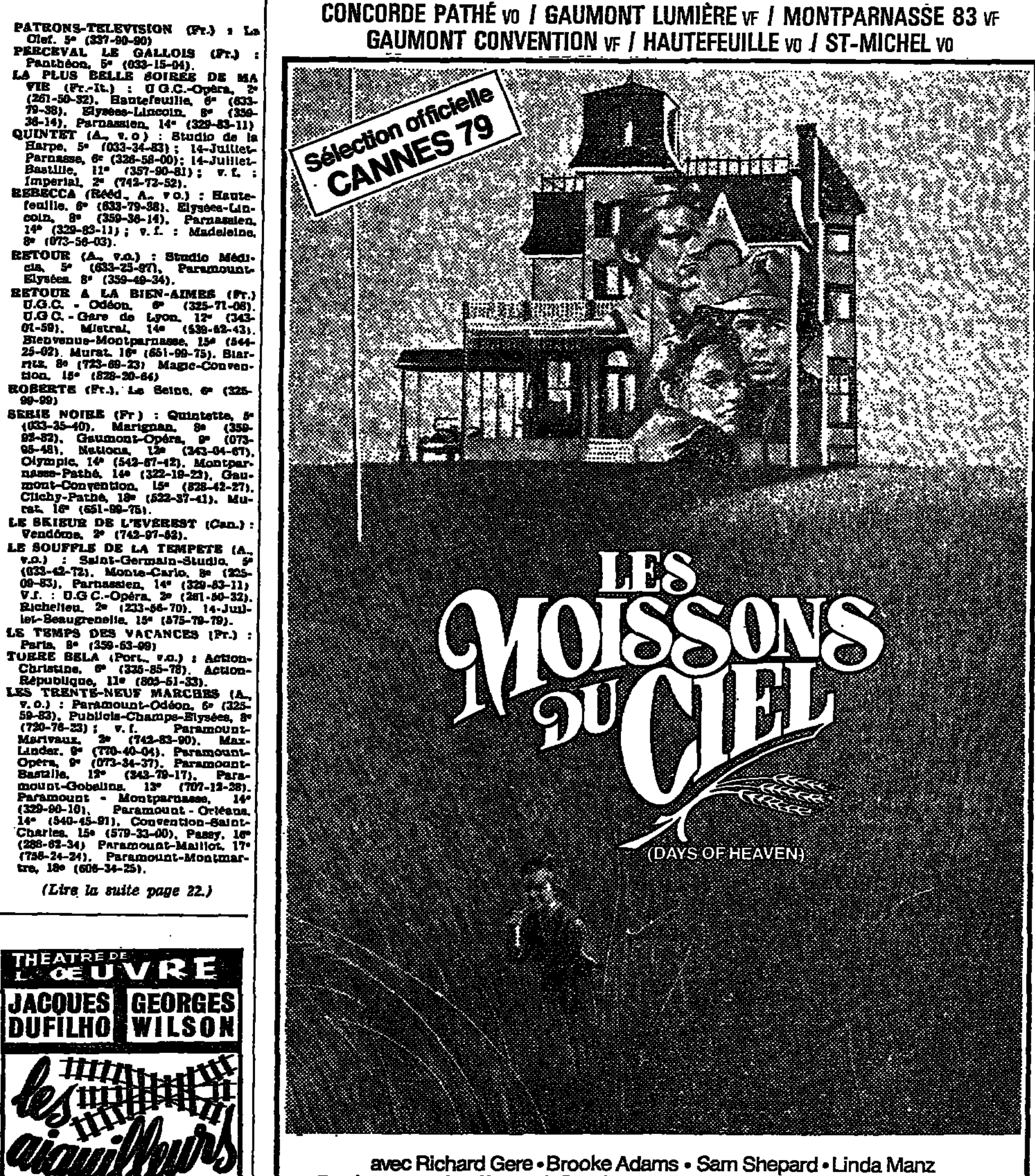
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagoda, 7e (505-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56).
BWANA TOSHI (Jap., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CYCLONE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44)
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), en soirée : Quintette, 5e (033-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Ternes, 17e (380-10-41).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88)
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat. ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41)
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action-République, 11e (805-51-33).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE JEU DE LA PUISSANCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LE MAITRE NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94)
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LA MORT DU GRAND-PERE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H sp.
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRONS-TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11)
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
REBECCA (Réed., A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23) Magic-Convention, 15e (828-20-64)
ROBERTE (Fr.), Le Seine, 6e (325-99-99)
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (651-99-75).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99)
TURRE BELA (Port., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

(Lire la suite page 22.)



MERCREDI 23 MAI







MERCREDI



SPECTACLES

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epee-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp ; Olympic, 14e (542-67-42)

UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

UTOPIA (Fr.). Marais, 4e (278-47-86) : voir séances spéciales

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42)

LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.) : Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).

VUES D'ICI (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les films nouveaux

UN ET UN, film suédois de Erland Josephson ; v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES SŒURS BRONTE, film français d'André Téchiné : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

LE COUP DU SINGE, film français de Ode Bitton et J.-P. Kalfon ; le Seine, 5e (325-95-99)

PATRICK, film australien de Richard Franklin (*) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

ZOO ZERO, film français d'Alain Fleisher : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42)

L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER, film suédois de Marianne Ahrne, v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

CLAUDE FRANÇOIS, LE FILM DE SA VIE, film de montage de Samy Pavel : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-54-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74)

LA PROF JOUE ET GAGNE, film américain de Bud Townsend ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

S.O.S CONCORDE, film italien de R. Deodato ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

DEUX BONNES PATES, film italien de S. Citti ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

S.O.S JAGUAR CASSE GUEULE, film italien de S. Massi ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en soirée

HAIR, film américain de Milos Forman ; v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) (v.o. sous réserves) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Tempiler, 18e (387-50-70).

Les grandes reprises

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

L'AMOUR EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Contrescarpe, 5e : (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)

BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) en mat. ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BUFFALO BILL ET LES INDIENS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CET OSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) . Escurial, 13e (707-28-04).

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85)

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56)

EQUUS (A., v.o.) Studio Bertrand, 7e (883-64-66)

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

FLESH (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75)

LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27)

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) J. Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) Daumesnil, 12e (343-52-97) (le 15 en soirée en présence de S. Gainsbourg)

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) : Denfert, 14e (033-00-11)

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

MAHLER (A., v.o.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)

MARATHON MAN (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LA MARINE EN FOLIE (A., v.o.) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

PLAYTIME (Fr.) . Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) . Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85)

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44)

SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) . Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04)

UN MILLION D'ANNEES AVANT J.-C. (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40)

VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

ZARDOZ (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Avanti.

J. LOSEY (v.o.). Dominique, 7e (705-04-55) : Modesty Blaise.

HITCHCOCK (v.o.) New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Amants du Capricorne.

JAMES BOND (v.o.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) : Vivre et laisser mourir.

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Ainsi va l'amour.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) 17 h. : Jeux interdits ; Heat ; la Vallée ; le Graphique de Boscop.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o., I : Barberousse ; le Dernier Tango à Paris ; Casque d'Or ; Cabaret ; Orange mécanique. — II, 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 15 . le Troisième Homme ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 15 : Midnight Express.

SERIE NOIRE (v.o.). — Action Christine, 6e (325-85-78) : le Fauve en liberté. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ça commence à Vera-Cruz. — Boîte à films, 17e (754-51-50), 12 h. 30 : Bonnie and Clyde ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 + sam., 24 h. : Easy Rider ; 18 h. 10 : les Nouveaux Monstres ; 20 h. 20 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. II, 13 h. 15 : Cool ; 15 h. 15 Music Lovers ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 : Taxi Driver ; 21 h. 45 : Orange mécanique. — Studio Galande, 5e (033-72-71), v.o : 13 h. 40 les Damnés ; 16 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 15 . Next Stop, Greenwich Village ; 20 h. 10 : Qui a peur de Virginia Wolf ? ; 22 h. 30 : Salo.

FELLINI. — Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Juliette des Esprits ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.

Les séances spéciales

L'ACROBATE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86). 14 h.

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h. et 13 h.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 13 h. 30.

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.

LOLA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h.

MASCULIN-FEMININ (Fr.) . Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA SOURCE (Suéd., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

LE TRIO INFERNAL (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56). 22 h.

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les riches sauvages

Dire que de nos jours, en Occident, pour jouer les hommes des bois il faut être homme d'affaires ! Seule la richesse autorise le dénuement. Douze nuits à la belle étoile dans les montagnes Rocheuses exigent onze mois de travail dans les gratte-ciel de Manhattan. De voir, samedi après-midi sur Antenne 2 (« Sundance »), ce qu'il en coûte à ces cadres supérieurs américains pour revenir, l'espace d'un congé, à l'état sauvage, franchement ça surprend. Pas le réalisateur de ce reportage en trois volets. Lui, ce qui l'épate, c'est le contraire, c'est que des gens arrivés tout en haut de l'échelle sociale puissent vouloir se retrouver tout en bas.

Si c'était pour de vrai, on comprendrait. Mais c'est pour du beurre. Enfin, pas tout à fait. Ces expéditions comportent des dangers. En dix-huit ans, elles ont fait dix-huit morts. On court effectivement des risques à descendre en pirogue les rapides du Colorado ou à traverser en rappel des canyons de 30 mètres de profondeur. On n'est pas seul cependant, on est solidement encadré. Et puis, c'est un charme que ce retour aux sources, on s'y prépare, on s'entraîne à longueur d'année. L'un de ces Robinson d'occasion nous disait se lever chaque matin à 5 heures, parcourir une douzaine de kilomètres au petit trot, prendre une douche, aller au bureau et, à la sortie, au lieu de rentrer directement chez lui, s'astreindre à deux heures de culture physique dans une salle spécialement équipée.

Et les épouses, que pensent-elles de ces échappées en célibataire ? Elles sont jalouses. L'une d'elles nous l'a avoué. Elle se sent parfaitement capable d'en faire autant et ne demanderait qu'à imiter son mari. Avec lui ? Sûrement pas. Entre femmes. Ne pas se laver, ne pas se raser ou se coiffer, selon les cas, manger avec ses doigts, vivre au rythme de la nature, dormir à la dure, vaincre la peur, la fatigue, les ampoules, les courbatures, suivre des pistes inviolées dans des paysages apparemment magnifiques — il n'en reste pas grand-chose, hélas, sur nos petits écrans, — oui c'est le rêve, un rêve d'enfant enfin réalisé.

D'ailleurs, avec l'élévation du niveau de vie, les vacances insolites de ce type se multiplient. Les agences européennes en proposent de semblables au Sahara, en Amazonie, au Sahel. A quoi correspond cette nostalgie de plus en plus répandue des grands espaces, ce besoin de vivre dangereusement ? A l'envie de mettre sa volonté à l'épreuve, de dominer sa paresse et ses appétits ; au désir de se réaliser aussi hors des sentiers battus de la réussite professionnelle et de retrouver à travers l'intégrité du corps celle de l'esprit.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 14 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : NIAGARA, de H. Hathaway (1953), avec M. Monroe, J. Cotten, J. Peters, C. Adams, R. Allan. (Rediffusion.)

Un couple en voyage de noces aux chutes du Niagara se trouve par hasard mêlé au drame passionnel d'une femme qui cherche à faire tuer son mari par son amant.

Un décor naturel impressionnant et Marilyn Monroë admirablement dirigée dans un rôle — imprévu — de femme fatale.

22 h. 5, Magazine : Pleins feux.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Magazine : Question de temps (Pulo Bidong, une île à la dérive).

Trente-quatre mille réfugiés vietnamiens vivent aujourd'hui dans cette île de Malaisie. Ou plutôt survivent. Manque d'eau, épidémies : le « navire-hôpital » envoyé par la France est bondé.

21 h. 40, Variétés : Paroles et musique.

Avec Plastic Bertrand, Renaud, Nicole Rieu, Catherine Lara, Gilles Marchal, Eric Kristy.

22 h. 40, Magazine : Zigzag, de T. Wehn Damisch (Hommage à Gaetan Picon).

Les œuvres et la carrière de l'écrivain, théoricien, critique d'art et de littérature, découvreur de jeunes talents, qui fut de 1959 à 1966 directeur général des arts et des lettres. Avec des documents d'archives, des photos et les témoignages de quelques-uns de ses amis : J.-L. Barrault et M. Renaud, Bazaine, M.-L. David, L. Lelanne, J. Lacouture, P. Sollers. Le Musée national d'art moderne lui consacre actuellement une exposition : l'Œil double de Gaetan Picon (jusqu'au 18 juin).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association française d'étude pour l'Union européenne ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : UN MARI, C'EST UN MARI, de S. Friedman (1976), avec L. Velle, F. Hébrard, J. Rhodes, D. Prévost, Armontel, G. Casadesus.

Transformée en ménagère surmenée pendant des vacances dans le Midi avec son mari et ses enfants, une femme s'offre une escapade pour se retrouver libre.

Charmante comédie familiale tirée d'un roman à succès de Frédérique Hébrard, jouant ici ce qu'elle est dans la vie : l'épouse de Louis Velle.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Electrodrome », de V.-P. Ferguson, avec D. Savignat, J. Brunel, H. Poirier, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Victor Hugo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival international du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 21 h. 30, En direct du Volkhaus de Bâle : « Divertimento en mi bémol majeur pour violon, alto et violoncelle » (Mozart), par le Trio Stradivarius ; « Octo tonorum melodiae » (Stoltzer) ; « Musique pour instruments de la Renaissance » (Kagel), par la Capella Brasiliensis, dir. H.-M. Linde ; 0 h. 5, Ouvert la nuit : Marlboro ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 15 MAI

CHAINE I : TF 1

10 h., Emissions pédagogiques ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame.

19 h., Discours du président de la République, en direct de Hoerdt (Bas-Rhin) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Des magiciens.

21 h. 45, Emission médicale : La dépression nerveuse, d'I. Barrère et E. Lalou.

Une enquête à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Des médecins traitant évoquent les différentes thérapeutiques à la maladie du siècle. Des parents témoignent.

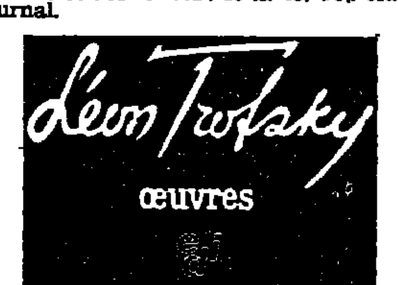
22 h. 45, Les musiciens du soir.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame (la recherche scientifique) ; 15 h., Les Incorruptibles ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir (au sommaire : l'opération Famous ; dossier « drogue » ; la grande traversée des Alpes françaises.

17 h. 25, Fenêtre sur... les nouveaux Indiens ; h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : la vie quotidienne en Europe ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Staline-Trotski, le pouvoir et la révolution, d'Y. Ciampi, écrit par J. Elleinstein. Avec H. Virlojeux, M. Barrier, M. Garrel.

Portrait d'un intellectuel juif : reconstitution style « théâtre filmé ». En particulier, sont bien retracés les « journées décisives » de 1927, la montée de Staline.

Vers 22 h., Débat : L'instauration du stalinisme.

Avec MM. M. Poniatowski, ancien ministre, A. Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, J. Elleinstein, historien, P. Broué, historien, M. Azcarate, membre du comité exécutif du P.C. espagnol, G. Boffa, historien, journaliste, membre du P.C. italien.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre d'information civique ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : HARDI, PARDAILLAN, de B. Borderie (1963), avec G. Barray, V. Lagrange, C. Minazzoli, C. Rami, J. Danno, I. Miranda, P. Lemaire, J. Topart. (Rediffusion.)

Pour préserver le trône d'Henri III, Pardaillan lutte contre le duc de Guise mais refuse d'assassiner celui-ci.

Une œuvre (trahie) de Michel Zévaco a servi de prétexte à ce mauvais film français de cape et d'épée, qu'il vaut mieux ignorer.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues avec J. Delumeau et R. Rémond : Les peurs d'hier et d'aujourd'hui ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Pierre Petit ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France, musique de chambre avec P. Amoyal, violon, M. Beroff, piano et J.-J. Justafré, cor : « Mouvement de sonate pour violon et piano en ut mineur », « Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur », « Trio pour violon cor et piano » (Brahms) ; 23 h., Ouvert la nuit... une communauté musicale Marlboro : Beethoven, Schubert ; 1 h., Jazz pastel.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 14 MAI

— La *Tribune libre* est ouverte à l'Association française d'études pour l'Union européenne (AFEUR) sur FR 3, à 18 h. 55.

MARDI 15 MAI

— *M. Pierre Mehaignerie*, ministre de l'agriculture, parle de l'agriculture européenne avec MM. *Joseph Ertl* et *Peter Walker*, ministre de l'agriculture allemand et anglais, au cours de l'émission « Forum » de R.M.-C., à 13 heures.

— En direct de Hoerdt, *M. Valéry Giscard d'Estaing* parle de la politique européenne de la France, sur TF 1, France-Inter et R.M.-C., à 19 heures.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LE POTENTIEL PÉTROLIER DE L'ARABIE SAOUDITE

La réalité et la fiction

Les prévisions pessimistes sur une éventuelle insuffisance de la production pétrolière étaient jusqu'à une époque récente tempérées notamment par la rassurante conviction qu'en cas de besoin on pouvait toujours compter sur l'énorme potentiel saoudien. Or, à s'en tenir au seul aspect technique de la question (l'aspect politique est au moins aussi important), il ressort des dernières études qu'on se faisait des capacités d'extraction du royaume une idée trop optimiste. Un des meilleurs experts du monde arabe expose, ci-dessous, les conséquences qu'il tire de cette nouvelle situation.

par NICOLAS SARKIS (*)

Il y a à peine sept ans, l'Aramco annonçait que sa capacité de production pétrolière en Arabie Saoudite serait portée, dès le début des années 80, à pas moins de 20 à 25 millions de barils/jour (1 à 1,25 milliard de tonnes par an), soit 30 à 41 % du total de la production pétrolière mondiale actuelle. Aujourd'hui, les compagnies américaines membres de l'Aramco estiment que cette même capacité ne pourrait être portée qu'à un maximum de 12 millions de barils/jour après 1986, encore que ce maximum ne soit « soutenable » que pendant une période de quinze à vingt ans seulement. C'est l'une des principales constatations du nouveau rapport « L'avenir de la production pétrolière en Arabie Saoudite » publié en avril dernier par la commission des affaires étrangères du Sénat américain. La conclusion logique que les auteurs du rapport en tirent est que les Etats-Unis et les autres pays consommateurs de pétrole ne peuvent miser d'une manière « irraisonnable » sur une « production illimitée » de pétrole saoudien pour faire face à leurs besoins énergétiques.

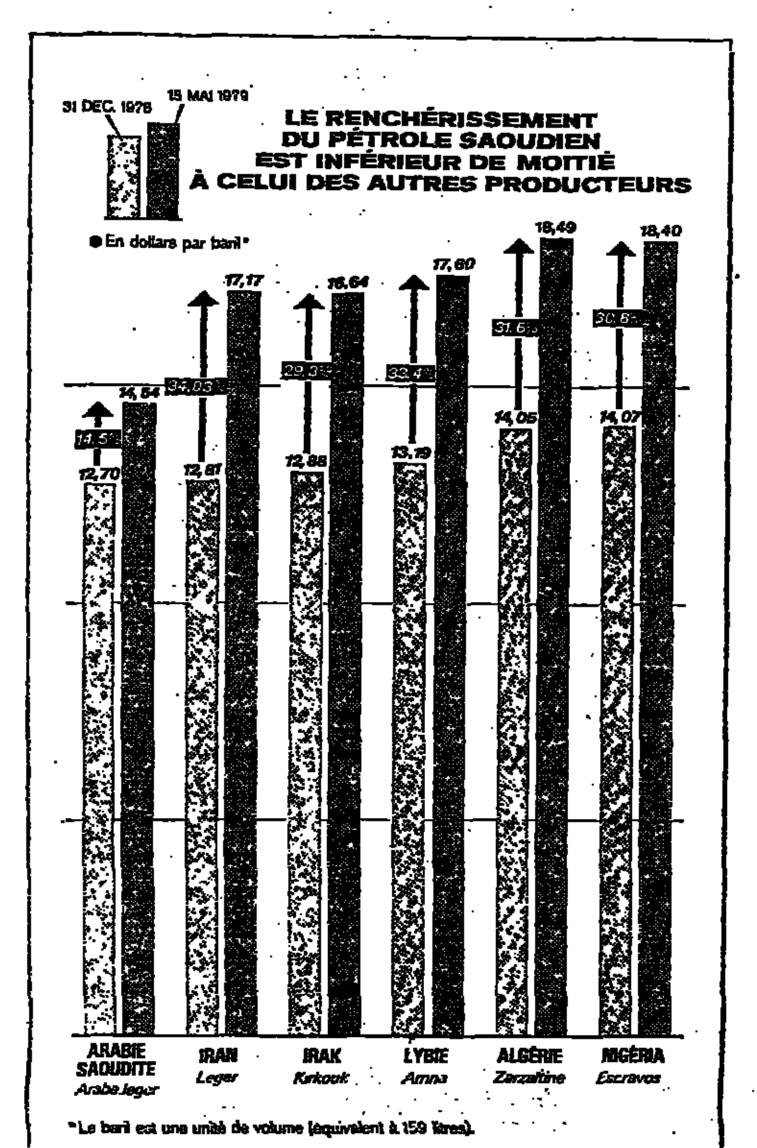
Cette révision brutale à la baisse du potentiel pétrolier du royaume saoudien est d'autant plus inquiétante que, d'une part, elle survient après la crise iranienne et le nouveau coup de frein donné aux programmes nucléaires dans les pays industrialisés suite à l'accident de Pennsylvanie et que, d'autre part, les prévisions énergétiques faisaient craindre, déjà avant la publication du rapport de la commission sénatoriale américaine, une grave pénurie d'énergie vers le milieu de la prochaine décennie.

Elle est inquiétante, tout d'abord, dans la mesure où elle met en évidence le caractère aléatoire et peu fiable de certaines données fondamentales relatives aux perspectives énergétiques mondiales. On est en droit de se demander à cet effet comment l'Aramco, c'est-à-dire le groupe pétrolier le plus puissant du monde, composé des sociétés pétrolières internationales les plus anciennes et les plus chevronnées, a pu commettre une aussi grave erreur d'appréciation au sujet des potentialités pétrolières d'un pays dans lequel il opère depuis plus de quarante ans. Il y a aussi une bonne dose d'aberration dans le fait que des informations d'un intérêt vital pour le monde entier étaient jalousement gardées secrètes par un petit nombre de sociétés multinationales, et qu'il a fallu qu'un organisme officiel américain procède par voie judiciaire pour les obtenir et les mettre à la disposition de tous ceux qui, dans les pays producteurs comme dans les pays consommateurs, tentent de planifier l'avenir énergétique de leurs nations.

Quoi qu'il en soit, l'optimisme dont l'Aramco faisait preuve il y a sept ans n'a finalement servi qu'à induire en erreur tous les pays concernés, c'est-à-dire tous les pays du monde.

(Lire la suite page 24.)

(*) Directeur du Centre arabe d'études pétrolières.



Les prix des pétroles des différents pays producteurs avaient, à la fin de 1978, une certaine homogénéité. Il s'agissait dans tous les cas de « bruts » légers, voire très léger (pour le Zarzaïtine algérien). Les différences de prix s'expliquaient alors par les qualités (pétrole peu sulfureux d'Afrique) et la proximité des marchés de consommation.

Après la dernière majoration de l'Irak le 5 mai, une certaine cohérence a été retrouvée, quelque peu entamée il est vrai par la décision de l'Iran de renchérir à nouveau son pétrole le 15 mai. Mais globalement la hausse est générale autour de 30-35 %.

Une exception importante : l'Arabie Saoudite, qui s'en tient au relèvement annoncé pour 1979 à Abou-Dhabi fin 1978 et avancé au 1er avril lors de la conférence tenue par l'OPEP à Genève le 26 mars.

Il existe donc un double prix du marché, comme en 1977 après la scission de Doha. A l'époque, le royaume saoudien avait mis six mois pour s'aligner sur les autres membres de l'OPEP en obtenant de ceux-ci qu'ils ne procèdent pas à de nouvelles augmentations. Un tel scénario peut-il se répéter lors de la prochaine conférence des pays producteurs à la fin du mois de juin à Genève alors que Ryad, par son choix d'une production réduite, n'est plus à même de peser profondément sur un marché tendu ?

Les ambiguïtés de la politique pétrolière

TIRAILLÉE dès sa naissance, en août dernier, entre le libéralisme affiché par le ministre de l'économie, M. René Monory, et le dirigisme du ministre de l'industrie, M. André Giraud, la nouvelle politique pétrolière française souffre, dans sa mise en place, de cette contradiction initiale.

Les conditions de délivrance des autorisations d'importation de produits pétroliers — dites A 3, — que doit publier prochainement le *Journal officiel*, en sont un bon exemple. Pour laisser plus d'initiative aux opérateurs et accroître la concurrence, les quotas qui accompagnaient auparavant ces autorisations sont supprimés. L'un des vœux du législateur de 1928 — *« contingenter raisonnablement tous nos fournisseurs étrangers de manière à respecter les importateurs français qui ont su garder une certaine indépendance (...) »* — est ainsi abandonné au nom du libéralisme et parce que les deux groupes pétroliers nationaux ont acquis une taille et une compétence qui les rendent aptes à se mesurer aux grandes compagnies internationales.

En contrepartie, les sociétés importatrices devront soumettre des plans d'approvisionnement et s'engager à les respecter. M. Giraud entend faire le meilleur usage de cette disposition qui, au vu des difficultés actuelles (voir ci-contre l'article de Nicolas Sarkis), devrait être une garantie contre la légèreté de certaines compagnies indépendantes qui font défaut dès que le prix du marché libre dépasse les cours intérieurs. Avec une certaine malice, le ministre de l'industrie pense *« sélectionner ainsi les opérateurs industriels »* et rétablir subrepticement les quotas sous le prétexte de l'intérêt national.

Mais il n'est pas sûr que la Commission européenne, enhardie par son premier succès, tolère très longtemps cette manière d'agir. Ne vient-elle pas enfin d'obtenir de la France la suppression du contingentement ? Il n'est pas certain non plus que le successeur de l'actuel ministre de l'industrie ait la même volonté interventionniste que celui-ci.

L'esprit même de la nouvelle politique est libéral. M. Monory le disait déjà le 30 août : *« Ce qui est important c'est que maintenant la libération du secteur pétrolier est inscrite dans le texte. »* L'abandon des quotas d'importation, l'élargissement donc des délivrances d'A 3, le recours autorisé pour 20 % au marché libre dans les plans d'approvisionnement et la libération — alors annoncée — des prix de tous les produits pétroliers au 1er janvier 1980 avaient une dynamique propre.

Aidé par la conjoncture, M. Giraud peut retarder les échéances et affirmer aux députés que *« la situation actuelle du marché pétrolier ne permet pas d'en libérer les prix »*. Mais on ne fait pas longtemps une politique dirigiste avec un dispositif libéral. Il faut alors changer soit le texte, soit la politique.

B. D.

DEMAIN L'EMPLOI

Comment se présentent les perspectives de l'emploi dans les principaux secteurs industriels, en France et en Europe ? De l'analyse de Jacqueline Grapin, il ressort que la résorption du chômage nécessite un pari audacieux, mais réfléchi, sur le développement d'activités nouvelles.

Est-ce à dire que l'ère « post-industrielle », si souvent annoncée, est pour demain. Le croire serait céder à des idées toutes faites... et à l'illusion statistique si fréquente. Le professeur Henri Tezenas du Montcel montre que c'est sur l'industrie, secteur productif par excellence, que repose encore, pour une bonne part, l'emploi (page 25). Et, dans ce domaine, les Etats-Unis font globalement mieux que l'Europe. Chargé de mission auprès du Plan, M. Gérard Tardy propose une explication.

L'EUROPE s'installe dans la routine d'une société qui comporte six millions de chômeurs. Le phénomène n'est pas spécial à la France. S'il ne s'agissait pour les gouvernements que d'un moyen de faire face à une situation de transition difficile, cela ne serait pas trop grave. L'ennui est qu'une telle attitude installe les nouvelles générations dans une attitude défaitiste et dans une psychologie de résignation qui, si elle a l'avantage de mettre fin à une ère de facilité un peu abusive pour certains, a le grand défaut d'hypothéquer l'avenir. Une plus longue vue montre pourtant que la situation actuelle a toutes les chances d'être provisoire. On se demande trop aujourd'hui ce que l'on ne peut pas faire, et pas assez ce qu'il faut faire pour préparer demain.

Les démographes sont formels. Si le pire moment pour l'emploi se situera probablement entre 1980 et 1985, parce que alors un nombre supplémentaire important de jeunes arriveront encore sur le marché du travail chaque année, cependant que les générations les plus âgées ne se retireront pas à un rythme aussi élevé, tout indique qu'à partir de 1990 l'Europe sera confrontée avec un problème de pénurie de main-d'œuvre jusqu'à la fin du siècle.

D'après la variante basse des Nations unies, la plus vraisemblable pour l'Europe, l'Allemagne fédérale, qui comptait près de 62 millions d'habitants en 1975, n'en comptera plus que moins de 59 en 1995 ; et la France, qui en comptait 52,7, en aura environ 54,6.

On imagine aussi quelles seront les pressions exercées par les pays du Maghreb sur l'Europe pour ouvrir l'immigration à laquelle notre continent pourra d'autant plus difficilement résister qu'il aura besoin d'hommes, lorsqu'on observe que la population de ces pays, qui était de la moitié environ de celle de la France en 1950, pourrait être le double de celle-ci dans vingt-cinq ans.

On n'en est certes pas encore là. Pour l'heure, une étude de la commission économique pour l'Europe des Nations unies montre qu'il faudrait une augmentation d'environ dix millions du nombre des emplois d'ici à 1985 pour que le chômage reste à cette époque au même niveau que celui de 1977 (déjà élevé). Pour des pays comme la France et l'Allemagne, cela devrait correspondre à des taux d'expansion — peu probables — de 4,5 % à 5,5 %. Et comme les emplois continuent de diminuer dans l'agriculture, alors qu'ils augmentent moins rapidement que ces dernières années dans l'administration, c'est sur l'expansion des entreprises privées que repose l'avenir dans toute l'Europe.

A observer l'évolution actuelle des grands secteurs industriels, on se prend de scepticisme sur leur capacité de sécréter l'expansion indispensable. Ne parlons pas des secteurs qui sont nettement en difficulté, comme la construction navale, la sidérurgie, le textile. Prenons plutôt l'automobile, considérée comme la base de la prospérité actuelle, ou l'industrie électronique et la chimie, piliers industriels d'aujourd'hui et de demain. En ce qui concerne la première, on a beau faire remarquer qu'elle emploie un actif sur sept en France, directement et indirectement, et qu'elle représente directement de 4 % à 8 % de l'emploi et plus de 10 % des exportations de biens manufacturés dans les différents pays européens, l'on s'accorde aussi plus ou moins pour admettre que dès 1990 la seule demande de remplacement représentera 85 % de la demande totale d'automobiles dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., ce qui indique que le déclin relatif de cette industrie est déjà commencé.

La concurrence des pays à bas salaires ou à plus forte productivité (percée des constructeurs japonais que d'autres constructeurs asiatiques s'apprêtent à imiter, et début du « dumping » des pays de l'Est avec de bonnes voitures bon marché) et la course technologique lancée par les firmes américaines, à l'horizon 1985, devront inciter les entreprises d'automobiles européennes — « monoproduit » — à la prudence. Est-ce par hasard si M. Giovanni Agnelli a orienté son groupe de telle sorte que plus de la moitié du chiffre d'affaires de Fiat ne soit plus dans l'automobile proprement dite ?

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 25.)

Réintroduire les bénéfices dans l'assiette de la taxe professionnelle

L'Assemblée nationale doit examiner, à partir du mercredi 16 mai, le projet gouvernemental réformant la fiscalité directe locale, projet déjà largement modifié par le Sénat en novembre 1978.

La commission spéciale qui a travaillé plusieurs mois sur le sujet n'a déposé ses conclusions que le jeudi 10 mai, son rapport n'étant lui-même diffusé que le vendredi 11. M. André-Georges Voisin (R.P.R.), son rapporteur, expose ci-dessous les grandes lignes de cette longue enquête. Il propose notamment de refondre l'assiette de la taxe professionnelle, la valeur ajoutée — qui incorpore les bénéfices — se substituant aux bases actuelles, qui n'en tiennent pas compte. M. Voisin insiste beaucoup pour que les modifications de la fiscalité locale soient « testées » avant application définitive. Ainsi la réforme de la patente n'entrerait-elle en vigueur qu'en 1981, après une année de fonctionnement « à blanc », c'est-à-dire sans conséquence fiscale pour les contribuables.

Autres propositions de la commission : la création d'un impôt proportionnel sur le revenu, qui se substituerait à la taxe d'habitation, mais pour la seule part des départements ; la création, à partir de 1985, d'un impôt foncier assis sur la valeur vénale des terrains bâtis et des immeubles, en remplacement des actuelles taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

par ANDRÉ-GEORGES VOISIN (*)

QUE reprochait-on à l'ancienne patente ? D'être un impôt archaïque, injuste, ne reflétant que très mal la capacité contributive des assujettis, et contribuant donc à fausser la concurrence. On lui reprochait également de progresser trop rapidement et de peser à l'excès sur les petits redevables.

La loi du 29 juillet 1975 instituant la taxe professionnelle se proposait de remédier à ces inconvénients. Trois ans après son entrée en vigueur, quel bilan peut-on en dresser ?

● On ne peut contester que l'objectif tendant à alléger la charge des petits redevables ait été atteint. Sur environ 2,2 millions d'assujettis, 1,4 million ont bénéficié en 1976 d'une réduction d'impôt. Pour près de la moitié des redevables (43 %), essentiellement des petits commerçants et artisans, cette réduction a même dépassé 50 % de la cotisation de l'année précédente. Cet allègement a été principalement supporté par l'industrie et notamment par les établissements de plus de dix salariés.

● La loi du 29 juillet 1975 a eu le mérite d'asseoir désormais la capacité contributive des redevables sur des données comptables objectives. Les bases d'imposition sont désormais communes à tous les redevables et reposent d'une part sur la valeur locative des immobilisations, d'autre part sur le cinquième des salaires (ou le huitième des recettes dans le cas des professions libérales).

Elle n'a malheureusement guère permis de s'approcher de plus près de la neutralité fiscale et de supprimer les distorsions de concurrence antérieures.

Le poids de la taxe professionnelle reste très variable selon les secteurs d'activité, l'écart moyen entre branches allant de 1 à 11.

La taxe professionnelle pénalise particulièrement les industries de main-d'œuvre. Presque toutes les industries dont les frais de personnel représentent plus de 70 % de la valeur ajoutée supportent une taxe professionnelle supérieure à la moyenne.

Contestables entre branches d'activités différentes, ces disparités d'imposition sont insupportables lorsqu'elles s'appliquent à des entreprises d'une même branche, car elles faussent totalement la concurrence. Et, contrairement à l'idée généralement admise, ce sont souvent les entreprises moyennes, et non les grandes, qui supportent la pression fiscale la plus forte.

Il apparaît que, pour nécessaire qu'elle soit, une politique d'uniformisation des taux de la taxe professionnelle ne suffirait pas à supprimer des distorsions de concurrence qui se révèlent inhérentes à la structure de l'assiette.

(Lire la suite page 24.)

(*) Député (R.P.R.), rapporteur de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi aménageant la fiscalité directe locale.

Réintroduire les bénéfices dans la taxe professionnelle

(Suite de la page 23.)

Le bilan que nous venons de dresser de la loi du 29 juillet 1975 montre qu'elle nécessite sur certains points des aménagements et sur d'autres des modifications qui s'apparentent à une refonte.

Tout patentable était autrefois « tenu d'exhiber sa patente » à la requête des autorités. Il s'agissait, par la présentation de ce titre, de justifier du droit à l'exercice d'une profession déterminée.

Sans reconstituer cette obligation quelque peu anachronique, on pourrait envisager de fixer une cotisation minimale qui garantirait une juste participation de tous les redevables de la taxe professionnelle aux dépens des collectivités locales.

Aucune des organisations professionnelles entendues par la commission spéciale et auxquelles cette suggestion a été soumise ne l'a trouvée déraisonnable. Le niveau de ce plancher devrait être faible, mais non symbolique. Il pourrait être fixé aux alentours de 600 F, par analogie avec la taxe d'habitation correspondant à un logement moyen F3 ou F4.

L'effet attendu d'une telle mesure ne serait pas seulement moral. Pour certaines communes, les rentrées supplémentaires correspondraient à environ 5 % des recettes actuelles de taxe professionnelle. Ce qui permettrait d'alléger d'autant la charge de certaines entreprises qui ont été particulièrement « matraquées » par la réforme de 1975.

Le choix d'une assiette plus neutre

En qualité de rapporteur de la commission spéciale « fiscalité directe locale », j'ai recherché quelle donnée comptable pourrait, mieux que les bases actuelles, refléter la capacité contributive réelle des entreprises. Car, sauf à accepter les effets inflationnistes d'un transfert de charge de 30 milliards sur les consommateurs, il ne paraît pas envisageable de supprimer la taxe professionnelle et de majorer le taux normal de la T.V.A. à due concurrence, comme le propose le C.N.P.F.

Une piste avait été ouverte par l'ordonnance du 7 janvier 1959, qui prévoyait que la capacité contributive des entreprises serait assise sur le « produit brut » de leur activité. Lors des travaux de la commission d'étude de la patente en 1970, la Direction générale des impôts avait précisé que le « résultat brut » devait s'entendre du bénéfice fiscal, des amortissements, des provisions et des frais financiers.

En partant de ce « résultat brut », on arrive rapidement à la valeur ajoutée : il suffit pour cela d'ajouter les frais de personnel et les impôts et taxes.

Pourquoi la valeur ajoutée ?

— Du point de vue des collectivités locales, il s'agit d'une assiette évolutive, moins sujette que le bénéfice ou le résultat brut d'exploitation aux fluctuations de la conjoncture ;

— Du point de vue des redevables, il s'agit de la grandeur la plus neutre qui se puisse concevoir. La valeur ajoutée mesure en effet l'apport de chaque entreprise à l'économie nationale, que cet apport se réalise par versement de salaires, de profits ou d'impôts.

Seraient désormais taxés les résultats de l'exploitation et non plus l'outil de production.

Accessoirement, l'adoption de la valeur ajoutée aurait le mérite de supprimer la dualité d'imposition existant actuellement pour les professions libérales, selon qu'elles emploient ou non plus de quatre salariés.

Une première objection vient cependant immédiatement à l'esprit : les entreprises de main-d'œuvre ne vont-elles pas se trouver pénalisées par cette nouvelle assiette ? Les salaires seraient en effet désormais pris en compte en totalité, et non plus pour le cinquième, et les cotisations sociales entreraient à leur tour dans l'assiette ; de ce fait, les frais de personnel, qui représentent environ 50 % de l'assiette actuelle, représenteraient près de 70 % de la nouvelle assiette.

Cette objection, à première vue évidente, n'est pourtant pas fondée. Les simulations effectuées tant par la D.G.I. que par la Chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing confirment que, loin d'être pénalisées, les industries de main-d'œuvre (c'est-à-dire celles dont la part des frais de personnel dans la valeur ajoutée est la plus forte) seraient avantagées par ce changement d'assiette. Ce paradoxe apparent s'explique par le fait que la valeur ajoutée par salarié est d'autant plus forte que la part des frais de personnel est plus faible. L'assiette valeur ajoutée permettrait de taxer des éléments qui ne sont pas actuellement pris en compte et qui se trouvent, en proportion, plus importants dans les secteurs « capitalistiques » que dans les industries de main-d'œuvre.

Une seconde objection mérite également d'être examinée : le changement d'assiette n'annulerait-il pas le bénéfice que les petits redevables ont tiré de la réforme de 1975 ? Sans doute un tel risque serait-il sérieux si l'on retenait la valeur ajoutée sans aucun correctif. Mais rien n'interdit d'appliquer un abattement dégressif sur la valeur ajoutée en faveur des entreprises employant par exemple moins de vingt salariés. Afin d'encourager l'embauche, l'entrepreneur qui passerait dans une tranche d'effectifs supérieure pourrait même conserver pendant deux ans le bénéfice de l'abattement antérieur.

Enfin, dernière objection : le changement d'assiette n'entraînerait-il pas de nouveaux et importants transferts de charge ? Il n'est pas question de nier la probabilité de tels transferts, mais, dès lors que serait institué un plancher d'imposition de 600 F, la question des transferts perdrait beaucoup de son acuité.

Le plafonnement

La loi du 3 janvier 1979 a institué en faveur des entreprises une clause de sauvegarde : la taxe professionnelle sera en 1979 plafonnée à 8 % de la valeur ajoutée.

Mais cette clause ne vise que des cas limites (environ 60 000 entreprises seraient concernées, d'après les chiffres communiqués par le gouvernement) et ne règle pas le problème de la charge croissante pesant sur les entreprises au titre de la taxe professionnelle.

Différentes solutions sont envisageables.

La première consiste à fixer chaque année dans la loi de finances un taux maximum de progression des impôts locaux. Si elle porte quelque peu atteinte à l'autonomie des collectivités locales, cette mesure aurait en revanche le mérite d'instaurer chaque année un débat sur les transferts de charge entre l'Etat et les collectivités locales.

Une autre solution consiste à maintenir un certain lien entre l'évolution des quatre taxes. Le verrouillage pourrait s'appliquer soit au produit de ces impôts — avec l'inconvénient de perpétuer les anciens principaux fictifs dont la justification « *se perd dans la nuit des temps* » (O. Guichard), — soit au taux de ces impôts, ce qui permettrait de mieux tenir compte de l'évolution de la matière imposable (construction d'habitations, création ou extension d'établissements...).

On pourrait également, dans la perspective d'une réduction des écarts de taux, tout à fait souhaitable au regard de la concurrence, fixer un taux maximum de taxe professionnelle qui devrait, selon moi, être inférieur au taux actuel de 8 %. Mais se pose alors le problème de la compensation — permanente ou temporaire ? — des recettes que certaines communes perdraient du fait de ce plafonnement.

On voit que garantir les entreprises contre une progression exagérée de la taxe professionnelle n'est pas sans contrepartie pour les collectivités locales. Entre ces préoccupations contradictoires, le Parlement devra faire des choix difficiles.

ANDRE-GEORGES VOISIN.

Le pétrole de l'Arabie Saoudite

(Suite de la page 23.)

Une première victime n'est autre que l'Arabie Saoudite elle-même, qui continue à dépendre des informations distillées par des compagnies étrangères, via le Sénat américain, pour connaître l'ampleur réelle de ses propres réserves pétrolières et de ses possibilités de production. Aussi, après avoir longtemps tablé sur une production potentielle de 20 millions de barils par jour pouvant être maintenue jusqu'à la fin de ce siècle au moins, ce pays a, aujourd'hui, la désagréable surprise d'apprendre que sa capacité de production ne pourrait pas dépasser la moitié environ de l'objectif qu'on lui annonçait jusqu'ici.

Une autre victime a été l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Depuis notamment 1974, les efforts déployés par les pays membres de cette organisation pour ajuster les prix du pétrole, en vue de freiner l'érosion du pouvoir d'achat de leurs revenus, se sont constamment heurtés à la menace, souvent brandie par M. Yamani, d'une forte augmentation de la production saoudienne. Le manque à gagner subi de ce fait par les pays exportateurs se chiffre par dizaines de milliards de dollars.

Enfin, les pays consommateurs ont eux aussi été dupés par les objectifs de production avancés il y a quelques années par l'Aramco, dans la mesure où toutes leurs prévisions et toutes leurs politiques énergétiques reposaient sur l'hypothèse d'une production saoudienne de loin supérieure aux 12 millions de barils par jour qu'on annonce aujourd'hui... pour après 1986 ! L'idée selon laquelle l'Arabie Saoudite pouvait jouer le rôle de *deus ex machina* dans la solution du problème énergétique mondial a surtout eu un effet anesthésiant sur les efforts visant à conserver l'énergie et à mettre en valeur de nouvelles sources d'énergie.

D'aucuns ont certes émis l'hypothèse selon laquelle la forte révision à la baisse du potentiel de production des gisements saoudiens relèverait moins d'une erreur d'appréciation de l'Aramco que d'une opération de bluff visant à faire le jeu de ceux qui souhaitent une augmentation rapide des prix du pétrole. En attendant que cette hypothèse soit prouvée, force est de constater qu'aucun autre indice ne permet de supposer que l'objectif de production annoncé il y a sept ans par l'Aramco pourrait être effectivement atteint. Bien au contraire. Les informations parues au cours des deux dernières années au sujet de la chute de la pression dans certains gisements, des « difficultés techniques » rencontrées par l'Aramco et de la « surproduction » à laquelle étaient soumis les gisements saoudiens, dont notamment le gisement d'Adquaïd, sont autant d'éléments qui portent à prendre au sérieux le nouveau rapport, très bien documenté du reste, de la commission sénatoriale américaine. Et puis, entre l'hypothèse de l'erreur et celle du bluff (aussi inconfortables l'une que l'autre), un planificateur prudent a tout intérêt à choisir la première, en attendant la preuve du contraire.

Une dernière observation à faire est que les nouvelles « révélations » concernant l'avenir de la production pétrolière en Arabie Saoudite confirment la tendance générale à la baisse des estimations relatives aux capacités de production des pays de l'OPEP. Ainsi, l'Iran annonçait en 1971 que sa production ne dépasserait pas un plafond de 8 millions de barils-jour. Aujourd'hui, la capacité de production de ce pays est inférieure à 6 millions de barils-jour, tandis que sa production effective oscille autour de 4 millions de barils-jour. Pour l'Indonésie, le département d'Etat américain estimait en 1970 que ce pays pourrait produire 5 millions de barils-jour en 1980. A présent, la production indonésienne ne dépasse pas 1,7 million de barils-jour et il y a peu d'espoir qu'elle puisse être augmentée.

La quasi-totalité des autres pays de l'OPEP (Irak, Libye, Algérie, Koweït et Emirats arabes unis) ont, eux aussi, procédé au cours des dernières années à la réduction des estimations concernant les capacités de production de leurs gisements, pendant que leurs réserves augmentaient moins rapidement que leur production. Au total, le ratio réserves prouvées/production annuelle dans les pays de l'OPEP tombait de 68,6 en 1960 à 41,2 en 1978, tandis qu'au niveau mondial le même ratio chutait de 39,5 à 29,3.

Cette évolution devient encore plus alarmante à la lumière du nouveau rapport de la commission sénatoriale américaine sur l'Arabie Saoudite. Quoi qu'il en soit, le principal mérite de ce document est d'avoir, comme l'ont dit ses auteurs, permis de « séparer la réalité de la fiction » à propos d'un pays qui joue un rôle primordial dans le ravitaillement du marché pétrolier mondial. Il permet aussi de mieux évaluer la gravité du défi énergétique auquel le monde entier fait face

NICOLAS SARKIS.

Il faut investir aux États-Unis

Alors que l'investissement industriel stagne en France, la tendance de nombreuses entreprises à s'installer à l'étranger suscite des réactions diverses (voir notamment l'article de MM. Jean-Hervé Lorenzi et Michel Pierre, « Un complexe de fuite », paru dans « le Monde de l'économie » du 10 avril 1979).

On lira ci-dessous un plaidoyer argumenté en faveur de l'implantation de sociétés françaises sur le marché américain.

LA présence de l'industrie française aux Etats-Unis commence à devenir une réalité. Aujourd'hui, près de cinq cents entreprises françaises ont pris pied sur le territoire américain et une centaine d'entre elles y disposent même d'une implantation industrielle.

Le marché américain a longtemps intimidé nos entreprises industrielles, par sa taille, par son caractère lointain et anglo-saxon, par son haut niveau de concurrence. Elles avaient assisté à la conquête de pans entiers de l'industrie européenne par des groupes américains ; elles découvraient à peine la dimension internationale en dehors de notre ancien marché colonial ; une expérience malheureuse vécue par une ou deux d'entre elles les avait confortées dans une position de recul ; aussi, au milieu des années 60, notre industrie comptait seulement une dizaine d'implantations industrielles outre-Atlantique.

A partir de 1965, pourtant, un courant d'investissements directs d'entreprises françaises sur le marché américain a commencé à prendre forme. L'expérience du marché européen leur avait donné une certaine confiance et de nouvelles ambitions. Le succès des premières allait en encourager d'autres et le flux s'est renforcé progressivement, surtout depuis 1972.

A la fin de 1977, les entreprises françaises comptent pour 5,3 % sur un total de 34 milliards de dollars d'investissements directs étrangers aux Etats-Unis. Leur part a plus que doublé depuis 1972 et, si l'ensemble des investissements étrangers aux Etats-Unis connaît une forte croissance depuis quelques années, les investissements français progressent encore plus vite (de 15 à 20 % par an).

Le montant des investissements directs de nos entreprises aux Etats-Unis est actuellement de 1 750 millions de dollars. Il est encore très loin du montant des investissements canadiens, britanniques ou néerlandais, mais il est six fois plus élevé qu'il y a dix ans. Si on se limite aux seuls investissements dans l'industrie, la part des entreprises françaises est de 6,6 % du total des étrangers.

Les statistiques officielles tendent pourtant à sous-estimer le montant des investissements français ainsi que l'a montré une enquête exhaustive récente effectuée auprès de toutes les filiales industrielles aux Etats-Unis d'entreprises françaises (1) : beaucoup d'investissements directs français sont effectués par le biais d'une filiale située en pays tiers (le plus souvent au Canada), et ne sont donc pas comptabilisés parmi les investissements français ; il semble que la part ainsi sous-estimée par l'administration américaine dans le montant des investissements français dans l'industrie soit de l'ordre de 40 %.

Ces implantations sont le fait de grands groupes dont les capacités financières sont très affirmées, mais aussi d'entreprises de dimension moyenne, spécialisées sur un créneau étroit de fabrication ; en fait, il semble bien que ce ne soit pas tant la taille de l'entreprise en elle-même qui constitue un critère, mais plutôt la place de l'entreprise sur son marché.

Pour deux tiers d'entre elles, l'investissement industriel a été opéré par le rachat d'une entreprise américaine ou par une prise de participation. Une telle stratégie permet évidemment d'acquérir sans délai non seulement des capacités de production, mais aussi un personnel formé, un réseau de distribution, un fonds de commerce, et parfois même une technologie.

L'opération a aussi été facilitée, pour trois quarts d'entre elles, par l'utilisation de sources de financement locales ; le marché financier américain est riche de possibilités, notamment à long terme, et certaines entreprises françaises y ont eu recours pour plus de 80 % de l'investissement total.

Le résultat de ce courant d'investissements récents est une certaine présence de l'industrie française aux Etats-Unis, et c'est là un phénomène nouveau. Celle-ci est de toute évidence encore modeste et fragile, elle est très loin d'équilibrer la pénétration américaine dans l'industrie française (le rapport pour les investissements directs est encore de 1 à 4), mais elle tend à introduire l'idée, parmi les acheteurs américains, que l'industrie française, ainsi que le rappelait récemment un producteur français de biens intermédiaires dans une publicité parue dans *Business Week*, ce n'est pas seulement les parfums, le vin et la haute couture...

Les sociétés qui s'implantent à l'étranger sont celles qui investissent en France

Comment peut-on apprécier aujourd'hui l'intérêt de ce courant d'investissements au regard de notre économie, confrontée aux difficultés que l'on connaît ? Doit-on envisager avec faveur des investissements directs à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis, alors que l'investissement industriel reste à un niveau faible en France ?

Un simple examen de la liste des investisseurs français aux Etats-Unis montre que ce sont le plus souvent les mêmes entreprises qui s'implantent aux Etats-Unis et qui continuent d'investir en France. Les occasions d'investir dans les deux pays sont très largement différentes ; une installation aux Etats-Unis peut être financée pour une grande part avec des capitaux locaux. La bonne rentabilité de la filiale américaine peut enfin aider le groupe français à mieux traverser certaines difficultés (c'est le cas par exemple de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, dont la filiale aux Etats-Unis, Certain Teeds, apporte une bonne part des profits du groupe).

En fait, une analyse approfondie montre que l'existence — et même le renforcement — d'un courant d'investissement industriel de la France vers les Etats-Unis contribue à consolider notre industrie en la dotant d'entreprises réellement compétitives au plan mondial.

● **Le marché américain est une nécessité tant pour nos entreprises que pour notre économie.**

Si des entreprises aussi différentes que Moët-Hennessy ou Renault - Véhicules industriels acquièrent une filiale aux Etats-Unis, c'est que le marché américain constitue un axe de déploiement indispensable dès lors qu'il est reconnu que la stratégie de développement ne peut rester limitée à l'Hexagone.

Le marché américain représente un potentiel de demande solvable encore inégalé dans le monde (mis à part le marché européen, dans la mesure où celui-ci peut être considéré comme un marché unique).

● **Sur le marché américain, l'investissement industriel est souvent une nécessité.**

A priori, la pénétration du marché américain doit être envisagée par toutes les voies possibles, et d'abord par les exportations. Si certaines entreprises parviennent à quelques résultats de cette façon, on ne peut que s'en réjouir. Malheureusement, l'expérience montre que pour nombre d'entre elles, les exportations vers les Etats-Unis à partir de la France, éventuellement par le biais d'une filiale commerciale, rencontrent très rapidement une limite, et, si l'entreprise veut conquérir une part de marché significative, elle n'a plus le choix : elle doit se résoudre à s'assurer une assise industrielle.

Les difficultés du marché américain, l'intensité de la concurrence qu'on y rencontre, l'exigence du consommateur américain, en matière de service après-vente par exemple, contribuent à rendre nécessaire une solide implantation locale.

Le renforcement d'un certain néo-protectionnisme américain, qui s'exprime essentiellement dans le domaine non tarifaire, les amples variations du cours du dollar et sa sous-évaluation chronique ont rendu ce phénomène encore plus sensible au cours des dernières années.

● **L'implantation industrielle aux Etats-Unis est un facteur de compétitivité pour nos entreprises.**

L'enquête déjà citée tend à montrer que l'effet direct des investissements industriels français aux Etats-Unis sur notre commerce extérieur, est globalement positif : les cas où une implantation industrielle aboutit à la substitution d'une production locale à un courant d'exportations sont assez rares ; ils sont plus que compensés par les cas où, au contraire, une telle implantation, par la bonne connaissance du marché qu'elle apporte, permet à la firme française de vendre sur le marché américain d'autres produits fabriqués en France (en totalité ou en partie) dans une gamme complémentaire à celle qui est l'objet de la fabrication locale.

L'investissement outre-Atlantique peut aussi permettre à une entreprise française d'acquérir une technologie.

Mais le principal apport d'une implantation industrielle aux Etats-Unis, pour nos entreprises, réside dans l'expérience de la concurrence étrangère qu'elles en tirent et dans le niveau de compétitivité qui leur est ainsi garanti en cas de succès. La vive concurrence qui y est entretenue par les entreprises américaines, mais aussi par les européennes et les japonaises, a des vertus stimulantes pour nos entreprises qui osent s'y mêler ;

HERVE COUFFIN,
ingénieur au corps des mines.

(1) *Les Entreprises françaises sur le marché américain*, par Hervé Couffin. Editions Economica.

L'édition des œuvres complètes de Jacques Rueff

Théorie monétaire

Le deuxième tome des *Œuvres complètes* de Jacques Rueff vient de paraître. Il réunit les deux premiers ouvrages écrits par l'auteur, l'un en 1922 sous le titre *Des sciences physiques aux sciences morales*, alors que l'auteur était élève de l'Ecole polytechnique, et l'autre en 1927 sous le titre *Théorie des phénomènes monétaires*. Cette nouvelle édition, entreprise sur l'initiative d'un institut américain de recherche économique, le Lehrman Institute de New-York, est simultanément publiée en français et en anglais. Elle doit permettre aux économistes des deux côtés de l'Atlantique de reprendre l'étude d'une œuvre scientifique qui a été menée sur plus d'un demi-siècle.

Ce qui frappe, c'est sa cohérence dès le départ. Jacques Rueff, notamment dans ses livres publiés après 1945, approfondira la théorisation de sa pensée, mais l'essentiel de sa méthode est déjà formulé dans ses réflexions de 1922, fondées sur l'idée qu'il n'existe qu'une seule méthode applicable à toutes les sciences, qu'elles soient « physiques » ou « morales ». Quant à « la théorie des phénomènes monétaires », qui comprend notamment une analyse de la théorie quantitative de la monnaie, sa lecture est de nos jours indispensable car, sur plusieurs points fondamentaux, elle va plus loin et réfute, partiellement, les conceptions sur le même sujet de la moderne école « monétariste » américaine dont le chef de file est Milton Friedman. Aussi instructive est la deuxième partie de l'ouvrage consacrée à la théorie des balances des paiements et à « la parité des pouvoirs d'achat » que Rueff admet, en la modifiant et en l'assouplissant, pour expliquer la valeur relative des monnaies entre elles. La généralisation des changes flottants confère aux vues de l'auteur un intérêt renouvelé. — P. F.

★ Plon, 463 p.

LES PERSPECTIVES DE L'EMBAUCHE

L'exemple américain : priorité aux services

par GÉRARD TARDY (*)

DANS le domaine de l'emploi la comparaison des performances américaines et européennes n'est pas à l'avantage du Vieux Continent.

La C.E.E. et les Etats-Unis ont à peu près la même population active. Certes le taux de chômage aux Etats-Unis reste élevé : 5,5 % de la population active. Les gouvernants européens peuvent considérer que le taux de chômage actuel dans la Communauté (5,6 %) n'est pas supérieur à celui connu traditionnellement par les Etats-Unis (5 à 7 % de la population active). Mais ce fait est expliqué aux Etats-Unis — mais bien sûr en rien justifié — par la situation des Noirs et des Portoricains. En somme, les pays européens acceptent de voir se créer chez eux et pour longtemps des situations inacceptables, du type de celles des Noirs américains. Dans les ghettos du sous-emploi, ils mettent les jeunes en France, les vieux en Allemagne, les femmes et les immigrés, sans oublier les habitants de Longwy, de Denain ou du Mezzogiorno...

Pourtant, ce qui se passe aux Etats-Unis, justement, nous enseigne qu'il est des croissances plus ou moins créatrices d'emplois et des politiques plus ou moins dynamiques. Du début 1977, à fin 1978, le nombre total d'emplois en Europe n'aura pas progressé de cent mille. Pendant ce temps, les Etats-Unis auront créé quatre millions de nouveaux emplois dont environ huit cent mille dans les programmes gouvernementaux, neuf cent mille emplois à temps partiel, et sept cent mille emplois pour renforcer les services collectifs au niveau local. Ces emplois ont été créés au titre de la CETA (Comprehensive Employment and Training Act) dont les crédits sont passés de 3 milliards de dollars, en 1975, à 12 milliards, en 1978, et qui vient d'être renouvelé pour trois ans : 1979-1982.

En regardant vers l'arrière, on est frappé de constater que les Etats-Unis ont créé quinze millions d'emplois nouveaux, de 1960 à 1975, alors que les pays de la C.E.E. n'en ont créé que trois millions. Pourtant, le taux de croissance a été régulièrement inférieur à celui de l'Europe pendant cette période.

Si on cherche les causes de cette différence, l'explication essentielle est la plus faible croissance, sur longue durée, de la productivité américaine et aux Etats-Unis, un arbitrage plus favorable au travail dans le partage capital-travail. Le transfert des activités vers le Sud favorise l'abandon de procédés industriels qui utilisent beaucoup d'énergie au profit de procédés employant plus de personnel. Dans les dernières années, les salaires réels ont crû beaucoup moins vite aux Etats-Unis qu'en Europe. D'ailleurs, les conditions des deux croissances sont différentes. A l'inverse de celle des pays européens, la croissance américaine a été caractérisée depuis 1960 par un surplus de population active — au contraire de l'Europe, faisant appel à la main-d'œuvre immigrée — et une insuffisance d'épargne — au contraire, les taux d'épargne sont très élevés en Europe. Aux Etats-Unis une croissance faisant appel à beaucoup de capitaux et à des progrès très rapides de productivité était donc à la fois moins motivée et plus difficile qu'en Europe.

Il convient d'être prudent dans la comparaison Europe-Etats-Unis. D'une part, il est périlleux de raisonner en moyenne sur la productivité des deux économies. Celles-ci cachent des disparités considérables de situations à l'intérieur des industries. D'autre part, il serait erroné de tirer de cette comparaison un argument simpliste contre les progrès de la productivité. M. Jean Fourastié a bien montré que de 1938 à 1975 la productivité du travail a été multipliée par 3,6 en France et que l'emploi s'est non seulement maintenu mais accru. Mais ce qui compte à moyen terme, c'est la productivité globale des facteurs de production, c'est-à-dire l'intelligence de leur utilisation (travail, y compris les chômeurs, et capital).

Il reste que jusqu'à maintenant, la croissance européenne aura créé étonnamment peu d'emplois. Cette croissance très capitalistique notamment dans l'industrie a eu des avantages. Elle a permis des gains de compétitivité remarquables sur les marchés extérieurs et un rattrapage notable du niveau de vie européen.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si ce type de croissance peut se poursuivre sans aboutir à une aggravation dramatique du chômage.

La population active disponible dans la C.E.E. a progressé de cinq millions de 1965 à 1975. Elle croîtra de neuf millions de 1975 à 1985 puis de six millions de 1985 à 1995. Pour l'Europe, la crise de 1973 est tombée au plus mauvais moment. Le rapport publié récemment par l'organisation privée de la recherche Prognos AG, de Bâle, confirme l'ampleur du défi. Selon les estimations de cet institut, le chômage dans la Communauté pouvait passer de six millions aujourd'hui à 8,7 millions en 1983 et à 10,6 millions en 1990.

Comment les pays européens pourraient-ils changer le contenu de la croissance sans le payer trop gravement sur le plan de la compétitivité extérieure et du niveau de vie ? Au niveau de chaque pays isolé, il n'y a pas de réponse. L'exemple britannique illustre le coût très élevé — y compris en terme de chômage — d'un ralentissement du progrès de productivité pour un pays de taille moyenne et largement ouvert sur l'extérieur.

L'Europe peut regagner des marges de manœuvre. Des accords au niveau européen pourraient permettre un allégement des charges des industries de main-d'œuvre, des réductions simultanées d'horaires de travail, la multiplication des emplois à temps partiel, et des emplois d'utilité collective, une réglementation commune contre la pollution et pour l'amélioration des conditions de travail (dont les effets sur la productivité ne sont pas négligeables).

La poule aux œufs d'or

Pour qu'une telle évolution survienne, il faut que l'Europe des syndicats rattrape le temps perdu sur l'Europe des industriels. Mais, en même temps, il est essentiel de ne pas oublier que les gains de productivité dans l'industrie manufacturière constituent « la poule aux œufs d'or » de la croissance générale et donc d'éviter des solutions « malthusiennes », qui cumuleraient le blocage volontaire des progrès de la productivité industrielle, avec la réduction rapide et générale de la durée du travail, et des hausses de salaires au rythme de la dernière décennie. L'exemple américain des cinq dernières années — 90 % des emplois ont été créés dans le secteur des services — doit inciter à rechercher les solutions qui permettront de transformer les économies européennes en une société de service conservant un secteur industriel hautement productif et compétitif, susceptible de payer les importations indispensables d'énergie et des matières premières.

Enfin, un des éléments les plus préoccupants de la croissance lente est la régression des efforts d'aménagement du territoire engagé depuis vingt ans dans tous les pays européens. Une récente étude de l'INSEE de Nantes montre que d'ici à 1986 il faudra créer dans les cinq départements bretons deux cent vingt mille emplois supplémentaires. C'est au sud et à l'ouest que l'Europe industrielle peut trouver sa nouvelle frontière.

(*) Chargé de mission du Commissariat général au plan.

L'industrie peut sauver l'emploi

par HENRI TEZENAS DU MONTCEL (*)

APRÈS avoir connu un rythme de croissance remarquable depuis trente ans, l'industrie française a subi, en 1974, un coup d'arrêt brutal qui a déclenché une chute de ses effectifs. Ainsi se sont trouvées renforcées deux idées couramment admises comme de bon sens.

La première est que le déclin des emplois industriels est, à terme, inexorable ; la seconde, qu'il faut par tous les moyens freiner la chute immédiate des effectifs.

En fait, c'est la confiance en ces idées qui fait obstacle à la création d'emplois. En France, l'industrie peut gagner des emplois à terme après en avoir perdu dans l'immédiat.

La part des emplois industriels dans l'emploi total a effectivement diminué. Mais cette diminution relative masque l'augmentation sensible du nombre absolu d'emplois dans le secteur secondaire.

Depuis 1955, ce sont plus de 800 000 personnes supplémentaires qui sont venues gonfler les effectifs de l'industrie française (4 800 000 en 1955 contre 5 620 000 en 1979, bâtiment et travaux publics non compris), soit une augmentation de 17 %.

Certes, depuis dix ans, le mouvement s'est ralenti (+ 4,5 % entre 1969 et 1979) mais il demeure positif.

Cette dernière période a connu en fait deux phases très contrastées autour du pic de 1974 (1) (niveau maximum d'emplois industriels : 5 298 000). On a assisté d'abord à un accroissement de 550 000 emplois puis à une diminution de 310 000. Cette chute extrêmement rapide alarme, et on le comprend, l'opinion. Mais c'est une erreur de prendre les conséquences de la crise sur l'industrie pour le début d'une tendance à long terme. La chute des emplois depuis 1974 s'explique, certes, par la limitation des débouchés et le ralentissement de la croissance. Elle s'explique aussi par la remise en cause des modèles de développement adoptés par les entreprises avant 1974. Anticipant par habitude l'augmentation régulière de leur volume d'activité, nombre d'entreprises consentaient à supporter des excédents de personnel que la croissance ultérieure devait justifier. La crise a donc fait surgir des zones de mauvaise gestion et la concurrence renforcée les a rendues insupportables.

Cette phase de réadaptation passée, rien n'indique que la chute des effectifs industriels soit inexorable. Elle a du reste commencé, début 1979, à se ralentir.

En outre, derrière ces mouvements globaux s'opèrent des changements internes aux branches d'activités (voir ci-dessous l'article de Jacqueline Grapin). Depuis 1955, il est des secteurs qui ont vu leurs effectifs au moins doubler (électronique, transport terrestre, matières plastiques), d'autres qui en ont perdu le tiers (cuir-chaussure, textile-habillement).

Où sont vraiment les emplois ?

On peut sans doute souhaiter que les évolutions soient moins contrastées et imposent moins de sacrifices aux hommes. Mais, c'est le mouvement des emplois qui assure le renouvellement et la compétitivité de l'appareil productif. Ce renouvellement est même, en réalité, d'une ampleur plus vaste que ces brèves indications ne le laissent entendre.

L'outil statistique dont nous disposons fournit-il l'information pertinente quant aux relations entre l'industrie et l'emploi ? Il ne semble pas.

Le secteur tertiaire a vu ses emplois augmenter considérablement. Cette brillante expansion a deux explications : l'accroissement des dépenses publiques et, surtout, la délocalisation d'activités hors du champ répertorié comme industriel.

Sur la première explication, il faut bien reconnaître que le gonflement des dépenses publiques — s'il fait croire à l'avènement d'une société post-industrielle — n'a pu se réaliser que par l'augmentation des prélèvements obligatoires notamment sur le circuit productif marchand. Indirectement, c'est donc l'expansion industrielle qui l'a largement permis.

En second lieu, à ne considérer le tertiaire qu'à partir des emplois qu'il crée, on oublie d'examiner à quoi ces emplois servent. Or, différentes études (2) montrent que les débouchés du tertiaire se répartissent ainsi :

— 50 % en prestations de services s'adressant à la consommation finale ;

— 25 % en services à l'industrie proprement dite ;

— 25 % en services liés aux biens.

Ainsi, la moitié environ des actifs ayant des emplois dits du tertiaire participent, en réalité, à la fourniture de biens matériels. Quels facteurs techniques et économiques expliquent ce phénomène ?

En premier lieu, l'allongement des processus de production. Les progrès technologiques appellent l'usage de compétences de plus en plus diverses que les entreprises industrielles ne peuvent pas toutes rassembler et confient à des agents extérieurs (de marketing, de recherche, de financement, de distribution, de service après-vente, etc.).

Second facteur, même s'ils ont les compétences voulues, les industriels, soucieux de réaliser des économies d'échelles, d'user à fond des ressources procurées par la spécialisation, sont incités à confier à des organisations *ad hoc* les tâches qui ne leur sont pas spécifiques.

Troisième facteur, le développement de l'automatisation vide les organisations productives de leurs travailleurs, intervenant directement sur le processus de transformation de la matière au bénéfice de fabricants d'automatisme. Les progrès de la productivité apparente du travail dans l'industrie sont, en conséquence, moindres en réalité qu'il n'y paraît. Une partie de la faiblesse relative de la productivité des services peut leur être imputée.

Finalement, *l'expansion du secteur tertiaire apparaît en partie comme la conséquence d'un transfert d'activités hors des centres de production. Elle résulte en quelque sorte d'une extériorisation des frais généraux de l'industrie.*

Ainsi, le déterminisme qui est censé conduire à la chute inévitable des emplois secondaires et les progrès du tertiaire est en large part la conséquence d'une illusion statistique.

Les industries de création récente résultent en bonne part de glissements d'activités dont la classification, héritée de Colin Clark, ne peut rendre compte du fait même de son âge. Ainsi, la part essentielle du mouvement des emplois industriels échappe à l'observation, ce qui permet de continuer à considérer comme des industries du futur des activités qui occupent d'ores et déjà une place prépondérante.

Les solutions

La société post-industrielle vers laquelle nous nous dirigeons ne sera pas sans industrie. Elle sera industrielle autrement. Et les emplois qui nous manquent viendront de l'industrie à condition de lui donner la priorité que sa fonction d'intérêt public justifie.

Depuis son début, la révolution industrielle se traduit par deux processus conjoints : l'innovation technique permanente créant des équipements plus fiables, plus performants et moins chers, d'une part, l'élévation des coûts de la main-d'œuvre (dont l'abaissement des durées du travail n'est qu'une variante), d'autre part.

Ces processus ne peuvent que se poursuivre. Il ne faut donc pas compter sur les services, ni sur l'abaissement du temps de travail, pour fournir des emplois.

En effet, s'agissant des services destinés aux producteurs, il est clair qu'ils seront l'occasion d'importants gains de productivité en raison des progrès de l'informatisation et des télécommunications notamment.

De leur côté, les services aux consommateurs vont se métamorphoser en biens matériels gérés directement par les ménages. Ceux-ci affectent de plus en plus leur temps disponible à l'usage des biens plutôt qu'à l'achat de travail salarié. Cette évolution se renforce sur toutes les composantes de la consommation finale et conduit à fabriquer davantage de produits industriels.

Pour ne donner que quelques exemples : les moyens de reproduction pour la musique, le self-service en matière de distribution, les produits d'usage rapide et facile dans l'alimentaire, le bricolage et le jardinage, etc., ne réduisent pas tant le nombre de musiciens, vendeurs et artisans qu'ils ne multiplient la masse des instruments utilisés par les ménages pour faire de la musique, de la cuisine ou du jardinage.

Mais, c'est ainsi que les débouchés de l'industrie croissent, c'est ainsi surtout que l'autonomie des individus progresse, qu'ils peuvent accéder à une meilleure autogestion de leur existence, ce qui est bien la finalité d'une société évoluée.

En comparaison, la baisse de la durée du travail n'offre pas de grandes possibilités de création d'emplois. Sans entrer dans le détail d'un débat qui s'amplifie, observons que le passage à trente-cinq heures représente une chute de la durée du travail d'une ampleur comparable à celle que nous venons de vivre au cours des dix dernières années. On ne saurait donc engager facilement un changement aussi brutal sans l'associer à une diminution proportionnelle des revenus, ce qui est manifestement impraticable.

(*) Professeur à Paris-Dauphine.

(1) Pic qui n'est pas dû à la rapidité de la croissance seulement. Il résulte aussi d'un creux : celui dû à la chute des durées du travail (— 10 %).

(2) Notamment celle de Gershuny rapporté par B. Cazes dans *Analyse de la SEDEIS*, avril 1979, n° 9.

DEMAIN L'EMPLOI

(Suite de la page 23.)

Quant à l'industrie électronique, qui représente depuis quelque temps environ 10 % de la production de nos pays, à peu près autant que l'automobile (bien qu'elle emploie une proportion sensiblement moindre de la population active), elle devrait bien constituer l'un des pôles majeurs de la réorganisation de nos économies industrielles d'ici à l'an 2000. Mais lorsqu'on observe la position de l'Europe, et plus particulièrement celle de la France, par rapport à ses partenaires mondiaux pour les principaux groupes de produits de cette industrie, à savoir les composants, les équipements électroniques et les biens de consommation pour les ménages, la circonspection est encore de mise.

Les Etats-Unis continuent de fournir 60 % du marché mondial des composants. Dans ce domaine, où résident les principales sources d'innovation technologique qui sont déterminantes pour le reste du secteur, Texas Instruments, à elle seule, a un budget de recherche annuel comparable à celui du Japon entier pour les circuits intégrés les plus élaborés. Dans les produits de pointe, les sept dixièmes du marché sont occupés par les firmes américaines, les deux dixièmes par le Japon, et à peine un dixième par l'Europe, dont — il faut le rappeler — le marché extrêmement fragmenté ne représente que le quart de l'ensemble mondial (contre 45 % au marché unique américain).

La grande différence entre l'Europe et le Japon est surtout que celui-ci pourra être considéré dès 1985 comme ayant éliminé sa dépendance envers les Etats-Unis, ce qui est loin d'être le cas du Vieux Monde.

Ces positions relatives détermineront bien entendu l'évolution des productions dans les biens d'équipement et dans les biens de consommation, qui intègrent des composants. Les neuf dixièmes des machines-outils à commandes numériques japonaises sont équipées de microprocesseurs. La moitié des robots qui commencent à se répandre dans le monde sont japonais. Dans l'automatisation des processus industriels, qui sera l'un des grands domaines du proche avenir, l'Allemagne semble relativement bien placée, avec le Japon, et après les Etats-Unis. Mais dans les biens de consommation, des places sont déjà perdues, comme sur le marché des magnétoscopes, qui est déjà quasiment, à peine ouvert, un monopole japonais. Les biens existants (récepteurs de télévision ou autres) approchant de la saturation, l'expansion se fera vers de nouveaux produits. Au moins ceux qui ne parviendront pas à en développer auront-ils la ressource d'essayer d'exporter davantage les anciens vers de nouveaux pays... si ceux-ci n'ont pas mieux à acheter ou à fabriquer.

Chercher ailleurs

Bien que mieux placée dans la chimie, dont elle fournit près de 30 % du marché mondial (à côté de 25 % pour les Etats-Unis et environ 10 % pour le Japon), l'Europe doit s'apprêter aussi à subir dans cette industrie de base une offensive en règle de nouveaux pays producteurs et les répercussions de l'obsolescence due à l'apparition de nouvelles productions. C'est la chimie des grands intermédiaires qui sera le plus vulnérable, cependant que la chimie fine, gardant d'importantes possibilités de changement et un haut degré de valeur ajoutée relativement maîtrisable, sera en meilleure posture. Mais dans l'ensemble, si l'on en croit les experts de l'O.C.D.E., malgré des perspectives particulièrement brillantes dans certains domaines spécifiques, l'industrie chimique ne sera pas créatrice, dans les dix prochaines années, d'emplois dans les pays développés.

On pourrait se poser le même genre de question à propos d'une autre des industries de base de ces dernières années : celle de l'armement. Les Etats européens, et particulièrement la France, qui en a fait véritablement son activité de pointe et d'exportation principale, pourront-ils continuer d'entretenir le mouvement dans un domaine non seulement politiquement délicat, mais où il est de plus en plus difficile d'intervenir si l'on n'est pas un « grand » ?

Lorsqu'on observe la liste des secteurs industriels qui sont le plus fortement en expansion aux Etats-Unis, d'après le *U.S. Industrial Outlook*, publié chaque année par le département du commerce, on est frappé par le caractère hétéroclite des champions, qui sont loin de représenter les types d'industries *a priori* les plus faciles à défendre auprès des administrations nationales par les « lobbies » habituels. Pour 1978, l'industrie la plus « expansionniste » aux Etats-Unis a été celle des maisons préfabriquées, qui se classe seulement au troisième rang industriel par la taille. Vient en seconde position le matériel médico-chirurgical : cent huitième par la taille. Puis, les *tourne-disques et disques* : cent septième par le chiffre d'affaires. Suivent les ordinateurs, le papier-carton, les moteurs, d'avions, les instruments d'optique, les poids lourds, les bicyclettes et la chimie organique...

Même si l'on continue à leur accorder les aides et les soutiens divers auxquels ils estiment avoir droit, les mastodontes de l'industriel soit appelé à décliner dans seront pas les grands générateurs d'emplois de demain. Au reste, d'une manière générale, il semble bien que l'emploi industriel soit appelé à décliner dans tous les pays, et particulièrement dans les nôtres. Entre 1973 et 1975, la part des emplois dans l'industrie, par rapport au total des emplois, a diminué dans tous les pays européens, sauf en Italie, tombant de 39,3 % à 38,4 % en France, de 49,5 % à 46 % en Allemagne fédérale, de 42,5 % à 40,8 % en Grande-Bretagne.

Une simulation faite pour l'économie française sur la période 1976-1983 par l'INSEE conclurait à la croissance totale de l'emploi de 288 000, mais avec une baisse de 520 000 dans l'agriculture et de 466 000 dans l'industrie. Les experts se disputent sur le point de savoir si cette diminution de l'emploi industriel est une tendance générale ou tendance spécifique à l'Europe, constatant que ce type d'emplois a progressé de 2,2 millions entre 1963 et 1976 en Amérique du Nord, de 810 000 au Japon pendant ces mêmes treize ans, tandis qu'ils diminuaient de 1,2 million dans la Communauté européenne.

En fait, la nature des emplois de demain semble devoir dépendre de quatre catégories de facteurs : l'évolution des mœurs économiques et sociales des sociétés, qui devrait, en partie, libérer les gens par rapport à leur travail en modernisant celui-ci et en leur assurant plus de loisirs ; l'industrialisation du tiers-monde, qui supposera, en partie, une réorientation de notre main-d'œuvre vers des biens d'équipement et des services, alors que les pays en voie de développement assureront de plus en plus eux-mêmes la production de leurs biens de consommation ; les retombées de l'évolution technologique, notre chance si nous savons, pour en profiter, prolonger nos dépenses de recherche par des créations d'activités industrielles et commerciales ; la politique de redéploiement industriel, qui peut être, suivant la façon dont elle est menée et suivant la priorité qu'elle donne à la gestion des secteurs d'avenir par rapport à celle, immédiate, des secteurs en difficulté, la meilleure ou la pire des choses.

Il faut déplorer qu'on commence déjà de s'interroger, dans les milieux économiques parisiens, sur les mérites respectifs de l'économie de services, qui serait plus inflationniste par rapport à l'économie industrielle, qui le serait moins. La question n'est-elle pas plutôt de savoir, dans ce pays où l'esprit d'initiative diminue dramatiquement, comment laisser les entrepreneurs se lancer dans les activités nouvelles qui peuvent se présenter, au lieu de couper les ailes aux canards avant qu'ils aient amorcé le moindre envol...

JACQUELINE GRAPIN.

Le dialogue entre les banques et les P.M.E. va-t-il réellement s'ouvrir ?

LES relations entre les établissements bancaires et les dirigeants des petites et moyennes entreprises seraient-elles peu satisfaisantes ? C'est bien le cas, semble-t-il, puisque le Conseil national du patronat français, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et l'Association française des banques ont décidé de « *conjuguer leurs efforts pour les améliorer* ». A cette fin seront organisées des réunions dans quarante des principales villes de province, au cours desquelles dialogueront banquiers et chefs d'entreprise à l'invitation des unions patronales, régionales et locales, plusieurs groupes de travail devant approfondir les thèmes évoqués lors de ces manifestations. A l'issue de ces rencontres, un colloque se tiendra à Paris en décembre 1979 pour tirer les enseignements de ces échanges de vues.

Sans nul doute, ces échanges risquent d'être animés. A tort ou à raison, les dirigeants de P.M.E. se plaignent souvent de leurs relations avec les banques, « dominées par des rapports de forces ». La publication récente du rapport Mayoux, qualifié de « véritable bombe au flanc de l'ensemble du système bancaire français » (« le Monde de l'économie » du 10 avril 1979), et qui s'est longuement étendu sur lesdites relations, notamment sur le coût réel du crédit, a étalé la controverse sur la place publique.

Tout en reconnaissant à ce rapport le mérite d'éclaircir les zones d'ombre dont les banquiers s'entourent et se protègent, certains de ces dirigeants se demandent si « *une telle bombe n'effleurera que la surface des épais mystères et des profonds secrets des pratiques bancaires* ». Comme le gouvernement envisage de mettre en application quelques-unes des recommandations du rapport Mayoux, il a paru opportun d'exposer quels sont actuellement les points de friction entre banques et P.M.E., dans l'ordre d'importance croissante.

Condamnation des « pools » ?

Le premier litige est celui qui porte sur le nombre des banques auxquelles recourt chaque entreprise et, plus précisément, sur la pratique des consortiums ou « pools », regroupant plusieurs établissements bancaires avec un « chef de file » désigné. Les « pools » ont été conçus comme une simplification et une garantie : une simplification pour la Banque de France, qui préfère la discussion avec un chef de file plutôt que l'examen de demandes successives, présentées par les différents banquiers de l'entreprise ; une garantie, tant pour l'entreprise, qui en maintenant le contact avec plusieurs banquiers n'est plus à la merci de la décision d'un seul, que pour les banquiers eux-mêmes, qui voient leurs risques divisés.

Tout en reconnaissant ces avantages, le rapport Mayoux relève d'« *incontestables faiblesses* » : la division des risques atténue l'engagement de la responsabilité des participants ; l'attention des services bancaires de contrôle des engagements est dispersée entre d'innombrables dossiers ; dans beaucoup de cas, le chef de file ne joue pas son rôle. Le rapport condamne donc les « pools », et propose que l'entreprise choisisse un banquier principal qui lui procure au moins la moitié de ces concours. Selon toute vraisemblance, les pouvoirs publics se rallieront à cette proposition.

Inutile de dire qu'une telle réforme, inspirée de l'Allemagne fédérale, où une « Hausbank » est effectivement le banquier principal et responsable de l'entreprise, soulèvera des critiques. Déjà M. Lévêque, président du Crédit commercial de France, la qualifie de « *voie dangereuse* », qui ne « *résiste pas à l'examen* » : le système du « pool » favorise la concurrence entre les entreprises et sa suppression risque d'entraîner une mise sous tutelle des entreprises.

Même son de cloche chez certaines P.M.E., où l'on s'efforce de « jouer » entre les différents banquiers pour ne pas tomber sous la dépendance d'un seul. C'est peut-être s'illusionner sur les vertus de la concurrence, dans la mesure où les banques, quand les choses vont mal, s'efforcent le plus souvent de réduire discrètement leurs engagements. Quant au chef de file responsable, de nombreux exemples dans le passé montrent que sa carence éventuelle peut avoir des conséquences désastreuses. En fait, c'est tout le problème de la responsabilité des banques qui se trouve ainsi posé.

Le second litige est celui portant sur le mode de financement à court terme de l'entreprise : crédit « réel » par l'escompte des traites commerciales ou crédit « personnel » par le moyen de l'avance en découvert. Contrairement à l'Allemagne fédérale, où le découvert est roi, le système français favorise traditionnellement l'escompte commercial : les banques l'apprécient parce qu'il contribue à la division des risques et correspond à un gage « réel », tandis que l'entreprise y voit un moyen d'encaissement pratique.

Mais, on le sait depuis longtemps, l'escompte commercial se traduit par la création et la manipulation, fort coûteuses, d'innombrables effets et, au surplus, la sûreté du gage pour la banque n'est pas toujours assurée, tant s'en faut. C'est pourquoi le rapport Mayoux préconise son remplacement par le « crédit global d'exploitation », avec un compte d'avances unique, dont le plafond, fixé en début d'année, pourrait être ajusté en cours d'exercice. Cette proposition, on s'en doute, est vivement critiquée par nombre de P.M.E. qui, perdant la possibilité d'escompter les traites sur leurs clients, craignent de voir ces derniers retarder encore leurs paiements.

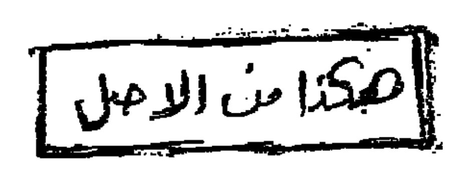
En fait, c'est tout le problème du crédit inter-entreprises et celui du régime juridique des transactions commerciales qui se trouve posé : en Allemagne fédérale, l'acquéreur d'une marchandise n'en devient officiellement propriétaire que lorsqu'il l'a intégralement payée.

Le taux d'intérêt

Enfin, dernier problème et non le moindre, celui des taux d'intérêt. Les dirigeants des P.M.E. se plaignent souvent du coût du crédit, sans le connaître véritablement, les banques, il faut bien le dire, ne les aidant guère dans cette tâche. En fait, et les membres de la commission Mayoux s'en sont rapidement aperçus, il n'existe pas en France de données fiables et sérieuses en ce qui concerne les taux à court terme. D'un sondage réalisé par leurs soins dans le ressort et grâce au concours de trois chambres de commerce, il résulte que le prix de revient global excède 16 % dans trois cas sur dix pour l'escompte et dans cinq cas sur dix pour le découvert. D'après une enquête réalisée par l'Association pour la promotion de la petite et moyenne industrie en Auvergne chez ses adhérents en 1975, les taux d'intérêts variaient, pour des crédits de même nature, de 9,5 % à plus de 26 %, c'est-à-dire au-dessus du taux de l'usure.

Le rapport Mayoux, on le sait, propose, dans un premier temps, d'améliorer l'information des entreprises en faisant notifier par écrit les conditions que les banques appliquent pour toutes les formes de crédit à court terme, avec toutes les indications nécessaires au calcul des intérêts et commission décomptés au client ; les taux devraient être examinés ou convertis en taux actuariels sur une base annuelle en incluant les fameux « jours de valeurs » chers aux banques françaises. Là encore, les pouvoirs publics seraient favorables à une telle mesure qui, sans nul doute, serait pleine d'enseignements pour les dirigeants de P.M.E. Restera à ouvrir le véritable débat entre les banques et leurs clients : droits et devoirs, responsabilités réciproques, évaluation et rémunération des risques. S'il s'ouvre vraiment, les affrontements risquent d'être rudes.

FRANÇOIS RENARD.



SPORTS

FOOTBALL

Strasbourg, Nantes, Auxerre et Angoulême en demi-finales de la Coupe de France

Les demi-finales de la Coupe de France, fixées par matches aller et retour les 6 et 9 juin, vont voir en action deux des trois meilleures équipes françaises actuelles, le Racing-Club de Strasbourg, venu facilement à bout du Football-Club de Gueugnon (6-0, 2-0), et le Football-Club de Nantes, qui a difficilement éliminé l'Olympique de Marseille au bénéfice du plus grand nombre de buts marqués sur terrain adverse (3-1 et 2-4).

L'événement de cette Coupe de France reste la participation, pour la première fois depuis onze ans, de deux clubs de seconde division à l'avant-dernier tour de l'épreuve. Comme en 1968, on retrouve l'Association Sportive Angoulême-Charentes (ASAC), qui a éliminé l'Olympique avignonnais (1-0 et 1-0). Les autres qualifiés sont les joueurs promotionnels de l'Association de la jeunesse d'Auxerre, vainqueurs (0-0 et 2-1) du Lille Olympique Sporting-Club, qui opère pourtant en première division.

De notre envoyé spécial

Angoulême. — Ce n'est tout de même pas parce que *la Charente libre* avait publié en première page sportive le portrait de Christian Laudu, gardien de but de l'Olympique avignonnais, désigné comme « l'homme à battre », que la quasi-totalité des policiers angoumoisins avaient été mobilisés de 9 heures à minuit. Ces derniers étaient sur le pied de guerre pour canaliser le flot des voitures venues de toute la Charente et des départements limitrophes pour vivre les deux événements exceptionnels pour la vie locale de ce samedi 12 mai : l'inauguration dans l'île de Bourgine de la Foire-exposition, où sont attendus cent mille visiteurs et, au stade Chanzy, le quart de finale de la Coupe de France

Rassembler 12 425 spectateurs payants pour un match de football n'a rien de très original. C'est déjà plus cocasse si l'on sait que le stade comporte un peu moins de trois mille places assises et que, pour apercevoir les joueurs, certains spectateurs doivent se jucher sur le toit des tribunes ou sur les pylônes d'éclairage. Cela devient franchement insolite quand l'équipe ainsi supportée a bien failli disparaître quatre mois plus tôt dans l'indifférence générale.

S'il est inconvenant de parler de miracle pour une équipe qui vient d'éliminer à la régulière, sur deux rencontres, des clubs beaucoup plus huppés comme le Fotball-Club de Metz (2-0, 1-0), classé cinquième en championnat de première division, l'Association Nancy-Lorraine (0-1 et 3-0), vainqueur de la Coupe de France 1978, et l'Olympique avignonnais (1-0 et 1-0), leader du groupe A de seconde division, il n'est pas exagéré de parler de renaissance du football professionnel à Angoulême.

Lorsque, à la fin de la saison dernière, le docteur Robert Diacono, président de l'ASAC, et son comité directeur durent défendre le dossier de leur club devant Jean-Michel Boucheron, le nouveau député, maire socialiste, et les élus socialistes et radicaux de gauche, la partie était loin d'être gagnée d'avance. A l'actif, quelques clichés presque jaunis : ceux de l'ASAC, club de deuxième division déjà demi-finaliste de la Coupe de France en 1947, 1967 et 1968. Un capital de sympathie pour cette équipe de 1967 (composée essentiellement de *« laissés-pour-compte »* du défunt Racing-Club de Paris) écarté de la finale à pile ou face après avoir éliminé Nantes (1-1 puis 1-0), Lens (2 à 0) et fait trois matches nuls (3-3, 1-1 et 1-1) contre l'Olympique lyonnais, le futur vainqueur. Trois saisons en première division à la suite de cette carrière en Coupe, avec une participation éclair à la Coupe de l'UEFA, et l'ASAC était rentrée dans le rang en deuxième division depuis près de dix ans. Au passif, un emprunt de 500 000 francs cautionné par la municipalité précédente et une nouvelle demande de caution pour un autre emprunt de 950 000 francs, destiné à éponger le déficit de gestion du club.

De quoi laisser perplexe une municipalité confrontée par ailleurs à une situation économique préoccupante avec les « charentaises », ces pantoufles bon marché qui doivent céder le pas à leurs rivales importées d'Asie et la récession des industries électriques, mécaniques, et de la papeterie, autres activités locales. Après un mini-sondage populaire favorable au maintien d'une équipe professionnelle de football en ville, et sous réserve de la constitution d'un comité de gestion composé pour moitié de membres du comité directeur du club et pour moitié d'élus municipaux, ces derniers apportaient leur caution et votaient deux subventions: la première de fonctionement fixée à 400 000 F et la seconde de 250 000 F destinée à rembourser une première annuité d'emprunt.

Dans l'attente de ces décisions, l'ASAC avait dû reprendre le championnat après laissé partir sept de ses éléments professionnels. Très rajeunie et trop inexpérimentée, la nouvelle équipe se retrouvait rapidement en dernière place et se dirigeait inexorablement vers la troisième division. Avant la date limite des mutations, le club angoumoisin recrutait au mois d'octobre l'Argentin Otmar Pellegrini et obtenait le prêt de trois autres joueurs, le gardien de but lillois Jean-Claude Chémier, le demi marseillais Jean-Pierre Truqui et l'avant-centre rennais Alain Bernard. Ces apports avaient pour premier effet de porter la masse salariale du club à 150 000 F par mois pour dix professionnels et quelques stagiaires.

Dès le mois de décembre, les joueurs faisaient un premier geste en prêtant au club 10 % de leur salaire jusqu'au versement effectif de la subvention. Le déficit continuait néanmoins à se creuser. A la mi-janvier, l'ASAC prenait contact avec la direction de l'inspection du travail pour étudier la possibilité de mise au chômage économique de cinq joueurs : Alain Bernard, Jean-Pierre Truqui, Jean-Claude Chémier, Gaby Desmenez et Bernard Legros.

Cette mesure se révélait impossible, compte tenu de la nature très spécifique des contrats à temps des joueurs, qui, conseillés par leur syndicat, l'Union nationale des footballeurs professionnels, entendaient d'ailleurs s'y opposer.

Le début à Metz, le 10 mars, de cette grande aventure en Coupe de France ne pouvait mieux tomber. La brusque métamorphose de cette équipe, parvenue en si peu de temps à se hisser au niveau de ses adversaires de première division, laisse perplexe. *« Par rapport à la saison dernière, l'équipe avait été bouleversée. Les derniers joueurs sont arrivés en octobre. Il était inévitable qu'elle tarde à trouver sa cohésion. C'est chose faite aujourd'hui »*, estime l'entraîneur Paul Levin. *« Les événements que nous avons traversé ont cimenté notre cohésion et décuplé le désir de prouver notre valeur »*, ajoute Henri Dumat, le capitaine.

D'ores et déjà, le déficit de la saison est résorbé et il restera sans doute quelques bénéfices. L'ASAC va-t-elle profiter de l'occasion pour se découvrir d'autres ambitions ? *« Sûrement pas*, répond le docteur Diacono, qui a trop connu de hauts et de bas avec son club depuis treize ans. *Ce n'est pas pour rien que l'escargot sert d'emblème à la ville. Les Angoumoisins sont trop difficiles à bouger. D'ailleurs, notre budget annuel de 2 millions 700 000 francs ne nous permet pas d'espérer autre chose que quelques coups heureux de temps en temps. »*

GÉRARD ALBOUY.

RUGBY

Narbonne et Bagnères en finale

La finale du championnat de France de rugby opposera, dimanche 27 mai, au Parc des Princes, à Paris, Narbonne à Bagnères. En effet, à Lyon, le 13 mai, les Audois se sont défaits de Montferrand (19 à 9), en marquant trois essais, alors qu'ils en « encaissaient » un seul. A Toulouse, en revanche, les Agenais, en dépit de leur « jeu fou », n'ont pas pu contenir Bagnères (25 à 9), qui a aussi inscrit trois essais.

De notre envoyé spécial

Toulouse. — *Des « minutes de silence »* (qui ne durent jamais une minute et ne créent jamais le silence), les rites sportifs nous en ont infligées beaucoup, sous prétexte d'honorer la mémoire de tel notable poussif, de tel champion oublié. Mais celle-là, qui faisait s'immobiliser dimanche sur l'herbe du stade de Toulouse les noirs Bagnérais et les blancs Agenais qui allaient s'affronter en demi-finale du championnat, signalait la mort récente de l'un des hommes qui auront incarné dans ce pays la fête à trente. Roger Lerou, président d'honneur du Racing, vingt ans sélectionneur de l'équipe nationale, disparu à quatre-vingt-six ans après avoir été pendant trois quarts de siècle la générosité la plus rugueuse du rugby français. Et le mieux que l'on puisse dire du match qui a suivi, c'est que le « père Lerou » l'aurait aimé, et que si ces trente joueurs des Pyrénées et de Garonne ont si bien et si ardemment joué, c'est peut-être en hommage à ce prodigieux grognard, ce Flambeau de la garde qui rugissait sa passion comme d'autres leur appétit, et fut quelque chose comme le professeur de vertu d'un sport que guettent tous les vices.

Vingt-cinq à 9 pour Bagnères : disons tout de suite que ce score ne reflète pas tout à fait le rapport de force et de talent qui s'établit sur l'herbe de Toulouse, surtout pendant la première demi-heure, et que, si les meilleurs ont gagné, les plus pénétrants, les plus tranchants, les plus capables de changer de rythme et de varier le jeu, le quinze d'Agen sort du champ avec les honneurs de la paix. Comme devant Biarritz deux semaines plus tôt à Bordeaux, on a vu les gens de Garonne jouer un rugby d'audace et de mouvement, constamment inspiré de l'esprit du risque et de la fête, parfois violent, toujours hardi.

Les Agenais avaient d'abord pris le match en main quand, soudain, après trente-trois minutes de jeu, en deux coup de foudre, l'un payant, l'autre non mais plus éloquent encore, Bagnères somma le quinze agenais et les trente mille voyeurs que nous étions de reconnaître sa maîtrise.

La première opération pyrénéenne se situe alors que les deux équipes comptent chacune mains des joueurs noirs sont plus expertes. Les pieds des joueurs blancs plus efficaces. Chacun sa chance. Mais voilà qu'au centre du terrain Mournet, le jeune demi de mêlée bagnérais, cueille à la volée une balle giclante, amorce une percée et, plaqué, dans un soleil de gymnaste, glisse la balle à ses trois quarts. Voilà ce taureau de Gourdon qui bouscule tout sur son passage et trouve encore le moyen de donner la balle d'essai à son troisième ligne Landais. Epatant.

Dix minutes plus tard, ce sera encore plus beau : parti de 60 mètres de la ligne agenaise dans les mains d'Aguirre, le ballon volera de Mournet en Ara et de Bertranne en Gourdon pour échouer à quelques centimètres du port, après une superbe fusée diagonale où explosent le talent et la furia collective des Pyrénéens.

Douze points pour les uns, neuf pour les autres : la mi-temps survient sans entamer les espoirs des joueurs de Lot-et-Garonne. Il faudra plus de dix minutes encore pour que Jean-Michel Aguirre leur porte l'estocade au terme d'une course de 40 mètres, où éclate la force rayonnante de cet athlète complet du rugby. Mais il reste encore aux Bagnérais à nous démontrer la plénitude de leur jeu. A la soixante-quinzième minute, Roland Bertranne se saisit d'un ballon comme un renard fait d'une poule, et croise, recroise et croise encore avec son demi de mêlée Mournet, et, de mains en mains bagnéraises, de vire en volte et de fugue en contrepoint, le drôle d'œuf de cuir échoue dans l'herbe au-delà de la ligne agenaise : une merveille. Quelle folie dans la tribune, où les populations bagnéraises s'agglutinent autour d'un petit homme brun qui peut se croire à bon droit l'inventeur de ces merveilles et qui s'appelle Jean Gachassin ! Bagnères en finale : y rêvait-il, le petit homme, quand il décida voilà douze ans de faire de ce bourg de montagne une des capitales du rugby français ?

Si les gens de Bagnères ont gagné ce dimanche le droit de jouer le 27 mai à Paris la finale, plutôt que ceux d'Agen, c'est que ceux-ci tiraient à blanc et ceux-là à balles. C'est que les montagnards avaient un couteau à la main, les Garonnais une cuiller. C'est que, chacun maniant fort bien la balle, et dans le meilleur esprit, les uns couraient droit au but et les autres en travers.

JEAN LACOUTURE.

AUTOMOBILISME

Scheckter vainqueur en Belgique devant Laffite

Zolder. — Qualifiés en première ligne comme en Argentine, au Brésil et en Espagne, les deux pilotes de Ligier, Jacques Laffite et Patrick Depailler, ont connu beaucoup d'ennuis, dimanche 13 mai, à Zolder, dans le Grand Prix de Belgique. La course, après de nombreuses péripéties, a été remportée, devant Laffite et Didier Pironi, sur Tyrrell, par un Sud-Africain, Jody Scheckter (Ferrari), auteur du septième temps des essais.

De notre envoyé spécial

Depuis le début de la saison, Ferrari et Ligier sont égalité au nombre des victoires : 3 à 3. Aucun grand prix n'a, pour l'instant, échappé aux deux constructeurs et, au classement du championnat du monde, leurs quatre pilotes sont *ex aequo* 2 par 2, Laffite et Scheckter précédant Depailler et Villeneuve. Dans la situation qui était la sienne dimanche matin, tout semblait aller pour le mieux dans l'équipe Ligier. Laffite et Depailler avaient réalisé les meilleurs « chronos », et le temps était beau.

Comme d'habitude, depuis que Patrick Depailler a rejoint Jacques Laffite chez Ligier, la plus grande crainte venait de la concurrence aiguë qui oppose les deux pilotes : l'un ne supporte pas d'être derrière l'autre, et réciproquement, de sorte que, désormais, le match Laffite-Depailler passe souvent avant l'affrontement Ligier-Ferrari, Ligier-Lotus et, depuis le Grand Prix de Belgique, Ligier-Williams. Il en sera ainsi jusqu'à ce que Guy Ligier décide plus tard, dans la saison, d'accorder la priorité à celui qui sera le mieux placé au classement du championnat du monde.

Côté pneumatiques, théoriquement les choses étaient claires. Comme les Ferrari, équipées par Michelin, avaient seulement accompli les 6e et 7e temps, l'avantage semblait aller à Goodyear qui fournit Ligier, Lotus, Williams, Brabham, etc. C'était une erreur, car si les pneus Michelin des Ferrari étaient moins performants que leurs rivaux, la suite allait montrer qu'ils étaient aussi plus endurants, du moins que ceux des Ligier. C'est, en définitive, sur la tenue des pneumatiques que s'est jouée la victoire dans le Grand Prix de Belgique.

Laffite, comme Depailler, avait choisi le même type de pneus qu'à Madrid, quinze jours plus tôt. On pouvait donc penser que ce qui avait donné satisfaction à Jarama devait convenir à Zolder. C'était sans doute oublier que chaque circuit, compte tenu de la nature de son revêtement, a ses particularités et que tout se complique encore lorsque la course est très animée. Depailler et Laffite n'ont-ils pas assez ménagé leurs pneus, trop préoccupés qu'ils étaient par leur combat singulier ? Toujours est-il qu'au vingt et unième tour, sur les soixante-dix que compte la course, l'Australien Alan Jones, sur la toute nouvelle Williams, s'emparait facilement de la première place.

Son avance augmentait par la suite régulièrement, et rien ne semblait devoir s'opposer à la première victoire en grand prix d'une Williams, sauf bien sûr d'un incident mécanique. Et c'est précisément un ennui de moteur qui stoppa Jones au quarantième tour. Du coup, les Ligier se retrouvaient en tête du Grand Prix, Depailler devant Laffite, avec un écart d'une dizaine de secondes sur Scheckter.

Depuis le départ, le chassé-croisé des deux pilotes de Ligier n'était pas passé inaperçu. Depailler avait mené jusqu'au dix-neuvième tour, puis Laffite du dix-neuvième au vingt et unième. Au vingt-sixième tour, Depailler avait repris l'avantage sur son coéquipier, et il allait le conserver jusqu'à sa sortie de route et son abandon au quarante-septième tour. L'explication de Patrick Depailler : *« Les pneus se dégradaient de plus en plus, surtout à l'avant, et, à un moment, au bout de la ligne droite, au freinage, j'ai eu l'impression d'être comme sur du verglas. Plus aucune adhérence, la voiture a filé tout droit dans les grillages. »* Auparavant, depailler — comme d'ailleurs Laffite — avait donné l'impression d'être très régulier, au point que les écarts avec ses poursuivants variaient beaucoup d'un tour à l'autre.

Depailler hors course, Laffite était à nouveau en tête et le pointage indiquait que Scheckter était à cinq secondes. Durant sept tours, les écarts variaient de une à cinq secondes. Puis Scheckter portait son attaque sans coup férir. Le commandement du Grand Prix de Belgique changeait pour la sixième et dernière fois de main, du presque jamais vu en formule 1, où les rebondissements de ce genre sont de moins en moins nombreux.

FRANÇOIS JANIN.

GYMNASTIQUE

La revanche de Nadia

Reléguée au quatrième rang des championnats du monde de Strasbourg (du 22 au 29 octobre 1978), Nadia Comaneci avait été blessée dans son orgueil de championne. Sa revanche n'en a été que plus éclatante à l'occasion des championnats d'Europe disputés les 11 et 12 mai à Copenhague, où elle a remporté trois des cinq titres (concours général, saut de cheval et exercices au sol). Depuis Strasbourg, elle a encore gagné 3 cm (1,61 m contre 1,58 m), mais a perdu 4 kilos (45 contre 49). La jeune fille épanouie de Copenhague n'a plus grand-chose à voir avec la petite fée de Montréal (1,53 m pour 39,5 kilos).

Encore en période d'adaptation de ses programmes à sa nouvelle morphologie, Nadia Comaneci n'a pas réussi le grand chelem qu'elle devait espérer secrètement. On a même pu la voir chuter lourdement après avoir accroché d'un pied la barre asymétrique supérieure à la suite d'un saut périlleux. Peut-être troublée, elle a, quelques instants plus tard, vacillé à deux reprises sur la poutre, cet agrès qui avait fait sa gloire à Montréal. Avec moins d'espiègleries, mais plus de charme et d'harmonie dans les exercices au sol, elle a néanmoins quitté Copenhague en réaffirmant sa suprématie au royaume des gymnastes, au moins jusqu'aux prochains championnats du monde de Dallas (du 9 au 16 décembre). — G. A.

CYCLISME

Une Vuelta facile pour Zoetemelk

Déjà vainqueur cette année de Paris-Nice et du Critérium de la route, Joop Zoetemelk a remporté, dimanche 13 mai, le Tour d'Espagne, qui ouvre la période des grands tours nationaux. Ce succès logique confirme la condition physique durable du champion néerlandais, encore qu'il ait été acquis face à une opposition réduite. Contre un Galdos vieillissant, un Van Impe et un Pollentier qui ne possèdent plus leur efficacité des années passées, Zoetemelk jouait gagnant à coup sûr. D'autant qu'il était entouré d'une équipe solide, au sein de laquelle Seznec, Martin et le jeune Christian Levavasseur, leader pendant plusieurs jours, ont tenu un rôle important.

Les autres épreuves par étapes ont été gagnées, l'une, les Quatre jours de Dunkerque, par Daniel Willems, le grand espoir du cyclisme belge, l'autre, le Tour de Romandie, par Giuseppe Saronni, le principal espoir du cyclisme italien. — J. A.

GOLF

L'Open de France endeuillé

Les drapeaux étaient en berne pour le 63e Open de France à Villette-d'Anthon, dans l'Isère, sur ce terrain du Golf-Club de Lyon où, le mercredi 9 mai, décédait subitement l'Espagnol Salvador Balbuena. La mort de ce joueur de vingt-neuf ans allait très profondément choquer l'équipe espagnole, qui, déséquilibrée moralement, ne pourra plus opposer de résistance à la coalition des Britanniques et des Sud-Africains. Il faudra l'extrême courage de Severiano Ballesteros pour que l'Espagne figure au palmarès.

73 – 74 – 71. C'étaient ses cartes avant le départ du quatrième tour. Il commencera très mal, déprimé et furieux. Il jouait contre un Tony Jacklin en grande verve et un Nick Faldo très sûr. A quel moment a-t-il senti qu'il fallait qu'il enterre son copain avec plus de rigueur ? Toujours est-il qu'il allait recommencer à être ce matraqueur froid et stylé et faire payer aux deux Anglais ses trois jours de chagrin. Il terminera troisième ex-aequo et enverra, lui, le petit Espagnol devenu l'un des plus grands joueurs du monde, le montant de son prix à la veuve de son ami.

Cette compétition n'était décidément pas placée sous la protection des dieux. La présence de Gary Player et d'une vingtaine de ses compatriotes sud-africains devait déclencher les protestations de plusieurs associations, qui entendaient réagir contre la politique d'apartheid menée par l'Afrique du Sud. C'était sans doute regrettable pour le cas de Gary Player, qui a toujours soutenu et aidé les golfeurs noirs à s'aligner dans les grands tournois internationaux. On rappellera à ce propos que c'est lui qui devait offrir le voyage en Europe à Vincent Tshabalala, vainqueur de l'Open de France en 1976 au Touquet.

Pour le reste, Gary Player jouera durant cette rencontre dans son style de maître à penser ; sans illusion sur ses performances d'homme de quarante-trois ans. Il a tout gagné ; il lui faut maintenant admettre que la main passe. De très jolis, de très grands coups quand même; un travail permanent sur le terrain.

Les vainqueurs ? Classiques, de bons joueurs sans beaucoup de caractère, hormis peut-être pour W. Milne, brute sensible au swing court mais terrible, avec des fers dans les mains. Moins 7 sous le score idéal pour Falstaff ; moins 8 pour B Gallacher — le vainqueur — jeune homme de bonne famille excellent en tout ; moins 6 pour H. Baiocchi, blond à sourires, séducteur de dames, qui perd le tournoi au trou n° 14 avec, sur le green, une balle qui refusait de rentrer.

Classement final : 1. Gallacher (G.-B.), 284 (71, 69, 74, 70) ; 2. Milne (G.-B.), 285 (76, 70, 67, 72) ; 3. S. Ballesteros (Esp.), 286 (73, 74, 71, 68) ; 4. Baiocchi (Af. du Sud), 286 (73, 69, 69, 75).

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Philippe Houvion a amélioré de 5 centimètres le record de France du saut à la perche détenu par François Tracanelli, en franchissant 5,55 mètres, le 12 mai, à Colombes. Au cours de la même réunion, Thierry Vigneron a établi un nouveau record d'Europe junior avec un saut de 5,42 mètres.

Automobilisme

GRAND PRIX DE BELGIQUE DE FORMULE 1

1. Scheckter (Ferrari), les 298,340 kilomètres en 1 h. 39 min. 59 sec. 53 (179,018 kilomètres-heure) ; 2. à 15 sec. 4. Laffite (Ligier) ; 3. à 35 sec. 2. Pironi (Tyrell).

Classement provisoire du championnat du monde des conducteurs

1. Jacques Laffite (France) et Jody Scheckter (Afrique du Sud), 24 pts ; 3. Gilles Villeneuve (Can.) et Patrick Depailler (Fr.), 20 pts ; 5. Carlos Reutemann (Arg.), 19 pts, etc.

Basket-ball

Battue par les Etats-Unis (80-59), l'équipe de France a terminé septième et dernière de la poule finale du championnat d'Europe féminin gagné par les Etats-Unis.

Escrime

Le Lyonnais Philippe Riboud a obtenu, le 12 mai, son troisième titre national à l'épée en battant en finale le champion sortant Philippe Boisse.

Gymnastique

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Finales par appareils

Saut de cheval — 1. Nadia Comaneci (Roum.), 9,90+9,875) — 19,775; 2. Gnauck (R.D.A.) (9,70+9,85 — 19,550 ; 3. Shaposhnikova (U.R.S.S.) (9,65+9,875) — 19,525.

Barres asymétriques. — 1. Elena Mukhina (U.R.S.S.) (9,85+9,85) — 19,70 ; 2. Eberlé (Roum.) (9,75+9,90) — 19,65 ; 3. Gnauck (R.D.A.) (9,80+9,80) — 1960.

Poutre. — 1. Natalia Shaposhnikova (U.R.S.S.) (9,95+9,90 — 19,85 ; 2. Eberlé (Roum.) (9,80+9,80) — 19,60 ; 3. Comaneci (Roum.) 9,90+9,35) — 19,25

Sol. — Nadia Comaneci (Roum.), (9,75 + 9,85) — 19,60 ; 2. Mukhina (U.R.S.S.) et Shaposhnikova (U.R.S.S.) (9,65+9,55) — 19,20.

Handball

La Stella Sports de Saint-Maur, vainqueur de Gagny (25-22), après avoir été battue au match aller (20-21), et Dijon, qui a préservé à domicile (23-23) son but d'avance pris à Ivry (24-23), disputeront le 26 mai, au stade P.-de-Coubertin, la finale du championnat de France de handball.

SPORTS

POINT DE VUE

Le sport et la politique

par MAURICE HERZOG (*)

IL n'est guère de jour où l'on n'entende dénoncer l'intrusion de la politique dans le sport. Ces jours-ci, un conflit est apparu au grand public. Doit-on interdire ou non la tournée des Springboks en France ? Le citoyen peu informé ne peut que s'insurger contre une intervention des pouvoirs publics dans un tel domaine. Ces joueurs sud-africains de *rugby* ont-ils ou *non* le droit de pénétrer sur *notre* sol ? Si oui, au nom de quel principe devrait-on leur interdire d'affronter les équipes françaises ?

Pourtant, est-il normal que des sportifs exigent une composition particulière des équipes qui leur seront opposées ? Autrement dit, doit-on accepter sans sourciller le souhait des dirigeants français de voir incorporer quelques Noirs dans l'équipe sud-africaine ? La déontologie, en la matière, impose que les meilleurs soient sélectionnés indépendamment de leur race, leur religion ou leurs convictions politiques. N'est-il pas juste de reconnaître que ce qui importe, semble-t-il, c'est de se donner à cet égard bonne conscience ? Le risque, bien sûr, est d'occulter le vrai et le seul problème, celui de l'accès aux mêmes activités et compétitions sportives de tous les citoyens.

Il est vrai que les dirigeants français n'ont pas les moyens d'être informés des errements d'un régime étranger, comme l'est celui d'Afrique du Sud. D'où leur position de « stricte » liberté dont la presse s'est fait largement l'écho et qui fut approuvée explicitement par le président de la République dans son interview du 5 mai à Radio Monte-Carlo. Le chef de l'Etat a néanmoins ajouté que son gouvernement devait rester libre de trancher pour des raisons politiques, économiques ou autres.

Les déclarations du Comité national olympique et sportif français appellent cependant quelques remarques.

L'Afrique du Sud exclue du C.I.O. en 1970

La première remarque concerne les relations du Comité français avec les pays dont les comités nationaux olympiques ont été exclus du mouvement olympique mondial. La Charte olympique dispose, dans son article 3 : « *Aucune discrimination n'y est admise à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des raisons sociales, religieuses ou politiques.* »

En application de cette clause, l'Afrique du Sud a été exclue du Comité international olympique, en 1970, sur le rapport d'une commission d'enquête dont le responsable n'était autre que le futur président du C.I.O., lord Killanin, à qui étaient adjoints deux autres membres : Sir Ade Ademola et M. Reginald Alexander.

Le C.N.O.S.F., reconnu par le C.I.O., n'a jamais élevé la moindre protestation à l'annonce de cette décision d'exclusion de l'Afrique du Sud. Depuis lors, il n'a formulé aucune critique à l'encontre de la nouvelle situation créée par cette mesure.

Qui ne dit mot consent. Or neuf ans après cette exclusion, la politique du C.I.O. à cet égard est subitement mise en cause à l'occasion d'une tournée de rugby coïncidant malencontreusement avec l'approche des Jeux de Moscou. Il est difficile, dans ces conditions, de souscrire à cette contestation qui ne brille ni par sa logique ni par sa cohérence.

Bien sûr, on pourra esquiver le vrai problème en précisant que le rugby n'est pas une discipline olympique. D'autres rétorquent que la fédération de rugby est tout de même membre du C.N.O.S.F., d'où un lien de solidarité entre ces deux instance sportives. Peut-être objectera-t-on aussi que certaines fédérations internationales olympiques reconnaissent l'Afrique du Sud en dépit de son exclusion par le C.I.O., sans qu'aucune réclamation ait été jusqu'à ce jour enregistrée ? Avec une certaine dose de jésuitisme, on avancera que toutes précautions avaient été prises, comme il a été dit plus haut, en contraignant l'Afrique du Sud à incorporer dans les équipes de la tournée quelques joueurs noirs, au mépris des règles fondamentales de la sélection sur les seuls critères de la valeur. Sans doute ces Noirs ont-ils été les premiers surpris de ce rôle, qui leur fut ainsi soudainement confié, d'être les faire-valoir des Blancs, uniquement, il faut bien le supposer, pour la façade internationale. Il est inquiétant de constater que le sport n'étant pas, et de loin, un épiphénomène, mais la vie elle-même, l'affirmation d'une telle liberté ne peut qu'être favorable au *statu quo*, c'est-à-dire aux pratiques sportives discriminatoires actuelles de l'Afrique du Sud.

Voilà qui justifie pleinement la position du C.I.O.

Une condamnation de l'apartheid

La seconde remarque vise le C.I.O. dont l'orientation en la matière n'exige aucune justification juridique. Dans les attendus de la décision de 1970, c'est l'apartheid en tant que tel qui est condamné. Bien que les statuts de cette institution internationale ne lui permettent pas d'aller au-delà d'une suspension du Comité olympique, c'est le mouvement sportif sud-africain qui est en réalité condamné.

Certains objecteront que des progrès sensibles ont été acquis depuis 1970, année de l'exclusion. S'il en était ainsi, un bel hommage serait rendu à la rigueur du C.I.O. et à son président de l'époque, Avery Brundage, dont les opinions n'étaient pourtant pas suspectes d'hostilité personnelle envers les régimes prônant de telles discriminations.

Mais ne doit-on pas rester dubitatif à l'annonce de progrès anti-discriminatoires alors que l'apartheid est inscrit dans la Constitution de l'Afrique du Sud ? Si une organisation sportive de ce pays brave à ce propos son gouvernement, elle est condamnable.

Lorsqu'on célèbre la liberté ici, sait-on qu'on encourage sa suppression ailleurs ? Certes, il faut admirer le courage des Sud-Africains qui ont fait de leur pays, non sans mérite, un Etat rivalisant avec les meilleurs. Mais dans le même temps, on ne peut souscrire à une politique dite de développement séparé où la société est organisée en deux communautés strictement cloisonnées vivant sur le même territoire, aux fins d'éviter toute rencontre, et où toute mixité raciale est prohibée. Or le C.I.O. recherche précisément l'inverse. Sa politique vise à favoriser les contacts avec les hommes, à encourager l'estime et le respect des uns pour les autres.

Dans ces conditions, quel sens doit-on donner en Afrique du Sud à l'adage : « J'aime mon adversaire puisqu'il me force à donner le meilleur de moi-même » ? Et si cet adversaire, pour un Blanc, se trouve être un Noir ?

Être égaux mais surtout ensemble

Enfin, autre remarque. Ce qui compte dans un pays comme l'Afrique du Sud, c'est bien sûr que les Blancs et les Noirs soient socialement sur un même pied d'égalité et bénéficient des mêmes possibilités.

Mais davantage encore, il importe qu'ils vivent et travaillent au nom d'un même idéal. La situation actuelle, si contraire à ce que devrait être un tel consensus, est donc moralement choquante. De fait, elle dénote et elle entraîne une absence totale de considération — pour ne pas dire plus — d'une communauté vis-à-vis de l'autre. Comment dans ces conditions les citoyens peuvent-ils espérer s'épanouir humainement ? Il faut que ces citoyens s'acceptent mutuellement pour qu'une société ait droit au titre de nation.

En réalité ceux qui défendent farouchement ce qu'ils croient être l'intégrité et l'indépendance du sport dénient indirectement à ce dernier son universalité et son effet de masse. Lorsque le sport était confidentiel et qu'il n'était pratiqué que par des gentlemen fortunés, la politique ne s'y intéressait pas. Mais lorsqu'il passionne et fait vibrer le plus grand nombre, il devient un aspect essentiel d'une éducation bien comprise, apparaît heureusement comme une nécessité de vie pour les citoyens, enfin lorsqu'il est représentatif d'un pays, il est tout à fait normal que la politique au sens le plus noble s'en préoccupe activement.

Pour le meilleur et non pas pour le pire.

(*) Ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, membre du C.I.O.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement en rapide expansion

recherche

responsable marché énergie et nucléaire — Réf. 100

Formation AM ou SUP ELEC.
Déplacements fréquents : EUROPE, AFRIQUE, EXTRÊME-ORIENT.
5 à 10 ans expérience domaine nucléaire ou engineering.
Anglais indispensable, Allemand apprécié.
Il sera chargé de promouvoir nos produits, de négocier et de suivre les affaires internationales

responsable marché énergie dessalement — Réf. 101

Formation ingénieur chimie ou électricité.
Expérience souhaitée 2 ans.
Déplacements fréquents : EUROPE, MOYEN-ORIENT.
Anglais exigé.
Il devra négocier et suivre les contrats.

ingénieurs d'affaires — Réf. 102

Formation AM ou SUP ELEC - INSA
Expérience technique ou technico-commerciale de quelques années serait appréciée.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé et photo sous référence correspondante au Service du Personnel AMRI - 50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

La Générale des Carrières et des Mines

Nous sommes une Societé miniere et metallurgique de niveau mondial (35.000 agents) etablie au Shaba, region au climat particulierement agreable de la Republique du Zaire.

Afin d'etoffer le cadre de notre Departement Medical et d'assurer notamment la pleine activite d'un hopital d'un millier de lits, equipe d'un materiel moderne, nous recherchons actuellement des

médecins spécialistes

diplômés dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes :
□ anesthésie - réanimation □ chirurgie générale
□ gyneco-obstétrique □ medecine interne
□ ophtalmologie □ pediatrie □ neuro-psychiatrie.
Tous ces postes sont assortis de conditions tres interessantes : □ engagement par contrat a durée indeterminee ; □ remunération elevee dont la plus grande partie, nette d'impôts, est payee directement en devises ; □ conge paye de 4 mois en Europe, apres chaque periode de services de 2 ans reconduite ; □ frais de voyage de l'agent et de sa famille supportes par la Societe ; □ soins medicaux et logement confortable gratuits ; □ loisirs d'un grand centre urbain et vie sociale agreable.

Nous attendons vos offres de service, accompagnees d'un curriculum vitae detaillé, a l'adresse suivante : GECAMINES, rue Royale 56, B-1000 Bruxelles. Il vous sera repondu rapidement et une discretion absolue vous est garantie.



DEVENEZ LE DIRECTEUR DE NOTRE FILIALE EN MALAISIE

Notre groupe a décidé d'ouvrir une unité de production en Malaisie qui utilisera principalement le latex et emploiera 300 personnes.

Pour bâtir cette usine, la mettre en route et en assurer la bonne marche, nous souhaitons rencontrer un manager, ayant une formation d'ingénieur (Centrale, A.M...) qui a déjà dirigé une unité de production ou géré des projets d'ingeniérie à l'étranger.

Il devra pratiquer la langue anglaise.

Si vous vous sentez prêt à partir pour 5 ans et assurer cette mission, écrivez à la Direction du Personnel sous réf. 1485 M.

hutchinson-mapa

2, rue Balzac 75008 Paris

Publiscope Junior

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.
Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec.)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.
Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité - laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous integrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.
Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.
Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.
Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.500 et 13.000FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

DIRECTEUR DÉPARTEMENT BIENS D'ÉQUIPEMENT

7,5-8 millions F. CFA — ***Afrique Equatoriale***

Une société commerciale important et diffusant en Afrique Equatoriale des biens d'équipement et des produits alimentaires recherche le Directeur de son Département « Biens d'Equipement » (électroménager, radio, photo, HI-FI, matériel topographique et d'optique...). Sous l'autorité du Directeur Général de la société, il sera chargé de la gestion complète de son département (C.A. 1 milliard C.F.A.) considéré comme centre de profit : budgets, choix des matériels, négociation avec les fournisseurs, passation des commandes, gestion des stocks, contrôle des prix de revient, relations avec les transitaires, suivi de plusieurs centaines de détaillants... Il dirigera deux ateliers de réparation. Il contrôlera et animera les activités de trois expatriés et d'une trentaine d'Africains. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation commerciale ou technique de type ENREA, BREGUET, SUDRIA..., possédera obligatoirement plusieurs années d'expérience acquise dans le secteur électroménager. Il aura l'expérience de la vente en magasin spécialisé ou auprès d'une clientèle de détaillants, ainsi que celle de la gestion de stocks. Ecrire sous réf. 257/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

AFRIQUE

Groupe important de prospection minière

recherche pour ses activités en AFRIQUE NOIRE

DEUX RESPONSABLES DE COMPTABILITÉ

Ces techniciens seront responsables de la gestion comptable (générale et analytique) de 2 ou 3 établissements situés dans un secteur géographique déterminé.

Ces postes conviennent à des titulaires d'un B.T.S., DUT, ou équivalent et exigent une expérience comptable de 5 à 6 années dont si possible 2 en Afrique.
Rémunération stimulante, avantages liés à l'expatriation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo n° T 013 030 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris. Discrétion assurée.

EXPANSIAL

Recherche

Pour Centre de Formation de Techniciens et Agents de Maîtrise d'une Société Nationale de Sidérurgie

formateurs

•Niveau Ingénieur + 10 ans d'expérience
- fabrication mécanique — REF. 670 M
- métallurgie — REF. 671 M
- électrotechnique — REF. 672 M

•Niveau B.T.S. + 10 ans d'expérience
- Constructions industrielles (gros œuvre) — REF. 674 M
- V.R.D. et fluides industriels — REF. 675 M
- automatismes — REF. 676 M
- électronique — REF. 677 M
- instrumentation et régulation — REF. 678 M

Ces candidats seront chargés d'assurer une formation pratique et théorique et bénéficieront :
•d'un logement meublé
•sécurité sociale et retraite selon convention algéro-française
•rémunération nette d'impôts et en partie transférable

Possibilité d'adhésion individuelle aux ASSEDIC.

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

Notre client, une société régionale fabriquant du MATERIEL ELECTROMECANIQUE, recherche

Délégué Commercial en Algérie

Le candidat, de formation technique (D.U.T. B.T.S. électromécanique) représentera la société auprès des Administrations et des sociétés nationales algériennes.

Le poste nécessite :
- le sens des contacts et des capacités d'adaptation nécessaires à la négociation commerciale à tous niveaux,
- une première expérience technique,
- la connaissance de l'Algérie serait un atout.

Rémunération attrayante+logement+voiture.

Merci d'envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. 312/79 à

ISC inter services conseil — 34, cours Gouffé · 13006 MARSEILLE

INGÉNIEUR O.A. EXPÉRIMENTÉ

Une société francaise d'ingenierie recherche, pour lui confier la supervision des travaux de construction d'un pont, un ingénieur diplômé d'une grande école, ayant une expérience confirmée en ouvrages d'art, particulièrement en ponts B.A. et métalliques. Cet ingénieur, âgé d'au moins 35 ans, est appelé à travailler dans un pays francophone d'Afrique Noire. (Congés annuels).
Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle, en précisant sur l'enveloppe la réf. 1402, à : MEDIA PA 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui trasmettra.

ORGANISME SEJOURS LINGUISTIQUES recherche pour JUILLET ou AOUT

PROFESSEURS D'ANGLAIS

Jnes et dynamiq., en exercice, pr enseignement et encadrement des jeunes en ANGLETERRE. Envoyer C.V. et photo, ou tél.
OFACIL 19, r. Turgot, Paris 9e Tél. 281-15-96

MUNICH — 6.000 D.M. +

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Groupe international produits de haute technologie recherche

pour son bureau de Munich jeune ingénieur technico-commercial, ambitieux et dynamique, ayant au moins 2 à 3 années d'expérience dans la vente de biens d'équipement.

Le poste implique des déplacements fréquents dans la région ainsi qu'en Autriche et en Suisse.

En plus de l'allemand, le candidat devra avoir de bonnes connaissances en anglais.

Notre groupe, en très forte expansion, offre de très larges possibilités d'avenir à des candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V et photo à VEECO S.A. - B.P. 76 - 91403 ORSAY.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Directeur de Filiale

BOUCHES DU RHONE **190 000 F +**

Nous sommes la filiale de négoce d'un important fabricant de vêtements de loisirs largement diffusés en Europe sous une marque connue. Nos articles viennent compléter la gamme du groupe et sont diffusés par sa force de vente.

Nous recherchons notre Directeur. Il participe au marketing et à la création du produit Europe de l'Ouest et propose à la Direction Commerciale un plan de développement de son activité. Il anime une structure de 25 à 30 personnes et contrôle les achats, la qualité, l'administration des ventes de ses produits. Il peut intervenir dans les négociations à haut niveau, est responsable de la gestion des stocks (réception, stockage, distribution), il supervise l'administration financière et comptable, la gestion informatique, l'entretien des locaux et des matériels.

Nous confierons ce poste à un cadre affirmé d'environ 35 ans justifiant si possible d'une formation supérieure ayant acquis une expérience de la négociation au sein d'une Direction Commerciale ou d'une Direction des Achats. Des qualités de contacts, d'esprit de synthèse et de gestionnaire sont indispensables.

La connaissance de l'anglais et du textile est appréciée.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 1086 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSEIL DE GESTION

recherche

pour le **SUD-OUEST DE LA FRANCE**

UN CONSEIL EN GESTION COMMERCIALE

Intégré au sein d'une équipe d'experts en organisation très confirmés, il aura pour mission de conseiller une importante clientèle de P.M.E. sur les problèmes commerciaux :

- *Etudes.*
- *Structure commerciale et réseau.*
- *Méthodes et moyens de commercialisation.*
- *Aides à la vente.*
- *Administration des ventes.*

— Formation supérieure commerciale (SUP. de CO ou équivalent) ;

— Expérience indispensable à un poste d'encadrement commercial (5 ans minimum) et, si possible, de conseil.

— RESIDENCE : grande ville universitaire proche de la mer.

— Age : 30 ans environ.

Adresser C.V., photo et prét. sous le nº 7.759 à : « LE MONDE » Publicité — 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Discrétion assurée.

CHEF DE REGION

Un groupe industriel français de renommée internationale, fabriquant et commercialisant des biens d'équipements, recherche son

chef de région Nord-Picardie

Dans le cadre d'une large délégation de responsabilités, il s'agit de diriger un centre de profit comprenant des équipes commerciales, le S.A.V., la gestion des stocks et comportant plusieurs implantations.

Responsable du développement commercial de cette unité autonome (définition de la politique régionale, promotion des produits, négociation de marchés importants), le candidat recherché est également un gestionnaire avisé ainsi qu'un animateur d'hommes.

C'est donc un homme de premier plan, susceptible d'évoluer au sein d'une société importante ; il est âgé d'au moins 33 ans et diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (de préférence à dominante électricité).

Le poste est basé à **LILLE.**

Adresser candidature et C.V. à no 10.486 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



emplois internationaux emplois internationaux

La Générale des Carrières et des Mines

Société Miniere et Métallurgique de niveau mondial (35.000 agents) etablie au Shaba, région au climat particulièrement agréable de la République du Zaïre, recherche actuellement des

ingénieurs civils, Grandes écoles ou ENSI,

possédant une expérience minimum de 4 années dans l'une ou l'autre branche d'activités ci-aprés:

Exploitation minière (fond et/ou surface).

Devront detenir une qualification adéquate en matière de production et/ou de planification appliquées à l'exploitation de mines à ciel ouvert ou de mines souterraines fortement mécanisées et utilisant une tres large gamme d'équipements lourds.

Maintenance électromécanique.

Devront prendre en charge les services d'entretien électromécaniques, soit du materiel equipant une exploitation minière souterraine ou à ciel ouvert, soit d'une usine de traitement métallurgique. Une pratique personnelle de fonctions comparables doit avoir eté acquise à un réel niveau de responsabilites.

Métallurgie.

Destines à assumer les programmes de production *de grosses installations modernes, ils auront à leur actif une* connaissance approfondie des procédés de traitement métallurgique du cuivre, du cobalt et du zinc (concentration, hydrometallurgie, pyrométallurgie et raffinage).

Génie Civil.

Pour assurer la conduite d'études et d'importants travaux de chantier tels que: ouverture de nouvelles carrières, construction et installation de nouvelles usines ou extension d'installations existantes.

Electricien.

Qui sera appele à assurer l'entretien et la maintenance de tout matériel électrique et d'instrumentation équipant une usine pyrométallurgique, une usine à oxygène et des services extérieurs. La fonction implique également la gestion du réseau à basse et haute tension (6.600 et 15.000 volts), d'un central téléphonique et de son réseau, ainsi que des ateliers d'entretien appropriés.

Tous ces emplois offrent de larges possibilités d'initiatives et de responsabilités au sein d'une grande entreprise en constante expansion.

Ils sont assortis de conditions matérielles intéressantes:

- ☐ Engagement par contrat a durée indéterminée;
- ☐ Remunération elevee, dont la plus grande partie, nette d'impôts, est payee directement en devises;
- ☐ Congé paye de 4 mois en Europe, aprés chaque période de service de 2 ans reconduite;
- ☐ Frais de voyage de l'agent et de sa famille supportés par la Société;
- ☐ Soins médicaux et logement confortable gratuits;
- ☐ Loisirs d'un grand centre urbain et vie sociale agréable.

Nous attendons vos offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae detaille, à l'adresse suivante: GECAMINES - rue Royale 56, B-1000 Bruxelles. Il vous sera repondu rapidement et une discrétion absolue vous est garantie.



IMPORTANTE SOCIETE PETROLIERE ALGERIENNE

recherche

INGÉNIEURS FORAGE

Tâche : Conseiller sur les questions :

- Service boue approvisionnement.
- Amélioration de la Production.
- Amélioration du fonctionnement d'une centrale à boue.
- Conception et lancement de projets nouveaux.
- Amélioration des prestations de service technique.

Conditions :

- *Age : 35 ans au moins.*
- Longue expérience dans les forages pétroliers.
- Diplôme universitaire ou d'une école supérieure.

Avantages :

- Rémunération intéressante.
- Logement assuré.

INGÉNIEURS CHIMISTES

Tâche :

- Analyse des produits.
- Conception et structuration des Services labo et annexe.
- Participation à de nouveaux produits.

Conditions :

- Age : 35 ans au moins.
- Spécialité souhaitée dans la boue de forage.
- Longue expérience.
- Diplôme universitaire ou d'une école supérieure.

Avantages :

- Rémunération intéressante.
- Logement assuré.

Ecrire avec curriculum vitae à ALFLUID. 5, rue Abou Hamou Moussa - ALGER.

TECHNICIEN EN HYDROMÉTRIE

Bureau d'Études à vocation internationale recherche disponible rapidement pour une mission de courte durée dans un pays de l'Est africain un technicen ayant obligatoirement une expér. confirmée de terrain, qui sera chargé d'effectuer des jaugeages de cours d'eau et d'exploiter des stations pluviométriques et hydrométriques.

Veuillez écrire en joignant un C.V. détaillé et en précisant votre dernière rémunération, en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 3441, à : MEDIA PA 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui trasmetira.

POUR AFRIQUE CENTRALE
recherchons

Technicien Vidéo Maintenance et Exploitation

Haut niveau pour Studio TV.

Ayant une bonne expérience dans le domaine de la télévision, en particulier dans le secteur information.

Il devra s'intégrer dans une équipe pédagogique.

Sa mission sera :

— d'assurer l'exploitation du matériel en vue de la formation pédagogique et de l'initiation aux techniques audio-visuelles (information) d'étudiants africains ;

— d'assurer la maintenance du matériel utilisé (Régie-Vidéo, magnétoscope, etc.).

Adresser dossier candidature + C.V. avec photo au nº 7741, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

POUR AFRIQUE NOIRE ENTREPRISE recherche

INGÉNIEURS

T.C.E.

Envoyer C.V. à : A.M.P., sous référence 6.832/MI 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmetira.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique emplois
« INFORMATIONS DIVERS »

Importante Société Internationale recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ ELECTROMECANICIEN

de langue française, 45 ans minimum (si possible libre de suite).

Ayant une grande expérience de chantier à l'étranger de préférence. Interventions Afrique du Nord.

Ecr. av. C.V. et prét. à nº 5104. Emplois et Entreprises 18, rue Volney - 75002 PARIS

Pour AFRIQUE NOIRE

UN INGÉNIEUR CIVIL METALLURGIQUE
CINQ INGÉNIEURS DE CHANTIERS
SECRÉTAIRE TECHNIQUE HOMME

- Avantages sociaux.
- Contrat très longue durée.

Envoyer C.V. à : A.M.P. sous référ 6840/MI 40, rue Olivier-de-Serres Paris (15e), qui transmettra.

S.A. TECHNI-FRANCE
rech. pour emploi immédiat
ZAIRE

INGÉNIEURS MÉCANICIENS OU ÉLECTROMÉCANICIENS

Grandes Ecoles. Diplômes exigés Minimum cinq ans d'expérience
TEL. (91) 91-38-40

IMPORTANT CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE CUISINES PAR ELEMENTS
recherche le

DIRECTEUR DE SA FILIALE FRANÇAISE

(Région Est)

BILINGUE ALLEMAND

Le candidat idéal :

- un commercial expérimenté, sachant négocier et vendre au plus haut niveau ;
- une personnalité efficace, sachant diriger et motiver une équipe de vente ;
- un gestionnaire habile avec une bonne expérience des finances et de l'organisation.

Curriculum vitae + photo, sous la réf. 1903, à :

Deutsch-französische Unternehmensberatung Klaus W. Herterich — 44, rue la Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 563-49-24

interconseil

ORGANISME FINANCIER à CARACTERE MUTUALISTE
recherche

UN JURISTE D'ENTREPRISE spécialiste en droit du travail

Il devra justifier d'une connaissance actualisée et d'une réelle expérience des relations du travail en entreprise.

Placé sous l'autorité du Directeur du Personnel :

- Il participera activement à l'élaboration de la politique sociale de l'entreprise dont il assurera le suivi en liaison directe avec le Directeur du Personnel
- Il jouera un rôle de conseil auprès de la Direction notamment dans le développement des relations sociales et des communications.
- Il assurera la préparation et le suivi des réunions avec les diverses instances.
- Il devra de par son esprit créatif proposer de nouvelles possibilités de relations avec les partenaires.

Le poste est à pourvoir dans la Région Ouest.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo, rémunération actuelle et prétentions sous no 11208 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

gestion commerciale

Un véritable Patron passionné aussi par les relations extérieures.

IMMOBILIER - Vous vous sentez prêt à donner une nouvelle dimension à votre carrière. Agé d'au moins 29 ans, diplômé d'une grande école commerciale, votre réussite professionnelle qui repose sur de solides compétences de gestionnaire ainsi que sur des capacités d'organisateur, a confirmé votre goût des responsabilites allié à une aisance dans les contacts humains à tous niveaux. Votre action s'est concrétisee au sein de sociétés importantes exercant *de préférence leur* activité dans le secteur immobilier (promotion, organisme de crédit, construction,...).

Venez rejoindre à notre Siége (Région Rhône-Alpes) l'équipe dirigeante de notre société qui a su acquérir une notoriété nationale dans le domaine de la construction individuelle. Vous aurez à vous y affirmer comme le patron d'une cinquantaine de collaborateurs chargés de résoudre efficacement les problèmes de financement, d'aménagement et d'obtention des autorisations légales posés par chaque dossier client. A un niveau élevé vous assurerez la qualité des relations avec les Administrations concernées et les Organismes de Crédit.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence 7907-M à notre Conseil (discrétion absolue et réponse assurées).



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.65

annecy - grenoble

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Le Centre National d'Etudes Supérieures de Sécurité Sociale

organise
Deux concours de recrutement

Le premier (40 places)

Pour les AGENTS DES ORGANISMES de Sécurité Sociale ayant au moins 4 ans d'ancienneté et âgés de 23 au moins et de 40 ans au plus.

Le second (40 places)

Pour les LICENCIÉS ou TITULAIRES D'UN DIPLOME ÉQUIVALENT âgés de 30 ans au plus.

- Formation rémunérée (18 mois dont 8 de stages pratiques) ;
- Accès immédiat à des fonctions et responsabilités variées dans les organismes de Sécurité Sociale des différents régimes répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- Traitements de début de carrière et avantages sociaux intéressants ;
- Possibilités d'accès rapide aux emplois de direction administrative et financière des Caisses de Sécurité Sociale.

Epreuves écrites : 25 et 26 septembre 1979

Clôture des inscriptions : 1er juillet 1979

Pour tous renseignements, s'adresser à :

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE SÉCURITÉ SOCIALE
27, rue des Docteurs-Charcot, 42031 Saint-Etienne Cedex.



Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs

Agé de 30 ans minimum, vous avez acquis une expérience confirmée de l'ORGANISATION ET DES METHODES en entreprise. Votre réussite professionnelle est dûe pour une bonne part à vos qualités de contact et de persuasion.
Nous vous proposons d'intégrer un groupe d'ASSURANCES très dynamique, en expansion régulière, pratiquant des méthodes modernes de gestion.
Vous serez responsable des études et de l'assistance aux services utilisateurs et aux agents généraux pour tout ce qui concerne l'amélioration de la productivité administrative. Vous animerez une équipe composée de cinq cadres.
Cette mission réussie est un tremplin pour des postes plus importants au sein du groupe.
Lieu de travail : ville universitaire à une heure de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79 713 M à notre conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

vivre en province
être responsable d'une région

L'une des principales sociétés d'assurances privées, notre expansion nous amène à créer de nouveaux postes de responsables de régions et à rechercher des

jeunes diplômés
Droit - ESC - Sc Eco.

à qui nous donnerons une solide formation technique et commerciale, pour leur confier progressivement de larges responsabilités opérationnelles sur notre réseau commercial, au sein de régions.

Les candidats qui auront nos préférences seront âgés d'environ 25 ans et se caractériseront par leur tempérament dynamique et leur motivation pour une profession active et variée.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser vos dossiers de candidature sous référence B 4668 B à Madame Ribault, 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC

Important groupe chimique (Chimie des Plastiques) recherche pour son nouveau Centre de Recherches situé en NORMANDIE

ingénieur chef de bureau d'études

âgé au minimum de 35 ans, de formation technique supérieure (Ecole d'Ingénieur, CNAM ou équivalent) et ayant acquis une bonne expérience dans les domaines de la mécanique thermique, électricité et si possible de l'instrumentation.
Il sera chargé de concevoir les installations, appareils et dispositifs nécessaires aux différents secteurs du centre de recherches (laboratoire de synthèse, d'analyse et d'essais, pilotes de synthèse, ateliers de mise en œuvre des matières plastiques).
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 577 M au :



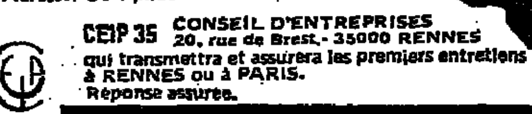
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANTE BANQUE REGIONALE
crée pour sa nouvelle agence de NANTES un poste d'Adjoint Commercial et recherche un

CADRE CLASSE V

Il devra dans un premier temps, développer une clientèle de PMI-PME et participera au montage des dossiers de crédit. Une première expérience bancaire appuyée par la connaissance du pays Nantais - est nécessaire pour réussir dans ce poste évolutif.
Adresser CV + photo sous réf 958 au





CEIP 35 CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest - 35000 RENNES
qui transmettra et assurera les premiers entretiens à RENNES ou à PARIS.
Réponse assurée.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT ET T.P.
recherche pour deux de ses AGENCES DE PROVINCE

directeurs régionaux

Animateur et gestionnaire de 600 personnes environ, ce cadre de haut niveau (300.000 F + par an) a la responsabilité du chiffre d'affaire de sa région (± 180 millions). Il a une expérience indiscutable dans les domaines de la négociation d'opérations, de la Direction des travaux du contrôle de gestion et de la surveillance des prix de revient.

Souhaitons candidats diplômés d'une Grande Ecole (ECP, Ponts, ETP...) 35 ans minimum, ayant expérience d'un poste similaire.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 29 M 088
69, rue de Monceau
75008 PARIS.

Centre de Psychologie Appliquée
Partenaire pour la France de Consult-Eur

Important groupe industriel
Région OUEST, *leader dans sa spécialité* recrute

Ingénieur
Etudes et Développement
Arts et Métiers ou Centrale

Avec 2 ou 3 années d'expérience, il a assez de maturité professionnelle pour assurer l'animation d'une équipe de 15 spécialistes.

Des connaissances en électronique, hydraulique, thermique seront particulièrement appréciées.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions sous réf. SEP à

Michel AUBRY CPA 10, Impasse P.Loti 85000 La Roche s/Yon

Crédit Mutuel

Le CREDIT MUTUEL de Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres
recherche

UN (E) CHARGÉ (E) d'ÉTUDES
pour son Bureau d'Etudes Marketing à La Roche-sur-Yon

- de formation supérieure, type Sciences Eco, Sup de Co, ou DUT avec large expérience marketing :
- Connaissance du marketing et maîtrise des techniques d'analyse et de mesure ;
- Sens de l'organisation et aptitude à rédiger des rapports ;
- Esprit d'analyse et de synthèse.

Mission : prendre en charge la réalisation d'études de marché, d'études de produits, de clientèle, dans le cadre de la politique de développement.

DES INSPECTEURS

- de formation supérieure (Sciences Eco, DECS, IUT Gestion...) ;
- justifiant d'une solide expérience bancaire plus une formation BP, ITB ;
- pratique du contrôle bancaire ou de l'inspection souhaitée.

Mission : assurer les révisions et vérifications des opérations bancaires du réseau.

Déplacements fréquents sur les 3 départements.

Env. lettre manuscrite + C.V. complet avec ph. à
Direction du Personnel
Fédération du Crédit Mutuel
13, rue Pasteur. Cedex 27
85001 LA ROCHE-SUR-YON Gare

TOULOUSE
Recrutons immédiatement un (ou une)

ANALYSTE SYSTÈME

— ayant une solide connaissance des systèmes SOLAR ;
— (BOS-D, RTES-D, FMS-E) ;
— sachant manager une équipe ;
— dégagé des obligations militaires.

Ecrire sous le numéro 7.769, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PORCELAINIERE
TRES BONNE IMAGE DE MARQUE
offre carrière intéressante à

chef des ventes export

Basé au siège (Centre de la France) il a pour missions : l'animation et la gestion des ventes à l'export, ce qui représente 30% du C.A. et une clientèle dans 50 pays. Il est donc disponible pour de fréquents déplacements et parle anglais et allemand.

Nous souhaitons des candidats de formation ESC ou similaire ayant 8 à 10 ans d'expérience commerciale et connaissant bien les problèmes d'exportation.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 28 M 286 au
CENTRE de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
69, rue de Monceau - 75008 PARIS.
Discrétion assurée.
Partenaire pour la France de Consult-Eur

MEMBRE DE SYNTEC

CCMC informatique de gestion

Société de Services 1200 personnes.
30 Agences Commerciales en France.

— 65 000 entreprises nous connaissent déjà;
— notre objectif 81 : 100 000 utilisateurs;
— nos ambitions de demain sont internationales.

INGENIEURS COMMERCIAUX

- Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure Commerciale ou de Second Cycle de Gestion.
- Vous avez acquis une première expérience chez un constructeur ou dans une SSCI - vous voulez la valoriser et lui donner une dimension nouvelle.

Après un stage à notre Ecole Produits...

- **Vos interlocuteurs** : UNE CLIENTELE TRES DIVERSIFIEE — cabinets comptables, entreprises de toutes tailles dans tous les secteurs d'activité.
- **Votre rôle** : guider leur choix à travers la commercialisation et la mise en place d'une gamme complète de services informatiques.
- **Votre personnalité** et notre politique de **promotion** vous permettront d'évoluer rapidement vers l'**encadrement** de nos équipes de ventes.

- **Rémunération** : fixe + commissions (garantie durant les dix premiers mois) + 13e mois + primes d'objectifs + remboursement de tous les frais réels.
- Postes à pourvoir dans toute la France.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 5540 à Jean-Pierre POHU, Service du Personnel - B.P. 621 - 38207 VIENNE.

CCMC informatique de gestion

HAVAS CONTACT



BRETAGNE — 70 000 F +

Nous sommes une société Française leader dans son domaine et en progression constante (CA : 400 millions). Spécialisée dans la fabrication et le conditionnement de produits alimentaires (surgelés), nous recherchons un jeune ingénieur (Agro ou ENSIA) ayant si possible une première expérience de la production industrielle. Dans un premier temps, il complètera sa formation en secondant le Directeur de l'une de nos usines dans l'ensemble de ses fonctions ; dans un second temps, il assumera la responsabilité d'une autre unité de production comptant environ 200 personnes. Une aptitude particulière aux relations humaines conditionne la réussite à ce poste.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 904210 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL
120.000 F — **Maisons Individuelles, Nancy**

Un des leaders de la construction de maisons individuelles recherche le Chef du Service Commercial de son agence « Alsace-Lorraine ». Sous l'autorité du Directeur Régional, il sera chargé de développer le service commercial — en hommes et en moyens — dans le cadre du budget prévisionnel. Après analyse du marché, il définira et mettra en œuvre une politique commerciale visant à atteindre les objectifs fixés et à renforcer l'image de marque de la société sur le secteur. Il recrutera, formera et suivra sur le terrain une équipe d'une dizaine de vendeurs. Il organisera toutes les opérations promotionnelles (foires, stands...) permettant un développement du C.A. de son agence. Il assistera en personne les vendeurs lors de la négociation de contrats difficiles ou importants... Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, possédera une bonne formation générale (niveau Baccalauréat) et surtout une expérience confirmée de la vente et de l'animation d'équipes de vente avec analyse critique des résultats commerciaux. Ce poste impliquera de nombreux déplacements sur toute la région.
Ecrire s/réf. 262/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Groupe français de Bâtiment et de Travaux Publics leader dans son secteur recherche pour renforcer son potentiel commercial en BRETAGNE

Ingénieur d'affaires

DE FORMATION GRANDES ECOLES (CENTRALE - PONTS ET CHAUSSEES - T.P. .....)

Après une période de formation assurée au siège en Région Parisienne, il sera responsable du développement commercial de la filiale régionale.

De très larges possibilités de carrière au sein du groupe s'ouvrent à un candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no10702 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ORGANISME DE VENTE IMMOBILIERE RESIDENCES SECONDAIRES
recherche

VENDEUSES
CONFIRMEES

Expérience vente sur bureaux de vente et sur coupons réponses, pour GRANVILLE, HENDAYE, MEGEVE, PRALOUP du 1er juin au 30 septembre.
Possibilité situation stable selon résultats.
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. Référence 67.427.

CONSTRUCTEUR DE PELLES HYDRAULIQUES
Région Lyonnaise
recrute

UN ANIMATEUR DE FORMATION TECHNIQUE

Chargé de mettre au point et de conduire des cours de formation techniques et commerciaux.
BON PEDAGOGUE
Anglais et connaissance du produit ou matériel T.P. indispensable.

Env. C.V., photo et prétentions à : YUMBO S.A., SERVICE DU PERSONNEL, 69740 Genas.



emplois régionaux



SHRM industrial caterers
Société Hôtelière et de Ravitaillement Maritime 6000 personnes à travers le Monde offre à quelques

JEUNES DIPLOMES

ESSEC - ESCP - HEC - M.B.A. ou équivalent

l'opportunité exceptionnelle d'accéder aux postes de Directeurs de filiales à l'étranger *aussi rapidement qu'ils s'en montreront capables.*
Vous avez le tempérament des pionniers *d'autrefois. Votre goût de l'action, votre aptitude à décider et vos facultés d'adaptation seront les garants de votre réussite. Bien sûr vous êtes «fluent english» et vous maitrisez en plus une autre langue étrangère espagnol ou allemand.*

Nous répondrons rapidement à tous les candidats postulant par lettre accompagnée d'un C.V. et d'une photo : S.H.R.M. 113, rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE

SOCIÉTÉ DE MONTAGE ET RÉALISATIONS INDUSTRIELLES
recherche

3 CHEFS DE MARCHE

35 ans min., diplômés d'une Ecole de Commerce ou d'une Ecole d'Ingénieurs.

Expérience confirmée dans la commercialisation de services et dans le marketing Connaissance souhaitée du montage électromécanique.
Résidence dans ville importante du **SUD-EST.** Fréquentes missions de contacts clientèle en France et en Europe.

L'UN devra avoir la connaissance des milieux industriels du secteur énergie : centrales électriques, thermiques et nucléaires, centrales d'incinération, chaudières, turbines. Anglais exigé.

L'AUTRE devra avoir la connaissance des milieux industriels des secteurs sidérurgiques, cimenterie et mines. Allemand exigé.
LE TROISIEME devra avoir la connaissance des milieux industriels du secteur construction automobile et industries annexes.

C.V. avec photo et prét. à adr. sous le n° 11.013 à : CONTESSE Pulb., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE FRANCAISE appartenant à un important groupe international recherche

attaché financier

Dépendant du Directeur Financier Adjoint, il devra tout en se formant aux techniques de gestion anglo-saxonne, l'assister dans le contrôle de gestion, (prévision, analyse mensuelle des résultats ...). Ce poste conviendrait à jeune diplômé ESC ou équivalent (débutant ou 1 an d'expérience), travailleur et ayant l'esprit d'équipe ; il est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des capacités du candidat et du développement des sociétés du groupe. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 2526 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CRIH - Région Lorraine

Centre Régional d'Informatique Hospitalière, en plein développement, recherche pour l'implantation de son informatique décentralisée sur mini-systèmes :

— ***Un chef de projet très expérimenté et affirmé Gestion Matières***
pour conduite complète d'un projet gestion des matières en milieux hospitaliers, couvrant les domaines :
- Politique d'achat ;
- Gestion des commandes ;
- Contrôle des engagements ;
- Stocks ;
- Production/Distribution/Consommation.

Et pour les départements :
- Services Economiques ;
- Travaux - Entretien ;
- Pharmacie.

— ***Un ingénieur en électronique expérimenté en process control***
Ce poste est créé au sein d'une équipe SYSTEM. Le domaine d'application s'étendra du médical à la gestion.

Ecrire AGENCE HAVAS, 54000 NANCY au n° 107 N qui transmettra.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL PRÉFECTURE DU SUD-OUEST
cherche

ANALYSTE

DÉBUTANT OU AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE
Maîtrise informatique ou équivalent

Envoyer curriculum vitae et prétentions, N° 10.721, CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

La Mairie de CHATEAUROUX (Indre) recrute :

UN CHEF DE CABINET
pour le Cabinet de M. le Maire
— Age souhaité 35-45 ans.
— Titulaire soit d'une licence de Droit ou de Sciences économiques, soit d'un diplôme d'un Institut d'Etudes politiq.
Adr. candidature av. photo, C.V. et copie des diplômes à M. le Maire de Châteauroux, 36018 CHATEAUROUX CEDEX.

Syndic. patron métallurg.

ARDENNES
recherche

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
EMPLOYE A TEMPS PLEIN ayt pour mission d'assurer le fonctionnement du serv médic. de contrôle des absences pour maladie.
Ecr. en donnant C.V à N T 13.134 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

---

25 Km POITIERS (86)
Entreprise de Transports recherche

CADRE COMMERCIAL
HOMME OU FEMME

Formation : E.S.C., I.U.T., etc. Ce cadre devra définir et mettre en place l'action et la stratégie commerciale d'une entreprise de 100 personnes spécialisée dans le transport international. Une expérience de l'exportation (dans le transport) ou des problèmes d'import-export sera un avantage. Déplacements fréquents mais limités à la journée. Voiture fournie. La rémunération est fonction des prétentions du candidat, mais ce poste correspond à une fonction de direction commerciale et marketing.
Pour avoir des informations, vous pouvez téléphoner à M. Cardiergues : (47) 61-55-20.

Env. C.V., ph. et prét. à WEC Conseil d'entreprise, 19, rue Jehan-Fouquet, 37000 TOURS.
C.S.N.C.R.
Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

Importante société mécanique bordure ATLANTIQUE recruté pour ses départements ETUDE-RECHERCHE-FABRICATION

Jeunes Ingénieurs

Débutants ou presque

- Formation A.M., ENSM, ENI...
- Larges possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions et préférence sous réf. LR 85

Michel AUBRY CPA 10, Impasse P. Loti 85000 La Roche sur Yon

Impt Groupe Immobilier **en expansion**
recherche pour **TOULOUSE**

Un Directeur Régional

- dépendant directement de la Direction Générale ;
- chargé du montage des nouvelles opérations, de la stratégie commerciale et de l'animation des ventes ;
- avec 7 collaborateurs permanents.

Nous souhaitons
- 3 à 10 ans d'expérience dans l'animation de vente ;
- sens de l'organisation ;
- capacités de gestionnaire.

Rémunération très motivante

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, n° 798.205 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Discrétion assurée.

Important Groupe Industriel
Matériel Electrotechnique
recherche pour groupe d'usines
Région REIMS - LAON

UN CADRE DE COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

Le candidat souhaité, âgé de 30 ans minimum, devra avoir une expérience de quelques années de comptabilité industrielle en usine.

Envoyer C.V. et prétentions n° 10.766 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ÉDITEUR
rech. pour son département
LIVRES ET PERIODIQUES

TECHNICIENS (NES) DE FABRICATION
Expér. solide d'au moins 2 ans dans l'édition spécialisée livres ou périodiques. Formation Estienne ou équivalent souhaitée.

SECRÉTAIRE D'ÉDITION
ayant une solide expérience de la fabrication du livre, préparation de manuscrits, suivi du travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers de préférence dans l'édition spécialisée.

Un début de formation médicale ou scientifique avant orientation dans l'édition serait un atout supplémentaire.

Adr. C.V. + photo ss réf. 243 M. ARZUR - SGLS, 41350 VINEUIL.

Ctre de rech. pharmaceutiques 100 km Ouest Paris recrute Pharmacien biologiste expérimenté (ée). Ecr. S.E.P., n° 251, B.P. 72, 27002 Evreux, qui tr.

Import. sté Aix-en-Provence recherche
UN ANALYSTE
Responsable d'une équipe pour
— Etudes applications nouvelles conception et contrôle des réalisations.
— Formation : Maîtrise ou ingénieur option informatique.
— Expérience : informatique de gestion et transactionnelle.
Ecr. n° 798 393 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté d'ingéniérie générale Bâtiment et Infrastructure ayt son siège à Montreuil (93) recherche pour son Agence de GIVORS (69)

INGÉNIEUR
coordonnateur d'Etudes et Travaux ayant de 3 à 5 ans d'expérience de cette fonction en entreprise ou en Bureau d'Etudes pluridisciplinaire.
Une période d'essai de 6 mois aura obligatoirement lieu au siège de la Société.
Ecr. à O.P.F. (n° 4.216), 2, rue de Sèze, PARIS-9e.

Société Restauration Industrielle LYON 500 personnes recherche

CHEF DE COMPTABILITÉ
Niveau D.E.C.S.
Rattaché Direction Générale, personnalité affirmée et énergique. 35 ans minimum, capable prendre en main et diriger Service 20 personnes, bon organisateur et homme d'expérience.
Connaissances fiscales et juridiques, pratique de l'informatique et du contrôle de gestion.
Souhaitable avoir assuré avec succès une responsabilité semblable.
Déplacements possibles. Salaire motivant.

Env. C.V. + lettre manuscrite sous référence 05.795, réponse et discrétion assurées, à DELTA MARKETING, 3, rue Saint-Maximin, LYON-3e.

STE de SOUS-TRAITANCE de SERVICES recherche

MANAGERS
responsables d'un centre de profits à développer selon objectifs à négocier avec D. G. SOLIDE EXPÉRIENCE EN : gestion budgétaire sociale et commerciale.

Pour régions NORMANDIE et MIDI-PYRENÉES.

Adr. lettre manusc., C.V., photo et prétentions ss réf. 6.588 à ICM, 83, r. de Rennes PARIS-6e

---

Industrie du meuble HONFLEUR recherche :

UNE FACTURIÈRE
EXPERIMENTÉE pour travaux de codification et préparation au traitement sur ordinateur. Résidence HONFLEUR ou environs.
Stage de formation rémunéré d'environ 2 mois à Paris. Pendant ce laps de temps : frais de déplacement et de séjour remboursés par la Société.
Env. C.V. ss la réf. 7.201 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

Société de MECANIQUE GENERALE recherche

AIDE-COMPTABLE
pour tenue comptabilité générale, clients, fournisseurs, sur système décalque OBBO. Adr. lettre manuscrite C.V., photo, rémunération actuelle, S.A.M.D., 44, av. Victor-Hugo, 93170 BAGNOLET.

Sté d'électron. banl. OUEST recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONIC.
pour assurer un poste de technico-comm. sur la France, min. 2 ans exper., anglais technique.

SECRÉTAIRE SERVICE Cial
Bonne connaiss. ANGL.-ESPAG. Adr. C.V., photo, prétent. au n° T 13.052 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Filiale PROMOTION
Important Groupe Bâtiment T.P. recherche

RESPONSABLE GESTION
H. ou F
Programmes Immobiliers
(Gestion, Trésorerie, Rapports avec architectes, administrations, etc.).
Connaissances comptabilité et pratique droit immobilier nécessaires.

Adr. lettre man., photo et C.V dét. à 7.767 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris

---

SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE — SPI

EQUIPEE DE 2 IBM 370
158 et 3032 MVS
TELETRAITEMENT
IMS - VTAM

Pour faire face à son expansion recherche

experts en architecture de systèmes informatiques

Ingénieurs Grandes Ecoles avec :
- solide expérience en matériels de traitements logiciels de base et réseaux, acquise par exemple comme ingénieur technico-commercial en informatique de grande diffusion,
- connaissance sérieuses en applications de gestion.

programmeurs

- Formation BTS, DUT ou équivalent. 1ère expérience ou débutants.

Envoyer C.V. à :
S. P. I. — Service du Personnel
98, Boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

Compagnie Européenne de Gestion et d'informatique - Tymshare

filiale commune du Crédit Lyonnais et de Tymshare (U.S.A.)

cegi tymshare

en expansion rapide sur le marché français des services informatiques de pointe, poursuit son développement à l'étranger : Belgique, Hollande, Suisse... et recherche son

Controller

HEC - ESSEC - Sup. de Co.
options finances comptabilité ou DECS

Ce poste convient à un jeune candidat, 30 ans minimum, ayant acquis son expérience soit comme adjoint de Directeur Financier ou de Contrôleur de gestion, soit comme Audit dans un Cabinet spécialisé. Bilingue anglais indispensable.

Directement rattaché au Directeur Général, il devra pour l'ensemble du Groupe :
— assumer la responsabilité des services comptables,
— concevoir et gérer un système adapté de contrôle de gestion,
— assurer des missions ponctuelles tant en France qu'à l'étranger à la demande du Directeur Général.

La réussite dans le poste nécessitera de bien appréhender les objectifs et les préoccupations d'une équipe jeune, dynamique et de très haut niveau pour être en mesure de mettre en place les outils de gestion adaptés. Lieu de travail : SAINT-CLOUD.

Nous avons demandé à Sélé-CEGOS de nous aider à étudier les candidatures. Adr. let. man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73492/M, à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni - 92152 Suresnes.

MEMBRE DE SYNTEC

LABORATOIRE DE RECHERCHES INDUSTRIELLES
banlieue parisienne recrute pour sa section d'étude et mise au point de MATERIAUX et SYSTEMES ECONOMISANT L'ENERGIE dans l'habitat.

Référ. 81/75
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(Ecole supérieure de physique, chimie, Centrale)
Expérience en THERMIQUE ET MECANIQUE.
Option physico-chimie.

Référ. EN 123.
AGENT TECHNIQUE
Formation BTS ou BT option MATERIAUX

Adresser candid. comprenant : lettre manusc. + C.V. + prét. en indiquant réf. du poste à N° 10.914, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société Location Avions recherche rapidement

1 ATTACHE de DIRECTION

Le candidat devra être :
— bilingue anglais ;
— prêt à s'intégrer à équipe jeune et dynamique ;
— disponible voyager étranger.
Par ailleurs souhaitable :
— expérience Cie aérien ou à défaut tourisme ;
— connaissance langue Arabe ;
— connaissance technique avions civils.

Rémunération en fonction profil candidat.

Envoyer C.V. + photo + lettre manusc. à UNITED AVIATION SERVICES, 90, Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Téléphone : 225-93-48.

En vue de l'extension de son département diffusion :

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
ayant :
— 28 ans minimum.
— Une forte personnalité.
— Le goût des contacts humains.
— Un bon niveau général.
— Une excellente présentation.

Nous vous offrons :
— Une formation.
— Une activité passionnante.
— Tous les avantages d'une société internationale.

Pour R.-Vs. tél. à M. Chabard, 538-66-23, de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 17 h.

SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS
désire engager

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
DIPLOMÉ
Minimum 30 ans pour Service
RECHERCHES APPLIQUÉES ET DÉVELOPPEMENT

Ecrire sous référence 1.612, à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris qui transmettra

---

serete Ingenierie — Nous définissons et réalisons pour nos clients des ensembles industriels, immobiliers ou commerciaux, tant en France qu'à l'Etranger.

Pour renforcer nos équipes techniques, nous recherchons des
ingénieurs spécialistes en :

• organisation industrielle manutention.

Ingénieur Grande Ecole, option informatique ou organisation industrielle appréciée. Débutant à 3 ans d'expérience. Il participera à des études de flux de produits solides (transport, stockage, conditionnement, implantation) depuis la réception des matières premières jusqu'à l'expédition de produits finis. (Réf. 224)

• électricité :

réseaux et équipements d'unités industrielles

Ingénieur Grande Ecole, spécialisé de préférence. Débutant à 3 ans d'expérience. Il interviendra, pour la partie électrique, dans la conception, la réalisation et la mise en exploitation d'unités industrielles. (Réf. 227)

• machines tournantes

Ingénieur mécanicien confirmé. Il possède une grande expérience des machines tournantes acquises chez un constructeur ou dans un engineering. C'est avant tout un excellent technicien, habitué aux mises en route, qui interviendra dans les études, la spécification, le choix et la mise en service de ces machines. (Réf. 222)

Ces postes, basés à Paris, comportent des missions ou des séjours en France et à l'Etranger qui nécessitent la connaissance de la langue anglaise.

Les candidatures (C.V., photo récente et [illegible]) [illegible] la réf. à H. TRAPET - Société SERETE, [illegible] PARIS CEDEX.

REVETEMENTS ANTI-CORROSION

INGENIEUR DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

POUDRES

L'une des sociétés françaises produisant des poudres pour revêtements anti-corrosion, développe sa gamme et prépare le lancement de produits plus performants.

Elle souhaite confier la phase finale des essais, les premières ventes, la définition du plan marketing en France et en Europe à un spécialiste à qui elle offrira par la suite de belles perspectives de carrière.

Nous souhaitons rencontrer des candidats d'un profil bien précis : de formation supérieure technique et/ou commerciale, ils ont à 35 ans au moins acquis une expérience réelle dans la commercialisation de poudres anti-corrosion (epoxy, polyesther, acrylique, polyuréthane).

Ils parlent anglais et allemand; l'une au moins de ces langues de façon courante.
Les bureaux sont en banlieue ouest de Paris. Nombreux voyages.

Pour recevoir Informations complémentaires, écrire sous référence M 5103 BJ, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

SOCIETE D'ETUDES — 400 personnes — PARIS place de la République recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE DE GESTION
Niveau INGENIEUR ou équivalent
5 ans d'expérience en informatique, comptabilité analytique, budgets, contrôle de gestion...

En relation avec les services utilisateurs, il assurera la mise en place, l'exploitation, l'évolution ultérieure d'un nouveau système de gestion.

Adr. C.V. et prétent. n° 11 044, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

WABCO-WESTINGHOUSE rech. pour son ét. de SEVRAN

ANALYSTE PROGRAMMEUR expérimenté
niveau D.U.T., langage Fortran et notions Cobol (A.N.S.), IBM 370/138 sous DOS/VS. Une expérience de mise en place de données DBOMP sera appréciée.
Env. C.V. détaillé Mme GRELE B.P. n° 2 93270 SEVRAN.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

vendre des ordinateurs scientifiques chez Hewlett Packard

Une entreprise passionnante, réservée aux meilleurs. La nouvelle génération d' ORDINATEURS DE TABLE réunit dans un système ultra-compact et destiné à l'utilisation individuelle, toutes les fonctions informatiques : • accès direct par clavier (aussi simplement que sur une calculatrice) • mémoire de masse de forte capacité • unité centrale de calcul • écran de visualisation • imprimante rapide • et même en option, unité graphique.

C'est un concept nouveau.

QUI RECHERCHONS-NOUS? Des hommes à fort potentiel, ingénieurs ou titulaires de diplômes universitaires équivalents dans les spécialités Électronique et Informatique principalement. Des hommes de contact, aimant analyser les problèmes, trouver des solutions et conclure des affaires. Des hommes jeunes car ils ont une belle carrière nationale ou internationale devant eux. QU'OFFRONS-NOUS? Des opportunités de carrière liées à notre fort développement. Un travail d'équipe laissant la plus large place à l'initiative individuelle dans la gestion et le développement de leur secteur. Une formation spécialisée de haut niveau. Une gamme de matériels sans équivalent sur le marché. Un soutien logistique solide. Une rémunération de haut niveau garantie à 80 % et un intéressement aux ventes et aux bénéfices ainsi qu'un plan d'achat d'actions. Une voiture de fonction.

QUI SOMMES-NOUS EN INFORMATIQUE? Nous avons conquis la troisième place de la mini-informatique en investissant 9 % de notre chiffre d'affaires en recherche ; nous avons apporté des contributions technologiques majeures telles que la première calculatrice scientifique H P 35 et les circuits intégrés à support Saphir (S O S).

C.A. informatique en millions de dollars

Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous Réf. 3671 à Gérard Kloppel, Département Recrutement, Hewlett-Packard, B.P. 6 91401 Orsay Cedex

HEWLETT hp PACKARD

MEDIA-SYSTEM

GIXI

Société d'Ingénierie de Systèmes du Groupe CISI, recherche

analystes programmeurs confirmés

ingénieurs débutants

Grande École ou Maîtrise d'Informatique

ingénieurs confirmés

2 à 3 ans d'expérience

chefs de projet

pour la conception et la réalisation de systèmes informatiques dans les domaines suivants :

- Systèmes de gestion. • Téléinformatique.
- Systèmes transactionnels et réseaux.
- Conduite de procédés industriels.

Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris avec quelques postes en province. Déplacements à prévoir.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, vos prétentions et une photo :
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique,
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
(Réponse assurée)

ingénierie informatique

Emploi et Carrière

Jeune Directeur Général

Notre groupe, leader dans son secteur, recherche pour sa plus importante filiale intervenant dans un domaine proche de l'informatique, un cadre de haut niveau d'au moins 32 ans X, Centrale ou diplômé d'une Grande Ecole, INSEAD, HEC par exemple, connaissant bien les techniques de production, de gestion et de commercialisation pour y avoir déjà été confronté, dans le cadre des fonctions d'adjoint de Direction Générale par exemple. Placé sous l'autorité directe du PDG, il dirigera depuis Paris une équipe dynamique, très performante, ce qui va donc lui permettre d'exercer son activité principalement dans la gestion et l'administration de la filiale. Ses qualités de manager, un sens aigu du dialogue font de lui un animateur maîtrisant, canalisant naturellement l'enthousiasme de nos jeunes cadres. Et pour qu'il devienne vraiment efficace, il fera jouer ses qualités d'analyse et de synthèse, et prouvera ce sens inné nécessaire au développement économique d'une affaire.

Les consultants d'ALPHA CDI vous remercient d'adresser sous réf. 240 votre CV, photo et prétentions 59, rue Saint Didier-75116 PARIS.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

Gestion Financière Export

Nos réalisations à l'étranger (très grands ensembles industriels) engagent des investissements considérables et mobilisent les différents départements de notre entreprise pendant plusieurs années.

Les décisions d'ordre financier, administratif ou juridique qu'elles impliquent sont arrêtées à partir d'études tenant compte aussi bien des réglementations locales que de nos procédures internes et nos exigences techniques.

Pour conduire ces études, nous souhaitons recruter un cadre, diplômé de l'enseignement supérieur, parfaitement formé aux problèmes de gestion à l'export. Il a acquis, à ce titre une expérience de 8 à 10 ans dans un service "export" d'une grande entreprise française, ou en assumant des responsabilités administratives et financières à l'étranger.

Ses responsabilités l'amèneront à entretenir de nombreux contacts avec les départements techniques et fonctionnels de l'entreprise pour évaluer les besoins de nos implantations à l'étranger, étudier les décisions à prendre dans des domaines variés (trésorerie en devises, transferts, statuts juridiques des implantations, procédures comptables, financières ou fiscales...), et suivre l'application de ces décisions.

Le poste est à pourvoir à Paris, mais il implique des déplacements à l'étranger. L'Anglais courant est donc indispensable.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. sont à adresser sous la réf. 76683 M. / NKD à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

(Nous garantissons une totale discrétion).

HAVAS CONTACT

Maison de Presse à Paris
recherche pour magazine féminin

Rédacteur ou rédactrice en chef.

Fonction.
Développer et réaliser le concept rédactionnel, animer une équipe et coordonner la création.

Qualités requises.
Expérience professionnelle presse féminine,
créativité,
sens du marketing,
organisation.

Prière d'envoyer C.V.
Sous n° 798 062 M. Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris
qui transmettra.

Si vous ne voulez pas que votre C.V. soit transmis à une maison de presse précise, écrivez-le sur l'enveloppe.

Le secret absolu des candidatures est garanti.

LA FILIALE FRANÇAISE
D'UNE IMPORTANTE SOCIETE
D'UNE INDUSTRIE DE POINTE

recrute son

CONTROLEUR DE GESTION

- De Formation Supérieure (parlant anglais).
- Dynamique, de contacts aisés, esprit de synthèse.
- Ayant collaboré comme Conseil dans un Cabinet d'Organisation, justifiant d'une première expérience dans le poste et ayant participé à la mise en place d'applications informatiques.

Il aura pour mission :

- De préparer les budgets, d'élaborer des Tableaux de Bord pour les Centres de Profit (15) la Direction Générale et la Maison Mère, d'analyser les résultats et de participer au Plan à Long Terme.

Il sera :

- Responsable de l'analyse et du développement des applications informatiques nouvelles.
- En mesure de mettre en place ou modifier les procédures et circuits administratifs.

Salaire : 100.000 F/AN +
pour candidat de valeur
Lieu de travail Région Parisienne

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à nº 798029 M REGIE PRESSE 85 bis Rue Réaumur 75002 PARIS



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X - ESE - CENTRALE)

pour assurer la fonction de

chef de projet automatisme

Cette mission implique une bonne connaissance des périphériques électro-mécaniques de mini-ordinateurs et/ou des automatismes à base de microprocesseurs.

SONT INDISPENSABLES :
— des qualités d'animateur et de gestionnaire
— une pratique des contacts commerciaux de haut niveau
— la pratique courante de l'anglais.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel, 1, Avenue Descartes 94450 LIMEIL-BREVANNES.

Au-delà de l'audit...

Vous possédez bien maintenant le métier de l'audit pour l'avoir pratiqué en entreprise ou dans un cabinet pendant six à huit années de vie professionnelle ; un audit aux frontières larges qui vous a confronté aussi avec les problèmes d'organisation, d'informatique et de management des grandes entreprises.

Les structures de notre société sont bien adaptées à sa taille (20.000 personnes), à son activité de vente et de production et à une réelle décentralisation des responsabilités dans une large implantation internationale. Il nous manque cependant un outil qui permette à nos filiales françaises et étrangères de contribuer encore plus efficacement à notre développement : une bible de nos normes et de nos procédures financières et administratives, intégrant tout l'existant actuel en un ensemble complet et cohérent.

Pour créer et mettre en place cet outil, votre expérience nous sera précieuse ; vous avez compris qu'il vous faudra savoir écouter, convaincre et désarmer les inévitables résistances au changement ; qu'il vous faudra aussi voyager assez souvent... La tâche ne sera pas aisée, mais passionnante. Et tellement utile pour nous. C'est un travail de deux à trois ans, au terme duquel vous trouverez chez nous une évolution de carrière intéressante.

Faites connaître aux consultants de SIRCA, sous référence 792 234 M, que ce poste de haut niveau à Paris vous intéresse ; ils nous présenteront votre candidature.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Le P.D.G. d'une
Société d'assurances IARD
recherche lui-même son

Responsable Commercial

qui lui sera directement rattaché.

L'intéressé, 35 ans minimum, devra impérativement avoir exercé au moins 5 ans la fonction d'inspecteur sur le terrain.

Homme de contact, de classe (il fera partie de l'équipe Direction), il doit avoir fait des études supérieures.

La rémunération et le grade de départ seront fonction de la personnalité et de l'expérience du candidat.

Ce poste conviendrait à un homme ne trouvant pas dans sa fonction commerciale actuelle, où il réussit brillamment, un avenir ou une ambiance à sa mesure.

Faire offre manuscrite avec photo et prétentions sous réf. 163 à



(Réponse et discrétion assurées).

Leader de la Vente Par Catalogue en France, nous développons les techniques (Informatique, Automatique, Marketing) qui feront évoluer notre mode de Distribution.

Pour renforcer les équipes qui travaillent sur ces projets, nous souhaitons former des

INGENIEURS GENERALISTES

Débutants (Centrale, Mines...)

dans nos Départements :

INFORMATIQUE : les moyens importants dont nous disposons permettent à cette Direction de jouer un rôle moteur dans notre développement.

Un premier poste est proposé au sein du Groupe qui a en charge le développement de nouvelles formes de Saisie des Commandes (commandes téléphoniques et vidéotéléphoniques).

Un second poste est à pourvoir aux Études Techniques : études de performances de notre Système (2 IBM 3032) pour préparer son évolution, diagnostics, et conseil auprès des Groupes utilisateurs.

ÉTUDES et ORGANISATION : ce secteur étudie et améliore en permanence la logistique de La Redoute : (stockage - manutention - expédition) dans ses différents aspects : techniques, humains et coûts.

Le poste intègre donc toutes les phases de la mise en œuvre d'une nouvelle organisation : études, consultations, tests...

Ces postes, confiés à des Ingénieurs de haut niveau qui sauront affirmer leurs qualités d'animateur et d'organisateur, permettent d'envisager une évolution dans d'autres Départements de l'entreprise.

Merci d'adresser lettre et C.V. à LA REDOUTE, Direction du Personnel, Division Cadres, 57, rue de Blanchemaille - 59100 ROUBAIX sous référence 9.35.15

La Redoute

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CSNCR

charte de déontologie

CSNCR

Très importante société de CONSEIL et SERVICES en INFORMATIQUE nous diffusons, par un service de temps partagé A.P.L., des applications sophistiquées de gestion conversationnelle. Nous recherchons des

Jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

intéressés par l'Informatique, ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience d'entreprise, pour prendre en charge, en liaison avec les utilisateurs, des projets spécifiques depuis leur conception jusqu'à leur mise en place et à leur suivi. Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : Puteaux.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73493/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

---

jeunes ingénieurs électroniciens

un monde passionnant s'ouvre à vous

la simulation

Notre **Division Simulateurs et Systèmes Electroniques** recherche un Ingénieur Electronicien, ayant 2 ou 3 ans d'industrie, pour lui confier au sein de notre Bureau d'Etudes le poste de :

Responsable des sections schémas-câblages et circuits imprimés...

Homme d'encadrement déjà confirmé, cet Ingénieur devra avoir à son actif une expérience de quelques années dans les domaines des interconnexions électriques et de l'implantation des câblages ainsi que dans la conception et la réalisation de dossiers de fabrication de circuits imprimés.

Lieu de travail : TRAPPES (78).

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo sous réf. IC 79/31-M à A. de BEJARRY, le Matériel Téléphonique, Service du Personnel, Ets de Trappes, 3 Av. Albert Einstein, B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

LMT

SOPRA ingénierie de systèmes d'information (GRENOBLE, LYON, PARIS, EXPORT)

jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

Notre expérience de 10 ans dans un secteur en expansion constante, notre stabilité et nos références nous permettent d'être présents sur les marchés importants des systèmes d'information, en France et à l'étranger, qui utilisent des techniques de pointe (minis, télétraitement, base de données), ainsi que dans des secteurs particuliers tels que la Banque, l'Hôtellerie, la Santé, l'Administration de biens, etc...

Vous serez intégrés dans des équipes autonomes, toutes chargées d'une mission particulière, qui vous formeront à nos méthodes et vous permettront d'acquérir une expérience diversifiée.

Vous évoluerez ainsi vers des postes de responsabilités, d'abord dans la réalisation puis dans la conception de projets ou bien vers des activités technico-commerciales.

Pour prendre contact, écrivez avec CV et photo, sous réf. 3664, à SOPRA, Service Recrutement, 90, rue de Flandre, 75019 PARIS.

SOPRA

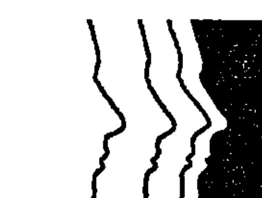
IMPORTANTE ASSOCIATION
regroupant une cinquantaine d'organismes administratifs privés

recherche

DEUX AUDITEURS

diplômés d'études supérieures, D.E.C.S., quelques années d'expérience dans un cabinet.
Excellente présentation et éducation.

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à LEMOINE, 128, rue de la Croix-Nivert, 75015 PARIS.



Ingénieur Adjoint au Directeur Technique

PARIS-EST — 100 000 F +

Un fabricant de produits mécaniques leader dans son activité (450 personnes), recherche un ingénieur adjoint au directeur technique type Arts et Métiers ayant une première expérience de l'ordonnancement de fabrications de petites et moyennes séries pour lui confier progressivement l'ensemble des tâches de conception liées à la production. Il sera chargé de suivre l'établissement et la réalisation des programmes de production et d'approvisionnement pour une gamme de produits très vastes avec l'aide de l'outil informatique. Il devrait par la suite être amené à prendre des responsabilités plus importantes dans le domaine de la production.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 904213 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Chef Comptable
100 000 F/an+

Société spécialisée dans l'importation et la distribution de matériel électronique et informatique, en croissance rapide, recherche pour son siège situé à Neuilly UN (E) CHEF COMPTABLE.
Rattaché (e) au Directeur Administratif et Financier, il (elle) anime, coordonne et contrôle l'activité du service comptabilité (3 personnes).
Il (elle) prépare les budgets, C.E. et tableaux de bord mensuels, le bilan et les déclarations fiscales et sociales.
De formation D.E.C.S., il (elle) a acquis une expérience de 5 ans dans un cabinet comptable ou en entreprise comme Chef Comptable. Il (elle) a une connaissance de l'anglais.
Poste nécessitant curiosité d'esprit, goût des responsabilités et autonomie d'action.
Adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79 206 M à notre conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

SECTEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

recherche pour poste de

1°/ CHEF DU SERVICE TECHNIQUE
REF 8197/M

(Secrétariat des instances techniques professionnelles, relations et suivi des actions avec le Centre Technique de la branche, contacts avec les adhérents, représentation de la profession dans les instances techniques extérieures, mise en œuvre de la politique technique professionnelle...).

Ingénieur
– Expérience BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS

2°/ CHARGÉ D'ÉTUDES
REF 8198/M

(Secrétariat d'instances professionnelles, participation à la mise en œuvre de la politique professionnelle, suivi des actions, relations avec les adhérents et l'environnement...).

Jeune diplômé d'études supérieures
(Quelques années d'expérience)

POUR CES DEUX POSTES :
- Sens des contacts humains.
- Bonne expression écrite et orale.
- Goût du travail dans une équipe jeune.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions en précisant la référence à :
Publicité Alain LITAS
27, avenue de Lattre-de-Tassigny,
94220 CHARENTON

CONSEIL ET APPLICATIONS

Plusieurs centaines de missions en 1978 dans des domaines aussi variés que
- installations et supports de super-calculateurs et de minis,
- développement de logiciels de base et d'applications,
- assistances aux filiales européennes,
- participation à de grands projets aux Etats-Unis,
- prestations de services de haut niveau,

c'est ce qui a été réalisé par les 130 ingénieurs du département Conseil et Applications.

Dans le cadre du développement sans cesse croissant de nos projets de haute technicité
- systèmes, réf. 209
- applications de gestion, réf. 210
- applications scientifiques, réf. 211
- réseaux et communications, réf. 212
- conception assistée par ordinateur, réf. 213
- transactionnel, réf. 214
- bases de données, réf. 215

nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS
ayant une formation Grandes Ecoles, débutants ou expérimentés

Un stage de perfectionnement leur sera assuré tant sur nos systèmes que sur nos produits, ce qui leur permettra de participer à la réalisation des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Envoyer C.V. (en précisant la référence) à CONTROL DATA Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Pichon Champs



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

---

juriste de haut niveau

Le PDG d'une bonne affaire de promotion immobilière à Paris cherche pour renforcer le département "AFFAIRES NOUVELLES" un juriste de haut niveau. Il est responsable du montage juridique des affaires, du droit des sociétés, du contentieux (en relation avec les avocats extérieurs).
Nous souhaitons un juriste de talent, 32 ans minimum, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'immobilier, connaissant de plus le droit du travail, et sachant travailler en groupe.
Écrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3579 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Une Société Française leader sur son marché Produits Alimentaires Grande Consommation, bénéficiant d'une excellente image de marque

Directeur Commercial

Formation Supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co.)
Professionnel de haut niveau.

Adjoint au Président Directeur Général, ses responsabilités seront très importantes
- élaboration et application de la politique commerciale
- définition et réalisation des objectifs
- direction et animation d'une importante force de vente

Notre candidat aura une parfaite connaissance de la grande distribution et justifiera d'une **expérience de Direction Commerciale d'au moins 5 ans**, acquise soit dans une Société de distribution, soit dans l'industrie alimentaire.
Ce poste constitue une excellente opportunité pour un Cadre Supérieur soucieux de son évolution professionnelle.
Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement sous la réf. 346 G, par notre Conseil :
claude debray conseil 78, rue Olivier de Serres 75739 Paris Cédex 15

SNECMA

recherche pour son Centre de CORBEIL

CADRES COMPTABLES

Missions :
- Prendre en charge la comptabilité analytique de prix de revient, comptabilité matières et contrôle des stocks
- Etablir et analyser le compte d'exploitation analytique
- Elaborer la gestion budgétaire
- Préparer les dossiers de base nécessaires à l'établissement du bilan société
- Etre responsable d'une équipe de comptables et de leur encadrement.

Profil :
- Etre diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option Finances et Comptabilité (DECS apprécié)
- Avoir une expérience comptable de quelques années.

Adresser lettre, C.V. photo et prétentions sous la référence 50/79 à SNECMA - Département Encadrement - 2, Bld Victor - 75015 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
BANLIEUE NORD DE PARIS
recherche pour son
service engineering marine

Un Ingénieur d'Affaires

Il sera responsable de la réalisation technique et de la gestion des contrats de vente d'ensembles propulsifs diesel.

Ce poste s'adresse à **UN INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME GRANDE ECOLE (ENSTA - ENSM - AM...)** ayant l'expérience de la construction navale.

La pratique courante de l'anglais est indispensable, de courts déplacements sont à prévoir.

Adresser C.V. + photo + prétentions à No 10279, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE NOUVELLE IDEAL STANDARD — RECHERCHE

UN ASSISTANT A SON CHEF DE PRODUITS APPAREILS SANITAIRES

Il lui est nécessaire d'avoir :
— une formation commerciale supérieure ;
— des idées et le désir de les réaliser ;
— une première expérience réussie de 1 à 2 ans dans une équipe marketing grande consommation.

Le poste est à pourvoir
A PARIS ou en PROVINCE (Jura)

Env. C.V., photo et prét. à : S.N.I.S. Recrutement, 149, boulevard Haussmann. — PARIS (8e).

Qui est demandeur d'emploi ? Qui chôme ? Qui chômera demain ? Qui est menacé ? Qui cherche un premier emploi ?

- *Nous connaissons :*
- La courbe ascendante des demandeurs d'emploi.
- Le tirage du quotidien qui nous sert de support.
- *Nous offrons :*

L'image de marque d'un Groupe de Sociétés d'Assurance qui détient le leadership du marché à de nombreux niveaux de l'analyse.

Des produits couvrant l'ensemble des besoins potentiels d'une clientèle à haut niveau de revenus ou de patrimoines allant de la simple sécurité individuelle jusqu'à l'épargne ou à l'investissement garantis par des unités de compte d'une tenue exceptionnelle.

Une situation qui autorise la formation initiale rémunérée, le financement important du démarrage, un statut de rémunération attrayant, un plan de carrière dynamique, un environnement que nous savons d'une grande richesse humaine et intellectuelle...

... et nous recevrons une trentaine de de lettres de candidatures sur lesquelles une indispensable sélection devra s'opérer..

... malgré la trame large de nos exigences initiales 23 ans au moins et une solide formation générale.

De quoi s'interroger sur le véritable profil du marché du travail.

Pour chacun de ces « 30 originaux »
Écrivez-nous : Bance Publicité Réf. N° 2036
(Merci de préciser la référence sur l'enveloppe)
13 rue Marivaux 75002 Paris (qui transm.)

LE GROUPE LOUIS-DREYFUS
un des leaders du négoce international de céréales et de l'agro-alimentaire se diversifie. LE DIRECTEUR DE LA DIVISION INTERNATIONALE ELEVAGE recherche

SON ADJOINT

Ingénieur Agro, Agri, ou diplômé d'une école supérieure de commerce, 30 ans environ, anglais courant. Il a une expérience pratique de la production de viande bovine et ovine et c'est un gestionnaire. Il participera activement au contrôle des sociétés d'élevage déjà existantes de par le monde, à la création des nouvelles unités tant sur le plan technique que sur celui des méthodes de gestion, à la recherche des nouvelles implantations. Basé à Paris, il voyagera 40 % de son temps. Nous lui offrons 110.000 F +.
Écrire avec photo sous référence 7980 à :

Selecom
225, Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa
DIRECTION JURIDIQUE

RESPONSABLE CONTENTIEUX

(Licence ou DESS Droit Privé)

Il sera particulièrement chargé du règlement de litiges importants et du recouvrement contentieux des créances.
Une première expérience dans un Service Juridique ou Contentieux d'une grande entreprise ou dans un Organisme de Recouvrement est nécessaire.
Des connaissances en analyse financière seraient également appréciées.
Lieu de travail : BANLIEUE NORD DE PARIS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 10.588
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75016 PARIS

Ingénieurs informaticiens MIAGE débutants

La Direction informatique du Printemps, installée à Clichy (92) recherche de jeunes ingénieurs, dégagés des OM, destinés à prendre rapidement les fonctions d'ANALYSTE PROGRAMMEUR dans le domaine de la gestion. Formation assurée. Evolution possible vers un poste d'analyste concepteur ou chef de projets.
Adressez CV, photo et prétentions à Mireille BORDET,
Le Printemps
102, rue de Provence 75009 PARIS.

Printemps

L'entreprise, qui a un chiffre d'affaires de 50 millions de F, est en développement et en transformation rapide. Elle est la filiale d'une Société américaine, spécialisée dans la fabrication et la vente de produits industriels. Elle cherche un

DIRECTEUR FINANCIER 150 000 F+

Il réorganisera la Direction Financière et mettra en place de nouvelles procédures. Il sera en relation constante avec la maison mère aux U.S.A. où il devra se rendre une fois par an.

Agé de 30 ans minimum, il sera diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, de préférence. Il bénéficiera d'une solide expérience comptable et financière et aura déjà dirigé un Département.

Lieu de travail : 70 km à l'ouest de Paris.

Écrivez sous référence M 4811 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM

gf SERTI SELECTION — 49 av. de l'Opéra 75002 Paris

RESPONSABLE INSTALLATION ET MAINTENANCE
110.000 F.F.

Société internationale spécialisée dans le contrôle et la distribution de spiritueux dans les hôtels, restaurants et bars, recherche pour son siège à Paris, un Responsable installation et maintenance. Ce poste convient à un candidat âgé de 28 ans minimum, très familiarisé avec les systèmes électroniques du type courants faibles logiques et analogiques de préférence, ainsi qu'avec les principes électro-mécaniques. Il possédera une solide expérience de l'installation et de la maintenance (prévention diagnostic, gestion) de ce genre d'équipements ainsi que de l'animation d'équipes de techniciens. L'environnement international du poste implique une très bonne pratique de l'anglais ainsi qu'une disponibilité pour les déplacements (60 % du temps au départ). Des qualités de « leader », de gestionnaire ainsi qu'un très bon sens de la clientèle sont nécessaires. Le poste, basé à Paris, offre de sérieuses perspectives dans un secteur en expansion.

Ecr. à Don BERNARD c/o SENELCO France (S.A.) : 44, rue Blanche. — 75009 PARIS.

DU PONT
Un des leaders mondiaux de l'Industrie Chimique

Le contrôle du CRÉDIT CLIENTS est une fonction de plus en plus importante.

Afin d'assurer une rotation optimale des comptes clients, il est nécessaire d'effectuer des études de solvabilité, le recouvrement des sommes dûes et de maintenir des contacts fréquents avec nos départements commerciaux et la clientèle.

Dans ce but, nous souhaitons intégrer à notre équipe "crédit" un jeune diplômé d'école de commerce et de gestion ayant acquis une première expérience professionnelle dans le domaine financier ou comptable de préférence orienté vers le crédit.
Les possibilités d'évolution au sein de cette fonction nécessitent une excellente maîtrise de l'Anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre rémunération actuelle, sous réf. 328 M à : DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) SA - Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIETE EUROPEENNE DE FABRICATION ET DE DISTRIBUTION DE LUBRIFIANTS SPECIAUX DE HAUTE QUALITE POUR L'INDUSTRIE.

- Vous avez reçu une bonne formation technique générale et votre pratique des discussions produits inspire confiance.
- Vous avez une première expérience réussie de la vente et de la distribution - votre enthousiasme est communicatif.
- Vous êtes ambitieux et nous, nous tenons nos promesses.
- Une équipe dynamique et compétente vous attend et facilitera votre développement.

Nous avons besoin de :

2 JEUNES TECHNICO-COMMERCIAUX

Responsables sur leur secteur (93 - 95 - 77 N ou 91 - 94 - 77 S) du développement des ventes de plusieurs gammes de produits (lubrifiants, graisses et produits d'avant garde pour l'industrie...) auprès de la clientèle des industries et des distributeurs.

Voiture fournie.

Rémunération par fixe + commission mensuelle + frais remboursés.

Adresser C.V. avec téléphone, photo, prétentions sous référence 39 M 083 au
CENTRE de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
69, rue de Monceau - 75008 PARIS.
Les candidats pressentis seront convoqués le 28 Mai au Siège de la Sté à Gonesse (95).
Partenaire pour la France de Consult-Eur

CP — MEMBRE DE SYNTEC

Etablissement Public de recherche région Parisienne (500 personnes), souhaitant développer ses moyens informatiques réels, recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

AGE : 30 ans minimum

FORMATION : Ecole d'Ingénieur (X, CENTRALE, SUP AERO, ENSHEEIT, ENSIMAG, CENTRALE LYON, INSA). Formation orientée vers systèmes informatiques. Bonne formation générale sur plan scientifique.

CARACTERE : Goût et aptitude pour contacts humains, tenacité. Goût des responsabilités.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : 4 ans minimum d'expérience d'applications temps réel sur mini-calculateur de type industriel (au niveau conception et réalisation).
Bonne expérience des périphériques industriels et des problèmes d'instrumentation. Expérience dans les domaines de l'informatique de gestion et du calcul scientifique (appréciée mais non indispensable).

ROLE : Coordonner développement de l'informatique en faisant mise en place et suivi du plan directeur informatique en liaison avec instances définies lors du schéma - prendre en compte problèmes particuliers à chacun des utilisateurs et élaborer des solutions compatibles avec l'esprit du plan informatique - faire des actions promotionnelles en faveur de l'informatique, particulièrement dans le domaine de l'informatique industrielle.

Envoyer C.V. + prétentions sous réf. 3057 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

grande école exigée

- Chargés de concevoir et tester des équipements mettant en œuvre des techniques haute tension, impulsions, etc. technologies très avancées.

Ecr. avec C.V., photo à n° 9631 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MDS France s.a. — SYSTEMES INFORMATIQUES

recherche pour sa direction financière

ADJOINT CHEF COMPTABLE

- niveau DECS ou équivalent
- pratique de l'anglais
- expérience comptabilité anglo-saxonne

Adresser C.V. + prétentions à
MDS FRANCE SA
197, rue de Bercy 75582 PARIS cédex 12

SODEXHO

Société internationale secteur tertiaire - C.A. 948 millions de francs, recherche pour son Service d'Audit Interne

Auditeurs

diplômés de l'Enseignement Supérieur (Economie, Droit, Finance).
Pratique courante de l'anglais exigée.
Une première expérience dans la fonction sera appréciée.

Les missions diverses qui sont confiées tant en France qu'à l'Etranger s'exercent dans des structures décentralisées. Elles exigent une réelle capacité d'adaptation et l'affirmation rapide d'une autonomie personnelle.

Les postes sont à pourvoir à Bois d'Arcy (78).

Votre dossier complet de candidature sera examiné et traité avec discrétion par la Direction du Personnel, 3, Avenue Newton 78390 BOIS D'ARCY. Il sera répondu à tous les candidats.

PHILIPS
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

diplomé grandes écoles

(CENTRALE - SUPELEC ou équivalent)
2 à 3 ans d'expérience

Ce poste conviendrait à un candidat intéressé par l'application de l'informatique aux problèmes scientifiques et d'aide à la décision (connaissances en statistiques souhaitées)

Anglais indispensable.

jeunes ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES ou équivalent
2 à 3 ans d'expérience

Pour participer au sein d'un groupe à des développements de logiciels sur mini et micro ordinateurs.

Anglais lu indispensable.

ingénieurs-informaticiens

GRANDES ECOLES ou équivalent
Quelques années d'expérience

Connaissance des logiciels IBM
Anglais indispensable

analystes-programmeurs

FORMATION IUT ou MIAGE
2 à 3 années d'expérience

pour travaux informatiques appliqués à la gestion.

Adresser lettre manuscrite, CV et prét. à PHILIPS - Département ISA - Service du Personnel
6, rue Firmin Gillot PARIS 15e

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi



1ère Société Française de Réassurance
Paris 9ème
recherche

bacheliers (ières)

3 postes sont à pourvoir :

1er poste — *référence 192*

Esprit ouvert et méthodique pour travaux administratifs diversifiés avec correspondants internationaux.

Connaissances en Portugais appréciées.

2ème poste — *référence 193*

Goût des chiffres pour travaux de statistiques et prévisions.

3ème poste — *référence 194*

Notions comptabilité et connaissances en « Assurance Vie » appréciées.

Pour les 2 derniers postes : Anglais souhaité.

Formation complémentaire prévue.

Horaire mobile 38h 45 en 5 jours
Restaurant d'entreprise - 13ème mois
- Participation aux bénéfices.

Réponse à toute lettre manuscrite, CV, photo + salaire,
adressée impérativement ss référence correspondante
à M. ROY - SCOR -
37, rue de la Victoire
75009 PARIS.

SCOR



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
(A.M. ou équivalent)

Ces postes en PRODUCTION de matériels électroniques utilisant des techniques de pointe (petites séries) doivent déboucher très rapidement vers responsabilités diversifiées tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Possibilités de mutation et de promotion au sein d'une équipe dynamique.

Connaissances anglais souhaitées.

Ecrire au Service du Personnel
17, quai Pierre-Brunel - 78500 SARTROUVILLE

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE

RECHERCHE

CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL

Il sera responsable de la gestion du personnel d'un Etablissement de 1.400 personnes situé dans la Banlieue SUD-OUEST.

Ce poste conviendrait à un Cadre de formation supérieure, ayant une expérience de plusieurs années dans des fonctions équivalentes au sein d'une entreprise industrielle.

Une expérience de gestion de personnel appartenant à des Services Etudes serait appréciée.

Ecrire en envoyant
C.V., photo et prétentions à
C.A.P.I.C.
18, rue Volney 75002 PARIS
S/s Réf. 75051

Dans le cadre du développement de son plan informatique

l'U.R.S.S.A.F. de PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE

recherche

des analystes d'application

— Formation exigée : MIAGE, DUT (ou équiv.).

— Rémunération annuelle de début de l'ordre de 60 à 65.000 francs.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être adressées sous la mention « Confidentiel » à :

M. LE DIRECTEUR GENERAL DE L'U.R.S.S.A.F., 47/49, avenue Simon-Bolivar, 75950 Paris Cedex 19.



ROWNTREE MACKINTOSH
groupe international
de chocolaterie - confiserie
(Smarties, Nuts, Quality Street, After Eight, Kit Kat, Menier, Chocorêve, Lanvin, Lyon)
recherche

UN ACHETEUR

Chargé de rechercher les fournisseurs, négocier et assurer les approvisionnements en matières premières et fournitures de conditionnement pour des productions de chocolaterie et confiserie.

De formation supérieure à dominante commerciale, le candidat possédera de bonnes connaissances en informatique et s'exprimera couramment en anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référ. A.C. à A. ABRIVARD, ROWNTREE MACKINTOSH, Direction du Personnel, 77422 NOISIEL, MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2.



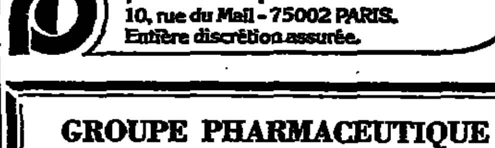
l'un des premiers de l'immobilier en France, intègre deux

SPECIALISTES de la NEGOCIATION IMMOBILIERE

1 - immeubles industriels
2 - immeubles administratifs et commerciaux.

Cette offre s'adresse à des personnalités de la profession ayant 30 ans minimum, connaissant à fond les aspects juridiques et commerciaux de notre métier, ayant déjà atteint un niveau de revenus supérieur à 150 000 F.
Nous leur offrons une réputation incontestée, un outil de travail de premier ordre, une implantation nationale, une large autonomie d'action, à la fois la sécurité d'une rémunération de base confortable et la stimulation d'une participation aux affaires.
Secteur d'activité : région parisienne.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous réf. 76685 M, au Service AS
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Entière discrétion assurée.



GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
Siège PARIS

recherche

CADRE MARKETING EXPORT

Sous la responsabilité du Directeur « AFRIQUE FRANCOPHONE » :
- — collaborera à l'élaboration des programmes et plans de ventes, distribution et marketing de ces marchés ;
- — visitera régulièrement ces marchés ;
- — apportera une attention et un support particuliers à certains marchés clés ;
- — il sera chef de produit pour deux des produits de la gamme exportée.

Le poste conviendrait à jeune diplômé école commerciale, 25-30 ans, 2 à 3 ans d'expérience vente ou marketing, dynamique et responsable. Bilingue français - anglais. Connaissance arabe appréciée.

Poste évolutif.

Adresser curriculum vitae et prétentions au : PERSONNEL MANAGER, 18, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS.

Un cabinet international d'expertise comptable de tout premier plan recherche pour son bureau de Paris un

TAX MANAGER

Le candidat retenu aura une expérience d'au moins quatre ans en fiscalité, acquise en cabinet ou en brigade de vérification. Une bonne connaissance de l'anglais, ainsi que des qualités de dynamisme et d'initiative personnelle sont indispensables. L'expansion très rapide de la firme en France permet d'envisager des possibilités de développement de carrière particulièrement intéressantes pour une personne compétente et capable de communiquer à tous les niveaux. Envoyer C.V. et prétentions sous la référence 951 à Marie-Jo MARTIAL, 6, Avenue Marceau 75008 Paris. La plus grande discrétion est garantie dans l'examen des dossiers de candidature.

SG2 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION FILIALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche

INGÉNIEURS

- Ayant des connaissances en micro-assembleur.
- Débutants ou 1/2 ans d'expérience.

Adresser C.V., prétentions, disponibilité sous référence MCH 5/79
12, Avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS

bleu

CENTI

CONSEIL EN RECRUTEMENT
recherche pour BANQUE spécialisée dans le Financement immobilier

JURISTE

Possédant une bonne connaissance des problèmes de l'immobilier (Droit - Fiscalité - Gestion des contrats).

Les candidats seront soit licenciés en droit possédant une expérience de 5 à 10 ans dans ce domaine, soit bons praticiens.

Le poste est à pourvoir à PARIS dans les meilleurs délais.

Envoyer lettre avec C.V., prétentions et photo à :
CENTI Recrutement, 128, rue de Rennes, 75006 Paris. — Réponse et discrétion assurées.

GRANDE BANQUE FRANÇAISE

recherche pour sa

DIRECTION INTERNATIONALE
CADRES CLASSE V à VII

ayant une expérience confirmée du CREDIT et une très bonne connaissance de l'ANGLAIS.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo, sous référence M 514 à

Madame MAZEAU
36 rue du Colisée - 75008 Paris.

Titulaire d'un diplôme d'INGÉNIEUR CHIMISTE

vous êtes libéré des obligations militaires ; vous êtes intéressé par les problèmes de qualité, écrivez-nous :

Nous recherchons

UN INGÉNIEUR CONTROLE QUALITÉ

Pour notre usine située au centre de la France, fabriquant des produits de grande consommation.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous n° 10.414 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

PARIS CENTRE

AUDIT COMPTABLE

Un groupe de sociétés industrielles propose un poste d'auditeur.

Pour plusieurs sociétés du groupe, il est chargé de contrôler l'application des procédures et la fiabilité des données comptables. Il intervient ainsi en appui aux contrôleurs de gestion. Il a, d'autre part, l'entière responsabilité de la comptabilité d'une des usines.

Nous souhaitons rencontrer un jeune auditeur qui ait une formation typiquement comptable et une première expérience de 3 ans minimum acquise de préférence dans un cabinet.

Pour informations complémentaires, écrire à Monique Roux, sous référence M 3306 C

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

TECHNICIEN (ENNE) SUPÉRIEUR

en pharmacologie cardio-vasculaire

Plusieurs années expérience exigées pour :

CENTRE DE RECHERCHES

BANLIEUE SUD

Ecrire avec C.V. sous n° 45.615 à HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recherche

VISITEURS MÉDICAUX

HOMMES ou FEMMES

SECTEURS :
— YVELINES,
— SEINE-SAINT-DENIS.
- — salaire intéressant + primes + frais ;
- — stage de formation indemnisé ;
- — bac exigé ;
- — voiture personnelle indispensable ;
- — résidence sur secteur obligatoire.

Envoyer C.V. manuscrit, photo récente, n° 10.998, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

CORT
Conseil en Organisation

recherche pour son DÉPARTEMENT GESTION INFORMATIQUE

2 CONSULTANTS

Ces deux hommes, jeunes, diplômés d'Etudes Supérieures sont expérimentés soit en gestion d'entreprise (structures, comptabilité, contrôle de gestion ...), soit en organisation et gestion de production et sont familiarisés avec la technique informatique.
Après formation, ils se verront confier des missions d'organisation en entreprises.

Leur carrière pourra évoluer vers une activité commerciale débouchant sur le développement d'agence régionale.

Ces postes impliquent des déplacements fréquents.

Écrire avec C.V., photo et prét. ss réf. 2508 M à
CORT 65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes une des entreprises les plus importantes dans le secteur du carton, située dans le Bénélux.

Notre développement prévoit un renforcement de nos structures, dans ce but

nous cherchons un

RESPONSABLE DES VENTES

Doté d'une expérience professionnelle dans un domaine analogue, il saura nous convaincre de ses talents commerciaux.

C'est dans le réseau de PARIS jusqu'au NORD de la FRANCE qu'il aura pour mission de conquérir une large clientèle susceptible d'utiliser nos produits finis et semi-finis.

Le poste offert comporte une très grande autonomie d'action et conviendra à une personne dynamique, réaliste et concrète, capable d'assumer de larges responsabilités. Il parle couramment le néerlandais ou l'anglais.

Une rémunération intéressante ainsi qu'une voiture de société et d'autres avantages sont garantis.

Intéressés ? N'hésitez pas à adresser votre candidature avec curriculum vitae détaillé à Mme VANDENBROECK, 28, bd de l'Empereur - Boîte 3a à 1000 BRUXELLES, qui transmettra.

Les entretiens pourront se faire en France.

Importante Entreprise Internationale de Construction Electrique & Electronique

recherche

UN CADRE RESPONSABLE du RECRUTEMENT

Il sera chargé :
- — de l'établissement des descriptions de postes
- — de la sélection et de l'embauche du personnel non cadre
- — du suivi de son intégration dans la société
- — des formalités administratives des mouvements de l'ensemble du personnel permanent et temporaire
- — de l'établissement et du suivi des contrats de travail et d'intéressement

Le poste à pourvoir à PARIS nécessite une formation supérieure et une expérience affirmée dans ces domaines.

Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur C.V. sous référence no 50754 à :
RUSH PUBLICITE, 84, Rue d'Hauteville 75010 PARIS (qui transmettra).

Johnson & Johnson s.a.

Division Produits de grande consommation
recherche

un(e) chef de produits

Le candidat retenu devra posséder une expérience d'environ 2 ans, en tant que Chef de Produits, de préférence sur des produits de grande consommation.

Le poste à pourvoir est situé au siège social, dans la proche banlieue Est de Paris et nécessite une bonne pratique de la langue anglaise.

Adresser CV détaillé avec prétentions et photo (retournée) sous No 10.748 à
Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Filiale d'une division internationale
recherche SON

CHEF DE PRODUCTION

Homme dynamique. — FORMATION INGENIEUR, connaissant mécanique de précision, électronique.
Anglais indispensable
5 ans minimum d'expérience fabrication
Banlieue Ouest Paris

Adr. C.V., photo et prétentions sous le n° 10.990 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS grandes écoles

E.S.E., E.N.S.T. ou équivalent

intéressés par l'étude et le développement de matériels destinés aux

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ils seront intégrés dans les laboratoires et/ou les plates-formes d'essais, pour participer à des activités techniques concernant les domaines suivants :

- Faisceaux hertziens à vue directe et troposphérique.
- Liaisons spatiales (station terrienne, répéteurs à bord de satellite).

Evolution possible vers les activités systèmes et commerciales.

Adr. curr. vitae, photo, prét. à Thomson C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

UN ORGANISATEUR QUI VISE L'OPERATIONNEL

Actuellement dans un Cabinet de conseil de qualite, vous recherchez une transition intelligente vers le "line management"

Agé de 30 ans environ, vous avez un diplôme d'une grande ecole de gestion ou de Business School.

L'entreprise qui vous propose cette situation de Responsable de l'Organisation se developpe très bien, et de façon profitable ; elle est dirigee par une equipe jeune.

Il vous sera demande de résoudre des problèmes classiques mais pas toujours simples de gestion de stocks, et en particulier de :
- standardiser les procédures administratives, organiser la centrale d'achats, preparer l'informatisation.

A l'issue de votre mission, il sera envisagé une evolution vers l'operationnel. (Ref 157-M)



Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée à EKA 156 av. de Suffren - 75015 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AGRO-ALIMENTAIRE

banlieue SUD-EST PARIS

recherche

UN COMPTABLE

Niveau D.E.C.S. ou B.T.S.
âgé d'au moins vingt-cinq ans

Après un stage de quelques mois à la comptabilité clients, le candidat serait chargé de la surveillance des comptes de comptabilité générale et de l'établissement des déclarations fiscales

Le poste proposé serait susceptible d'évoluer vers des responsabilités plus importantes.

Bonne moralité et sérieuses références exigées. Préférence sera donnée à un candidat libre rapidement.

Treizième mois, restaurant d'entreprise, nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., manuscrit détaillé à Mlle TOUMAZET 5, rue de Prony - 75017 PARIS.

INGENIEUR des METHODES

Une société française, filiale d'un important groupe international très diversifié, recherche pour sa **Division Dispenser-pulvérisation,** implantée en banlieue Sud-Est, un ingénieur des méthodes.

Dépendant directement du Directeur de l'unité de production, il déploiera des activités suivantes : ● **coordination** des actions et études des services de production en matière de mise au point ● **modification** ou lancement de produits nouveaux ou existants ● **études** des postes de travail ● **analyse** de productivité création et suivi des gammes de travail ● **établissement** des devis et prix de revient en collaboration avec le contrôle de gestion et l'informatique ● **animation d'une équipe d'agents de méthodes.**

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur, au minimum d'un BTS complété par une formation spécifique et aura une expérience dans la fonction d'une dizaine d'années environ. Une expérience dans le montage industriel de grande série ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont souhaitées. De très bons contacts humains sont indispensables.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 6822/MI
A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

LA DIRECTION DU PRODUIT D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE MATÉRIELS T.P.

recherche

INGÉNIEUR PRODUIT

Formation de base en mécanique, complétée par formation en gestion.

Expérience professionnelle dans notre secteur d'activité (2 à 3 ans) souhaitée, mais recrutement ouvert à candidat débutant motivé et de formation adaptée.

Anglais indispensable
Libre rapidement

Ecrire avec curriculum vitae, prétentions et photo sous le n° 10.955 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

offres d'emploi

Petite Société environs de Paris composants passifs destinés à l'administration recherche pour responsabilité de son département production

UN CHEF DE PRODUCTION

ayant 10 ans d'expérience au moins d'un atelier de 50 employées, si possible dans domaine équival.

Ecrire n° 7.743, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Un grand centre d'électronique propose **PLUSIEURS POSTES de**

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS ou COURTE EXPÉRIENCE
pour leur confier des travaux
d'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT de :

— circuits analogiques, logiques, H F.
— traitement numérique du signal.
— programmation de microprocesseurs.
— réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Lieu de travail : banlieue Sud Paris

Adresser C.V. et photo à n° 9732 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

Une société de services liée au transport routier recherche

Un (e) Assistant (e)

Bac (G de préférence).
Salaire 5.000.
Statut cadre.
Pour lui confier un poste présentant les caractéristiques suivantes :
- Exploitation et évolution de la comptabilité trafic et recette.
- Rédaction de comptes rendus périodiques.
- Analyse statistique de données concluant sur des recommandations.

Si vous êtes intéressé (e) adressez votre CV sous N° 7200 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE

RECHERCHE
POUR USINE
PROCHE BANLIEUE NORD-OUEST DE PARIS

COLLABORATEUR

Chargé, sous l'autorité du Chef du Personnel, de la fonction formation.

Gestion, établissement des plans, recherche et mise en place des moyens.

Ce poste pourra évoluer rapidement vers d'autres responsabilités dans la fonction personnel.

Il est nécessaire d'avoir une formation D U T, option personnel, ou C N A M ou similaire. Une grande motivation pour les relations humaines. Une expérience dans un service personnel serait souhaitable.

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à : D B M - 27, rue Violet, 75015 PARIS, qui transmettra.

Une société internationale de travail temporaire (plus ou moins 1 milliard de C.A.) recherche dans le cadre de son expansion en province pour PARIS - LILLE - REIMS - NANTES - GRENOBLE - ST-ETIENNE - STRASBOURG - NICE - DIJON

jeunes managers

ambitieux et dynamiques, ils seront capables d'assurer l'ouverture et l'organisation de leurs agences. Hommes de terrain ayant déjà prouvé leurs capacités par une réussite commerciale, ils devront en outre posséder les qualités humaines propres au recrutement et à la stimulation d'une équipe.

Bien sûr, ils seront appuyés depuis Paris au plan administratif et financier par la Direction Générale à laquelle ils rendront directement compte.

Envoyer lettre manuscrite, C.V, photo et prét. sous Réf 3647 à Media System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

HENKEL FRANCE

Filiale d'un groupe chimique européen, 1400 personnes, 2 Usines, recherche dans le cadre du développement de son service achats

AIDE ACHETEUR MATIERES PREMIERES

Ce poste conviendrait à un homme jeune ayant une formation commerciale (ESC, DUT) ou niveau 2e cycle de Chimie + IAE.

Le candidat aura si possible une première expérience de l'industrie et la connaissance de l'allemand sera très appréciée

- Salaire x 13 + primes.
- Horaire personnalisé.

Écrire à HENKEL FRANCE DRH BP 111 - 94250 GENTILLY sous réf. M 006.



HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DÉTAIL EN TEXTILE ET NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

recherche

pour PARIS

DIRECTEUR DE MAGASIN

Le candidat devra avoir :
— de la méthode et le goût des responsabilités ;
— l'esprit commercial ;
— une parfaite maîtrise de la grande distribution, justifiée par une expérience de 5 ans minimum.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous le n° 65979 M. à BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300 Vincennes

---

GENERAL AUTOMATION

(plus de 20.000 mini-ordinateurs installés) recherche dans le cadre de son expansion en :

● PROCESS INDUSTRIEL
● GESTION DE RESEAUX

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Formation supérieure, possédant plusieurs années d'expérience dans la vente de systèmes dans l'industrie.

Postes à pourvoir : PARIS, LYON.

Envoyer C.V. détaillé à :
M. J.-C. VRIGNAUD - GENERAL AUTOMATION Tour Gallieni II - 36, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET.

AFNOR

Association Française de Normalisation
recherche

documentalistes

Scientifiques ou techniques
(contrats temporaires 6 mois/1 an)
1) - service questions-réponses domaine normes étrangères
2) - indexation de normes et textes règlementaires français.

Ces postes conviendraient à : ingénieurs ou maitres es-sciences possédant une formation complémentaire en documentation ; la connaissance de l'Allemand et de l'Anglais écrits est nécessaire pour le premier poste.

Adresser c.v. et rémunération actuelle s/réf. 2695 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

ENTREPRISE ÉDITION PREMIER PLAN

recherche pr son département de VENTE DIRECTE installé près d'Enghien (Val-d'Oise)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

— environ 30 ans ;
— alliant rigueur et efficacité à qualités de contact ;
— diplôme supérieur de gestion ;
— excellente formation comptable et juridique ;
— habitué à travailler avec l'informatique.

Dans une équipe jeune et dynamique, il aura la responsabilité de la comptabilité, de la trésorerie, de la gestion du personnel et des services généraux.

Avec les responsables des autres fonctions, il participera à la préparation des décisions de gestion prises au niveau du département.

Envoyer curriculum vitae et photo à : N. SICART, 20, rue Noël-Sayssen. — 95120 ERMONT.

GROUPE INDUSTRIEL AGRO-ALIMENTAIRE TRÈS PROCHE BANLIEUE SUD-EST DE PARIS

recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

en raison des perspectives d'élargissement de ses responsabilités au sein de la Division Administrative du Groupe, nous recherchons un jeune candidat diplômé Grande Ecole de Commerce ou Université, justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans de formation comptable supérieure (D.E.C.S. + Certificat Supérieur par exemple), initié à l'informatique de gestion.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : Mlle TOUMAZET 5, rue de Prony - 75015 PARIS

---

offres d'emploi



LEADER EUROPEEN DE L'IMPRIME DE GESTION EN CONTINU
recherche

UN COMPTABLE DE GESTION

23 ans minimum, il aura une formation supérieure orientée vers la gestion et si possible une première expérience d'un an dans la fonction.

Il participera à l'élaboration, au suivi et au développement des systèmes d'analyses et de contrôle des coûts. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable pour réussir dans ce poste évolutif.

Adresser vos lettres, CV, photo (retournée) et prétentions à MOORE PARAGON - Service Développement de l'Encadrement - 22/24, rue de Sèvres - 92102 BOULOGNE.

DIRECTEUR D'ENTREPOT

Importante Société de Textile

recherche

Pour ses importants entrepôts proche banlieue de Paris

UN HOMME CAPABLE

d'en assurer la gestion

Le candidat devra être un parfait organisateur et avoir le sens des responsabilités.
Il aura en outre à justifier d'une expérience similaire d'au moins 5 ans.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo + prétentions sous le n° 65.978 M à : BLEU, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Pour Société française à vocation internationale

RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION INFORMATIQUE

- Minimum 35 ans ;
- Formation Ingénieur ;
- Expérience environnement et exploitation comme Responsable ou Adjoint d'un centre informatique ;
- Connaissance du logiciel et matériel I.B.M. souhaitée avec base système ou technico-commerciale ;
- Anglais indispensable ;
- 150.000 F à 180.000 F par an.

Env. C.V. détaillé et photo à SWEERTS, n° 1.818, B.P 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra

---

Important Groupe de Services recherche pour son **Département Informatique** équipé d'un **370/145 DOS VS** temps réel

2 analystes programmeurs

— 3 à 4 ans d'expérience
— langage Cobol ou Pascal.

Adr. lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf. 6608 à I.C.M. 83 r. de Rennes PARIS 6e qui transmettra.

EXPERT COMPTABLE

recherche

CHEF DE MISSION

Expérience confirmée dans Cabinet important pour travailler sur dossiers (C.A.C. et E.C.) toute importance.

DÉBUTANT

souhaitant acquérir une gde expérience générale.

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à James HARMAN, 30, avenue de Villiers, 75017 Paris.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL

recherche

pour son usine située à 60 km au nord-ouest Paris

UN CHEF DE SERVICE

ACHATS, APPROVISIONNEMENTS PROGRAMMES

— 35 ans min., bilingue anglais français.
— 5 à 10 ans d'expérience dans une société internationale à caractère industriel (mécanique)
— Sous l'autorité du Directeur d'Etablissement, il supervisera une équipe de 4 personnes.
— Il saura utiliser les moyens informatiques.
— Salaire à débattre selon expérience.

Envoyer C.V. détaillé et photo à n° T. 13.043 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Sté Personnel intérimaire rech. pour Paris

RESPONSABLE COMMERCIAL

Si vous avez une bonne culture générale, un tempérament de gagneur et l'enthousiasme dans les contacts, nous devons nous rencontrer.

Nous vous confierons la prospection et le développement de notre clientèle industrielle.

Ecrire sous réf. 6812, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA.	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

Banlieue Nord
filiale française d'un Groupe international
recherche
pour son Secrétaire général

UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

— Position cadre, 30 ans minimum, sténo-dactylo, bilingue anglais/français ;
— 5 ans minim. d'expérience, dans une société internationale, des problèmes juridiques, administratifs et de relations humaines ;
— sens des responsabilités ;
— salaire fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. détaillé et photo ss le nº 13.042 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

SOCIÉTÉ DE LEASING

Biens d'Equipement et Immobiliers
Filiale d'un important groupe bancaire

recherche

ATTACHÉ de DIRECTION COMMERCIALE

chargé de :
— la prospection au niveau des directions générales ou financières ;
— la négociation et le suivi des contrats ;
— l'élaboration de produits nouveaux.

Le poste sera confié de préférence à une personne expérimentée, issue soit de la banque, soit du secteur leasing équipement, soit du secteur leasing immobilier. Une formation grandes écoles serait appréciée.

Envoyer C.V. et photo sous le nº 012970 M
85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS

Monsieur « COUP »
Société disques éducatifs folklore, variétés cherche
MONSIEUR COUP
pour pénétration grandes surfaces, opérations exceptionnelles, ventes de bandes, commissions importantes.
Env. C.V., photo et prétent. à MICHEL STROMBONI, 20, passage de la Bonne-Graine, 75011 PARIS.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche
RESPONSABLE
de l'entretien complet et de la réalisation des aménagements dans immeuble important d'usage administrat. et médical.
Les candidats devront :
— Etre titulaires du Brevet Technicien supérieur du Bâtiment ou posséder des connaissances équivalentes ;
— Avoir expérience confirmée dans le domaine de l'entretien immobilier.
Les résultats d'un examen écrit et oral départageront les candidats.
Adresser C.V. détaillé à : Mme le chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19.
Avant le 31 mai 1979.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES recherche
COMPTABLES 2e échelon
et
CHEFS DE GROUPE
comptabilité générale.
Lieu de travail proximité Porte de Champerret.
Ecrire avec C.V. et prétentions ss nº 50.709 à RUSH PUBLIC., 64, r. Hauteville, 75010 PARIS.

Entreprise G.O. banlieue Sud recherche pour études de prix sur déboursés
MÉTREUR
2e ECHELON
Connaissances rénovation souhaitées. Env. C.V. + photo Boutonnat et Chariot, 21, avenue Victor-Hugo (16e).

Filiale Groupe international fabricant produits industriels recherche pour secteur Ouest et Nord région parisienne
AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
EXCLUSIFS Hommes ou Fmes très introduits en milieu industriel. Formation technique et commerciale confirmée. Voiture personnelle exigée. Fixe + % + prime. Frais payés. Envoyer candidature, C.V. et photo à 65.941 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

BANQUE ETRANGERE PARIS-8e, 80 personnes, recherche
CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ
Expérience bancaire exigée.
Adress. C.V. détaillé et prét. à 7.771 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transmettra.

BUREAU VERITAS recherche pour la région parisienne
UN INGÉNIEUR THERMICIEN
3 ans d'expérience minimum, pour une activité fonctionnelle en génie climatique (information technique, organisation de stages, participation à des commissions professionnelles).
Adresser C.V. à BUREAU VERITAS sous référence nº 8, Direction du Personnel, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

CONSTRUCTEUR PROMOTEUR PARIS ST-LAZARE recherche
COMPTABLE 3e ÉCHELON CONFIRMÉ
Compétences immobilières indispensables. Libre rapidement. Envoyer C.V., nº 28.753, P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières, Génie industriel, spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement, 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayt sérieuse formation économ. et informatiq., pouv. envisager séjours à l'étranger. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Entreprise de travail temporaire PARIS recherche
CHEF D'AGENCE
pour gestion administrative et commerciale.
— Encadrement 120 intérimaires.
— Expérience confirmée dans cette fonction.
— Connaissance industrie souhaitée.
Ecrire avec C.V. et prétent. ss réf. 2.494 à Axial Publicité, 91, Fg St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

Entreprise TELECOMMUNICATIONS proche banlieue : LEVALLOIS - MEUDON recherche
TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
(H. ou F.), titulaires B.T.S., D.U.T. ou équivalent.
Débutants ou avec 1re expér.
pour
— ses laboratoires,
— ses groupes d'essais.
Postes à pourvoir rapidement.
Ecr. av. C.V. à Thomson C.S.F. Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Cours privé Lavoisier rech. PROFESSEURS mathématiques, physique, anglais, allemand, espagnol, 6e à terminale. Ecrire : 14, rue de l'Eglise, 94340 Joinville-le-Pont

UN BOULOT ETUDIANT SYMPA ET BIEN PAYE
L'OFUP rech de jeunes directeurs de campagne promotion-vente pour la rentrée. Activité compatible avec les études. Rémunérat. élevée. Formation assurée. Ecr à l'OFUP, 21, rue Rollin, 75240 Paris Cedex 05.

Petite Société env. de Paris Composants passifs destinés à l'administration rech. pour responsabilité de son département Contrôle qualité 1 INGENIEUR ATP ou équivalent, ayant cinq à dix ans d'expérience contrôle qualité et une bonne connaissance des mesures électriques. Ecr. nº 7.688, le Monde Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Entrep. de Télécommunications, pleine expansion, recherche COMMERCIAUX pour Paris-Ile-de-France. Rémunération %. Si dynamique possibilités de promotion. Tel pour rendez-vous : 365-41-59.

Société de Services recherche
ANALYSTE RECRUTEMENT
en vue d'association
Expér. export appréciée. Ecr. à DEMOS, 20, r. de l'Arcade (8e)

Impte Société d'Electronique et d'Informatique en pleine expansion proche banlieue Sud recherche
1) INSPECTEURS DE MAINTENANCE
niveau IM 3-IM 4, connaissant MITRA 125 et ses périphériques
2) ACHETEUR PRINCIPAL
ayant une bonne expérience dans le domaine des achats de composants électroniques, actifs et passifs.
3) CABLEURS P3 MAQUETTISTES
pour travaux mini wrapping et soudures composants.
Env. C.V., photo et prét., s/réf. 06/HARD, à no 28.787, P.A. SVP 37, rue Général-Foy, Paris 8e

offres d'emploi

ÉCOLE PRIVÉE RÉPARATION AUTO
recrute
PROFESSEUR d'ORGANIS. et de GESTION
niv. licence ou ingénieur, expér. professionnelle et d'enseignem. souhaitée. Disponible le 1-9-79. Env. C.V. détaillé, à GARAC, 8, rue des OUCHES, 95104 ARGENTEUIL

Sté Nat. produits grande consommation rech. : CHEFS DE SECTEUR. Pr encadrement et animation représentants. Région parisienne. Position cadre. Voiture fournie + fixe + intéressement + 13e mois. Ecr. av. C.V. et photo sous nº 2 729 HAVAS, 77007 MELUN Cedex.

URGENT
INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS
Pour rédaction documents techniques Microprocesseur
Ecr. nº 798400 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

VILLE DE LA COURNEUVE recherche
ANIMATEUR (TRICE)
Socio-culturel. Niveau culturel, expérience et formation exigés. Début 1-6-1979. Sal. net 3.200 F. Env. candidat. manuscr. et C.V. détaillé : SERV. MUNICIP. de la Jeunesse, 13, r. Jules-Ferry, 93120 LA COURNEUVE

J.P.M.G. CONSEIL EN RECRUTEMENT
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
ET
INGÉNIEUR
mini-ordinateur gestion ou scientifique ou système
ANALYSTE
ET
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL C.I.C.S.
61, rue Meslay (3e). T. 271-82-12

Ecole Supérieure d'Ingénieurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris recherche
JEUNE INGÉNIEUR
pour enseignement et recherches industrielles en énergétique électrotechnique et électronique puissance.
Envoyer C.V. et prétentions, à M. EHRHART - E.S.I.E.E. 81, rue Falguière, 75015 Paris

SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE, PARIS, recherche JEUNE
EXPERT COMPTABLE
diplômé ou finaliste en cours soutenance mémoire, 30 ans minimum, pour collaboration immédiate et association future.
Env. C.V., photo et prétentions, nº 11.383, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

LABORATOIRE D'ETUDES ET RECHERCHES INDUSTRIELLES
Région PARIS recrute :
Référ. E.C.
INGÉNIEUR
Grande Ecole (Centrale, Mines...)
Orientation physico-chimie (thermodynamique et électricité).
Aptitude à analyse mathématique et logique (calculs sur données physico-chimiques utilisant l'informatique).
EVALUATION TECHNIQUE ET ECONOMIQUE DANS DOMAINE ENERGIE
Adresser sous référ. du poste concerné lettre manuscrite + C.V. détaillant domaines d'expérience à nº 11053, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Impt groupe proche banlieue Ouest, rech.
JEUNES INGÉNIEURS
Diplômés Grande Ecole électronique, libérés service national débutants ou 1 à 2 ans expérience, motivés par action commerciale dans domaine électronique de pointe, spécialement orienté vers les télécommunications.
Anglais exigé.
Adr. C.V., photo et prétentions nº 11.092, Contesse Publicité 20, aven. Opéra, Paris-1er q.t.

ANIMATEURS pour saison VILLAGES DE VACANCES Tél. : 887-04-40

Importante Sté NEUILLY recherche
PROGRAMMEUR COBOL
minimum 2 ans expérience diplôme IUT ou équivalent. Libre rapidement
14 mois
Avantages sociaux.
Restaurant entreprise
Adr. C.V. à SACEM Service du personnel 225, aven. Charles-de-Gaulle 92521 NEUILLY-s-Seine, Cedex.

secrétaires

SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT QUARTIER ÉTOILE

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

qui sera également collaboratrice pour son DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Expérimentée, ayant excellentes notions en comptabilité et aspects financiers.

Age minimum 30 ans.

Adresser candidature avec C.V., prét. et photo à REGIE-PRESSE nº T. 13.143 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES BIOLOGIQUES basée à Paris recherche
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
responsable de l'administration du bureau ainsi que des finances, de la préparation de rapports, de l'organisation de réunions, des relations avec d'autres organismes internationaux, etc. Formation scientifique et expérience internationale requises. Maîtrise de l'anglais écrit et parlé, et bonne connaissance du français exigées. Joindre un Curriculum Vitae à votre lettre de candidature en indiquant la rémunération actuelle et le nom de deux références, et l'adresser à : ICSU, 51, boulevard de Montmorency, 75016 PARIS, France. Pas de renseignements par téléphone. Date limite du dépôt des dossiers : 15 juin.
Poste disponible : fin 1979.

CABINET de CONSEILS près Saint-Lazare recherche
SECRÉTAIRE 1er ORDRE
lisant anglais et/ou allemand. Excellente sténodactylo. Poste intéressant et bien rémunéré. Ecr. nº 7.742, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

POUR SERVICE EXPORT
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Bilingue Anglais/Français sténo anglaise appréciée. MACHINES DUBUIT 371-12-65, poste 603.

Rech pour notre SIEGE SOCIAL
A NANTERRE
SERVICE EXPORTATION
UNE SECRÉTAIRE
TRILINGUE ALLEM., ANGLAIS EXPERIMENTEE
pour seconder efficacement et avec dynamisme notre directeur commercial
Veuillez adres. C.V., photo, prét. nº T 13.053 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. DISCRETION ASSUREE.

Société de quincaillerie Paris-11e rech. H. ou F., 23 a. min. pour travail bureau-secrétariat, bil. franç-allem. Tél. jeudi et vend. pour R.-Vs. : 357-24-12, M. DUVAL.

Editions Larivière-Bel-d'Or recherche SECRETAIRE STENODACTYLO dynamique, travail varié, responsabilités. Tél. p. R.-Vs. 200-22-07.

NOVASAM URGENT
UNE SECRÉTAIRE
STENO-DACTYLO
pour Pierrefitte, 820-84-63. NOVASAM, 123, r. Gabriel-Péri, 93 SAINT-DENIS.

TALAL ABU - GHAZALEH Associates S.C.P., 116, Champs-Elysées Mº George-V recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
parfait. bilingue, préf. langue maternelle anglaise/américaine sténo-dactylo français / anglais telex, dépo. C.V., photo URGT.

SOCIETE PRES PONT-DE-NEUILLY recherche pour 3 mois à partir 1er juillet
TRÈS BONNE DACTYLO
— 25 ans environ ;
— Esprit d'équipe indispensab
— 40 heures. —
TEL. : 776-42-01, p. 168.

SECRÉTAIRE - RÉDACTRICE
mi-temps, après-midi, 7e arrdt. Téléph. : 551-35-59 ou 551-75-59.

représent. offre

POUR RELATIONS AVEC CLIENTELE recherchons
HOMMES JEUNES
Ayant de préférence notions ASSURANCES
Ecr. av. C.V. et prét., nº 7.898, LTP 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

offres premier emploi



capitaux ou proposit. comm.

Nous disposons de

Sources de capitaux et de prêts
dans le monde entier
allant de 50.000 dollars (ou sa correspondance) à 10 ou 20 millions.

Une première information par téléphone peut vous être apportée.

La demande doit en être faite par écrit à :

Sélection financière, rue des Marbriers 4 CH-1204 Genève (Suisse).

Un rendez-vous téléphonique vous sera fixé par écrit.

Dispos. mat. 1 M 5, ch. 0,5 M F création Sté Photogravure Composition électronique C.A. mens. 1 M F. Cash flow 30 %. Sigeli, 8, rue Rome (8e)

Sté disposant d'un fichier de 40.000 adresses d'industries vend étiquettes autocoll. sélectionnées par activité et par départ. - Retours remb. 976-03-50 - 966-44-35

Recherche Sté à réorganiser, possibilité participation au capital ou rachat progressif.. Ecr. nº 7761, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

travail à domicile

Demande

Je frappe vos thèses, manuscr., 50 pages min. Travail tr. soigné. Orthographe assurée. 337-40-87.

Faites frapper vos thèses et manuscrits sur IMB à boule par J.F. expérimentée. T. 535-28-85

information divers

Pour mieux choisir votre métier : FRANCE-CARRIERES en vente à votre kiosque.

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS (9e) offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

formation profession.

CEFIA
Formation Professionnelle privée en
INFORMATIQUE
Stages de
PROGRAMMEUR
EN 14 SEMAINES
Dégagé des O.M. Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission
Tél. : 355-95-96
62, rue Amelot, 75001 PARIS.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état, Devis grat. 368-47-84 - 893-30-02

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde, exemple de prix : velours sur mousse en 4 m : 19,99 F le m2 - Tél. : 340-72-72

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd très belle Morris Marina, 4 ptes, 1975, 52.000 km, excell. état. 8.900 F. Tél. : 585-31-17, le soir.

A vdre R 5, 1977, Argus — 5 %. Tél à partir de 19 h. au 060-66-32.

12 à 16 C.V.

A vdre Mercedes 280 SL, 1968. Beige, int. cuir noir H.T. Boîte mécan., parf. état. Peint. nve (factures). T. : 899-18-55 le soir.

+ de 16 C.V.

Part. vend **PORSCHE 911 S** 2,7 l, 1974. Très bon état. Marron métal. 57.500 F. Tél. (16-4) 421-56-58 à Chantilly ou 794-28-80 Dr. TRUSKOLASKI.

box parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, 17e, mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY - Tél. 731-05-05
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME BMW
NEUVES - DISPONIBLES
Nombreuses occasions
GARANTIE BMW

demandes d'emploi

CENTRALIEN
M.B.A.
(WHARTON BUSINESS SCHOOL)
recherche
AFFAIRE A REDRESSER
Haute expérience bancaire et en assistance aux entreprises en difficulté.
Ecrire sous Nº T 13022 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 5002 PARIS.

COUPLE HOTELIER
cherche
DIRECTION CHAINE HOTELIERE
éventuellement création Hôtel - Motel - Grill près grande ville, région Rhône-Alpes ou Sud-Est, s'intéresserait gestion co-propriété hôtelière. 20 ans d'expérience, références. Intermédiaire s'abstenir.
Ecrire sous nº 7.758, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, ou téléphoner au 280-42-11 (16-1). Etudierait toutes propositions.

DIRECTEUR COMMERCIAL
autodidacte, 41 ans, bilingue américain-français, 14 ans expérience marketing vente aux U.S.A., animation force de vente, négociation haut niveau, très introduit circuit grande consommation.
Etudierait toutes propositions de DIRECTION COMMERCIALE d'une entreprise dynamique.
Ecrire sous le numéro T 013.142 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

MÉDECIN
48 ans
— Expérience industrie pharmaceutique.
— 9 ans clientèle rurale.
— Disponible immédiatement.
recherche
Poste salarié à partir de 60.000 F/an
Ecrire B.P. 935. — 83050 TOULON Cedex.

INFORMATIQUE en ESPAGNE
36 a., ing. E.C.P., 12 a. d'expér. anglais, espagnol parfait conn. des systèmes de gestion temps réel, mini-contrôle de processus. Représenterait société informatique. Importants contacts. Dispos. d'infrastruct. à Madrid. Ec. nº T 12850 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE CADRE
Célibataire, dégagé O.M. Etudes supérieures European Business School Anglais, allemand. Après avoir effectué différents stages services commerciaux et gestion recherche UN POSTE ASSISTANT PUBLICITE - PROMOTION DES VENTES - EXPORT. Accepte formation complémentaire.
Ecr. nº 11.238 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Médias-Presse-Edition, etc.
22 a., dipl. sciences humaines culture générale, expérience, ch. p. créatif, intéressant avec responsabilité.
Ec. nº T 012853 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE
Spécialisé ds l'ensemble du droit de la consommation et de la concurrence. AUTEUR d'un code général, ANCIEN RESPONSABLE du SERV. JURIDIQUE d'une association de consommat. CONSEIL d'ENTREPRISE recherche COLLABORATION REGULIERE à temps partiel ou complet avec PROFESS. JURIDIQUE, ENTREPRISE, CHBRE SYNDIC., AG. de PUBLICITE, BANQUE ou JOURNAUX INTERESSES.
Ecr. nº T 13051 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

demandes d'emploi

40 ANS
DIRECTEUR GÉNÉRAL
S.A. Groupe International
Gestionnaire moderne distribution internationale
Excellent négociateur
Expériences précédentes dans groupes leaders dans :
Ameublement - Textiles - Equipements industriels
Agencement clefs en main de collectivités.
Langues : italien (maternelle), allemand, anglais.
désirant
diversifier ses expériences
étudierait
TOUTES PROPOSITIONS
Directions générales - création, organisation ou réorganisation sociétés.
Ecrire no 1004 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DIRECTION GENERALE. — 54 ans - H.E.C.N. - notions allemand, anglais - Très grande expérience en : organisation conseil, administrative, juridique, financière, gestion générale industrielle et commerciale, direction du personnel.
RECHERCHE : poste stable à responsabilités Paris, région Parisienne. - (section BCO/DK).

CONSEILLER FINANCIER - 53 ans - Ingénieur I.E.P. - Anglais courant - 30 ans expérience industrielle dont 20 ans de direction (Productions de série - Finance - marketing - vente - import-export) - Disposant à Paris bureaux commerciaux avec téléphone - Secrétariat bilingue anglais - Offre aides même ponctuelles à D.G. pour études diagnostic de gestion, études de nouveaux créneaux de développement, démarrage d'un départ export.
RECHERCHE : d'extension par contrat ou association avec entreprises déjà implantées ou autres missions spécifiques. (section BCO/JCB).

H. 45 ans - CADRE COMMERCIAL P.M.E. responsable d'un département produits imprimerie expérience réussie dans : animation des ventes, organisation et approvisionnement des produits et gestion des stocks - position VRP.
RECHERCHE : fonction similaire ou approchante (section E).

CHEF DE PROJET - architecture intérieure - 35 ans - Conception et étude fonctionnelle et déco de stands - restaurants - hôtels - bureaux. Participation à de nombreux programmes de prestige - Animation d'une cellule de créativité.
ETUDIERAIT : toutes propositions (section E).

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

demandes d'emploi

ARCHITECTE - 35 ANS
Expér. centres commerciaux, ch. emploi stable. Chevalier F., 69, av. du Maine, Paris-14e.

J.H. 20 ans, bac G 3, preparant DUT. très bon niveau comptabilité gestion informatique. ch. stage 6 semaines minimum. Salaire correct. — 016-27-68.

DIRECTEUR ÉQUIPEMENT SOCIAL
ch. poste region parisienne ou département limitrophe. — PREAVIS — Ecr. nº T 012.964 M, Régie-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRANCE - ÉTRANGER
Apr. long séjour USA. Française niv. Bac. sans oblig. familiale. Sens contact humain. ch. poste Responsabilité. Secteur indiffér. Ecrire nº 13.056, REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER - 39 ANS
expér. gestion P.M.E. : 15 ans. Solide connaiss. comptabilité, fiscalité et lois sociales, sens des contacts. intègre et dynamique souhait. responsablités ch. FONCTIONS SIMILAIRES ou ADJOINT P.-D. G. Ecr. nº T 13.122 M, REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FINAL EXPERT COMPTABLE
H. 40 ans, exper. 20 a., dont 9 cabinet. Haut niv pratiques compt., fisc. et jurid. Rech. sit. Ecr. nº 7 778 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR
expérience confirmée. Direction générale PME. ch situat. équivalente envisage collaboration. Ecr. nº T 13 036 M Rég.-Presse 85 bis, rue Reaumur, Paris-2e.

BIBLIOTHÉCAIRE DOCUMENTALISTE
J.F. 26 a., CAFB, dipl. EDBD trilingue allemand, anglais, 5 ans expér. Disponible 1-9-79 JEANLIN 175, bd Lefevre, 15e.

LICENCIÉ EN DROIT
30 ans, homologué Maîtrise. diplôme Ecole Notariat, expér. Droit privé Notarial, contentieux administrat., ch. poste stable Paris ou proche banlieue. Ecr. nº 74811, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

J.F. 29 ans, maîtrise
PSYCHO-INDUSTRIELLE
— 1 an 1/2 animatrice formation dont Montréal.
— Anglais courant.
— Sténo anglaises possible.
— 3 ans Secrétaire de Direction, cherche poste

CONSULTANT JUNIOR CADRE PERSONNEL
Recrutement, formation, bilan social ou secrétaire de direction.
— Déplacements acceptés.
— 65.000 F/an.
Ecr. nº T 13126 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CHEF DE PUBLICITÉ
29 ans expérience agence, ch. opportunité chez l'annonceur, préfér. Industriel rég. parisien. Ecr. à 994, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JOURNALISTE
Secrétaire de rédaction, rédacteur, expér. presse quotidienne, envisage tous postes, de préférence région Rhône-Alpes. Ecr. à 1.005, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

CADRE SUPERIEUR, 35, ans, formation sup., juridique, financière et bancaire. Expérience relations avec banque, . rech. situation équivalente d'avenir. Ecrire nº 9969 CONTESSE Pub. 20, avenue Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

Secrétaire de direction, 30 ans, B A C, parfaitement trilingue, Allemand - Anglais - Francais. 7 années expérience secrétariat à Bonn ambassade et presse, bonnes référ., sachant manier télex les plus modernes, très bonne dactylo, rech. emp. à Paris. Veuillez écrier à : Gloria Yvonne Dressel Holzweg 134 D-5205 St Augustin, R.F.A.

CHEF COMPTABLE
33 ans, autodidacte, 10 a. exp. Afrique Noire francophone, dont 7 ans bâtiment Trav. Pub. 3 ans responsable cabinet expertise comptable, intéressé par situation similaire. Tous secteurs d'activité France ou étranger nécessitant déplacem. ou non. Ecr. à JD/385 HAVAS (B.P. 937) 76002 Rouen Cedex ou tél. (35) 77-72-31.

CADRE 37 ANS.
Enseignement supérieur de gestion et d'administration des entreprises à la chambre de Commerce de Paris. expérience commerciale, recherche poste de Direction d'AGENCE dans le SUD de la France ou à l'étranger. Faire offre descriptive et chiffrée. HAVAS NIMES. Nº 590.925.

Jeune Homme, 32 ans, docteur en droit fiscal, 4 ans d'expér. juridique cherche cab. jurid. et fiscal. Paris ou prov. Ecr. nº 7 760 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Homme, 27 ans, célibat., diplômé de l'Ecole des cadres. Expér. export.. bilingue anglais. Disponible pour voyager. Ch. empl. simil.. libre de suite. Ecr. nº 999, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

V.R.P. RETRAITE ling. fém. ch. activité cciale sédent. mi-temps Paris, Gde expér. clients cont. hum. part. écriv. allem.-anglais. Ecr. nº 1001 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., secrétaire direction expérimentée cherche poste dans pays francophone ou anglophone Mlle MERMILLIOD, 133, rue d'Aboukir 75002, 260-34-13 p. 352.

DIRECTEUR CONSTRUCTION IMMOBIL.
grande expérience et références de 1er ordre recherche responsabilité grand service immobilier dans groupe bancaire ou société industrielle importante. Ecr. nº 919, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Homme, 27 ans, lib. O.M. lic. Sc. éco. CERT jurid. DECS DESS FISCALITE APPLIQUEE thèse d'Etat droit en cours. Rech. situat. entrep. ou cabinet. Ecrire P. JAUNY, 51, rue de Normandie, 92400 COURBEVOIE.

Contrem. AMS 7 a. exp. 33 a.
- Chaud., tôlerie, const, métal., tuyauterie, soudure chaud et tuyauterie plastique.
- Gde exper. engins TP, matér et instal. manutention mine.
- Gestion, devis, planning.
- Rech. empl. stable : Paris et banl., Lyon, Bordeaux et rég.
- Libre de suite.
Ecr. nº 7 729 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POURQUOI NE POURRAIS-JE M'INTEGRER à votre EQUIPE MALGRE MES 47 ANS ? Secretaire de Direction organisée, capable initiative, sens responsabilites, sérieuses références, CH. POSTE AUTONOME. 5.000 × 13 × 8. Ecrire sous référence 3.399 PUBLICITE GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris, qui transm.

INGEN. EN AGRICULTURE 29 ans, trilingue all./anglais, expér. 1 an formation, 3 ans organisme profess., ch. poste secteur format., chargé d'études Ecr. à 89.353 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre 30 ans, 10 ans d'exp. achat, gestion de stocks gros/détail produit para-pharmaceutique (30.000 articles). libre 1er septembre, ch. poste chef d'achats ou équivalent, secteur indifférent. Lieu Paris ou province, région Ouest. - Ecr. T 013.088 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne F. (étud. à Corvisart) cherche poste dessinateur débutant (maquette, calibr., mont.). Ecr. nº 6.047 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 ou T. H.B, 9-17 h, 609-94-56 p. 451

Monsieur, 42 a., 16 a. inspecteur vérificateur des impôts, 5 ans Directeur administratif dans entreprise fabrication et vente meubles, cherche emploi similaire dans société ou fiscaliste dans cabinet juridique et fiscal. Etud. ttes proposit. Ecr. T 013.097 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune auteur talentueux ch. TRAVAUX DE REDACTION et de REWRITING. Tél. : 874-65-97.

Etudiant, 19 a., ch. emploi serv. comptabilité pour juillet. Ecr. à M. Carré, 19, av. Secrétan-19e.

Maîtrise dr. expér., rech. poste JURISTE D'ENTREPRISE Ecr. Annie Lemasson, 12, rue Mesnil-16e, ou tél. 553-05-66.

J.F. - 26 ans - DIRECTRICE
relations publiques, expér. 5 a. tions publiques, expérience 5 a. produits beauté, couture, hôtellerie, non limitée à ces domaines, ch. poste en rapport à ses qualités ou assistante de Publicité, marketg et vente. Connaissance langue anglaise. aimant les déplacements, libre de suite. Ecr. au nº 6.615 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75002 PARIS, qui transmettra.

Retoucheur photo presse-magaz. noir et blanc. 7 ans expér. rech. emploi agence publicité ou journal. - Ecr. A. Solonovitch, 25-27, rue A.-Rozier (19e).

CHEF de PUBLICITE, 44 a., 21 a. même maison, ch. place. gde connaiss. régies presse. budgets et exécution, accepte déplacements ou travail dans maisons bien implantées, spécialiste de journaux agricoles Ecr. Ricklina, 4. cite Verte. 94370 SUCY-EN-BRIE.

Femme 47 ans. RESPONSABLE gestion administrative Personnel, grande expérience Législation sociale, recrutement, élections, réunions, formation etc., recherche poste similaire auprès Direction Générale ou Personnel. FERME. Ecr. 10.793 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue Opéra, Paris (1er)

Capitaine (guerre de psychopolitique) des forces armées de RVN (officier de réserve, détaché au ministère de l'éducat nat), profess. de lycée, agent techn. d'assur., agent techn. électro-frigorif. à Saigon (VN), évacuation définitive comme réfugié apatride d'origine vietnam. en France, serait très reconn. à tous ceux qui offrent emploi (avec logem.), selon ses capacités. n'importe quel métier, pour gagner vie nouvelle. Veuillez écr. à M. Duong-Van-Tru, village familial de vacances, le Domaine de la Marquise, 17230 Marans, France

Secrétaire sténodactylo franc.-anglais, parlant, écrivant allemand et russe. ch. place stable même mi-temps. Ecr. à 1.009. « le Monde » Pub 5. r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

I.H., 23 a., dég. O.M., maîtrise lettres modernes, anglais, notions espagnol, 3 ans expér. enseignem. éduc. nat ch. situat dans domaines : journalisme librairie. édition. (88) 70-70-51

PROFESSEUR angl., américain 30 ans, maîtrise. expérience parlant espag., français. ch poste pour septembre Ecr. à M. Cooperman. 8, rue Larmet Besançon 25000.

Sciences Po. rech. pour ses étudiants jobs vacances et année scol. S'adr. B.D.E.-I.E.P., 30, r St-Guillaume, 75007. T. 260-39-60 poste 873 874.

J.H., 26 a., lic. ens. supérieur. culture générale, ch. emploi librairie. Ecr. à 7.762, « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS - RESTAURATION EXCEPTIONNELLE par architecte avec le confort d'aujourd'hui (isolation thermique et phonique, ascenseur) et le charme d'antan. 4 Pièces, 5 Pièces et DUPLEX, à partir de 800.000 F. 92 m2. Téléphone : 296-12-93.

MARAIS Charm. - 58 m2 - Séj. avec cheminée, chbre. Confort. 320.000 F. — 293-62-16.

43, RUE MESLAY METRO TEMPLE
2 p., cuis., bains, w.-c., ch. cal. 3e ét. sud. imm. ravalé. 14-18 h., lundi, mardi. — Tél. : 233-62-46.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS luxueux duplex - 92 m2 + 2 terrasses, beau volume, soleil. — FIM. — Tél. 326-07-67.

RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE : magnifique studio, boiserie, sur belle cour-jardin. Téléphone : 705-24-10.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place les mardis et jeudis, de 14 h. à 18 h. 30. - 755-98-57.

Ve ARRDT - ST-SÉVERIN
Pptaire vd cpt, nf, splend. stud. entr., débarr., pout. appar., c. éq. indép., s. bns, w.-c., 2e ét., clair, tél., 3 fen., calme, s/cour. 360 000 F. S/pl. 9, rue Saint-Séverin. Seul. de 11 h. à 15 h.

25, AV. GOBELINS
3 p. 63 m2, 2e ét., état neuf. Vis. mercredi de 12 h. à 15 h.

PANTHEON Bel immeuble XVIIe siècle entièrement rénové, STUDIOS de caractère, poutres d'origine, loggias. De 200.000 à 450.000 F. Propriétaire, tél. 742-24-26.

13e arrdt.

PART. vd 4 P., 85 m2 en angle, tt cft + cave + park + 35 m2 balcon, 2e étage, 495.000 F. STUD., 11e étage, 33 m2, tt cft + cave + parking + balcon, 195.000 F. Téléphone : 585-00-05.

14e arrdt.

RUE MOULIN-VERT, 2 Pièces, entr., cuis., S. d'E., wc, chf. c., 178.000 F. Téléphone : 327-52-44.

15e arrdt.

GRANDE TERRASSE
Petit Duplex, séj., 2 chbres. JEAN FEUILLADE. 566-00-75.

16e arrdt.

MAUNOURY, somptueux appartement sur bois, 500 m2 environ, 4 réceptions, 4 chambres, garages et services. Tél. 622-02-17.

RANELAGH - RECENT sur verdure, plein soleil, magnifique réception + 3 chambres. INSTALLATION RAFFINEE. 633-29-17 - 577-38-38.

AV. MARCEAU, 5e étage, balc., RECEPT., 3 CHBRES, 2 bains, 2 SERVICES, CONFT. 624-46-13.

AUTEUIL - SUD
dans bel imm. 1930, beau 3 P. tt cft., impeccable, 65 m2. 420.000 F. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

AVENUE HENRI-MARTIN
8 P. princ., dépendances. 350 m2, 5 ch. de serv., gar. 2.900.000 F. 265-22-57.

17e arrdt.

PLACE MALESHERBES (près), sur jardin, appartement original 51 m2. - Téléphone : 766-46-58.

VINCENNES (Mº Tourelles) : récent, sur jardins, beau 3 Pièces, balcon, 425.000 F. 229-52-98.

Province

NICE, appartement (villa), près facultés, bordure centre, immeuble moderne, standing, dernier étage, voie privée, hall, séjour (grandes baies, cheminée marbre, escalier intérieur), S. à M. indépendante, cuisine moderne, 4 chambres, 2 bains, 2 wc, terrasses et solarium 200 m2, panorama mer et collines, chambre domestique indépendante, 2 garages, cave, 1.200.000 F. HAVAS, 06011 NICE Cedex, réf. 0.617.

VACANCES ETE-HIVER, MONTAGNE (HAUTE - SAVOIE) : BERNEX, studio, 4 personnes, 139.000 F avec 27.800 comptant; CHATEL, studio, 4 personnes, 168.000 F avec 33.600 comptant; MER, Côte d'Azur VAROISE, Hyères-Plage, 150 m. port, stud. 109.000 F avec 21.8000 comptant; 2 et 3 Pièces. Gestion assurée. GER, 18 bis, avenue Gambetta, 83400 HYERES. T. (94) 65-42-14.

appartem. achat

URGENT, rech. appts 5-8 Pces, GRAND STANDING, 8e, 16e, 17e et 7e. — Téléphone : 622-02-17.

Rech. appts 1 à 3 Pièces, Paris, préf 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-V., GIERI : 373-05-81.

appartements occupés

16e 1, boul. EXELMANS - Bel imm. pierre de tall., asc. Concierge. Catégorie 2 B. Libération des loyers probable. Beau 3 P., wc, s. d'eau, cuis. Prix 255.000 F. Créd. Vr Pptaire mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

6e arrdt.

ODEON-PANTHEON. — Grand choix de studio : de 130.000 à 250.000 F. Téléphone : 329-84-59.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine **95 m2** DUPLEX CARACTERE Park. - Asc. - Soleil - ODE. 95-10

7e arrdt.

DUQUESNE - PLEIN SOLEIL Verdure - Calme - Plein Ciel : 1º) liv. + chb., 385.000, 5e asc.; 2º) living, 2 chbres, 575.000 F. Téléphone : 222-69-58.

Invalides. - Immeuble standing, double living, 2 chbres, 2 bains étage élevé soleil, possible parking. - Téléphone : 261-85-28.

PARIS-VIIe
7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF
GRAND 3 PIÈCES 122 M2
Vue sur jardin, hôtel classé. S/pl. tous les jrs 14 à 17 h. sauf le dimanche. SAGE : 359-63-63. 21, av. Montaigne, Paris-8e.

QUAI D'ORSAY
Luxueux 150 m2, 3 réceptions, 2 chambres, 2 s. de bains, dressing, chambre de service. ZANNETTACCI 727-21-27

9e arrdt.

LIV. 40 m2 4 fenêtres sur rue Soleil Gde chbre - Décor architecte + service. — Tél. : 265-09-99.

11e arrdt.

L'UN DES PLUS BEAUX APPARTEMENTS DE PARIS 200 m2, 4e étage sans vis-à-vis, calme, soleil. Tél. : 292-10-04.

12e arrdt.

AV. GRAVELLE - SUR BOIS, luxueux appartement, 175 m2, — sous-sol : jeux, ciné, music ; — R.-de-C. : entr., cuis., gd liv., jardin privé 90 m2 ; — 1er étage : 4 chbres, 2 bns. 1.300.000 F. Téléphone 344-23-25.

2 P. 45 m2, rez-de-ch. s/jardin Terrasse privative **255.000 F** Récent - Gd conft 265-09-99

DAUMESNIL BEL ANCIEN Pet. 3 p., cuis., cft S/rue. 195.000 F. - 346-11-76.

REUILLY-DIDEROT
Stud. tt cft., réf. nf. 58.000 F. prop. : 707-74-96 - 391-80-94.

Mº MALESHERBES à saisir
3 P. PIERRE DE T.
235 000 F tt cft. T. 574-35-31.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité Plusieurs appartements **5 PIECES** 145 M2 ENVIRON Entièrement équipés Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 755-98-57.

18e arrdt.

Montmartre, splend. atel. artiste, tt cft + loggia, tél., pos. triplex. Prix et aff. except. - 285-87-64.

RUE CAMILLE-TAHAN dans immeuble P. de T. et brique, agréable 4 Pièces, 120 m2, belle entrée, double living avec cheminée + 2 chambres, très calme. - Téléphone : 359-69-36.

19e arrdt.

Mº CRIMEE, 28, rue Ourcq. Propriét. vd dans bon imm. : 2 P., entr., cuis., bains, wc, 35 m2, (T. 520-13-57) : 115.000 F; 4 P., 80 m2, à rénov. : 220.000 F, libres de suite. Sur place, 14 à 16 h., samedi, dimanche, lundi.

Mº PYRENEES
Imm. récent SEJ. + 3 CH., s. bns., cab. de toil., 103 m2, 4e ét., balc., park. 630.000 F. JEAN FEUILLADE. 566-00-75.

20e arrdt.

150.000 F Studio 29 m2 Récent - Cuis. équipée. Bains. 7, asc. Balcon. Impeccable — 265-09-99

92 Hauts-de-Seine

BECON - ASNIERES BIEN SITUE 7 p. + 2 park. Très gde finition. 850.000 F, propr. — T. 790-43-71.

NEUILLY BINEAU Immeuble récent **2-3 P.** 91 M2 + loggia, garage 760.000 F + chbre indépend. 90.000 F - 783-62-74.

CLAMART avenue Victor-Hugo Très beau 100 m2, living tapissé tissus. Immeuble récent. 585.000 F. - 577-96-85.

94 Val-de-Marne

VINCENNES Face château Idéal profession libérale Imm. récent, standing - Entrée privative, rez-de-chauss., 95 m2. 530.000 F — 297-45-83

constructions neuves

VINCENNES - Résidentiel près métro, Bois, RER, belle restauration d'immeuble, asc., chauffage centr., interphone.

Studios depuis 128.000 F et 2 P. depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.

Visite sur place tous les jours 14-19 h., sauf lundi, 38, avenue Franklin-Roosevelt, ou GEFIC CTI, 723-78-90.

locations non meublées Offre

Paris

Rue Stephenson ,18e, propriétaire loue studio, tout confort, ascenseur. Appeler à 18 h. 637-48-67.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Chambres meublées à louer au mois. - 8, passage Courtois, 75001 PARIS.

hôtels-partic.

VILLA MONTMORENCY Hôtel à rénover, 10 p., 3 bs, jardin 300 m², garage. MICHEL & REYL - 265-90-65.

ORLEANS Plein centre Partic. vend grande maison bourgeoise luxueusement aménagée - Très grand cft. Calme. Jardin boisé. Tr. belles dépend. Parfait pour médecin ou tte prof. lib. Giraud 19, place Marché-St-Honoré, 1er. Tél. : 261-08-77 ou (38) 62-68-93.

pavillons

94 PLESSIS-TRÉVISE
région CHAMPIGNY MAISON SUPER CONFORT **240 M²** utiles, chauff. central, garage, construits sur 600 m2 environ. 650.000 F. - 370-23-99 / 31-87.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés à Paris, rech du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE Téléphone : 555-84-23.

fonds de commerce

URGENT - (92), bel emplacement, part. vd av. crédit possib. fonds commerce CADEAUX Téléphoner au 645-00-69

Agence Représentation marques étrangères à Paris. Anglais nécessaire. Marge brute annuelle : 1 million de francs. prix : 600.000 F - Ecr. référ. nº T 013095 M, REGIE-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Petit centre commercial 13e Boutiq. ts commerces, livrables immédiatement. T. : 266-64-49.

AGENCE IMMOBILIERE très bien placée sur Nationale PORTE CHAMPERRET côté NEUILLY, 70 M2. Rez-chaussée et étage - Tél. : 826-24-43

locaux commerciaux

Convention, r. Lecourbe, magas. et burx, 75 m2, jardin privatif. Cession bail. — Tél. : 346-11-76.

180 F LE M² PARIS A louer Imm. commercial 1.600 m2 dont 900 m2 rez-de-chaussée. Ecrire nº 79.464, I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris 8e

BOULOGNE - SEMBAT
Bout. bur. réserves, appt 4 P. Park. Bail 9 ans sans pas-de-porte, 360 m2 environ. Mensuel 10.000 F. — Tél. : 603-60-08.

Boutiques

120, R. de CRIMEE (19e) Prop. loue en bail précaire 22 mois, boutiq. ent. refaite neuf, 18 m², loy. trim. 2.700 F. 203-32-89.

bureaux

Pr. av. **KLEBER - 92 m2**
Dans ancien hôtel particulier Très grands classe - Boiseries 690.000 F. — Tél. : 563-93-62

Domicil., Artis. et Commerç., Siège S.A.R.L., Rédaction d'actes, Statuts. Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e 355-70-80 - 229-18-04

maisons individuelles

91 LONGJUMEAU 30 mn PARIS par AUTOROUTE, CARS, SNCF Mais. 300 m2 s/2 nivx, garage 2 voitures, 950 m2 terrain clos, toit 4 pans. - Tél. 448-93-41.

immeubles

CLARIDE S.A. recherche pour investissement imm. de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation. Bne catégorie Paris et banlieue immédiate. 11, rue Amiral-d'Estaing, Paris-16e - 720-16-61.

terrains terrains

TERRAINS A BATIR
Viabilisés - 960 à 2.413 m2 à QUIEVRECOURT (76) 30 km de la mer - 40 km de ROUEN
60 à 65 francs le m2
Constructeur à votre choix.
Cabinet DARRE, 26, rue Dénoyelle, 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY - Tél. (35) 93-07-62.

maisons de campagne

NIÈVRE
PRES DE VARZY dans région vallonnée idéale pour la recherche du calme, paradis de pêche et de chasse. GENTILLE
MAISON CAMPAGNE
sur 600 m2 de terrain composée : d'une salle de 30 m2 cuisine 15 m2 chambre 12 m2 cave voûtée le tout en parf. ét. w.-c., eau, électricité. PRIX 135 000 F. Crédit possible.

S.I.T.E.
Tous renseignem. bureau Paris 59, rue La Boétie. TEL. : 563-55-66.

INDRE
Seule sur 750 m2 de terrain : maison de campagne habitable de suite, avec tout CONFORT. Cuisine 3 × 2,5. Salon 5 × 5,5. Séjour 3,5 × 5, avec POUTRES. SALLE DE BAINS entièrement équipée 3 × 2, w.-c., 1er étage à terminer, av. possibilité d'aménager 3 chbres. Bien située ds un hameau. - Vaste plan d'eau avec voile et pêche à 3 km. PX 140.000 F. Possibilité crédit.

Immobilier des Champs
79, rue R.-Cazala 36000 CHATEAUROUX Tél. : 54 22-69-09 Tous renseign. bureau PARIS 59, rue La Boétie 75008 PARIS Tél. : 563-55-66

viagers

Libre, 85 km Sud Paris, belle ppté, parc 8.000 m², 1 tête 73 ans, 360.000 F + 4.500 F rente - LODEL, 355-61-58.

Vendez rapidement conseil, expertise, indexation gratuit, discrétion. - Etude LODEL, 35, boulev. Voltaire, 355-61-58.

STE SPECIALISTE VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie Tél. 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

XVIe - VICTOR-HUGO
Dans voie privée - Charmant appt dans verdure — 100 m2 2 P. + studio, tt cft, occupé une tête 78 ans. - Comptant : 95.000 F. - Rente : 6.000 F. Notaire : 501-54-30, le matin.

villas

— Près d'UZES, à l'orée du vieux village, belle vue dégagée, villa en parfait état 165 m2 + les dépendances, piscine, jardin fleuri 3.000 m2 - 850.000 F.
— Près de GORDES, vue lointaine admirable, villa dans le style en pierres sèches 234 m2 + les dépendances, quelques finitions à prévoir, 10.000 m2 de chênes-verts - 850.000 F.
Pierre BONVALLET Agent immobilier 2, place de Jérusalem 84000 AVIGNON - T. : 81-48-73

propriétés

Vend Haute-Loire, à 30 km. de Saint-Etienne, 1 km. autoroute, belle maison maître, 18 Pieces, vastes communs, parc et jardin, 20.000 m2, cause indivision. TEL : to (71) 61-54-12.

SAINT - MAUR, près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé, grand séjour, S. à M., 4 chambres, impeccable. — Téléphone : 567-22-88.

C30 min. Ouest Paris, Part. vd vieille maison ILE-de-FRANCE, cachet, prête à emménager : gde récept., 6 ch., 4 S. de B., sur gd jard. arbor. de 7.000 m2. Prix 1.750.000 F. Tél. : 056-45-69.

EN FORET DE RAMBOUILLET (45 km. Paris), luxueuse maison campagne, superficie 3,80 ha avec courts de tennis sur terre battue et piscine en grès, chauffée, importante maison de maître sur cave, rez-de-chaussée et 1er étage comprenant : salons, S. à M., cuisine moderne, neuf chambres avec S. de B., grand pavillon indépendant pour personnel, plusieurs bâtiments pour stockage bois, etc., chauffage central et eau chaude fuel. Prix net : 2.500.000 F hors commission. — Ecrire sous nº 3.713 à : FRANCACIP, 17, rue de la Banque, Paris-2e.

Vends propriété agricole 39 ha, source, château 10 Pièces, P. de T., dépendances, coteaux néracais, à 15 km. d'Agen. Téléphone : (58) 65-11-61.

PROPRIETE DE CARACTERE Allier, Paris 320 km., 2 corps de bâtiments, 11 Pièces, tt cft, 3 S. de B., pisc., chff., parc planté. Prix 750.000 F. Docum. s/dem., cabinet PEZET, 03500 Saulcet, Téléphone : (16-70) 45-35-70.

PRÈS CHEVREUSE
28 km PARIS - Particulier vend PPTE CARACTERE XVIIe siècle Sur terrain 19.000 m2. Séj. 50 m2, poutres apparentes, 9 chbres, cuisine, 3 s. bains, w.-c., cave, gar., dépendances, serre. - Bel environnement. Très calme. - Px 1.600.000 F. Tél. pour rdez-vous : 656-93-69.

PROCHE BANLIEUE OUEST
Grande propriété plain-pied et moderne, entièrement remise à neuf. - PARC CALME et CLOS 2.200 m2, patio, grande réception, 8 pièces, 3 salles de bains. Tél. : 261-51-89, p. 245 h. bur.

fermettes

ALPES MANCELLES, 2 h. Paris, BELLE FERMETTE style Breton. Cave, étable, dépendance, av. terrain attenant, esp. élect. Prix : 95.000 F. Crédit total vendeur - C.I.O., 8, rue Gambetta - 72000 LE MANS Téléph. : 43-24-79-16

châteaux

Au bord de la Charente région COGNAC **CHATEAU** LOUIS XIV 30 pièces, vastes dépendances, parc traversé par ruisseau avec cascade. Renseignements détaillés sur demande : **ASI** 6, rue de Stockholm, 75008 Paris

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE s/sais. Pal. Just. à Nanterre (92), 179-191, avenue Joliot-Curie, le mercredi 6 juin 1979, à 14 heures :
TERRAIN A SÈVRES (92)
R. E.-MORLET et 2, RUE DES BOIS CONT. 16 a 25 ca. Sur lequel sont édif. 2 Boxes et 1 Hangar **M. à P. 50.000 F** Pr ts rens.
Me Mourichoux, av. 950-08-57,
24, rue des Réservoirs, (78) Versailles.

VENTE s/sais. Pal. Just. à Bobigny-93, le 15 mai 1979, à 13 h. 30 :
PROPRIÉTÉ à VAUJOURS (93)
8, rue de l'Eglise - Conten. 187 m2.
LIBRE D'OCCUPATION - MISE A PRIX 70.000 F - Pr ts rens.
Me BUISSON, av., t. 032-31-62,
à Pontoise (95), 29, rue P.-Butin.

VENTE sur Saisie Immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 29 MAI 1979 à 13 h. 30 - EN UN LOT - Dans un immeuble sis
28 et 30, RUE THIERS - AU RAINCY (93)
cadast. sect. AB, nº 342, d'une superficie de 1.676 m², comprenant : **UN APPARTEMENT** de 4 p. princ. au 2e ét. droite, compr. entr., s. de séj., 3 chamb., loggia, balcon, cuisine, séchoirs, s. de b., w.-c., penderie (LOT 25) ; UNE CAVE au s.-sol, lettre H du plan, 5e porte à droite, couloir à gauche (LOT 26) ; UN GARAGE au rez-de-chaussée, nº 13 du plan, côté Est, le 4e de cette alle (LOT 69).
Mise à Prix : 130.000 F - S'adresser à Me G. BLIAH, avocat,
43, rue de Richelieu, PARIS (1er) - 296-29-32 et 03-74
Tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL et VERSAILLES. Sur place pour visiter.

Vente s. saisie imm. au Palais de Justice à Paris, jeudi 17 mai 79, à 14 h.
d'UN APPARTEMENT sis à PARIS (17e)
3, rue Anatole-de-la-Forge
3e étage, comprenant : galerie, antichambre, 7 pièces, cuisine, office, 2 salles de bains, 2 W.-C., 4 chambres de service et 4 caves
MISE A PRIX : 450.000 FRANCS
S'adresser à Me Bernard LYONNET, avocat, 3, bd de Sébastopol à Paris ; Me REGNIER, avocat, 15, rue de Surène à Paris ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil. - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE

VILLE DE GAP. Vente aux enchères publiques en l'Hôtel de Ville, le MERCREDI 30 MAI 1979, à 10 heures
Dans lotissement artisanal des Eyssagnières
— **IMMEUBLE INDUSTRIEL,** 2 niveaux, S.H.O. 2.048 m2 Terrain 3.137 m2
MISE A PRIX : 1.040.000 FRANCS
— **IMMEUBLE Ccial** d'un étage sur rez-de-ch., sous-sol semi enterré - S.H.O. 640 m2 - Terrain 954 m2
MISE A PRIX : 580.000 FRANCS
— **PAVILLON** un étage sur rez-de-ch., cave, sous-sol, type F3. Terrain 1.107 m2 - MISE A PRIX : 300.000 F
Visites les mardis de 9 h. à 11 h. 30 et les vendredis de 14 h. à 16 h. Consultation du cahier des charges en Mairie (Secrétariat général).

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

La compagnie texane Braniff a su tirer le meilleur profit de la politique américaine de libéralisation des tarifs aériens

Dallas. — On ne connaissait d'elle, jusqu'alors, que certaines « extravagances » commerciales — des avions peints par Calder, des hôtesses habillées par Pucci — qui lui valurent à l'époque de sortir de l'anonymat. Maintenant que par la volonté américaine le ciel est à tous, Braniff International n'a d'autre ambition, d'autre obsession que de jouer à saute-frontières.

Depuis le mois de mars 1978, les avions de cette société américaine desservent Londres. Le 1er juin prochain ils feront la navette entre Dallas-Fort-Worth et Boston, d'une part, Paris, Bruxelles, Francfort, Amsterdam, d'autre part. Un mois plus tard ils fréquenteront les pistes de Guam et de Hongkong au départ de Los Angeles avant que ne s'ouvrent devant eux d'autres escales asiatiques : Séoul, Taipeh, Singapour, Manille, Bangkok. Et bientôt le Proche-Orient ? La compagnie texane a demandé l'autorisation d'exploiter des vols vers l'émirat de Bahrein.

Braniff, qui contrôle largement le trafic entre l'Amérique du Sud et les Etats-Unis, recherche une expansion tous azimuts. Ne serait-ce là qu'un juste retour des choses ? « *Les transporteurs américains ont trop longtemps souffert d'une discrimination qui les a empêchés de prendre sur les marchés extérieurs la part qui leur revenait*, explique M. Russell Thayer, directeur général de la compagnie. *Il est normal que maintenant cette injustice soit réparée.* »

Pour conduire leur politique de « ciel ouvert », les autorités d'outre Atlantique avaient besoin de s'appuyer sur des compagnies jeunes, qui ne manquaient ni de punch ni d'imagination. Braniff en était une. « *Nous ne pensions pas que la « déréglementation » du transport aérien serait aussi vite appliquée*, affirme M. Thayer. *Nous avions compté qu'il faudrait de un à trois ans pour la mener*

De notre envoyé spécial

à son terme. Or tout s'est fait en moins de cinq mois. Quoi qu'il en soit, nous étions prêts à nous adapter à cette nouvelle situation. »

Ainsi entre l'automne 1978 et le printemps 1979 à l'intérieur des Etats-Unis, la compagnie texane a ouvert cinquante routes et inauguré dix-huit escales. Avec une flotte moderne et homogène — 21 Boeing 727, 67 Boeing 747, et 15 DC 8 — elle avait les moyens de sa politique. Ses pilotes ont accepté pour un temps de voler quatre-vingt-dix heures par mois au lieu de soixante-dix-sept heures ; la durée d'utilisation des avions est passée de huit heures trente par jour en octobre, à neuf heures trente en janvier. « *Le secret de notre réussite tient à ce que nous exploitons trois types d'appareils seulement alors que beaucoup de nos concurrents en exploitent cinq* », indique M. Thayer.

Cette flotte est d'autant plus « performante » que le réseau de Braniff est bien construit : cinq points forts pour le trafic intérieur : Dallas - Fort Worth ; Houston ; Kansas-City, Las Vegas et Memphis ; sept « portes de sortie » pour le trafic international : Dallas-Fort-Worth, Boston, New-York, Miami, Los-Angeles, San-Francisco et Seattle. Et au bout du compte des centaines de combinaisons. Pas de déperdition d'énergie, une règle de conduite toute simple : un bon avion sur une bonne ligne.

Les bas tarifs ? Pour les responsables de la compagnie texane, ils ne sont pas le fruit de la fantaisie, mais le résultat d'un calcul, d'une juste adéquation entre la taille de l'appareil, la distance à parcourir et l'importance de la clientèle.

Dans un récent rapport, le Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) s'était « *étonné de voir Braniff se présenter comme un transporteur bon marché sur l'Atlantique-nord, alors qu'elle pratique des tarifs élevés en Amérique du Sud, où la concurrence n'existe pas* ». Les responsables de la compagnie texane se défendent d'une telle accusation « *Ce sont les gouvernements locaux qui imposent des barèmes rémunérateurs pour compenser la mauvaise gestion de leurs compagnies nationales. Ce sont eux aussi qui créent des situations de monopole en exigeant de n'avoir à faire qu'à un seul interlocuteur américain.* »

La hausse du coût des carburants ne risque-t-elle pas de contrarier la politique tarifaire de Braniff et, partant, son expansion commerciale ? « *Nous devrons inévitablement augmenter nos prix*, note M. Thayer, *mais cela ne veut pas dire pour autant que la concurrence va diminuer et que nous allons supprimer nos barèmes préférentiels* ». Les dirigeants de la compagnie texane, qui, en dix ans, s'est hissée du onzième au sixième rang des compagnies américaines (1), ne croient pas à un ralentissement d'activité. « *L'essence chère va obliger les gens à voler plutôt qu'à conduire*, dit le directeur général. *Toute fermeture de station-service augmente notre clientèle.*

Dans ce contexte, Concorde n'est-il pas la « danseuse » de Braniff, qui, rappelons-le, l'exploite à vitesse subsonique entre Washington et Dallas depuis le début de l'année ? Cette opération est « profitable », assure M. Thayer, sans préciser si elle l'est pour l'image de marque de la compagnie texane ou pour ses finances.

Les responsables de Braniff se refusent à croire que l'aventure supersonique puisse tourner court. Ils souhaiteraient utiliser Concorde vers l'Amérique du Sud et lui faire réaliser la boucle Paris-Washington, Rio, Paris. Une idée en l'air pour montrer que la compagnie texane aime voler hors des sentiers battus ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) Braniff, qui a transporté l'an dernier 11,7 millions de passagers, emploie environ douze mille personnes. Elle a réalisé en 1978 un bénéfice net de 45,2 millions de dollars.

A Dieppe

LE P.C. ET LA C.G.T. N'ONT PAS VOULU S'ASSOCIER A LA MANIFESTATION ORGANISÉE CONTRE LA CENTRALE DE PENLY.

(De notre correspondant.)

Rouen. — Deux mille personnes, précédées d'une quarantaine de tracteurs, ont parcouru, samedi 12 mai, les rues de Dieppe (Seine-Maritime) pour protester contre le projet de construction d'une centrale nucléaire à Penly. Cette manifestation était organisée par une douzaine de mouvements locaux, politiques ou syndicaux (parmi lesquels le P.S., la C.F.D.T., la FEN, la Ligue communiste révolutionnaire).

Certains Dieppois ont fait remarquer que plus de 80 % des terres nécessaires à la réalisation de la centrale ont déjà été acquises par E.D.F., dont près de la moitié ont été cédées par... l'ancien président du comité de défense, maire de Penly, qui s'est finalement laissé convaincre « au nom de l'intérêt de la France ». Chaque hectare aurait été acheté plus de 30 000 francs, avec promesse de pouvoir continuer à récolter jusqu'au début des travaux.

Les opposants reconnaissent cet état de fait mais ne s'avouent pas vaincus pour autant. Ils comptent en particulier sur l'enquête d'utilité publique ouverte depuis le 9 mai et qui se poursuivra jusqu'au mois de juin, « pour mener la lutte sur le plan légal en recueillant le maximum de signatures défavorables au projet ».

Au terme de la manifestation, qui a duré trois heures, une délégation est allée déposer à la sous-préfecture une motion mettant en garde les autorités « contre la détermination de ceux, paysans ou citadins, chez qui monte peu à peu la colère ».

Quant au relatif échec de la mobilisation, les membres du comité de défense rappellent que le parti communiste, puissant à Dieppe, où il contrôle la mairie, et la C.G.T., avaient décidé « de ne rien faire contre le projet ». Une nouvelle manifestation est cependant déjà prévue pour le 3 juin dans le cadre de la journée européenne de protestation contre les programmes nucléaires.

MARC LECARPENTIER.

ENVIRONNEMENT

L'Institut français du pétrole et le CNEXO contrôlent en permanence l'épave du pétrolier « Gino »

Le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et l'Institut français du pétrole (I.F.P.) ont été chargés de la surveillance et des études devenues indispensables après le naufrage du pétrolier « Gino » au large de la Bretagne.

Au premier de ces organismes revient l'observation de l'épave (qui repose sous 119 mètres d'eau) et du devenir de celle-ci, la surveillance des effets sur le milieu marin de la nappe de *carbon black* qui a coulé hors des cuves accidentées du navire et s'est répandue sur le fond de la mer.

L'I.F.P. étudie les produits eux-mêmes (il y trois sortes de ces résidus pétroliers — le *carbon black*, — proches l'une de l'autre certes, mais légèrement différentes puisque destinées à trois acheteurs). Il faut d'abord déterminer, en fonction de la température, de la salinité, des courants et de la pression (12,9 bars), les propriétés physiques et chimiques, la solubilité et la toxicité de ces produits résiduels. En outre, l'I.F.P. étudie dès maintenant la possibilité — si besoin était — d'effectuer une opération de pompage comme celle qui a été réalisée en 1977 sur le pétrolier est-allemand, *Bohlen* (*le Monde* du 1er juin 1977). Bien entendu, les administrations et entreprises qui ont participé à l'« opération *Bolhen* » (Comex, Ateliers et chantiers de Bretagne, Flopetrol, Marine nationale), font travailler ensemble les spécialistes qui ont acquis, sur le *Bohlen*, une expérience unique, de façon à concevoir, pour le *Gino* une opération du même genre. Ainsi, si les études du CNEXO et de l'I.F.P. montrent que la nappe de *carbon black* est dangereuse pour le milieu marin, aura-t-on déjà réfléchi aux moyens les plus appropriés de vider les cuves du *Gino* encore pleines.

Bien entendu, il est encore trop tôt pour savoir actuellement si ce pompage sera nécessaire. Mais il ne faut pas oublier que le pompage du pétrole brut très lourd du *Bohlen* a duré plus de trois mois (à 500 000 F par jour) et que plusieurs personnes ont été tuées accidentellement pendant l'opération. Il ne faut pas oublier non plus que le pétrole brut, même lourd, a des propriétés différentes de celles du résidu qu'est le *carbon black*. Ainsi, la viscosité de ce dernier pourrait varier plus vite avec la température que celle du pétrole lourd.

Y. R.

● *Quatre journaux pour le projet Rhin-Rhône.* — Quatre journaux régionaux, *les Dernières nouvelles d'Alsace*, *le Bien public*, *le Journal quotidien Rhône-Alpes* et *le Provençal* organisent une grande campagne dans leurs colonnes à partir du 14 mai pour soutenir le projet de liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

A LA DÉFENSE

Éteignez vos tours avant de partir

Le soleil va-t-il régler l'éclairage des bureaux de la Défense ? L'établissement public étudie, en effet, en liaison avec les propriétaires des tours, un système qui, le matin, éteindrait automatiquement les lampes des bureaux en fonction de l'éclairage extérieur. Cette initiative fait partie d'un vaste plan mis au point par l'établissement public et l'Agence pour les *économie* d'énergie, et qui sera connu au mois de juin prochain, pour réduire la consommation d'énergie à la Défense.

Les tours consomment en effet beaucoup d'énergie. Tout d'abord, que ce soit aux portes de la capitale ou dans Paris *intra muros*, un certain nombre d'entre elles restent éclairées jusqu'à 22 heures. Bien souvent, pour permettre au personnel chargé du nettoiement des bureaux d'effectuer leur travail. Mais ce n'est pas la seule raison, et peut-on éteindre plus tôt ? « *Impossible*, répond M. Bourdon, syndic adjoint de la tour Maine-Montparnasse, *car la tour abrite des sociétés qui ont des rapports avec tous les continents et doivent donc tenir compte des fuseaux horaires, ne serait-ce que pour les communications téléphoniques* ». Mais M. Bourdon affirme que, depuis 1974, la consommation d'énergie occasionnée par les climatiseurs a pu être réduite de 25 % à 30 % grâce à certains aménagements techniques de ces appareils.

Mais réduire la consommation d'énergie risque de créer quelques difficultés à certaines municipalités. Comment, en effet, réduire, par exemple, la consommation électrique sans prendre le risque d'augmenter l'insécurité de certaines artères des grandes villes dont l'éclairage laisse encore à désirer ? La Ville de Paris, pour sa part, a décidé de remplacer les lampes à incandescence dans les lampadaires par des « ballons » fluorescents qui ont la même intensité lumineuse mais qui utilisent moins de courant. Seules les cinq mille lampes qui se trouvent dans les candélabres de style ne seront pas remplicées

Les questions ne manqueront donc pas aux édiles municipaux, car les grandes métropoles sont de véritables « dévoreuses » d'énergie. Ainsi la capitale (2 300 000 habitants) a consommé en 1977 7,85 milliards de kWh (3,28 milliards pour l'industrie et 4,57 milliards pour la petite industrie et les particuliers) : Marseille (914 300 habitants) 1,81 milliard de kWh ; Lyon (462 800 habitants), 1,31 milliard de kWh et Toulouse (383 000 habitants), 1,14 milliard de kilowatts-heures.

JEAN PERRIN.

La rénovation du Marais

Le Conseil de Paris vient d'avancer 29 millions de francs à la SOREMA (Société d'économie mixte de restauration du Marais) pour « lui permettre notamment de faire face aux échéances des divers emprunts qu'elle a contractés » (« le Monde » du 25 avril).

Cette société d'économie mixte, créée en 1966, s'est lancée en 1973 dans la luxueuse opération immobilière du Parc royal sans aucune garantie de la Ville. Elle comptait, avec le bénéfice retiré de la vente des cent trente-huit appartements construits, faire face à ses échéances. Il n'en a rien été car le marasme immobilier gagna le Marais et la situation financière de la SOREMA ne cessa alors de se dégrader au fil des mois.

La SOREMA pouvait-elle faire autrement que de se lancer dans une telle opération immobilière ? « Certainement », réplique M. Daniel Benassaya (P.S.), conseiller de Paris, dans le point de vue que l'on lira ci-dessous. Il faut souligner, cependant, que cette société n'a jamais possédé, pour réhabiliter les 3,5 hectares du Marais dont elle avait la charge, de fonds propres. Ce qui l'a conduite à financer la totalité de la promotion par des emprunts. Une telle situation devait conduire fatalement la SOREMA à envisager l'opération du Parc royal avec les résultats que l'on connait.

Un luxe sur le dos des pauvres

par DANIEL BENASSAYA (*)

APRES le scandale de La Villette, le gouffre financier des Halles, pour ne parler que des *affaires* les plus célèbres, c'est aujourd'hui la *rénovation* du Marais qui *provoque* l'indignation des élus socialistes de Paris.

Le Marais, c'est la SOREMA, et la SOREMA *c'est* une société d'économie *mixte* de la Ville de Paris chargée de la rénovation du secteur, et la Ville de Paris c'est toujours la *même* majorité, avec, d'une part, sa politique du béton et d'exode des populations et, d'autre part, lorsque le site le permet, des opérations de prestige qui pompent les finances publiques... le tout orchestré par les mêmes sociétés bancaires et immobilières que l'on retrouve pratiquement *dans* toutes les opérations.

A l'origine, comme toujours, une réhabilitation-restauration qui se veut exemplaire dans ce site prestigieux du vieux Paris. Faire revivre les anciens hôtels, redonner à la pierre sa splendeur d'antan, tel est le programme noble auquel la Ville est conviée. Si l'on pouvait d'emblée comprendre que la restauration extérieure profiterait pour le plaisir de l'œil à toutes et à tous, deux questions fondamentales méritaient réponse : pour qui les intérieurs *réhabilités* ? Et qui paiera ? Certains se sont complu à vanter cette rénovation, jusqu'à ce que l'évidence de l'échec désastreux du dernier programme les entraîne à plus de prudence. Pour nous, socialistes, les chiffres sont là, et le bilan négatif ne laisse malheureusement aucun doute. Sur 36 000 mètres carrés d'activités commerciales et industrielles, il n'en reste plus que 19 000 mètres carrés.

Le collège d'enseignement technique prévu a été abandonné ; l'ensemble socio-culturel, annoncé lui aussi, n'a jamais vu le jour. Quant aux trois cent vingt familles qui vivaient dans le secteur, elles ont été relogées « à l'amiable », pour peu d'entre elles dans le quartier, pour d'autres dans les arrondissements limitrophes et dans les secteurs opérationnels, ou d'autres encore en banlieue Ce qui veut dire que, une fois restaurés, les logements ont été mis à la disposition d'une autre population, nécessairement choisie d'après les revenus élevés de ceux qui la composent.

Pour cette première partie de l'opération, l'abandon des équipements sociaux, la réduction des activités et le remplacement de la population traditionnelle du quartier pas une autre plus nantie auraient dû conduire à un E.P.R.D. (1) équilibré ne faisant pratiquement pas appel aux finances publiques, celles-ci justifiant souvent dans ce genre d'opération la réalisation d'équipements *publics...* Or tous les équipements publics prévus ont été abandonnés, la *rénovation* du Marais ne présentant *plus* que le caractère d'une quelconque opération immobilière. Dès la *fin* de l'exercice 1972, le bilan présenté par la SOREMA faisait état d'un déficit de 12 millions de francs, « réduit » à un peu plus de 7 millions de francs 1972 après que la subvention de l'Etat fut passée de 10 à 15 millions de francs.

C'est alors qu'est pensée, puis lancée, l'opération du Parc royal sur un terrain *non* encore « cureté » de 7 000 mètres carrés. La SOREMA pouvait alors vendre à la Ville ce terrain pour créer soit un jardin comme le réclamaient avec insistance les associations du quartier, soit des équipements publics. Coût de l'opération : 22 millions de francs. La SOREMA pouvait aussi vendre à l'Office H.L.M., à condition que la Ville apportât la différence entre le prix de *revient* et le prix-*plafond*.

Evidemment aucun de ces deux choix sociaux n'a été retenu, car il restait une troisième solution, celle de voir la SOREMA construire elle-même, intégrer le nouveau programme dans l'ensemble de l'opération du Marais, faire de gros bénéfices et couvrir ainsi le déficit de toute l'opération, qui d'année en année prenait des proportions alarmantes. Les bénéfices escomptés sur la réalisation luxueuse du Parc royal étaient estimés à 29 millions de francs.

Voilà comment la Ville et sa majorité avaient une fois de plus écarté toute solution à caractère social pour privilégier une opération ségrégative.

L'affaire en serait restée là et ne représenterait qu'un exemple supplémentaire de la politique de la majorité si l'opération du Parc royal n'avait tourné à la catastrophe. A l'heure actuelle, sur cent quarante logements construits, soixante-dix seulement sont vendus. cette opération ne représente que 35 % de la valeur globale. Le prix moyen pratiqué au mètre carré se situant au-dessus de 10 00 F, la SOREMA, n'ayant pas les moyens de faire face à ses échéances, a appelé la Ville de Paris à son secours. Cette dernière, ne pouvant nier ses responsabilités dans cette affaire, relie la SOREMA par la SEMA-Halles et accorde le 7 juillet 1978 un acompte de 5 millions de francs. Le 23 avril dernier, par délibération, la SOREMA, pratiquement en cessation de paiements, obtient de la majorité du Conseil de Paris une avance de... 29 millions de francs, juste l'équivalent des bénéfices prévus pour la construction du Parc royal... et ce n'est pas fini !

Alors, nous disons non et nous dénonçons non seulement les choix opérés en leur temps et qui répondent à une politique que nous condamnons, mais aussi le phénomène qui consiste à faire payer à coups d'impôts locaux au Parisien du vingtième, du dix-neuvième ou de tout autre arrondissement populaire, logé, entassé avec sa famille dans un appartement sans confort, le luxe des appartements à 10 000 francs le mètre carré du Parc royal, destiné à une population de privilégiés « aidée » grâce aux 3 milliards de nos centimes pris dans la poche des plus démunis.

Il aurait été moins coûteux pour la Ville, et donc pour les contribuables, de faire du terrain Thorigny un jardin ou des équipements sportifs. La population y aurait gagné, les finances auraient été utilisées à bon escient et non dilapidées.

(1) Etat prévisionnel des recettes et des dépenses.

(*) Conseiller socialiste de Paris.

DANS L'ESSONNE

Levées de boucliers contre l'autoroute A-87

Le projet de construction de l'A-87, avec son lot de nuisances et ses conséquences probables sur l'environnement, continue de provoquer dans l'ensemble de la région parisienne de multiples réactions d'hostilité.

Depuis le début de l'année, celles-ci sont tout particulièrement énergiques au sud de la capitale, dans l'Essonne, puisque la déclaration d'utilité publique pour le tronçon long d'environ 10 kilomètres devant relier l'autoroute A-6 à la hauteur de Chilly-Mazarin à la R.N. 5, qui traverse Montgeron, a été publiée au *Journal officiel* du 3 janvier 1979.

Pour les élus, les associations de riverains et celles qui se préoccupent plus généralement de la sauvegarde de l'environnement, cette décision, qui théoriquement a surtout pour effet de permettre des réserves foncières, reste inadmissible et lourde de menaces. Et d'abord, explique M. Jean Hardouin (P.S.), maire de Montgeron, « *parce que l'enquête publique et l'étude d'impact ont été réalisées dans des conditions tout à fait insatisfaisantes, sans que soient pris en considération les innombrables commentaires défavorables qui furent exprimés* ».

Certes, le projet de réalisation d'une voie autoroutière entourant Paris un peu au large du boulevard périphérique, perpétuellement engorgé, et de l'A-86, en cours de réalisation, ne date pas d'hier. Avant-guerre elle s'appelait ARISO, pour devenir, ces dernières années, la fameuse A-87. Seulement, là où l'ARISO devait passer à travers champs, on a beaucoup construit. Et les populations qui y vivent se montrent d'autant plus vigilantes que depuis une dizaine d'années les perspectives de développement de la région sont périodiquement révisées en baisse, au gré d'une crise énergétique et économique persistante. La rocade, qui devait d'abord dégager le trafic national et international de poids lourds, contraints de passer par Paris, qu'ils encombrent, n'est donc plus officiellement envisagée que pour des liaisons interurbaines conçues par modestes parcelles, selon un prudent échéancier. Encore les responsables de l'équipement affirment-ils ne pas vouloir commencer les moindres travaux sans l'aval des élus concernés.

Leurs détracteurs les accusent pourtant de présenter systématiquement l'A-87 comme seul moyen de résoudre des problèmes de circulation incontestables, mais à caractère plus ou moins local, et de refuser toute autre solution transitoire plus modeste. C'est le cas avec le tronçon actuellement en perspective : il devrait notamment dégager le pont de Villeneuve-Saint-Georges, particulièrement bouché aux heures de pointe. « *Seulement*, s'exclame M. Georges Fleury, président de l'Association de défense de l'environnement d'Athis-Mons, *il va provoquer une détérioration du tissu urbain, avec par exemple, un viaduc surplombant Crosnes à quelque 25 mètres de hauteur !* »

Déjà, les conseils municipaux de Montgeron, de Crosnes et de Vigneux ont décidé, à l'image de celui d'Athis-Mons, « *de poursuivre la discussion et la préparation de leur plan d'occupation des sols (...) sans tenir compte du tracé et de l'emprise des terrains de l'A-87, et de refuser d'approuver le POS avec le maintien de l'emprise* ». Les élus de Chilly-Mazarin, ayant déjà achevé le leur, se sont tout de même solidarisés, comme l'a fait le conseil général de l'Essonne.

Face à une telle levée de boucliers, l'administration doit donc évaluer l'importance qu'elle accorde effectivement à la réalisation du projet. Mais elle sait parfaitement que les autres communes de la région parisienne concernées par la rocade attendent le dénouement de cette affaire.

STÉPHANE BUGAT.

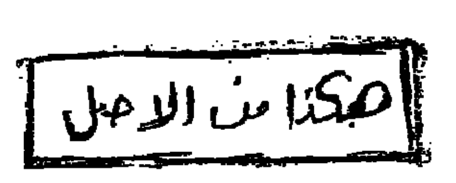
● *Rue de l'Armée-d'Orient.* — Une rue du 18e arrondissement vient de changer de nom : la rue de l'Orient s'appellera dorénavant « rue de l'Armée-d'Orient ». Cette initiative de la mairie de Paris est destinée « *à rendre hommage aux soldats de la première guerre mondiale qui ont combattu sur ces champs de bataille* ».

● *Montherlant a son stade.* — Un centre sportif « Henry-de-Montherlant » sera inauguré le 16 mai dans le 16e arrondissement, 48, boulevard Lannes.

● *Nouvelles rues piétonnes aux Halles.* — Plusieurs voies piétonnes vont être aménagées dans le secteur ouest des Halles, à Paris : rue Pierre-Lescot (entre les rues de la Cossonnerie et Rambuteau), rue Rambuteau (entre les rues Pierre-Lescot et Mondétour), rue Mondétour (entre les rues Rambuteau et de la Petite-Truanderie), enfin rue des Innocents (entre la rue Saint-Denis et la rue Pierre-Lescot).

Les travaux sont prévus du 1er juin au 1er septembre.





Le Monde

économie

AGRICULTURE

Le Conseil économique adopte un plan hydraulique de vingt ans pour combler un siècle de retard

Ambitieux mais raisonnable, c'est ainsi que M. Sabin juge le plan de développement de l'hydraulique agricole qu'il a présenté au nom de la section de l'agriculture et de l'alimentation du Conseil économique et social. Celui-ci l'a adopté, la semaine dernière, à l'unanimité. Ce plan se propose de porter en vingt ans les surfaces irriguées de 1 à 3 millions d'hectares, les superficies drainées de 2 à 5 millions d'hectares, de créer une réserve globale d'eau de 3 milliards de mètres cubes, dont 500 millions en première urgence.

Ce plan suppose donc de tripler la cadence annuelle des travaux d'irrigation, de doubler celle des travaux de drainage, de multiplier par six celle de la réalisation des barrages et par deux encore la vitesse d'aménagement des rivières. Au total, les crédits d'Etat devraient passer annuellement de 300 millions de francs à un milliard de francs. Cet objectif, qui ne pourra être atteint, note le rapporteur, dès la première année, devra l'être dans un délai de trois ans.

Les grands axes d'aménagement devront être définis d'ici la fin de cette année pour l'ensemble des régions. Celles du sud de la France à climat sec et ensoleillé, et qui seront les plus frappées par la concurrence espagnole, devront bénéficier d'une priorité. Les périmètres d'intervention des compagnies d'aménagement régional de ces régions devront être modifiées pour couvrir l'ensemble des zones sensibles. Le VIII[e] Plan, enfin, devrait consacrer à l'hydraulique agricole un programme d'action prioritaire.

Ce *« remède de cheval »* proposé par le Conseil économique et social s'explique par le retard très important pris par la France depuis le dix-neuvième siècle, estime le rapporteur, tant en irrigation qu'en assainissement-drainage par rapport à la plupart des pays européens, ce qui limite la compétitivité de notre agriculture (1). M. Sabin estime à cet égard que le gouvernement français s'est *« mal défendu »* dans les négociations communautaires sur les subventions aux programmes d'hydraulique agricole. Il prévoit dans son rapport une modulation des aides de l'Etat en fonction de la richesse des régions, tandis que les agriculteurs participeraient au financement des petits équipements de surface. A cet effet, un compte spécial, permettant de réserver l'enveloppe nécessaire à ces travaux, devrait être ouvert dans les écritures du Crédit agricole. Le rapport insiste en outre sur la nécessaire intensification et coordination de la recherche agronomique pour une meilleure utilisation de l'eau. La réalisation de la carte pédologique nationale, *« qui est loin d'être achevée »*, doit être accélérée tandis que les techniques de pointe de l'agro-météorologie doivent faire l'objet d'une attention plus soutenue de la part des pouvoirs publics.

(1) Le pourcentage des surfaces équipées pour l'irrigation atteint 29 % en Italie, 20,7 % en Grèce, 14,6 % au Portugal, 10,5 % pour la France du Sud (4,3 % pour la France entière), 7,3 % en Allemagne fédérale. Les surfaces équipées pour le drainage représentent 85,2 % des terres aux Pays-Bas, 60,9 % au Royaume-Uni, 37,1 % en Allemagne fédérale, 24,2 % en Italie, 22,5 % en Belgique, 14,6 % en Grèce et seulement 10 % en France.

LES QUATRE PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE BLÉ SE CONCERTENT POUR ÉVITER UNE GUERRE DES PRIX

Saskatoon (Canada) *(A.F.P.)*. — Les représentants des quatre principaux pays producteurs de blé du monde (Canada, Etats-Unis, Argentine et Australie) se sont mis d'accord pour se consulter en matière de production et de commercialisation de leurs récoltes, au terme d'une réunion qui s'est tenue à Saskatoon (Sakatchewan — grandes plaines canadiennes).

Ils ont également décidé d'établir des rencontres bi-annuelles d'experts afin de s'accorder sur une politique des prix.

Le secrétaire américain à l'agriculture s'est déclaré satisfait de ces résultats, soulignant cependant que des efforts devraient encore être faits pour trouver un accord entre pays producteurs et pays importateurs, notamment ceux du tiers-monde.

[*Le 14 février dernier*, la conférence des Nations unies sur le blé s'achevait à Genève sur un échec. La négociation qui avait commencé en février 1978 avait vu les Etats-Unis et la C.E.E. s'affronter sur un problème-clé : les premiers, qui sont les principaux exportateurs mondiaux, souhaitant que les cours du blé restent libres, les Européens voulant, eux, des prix-planchers et des prix-plafonds. Après qu'un compromis eut été péniblement réalisé entre la C.E.E. et les Etats-Unis, les pays en voie de développement firent capoter l'accord en refusant de s'y rallier. Ils estimaient que les prix retenus étaient trop élevés, et que la C.E.E. avait « trahi » leurs intérêts.

On notera particulièrement que la C.E.E. — gros producteur et gros exportateur mondial — ne participait pas à la réunion de Saskatoon. Celle-ci ne s'est pas prononcée sur l'établissement d'un prix minimum pour le blé ; le représentant des Etats-Unis répétant qu'il fallait « laisser jouer la règle du marché ». Mais le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie, semblent bien s'être concertés pour éviter une guerre des prix.]

SOCIAL

LE VINGT-NEUVIÈME CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ A STRASBOURG

Retour à la modération et au réalisme

Moins nerveux, moins tenté par les démons de la politique que le précédent congrès, il y a trois ans à Vichy, le vingt-neuvième congrès de la Fédération nationale de la mutualité française (vingt-trois millions d'adhérents), qui s'est tenu à Strasbourg du 10 au 13 mai devant deux mille mutualistes, a été un congrès de transition et d'attente, où les recommandations concrètes sur la prévention et la solidarité ont pris le pas sur les reproches, toujours aussi fermes mais moins vifs, contre la politique du gouvernement à l'égard des mutuelles (1). *La renonciation de Mme Veil à venir dimanche au congrès alors que l'annonce de sa venue avait, les jours précédents, donné lieu à des critiques, a permis d'éviter les incidents que certains dirigeants craignaient.*

Le discours du ministre, reçu et lu par M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à l'action sociale, a été relativement bien accueilli. M. Hoeffel au nom du gouvernement, sans évoquer les difficiles problèmes des pharmacies mutualistes ou l'absence de contacts avec la Fédération, a reçu l'approbation tacite et même des applaudissements polis du congrès quand il a annoncé l'augmentation de la dotation de gestion aux mutuelles qui gèrent une partie de l'assurance-maladie des non-salariés (20 % au lieu de 10 % l'année précédente) et lorsqu'il a annoncé la création d'une commission pour étudier la révision du code de la mutualité, jugé trop contraignant dans la mesure où il limite les pouvoirs des organismes dirigeants au profit des assemblées générales.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Concret, positif, tel est l'avis d'un certain nombre de congressistes — depuis les mutualistes traditionnels et les notables jusqu'à certains de ceux qui militent aussi à la C.F.D.T. — quand on les interroge sur les débats et la résolution qui a été adoptée à Strasbourg. Lors du précédent congrès, en 1976, le climat politique s'annonçait favorable à la gauche, et certains mutualistes d'origine cégétiste ne craignaient pas de hausser le ton dans la perspective d'une entrée officielle de leur organisation (la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs), ce qui d'ailleurs n'a pas été le cas. D'où une résolution qui, à l'époque, était très générale et mettait l'accent sur les atteintes à la sécurité sociale tout en comportant un cahier de revendications très orientées à gauche avec, entre autres, la demande de nationalisation de l'industrie pharmaceutique. Cette résolution s'accompagnait, de la part du président de la Fédération nationale, d'une véritable déclaration de guerre contre le gouvernement.

Certes, le président Borveau a, cette année encore, souligné franchement devant le secrétaire d'Etat *« l'acharnement avec lequel le ministère de la santé refuse systématiquement d'appliquer les arrêts du Conseil d'Etat »* en faveur des pharmacies mutualistes, ainsi que *« l'ostracisme dont la mutualité est l'objet de la part des pouvoirs publics »*. Certes, encore, la résolution votée à Strasbourg comporte un volet très critique : le congrès *« dénonce avec fermeté les mesures prises par les pouvoirs publics pour empêcher ou retarder la création ou l'extension »* des pharmacies, cabinets dentaires et d'optique. *« Il s'élève véhémentement contre les mesures discriminatoires qui obèrent la gestion de la plupart des œuvres mutualistes..., condamne la suppression des lits hospitaliers et émet les plus expresses réserves sur le projet de budget global des hôpitaux. »*

Mais il n'est plus question d'engager une campagne d'action contre le gouvernement et d'indiquer, comme ce fut le cas à Vichy, que le vote de dizaines de milliers d'adhérents pourrait modifier de prochains scrutins politiques. En revanche, la résolution est en grande partie consacrée à des recommandations précises et concrètes.

Solidarité et prévention

L'accent est mis sur la solidarité des mutualistes. Il est proposé, notamment, de créer un fonds de solidarité qui permettrait aux chômeurs les plus démunis de rester mutualistes sans avoir à payer leurs cotisations.

Les congressistes ont aussi demandé que la Fédération développe en clarifiant la notion de prévention. La mutualité ne veut pas se cantonner dans le remboursement complémentaire des frais de santé ni dans la prévention seulement médicale.

Les congressistes *« se sont prononcés pour une politique de prévention globale sanitaire et sociale, prenant en compte l'ensemble des facteurs pouvant influer sur la santé ou le comportement de l'individu »*. Ils demandent que les mutuelles mettent l'accent sur la création de centres de santé, la réalisation de bilans de santé plus fréquents et personnalisés, le développement de la contraception, ainsi que le maintien de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Conformément à la volonté d'améliorer en priorité les installations existantes consacrées aux vacances des handicapés ou des retraités, le congrès a manifesté aussi son souci de mieux s'insérer dans l'économie dite sociale, notamment en faveur des plus défavorisés (personnes âgées, enfants à garder, femmes chefs de famille, ruraux isolés), et cela en liaison avec les associations et les coopératives.

Une large place a été consacrée aux difficultés des mutuelles face à la concurrence des compagnies d'assurances. Alors que le Conseil d'Etat considère que des dépassements de 30 % des tarifs par les médecins sont abusifs, des compagnies d'assurances peuvent se permettre d'attirer des assurés en leur promettant des remboursements des frais médicaux ou chirurgicaux allant parfois jusqu'à quatre fois le tarif officiel. S'inquiétant de ces formules qui rendent les mutuelles moins attractives, le congrès a demandé que le gouvernement limite de telles pratiques.

Cette longue liste de recommandations, liées à des problèmes concrets de la vie quotidienne, démontre que la Fédération de la mutualité, comme récemment la C.F.D.T., a décidé, à sa manière, de revenir à des réalités moins enthousiasmantes et de « recadrer » son action, sinon la « recentrer ». Et certains mutualistes ont regretté, les uns avec nuance, cette évolution.

Pour M. Louis Calisti, président de l'union régionale Provence-Côte d'Azur, le vingt-neuvième congrès marque *« une pause »*. Mais, appréciant certaines revendications reprises par le congrès, il indique que lui-même et ses amis craignaient un retour en arrière, ce qui n'a pas été le cas.

Pour M. Chazotte (Mutuelle de la direction générale des impôts), ce congrès *« marque un peu le pas. C'est un congrès à blanc, un congrès d'attente. Plus que jamais a prévalu le souci de préserver l'unité de la Fédération, c'est-à-dire son conservatisme »*. En fait, tous admettent que *« la mutualité cherche son avenir »*.

Comme d'autres organisations, la Fédération de la mutualité est, en effet, entrée dans une période de transition, et cela pour plusieurs raisons. La crise économique et la victoire de la majorité aux élections législatives incitent ses militants bénévoles à plus de réalisme. Dans la mesure où la Fédération compte vingt-trois millions d'adhérents venant de tous les horizons (gauche et droite, salariés et travailleurs indépendants), dans la mesure aussi où ses effectifs *« connaissent une progression plus lente »* (+ 5 % en trois ans), la nécessité d'un prudent « recadrage » se faisait sentir.

Quant aux adhérents qui appartiennent à la C.G.T. et souhaitent toujours que la Fédération des travailleurs entre officiellement à la Fédération nationale, ils n'entendent pas jouer le rôle d'affreux trouble-fête. Enfin, le départ de la présidence, en octobre prochain, de M. Borveau a quelque peu gêné ou freiné les ténors, qui, dans les coulisses, ont entamé une bataille de succession très feutrée.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) La Fédération regroupe huit mille sociétés mutualistes, dont deux mille mutuelles d'entreprise. Outre le remboursement complémentaire des frais de santé et le versement d'indemnités décès, etc., la mutualité gère des œuvres sociales : 57 pharmacies, 96 centres d'optique, 145 cabinets dentaires, 81 centres de soins, 34 cliniques et hôpitaux, 24 établissements pour handicapés, 55 maisons de retraite, 115 centres de vacances, etc.

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. DÉNONCENT LES RISQUES D'UNE « MANIPULATION SANS PRÉCÉDENT » DES STATISTIQUES DU CHOMAGE

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'INSEE et de l'administration centrale des finances, le syndicat C.G.T. des affaires sociales, les syndicats C.F.D.T. du Plan, de l'administration centrale des affaires sociales, du travail et de l'emploi et les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des finances posent cette question, dans un communiqué commun : *« Le gouvernement s'apprête-t-il à supprimer la statistique des demandeurs d'emploi ? »* Leur inquiétude est fondée, notamment, sur le fait que la loi du 16 janvier relative à la réforme de l'indemnisation du chômage *« supprime l'obligation de s'inscrire comme demandeur d'emploi pour toucher les aides et préserver les droits sociaux »*.

Les syndicats affirment que *« la seule source* [statistique] *de remplacement, constituée par le nombre de bénéficiaires des allocations de chômage, conduirait, il est vrai, à passer d'un chiffre de 1 350 000 demandeurs d'emploi à 900 000 chômeurs secourus. Est-ce là l'intention du gouvernement ? »* Les organisations précitées réuniront le mardi 15 mai à 10 heures à la Bourse du travail à Paris une conférence de presse pour *« faire la lumière sur la manipulation sans précédent des statistiques du chômage qui se met en place actuellement et alerter l'opinion publique pendant qu'il en est encore temps »*.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *La fièvre équine a fait son apparition en Limousin.* — Tous les concours hippiques de printemps des secteurs dépendant des haras nationaux de Pompadour (Corrèze) ont été annulés. Les responsables de l'élevage chevalin sont invités à faire vacciner leurs animaux dans les plus brefs délais. — *(Corresp.)*

Emploi

● *Rhône-Poulenc crée 180 emplois nouveaux dans le Doubs.* — Trois nouvelles implantations industrielles, représentant au total cent quatre-vingts emplois, vont être créées dans la région de Besançon. Montée par la Société pour la promotion d'activités nouvelles — SOPRAN — filiale du groupe Rhône-Poulenc, cette opération a reçu l'appui de la DATAR, de l'agence d'industrialisation du Doubs et des autorités régionales et locales. Elle intervient après l'annonce de la construction d'une unité de fabrication de fils métalliques pour pneumatique et d'une usine de production de systèmes informatiques appliqués à la médecine nucléaire. Ce sont donc six cent trente emplois, au total, qui seront créés à terme afin d'aider au reclassement du personnel de l'usine bisontine de Rhône-Poulenc textiles.

Social

● *Le congé de maternité* accordé aux femmes salariées pourrait être allongé à six mois.

C'est ce qu'a déclaré, samedi 12 mai, Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation. Mme Pasquier a cependant précisé qu'il faudrait auparavant *« régler certains problèmes »*, notamment avec les employeurs.

● *Une quarantaine d'offices de personnes âgées* représentant quinze régions différentes ont participé les 11 et 12 mai à Evry (Essonne) à l'assemblée générale constitutive de l'UNOPA (Union nationale des offices de personnes âgées). Les responsables de cette nouvelle association insistent particulièrement sur la politique de maintien à domicile. Le siège provisoire de l'UNOPA est fixé au 73, rue Félix-Faure, 06400 Cannes. Tél. : 39.99.06.

Syndicats

● *Une rencontre C.G.T.-C.F.D.T.* devait avoir lieu lundi après-midi 14 mai, au siège de la C.F.D.T., à Paris. L'action pour la semaine de travail de trente-cinq heures était notamment à l'ordre du jour de cette réunion à laquelle MM. Georges Séguy et Edmond Maire ne devaient pas participer. M. Séguy estime lundi dans l'« Humanité » que *« la nouvelle stratégie de la C.F.D.T. s'est accompagnée d'un recul de l'unité d'action avec la C.G.T. »*. M. Séguy ajoute qu'il y a *« une lourde équivoque dans la formule selon laquelle la C.F.D.T. ferait désormais « plus de syndicalisme et moins de politique »*.

● *Les cadres C.G.C. des P.T.T.*, qui viennent de tenir leur dixième congrès ces jours derniers, à Solignac (Haute-Vienne), ont réclamé le maintien du statut de la fonction publique et le rétablissement *« d'une hiérarchie fonctionnelle qui puisse assurer au public un service de qualité »*. Selon les congressistes, l'inadaptation des structures des P.T.T. se traduit dans les postes par *« une situation voisine de la faillite »* et dans les télécommunications par *« l'impossibilité de créer et d'exploiter des services destinés à répondre aux besoins nés des techniques nouvelles. »* (Corresp.)
techniques nouvelles. » (Corresp.)

Travailleurs indépendants

● *Gérard Nicoud serait maintenu à la direction du CID-UNATI.* — Une collégiale nationale du mouvement réunie le 13 mai à Paris a voté *« au secrétaire national Gérard Nicoud sa confiance unanime la plus totale pour continuer à diriger la direction du mouvement »*. La collégiale a également mis fin aux fonctions du triumvirat qui avait été nommé le 8 mai dernier pour diriger le CID-UNATI jusqu'à son congrès extraordinaire, le 11 juin. Le 8 mai, en effet, une autre collégiale nationale avait *« accepté la démission »* de M. Gérard Nicoud, mais celui-ci s'était déclaré peu après *« surpris »* de cette décision (*le Monde* du 10 mai).

SOCIAL

LA POLITIQUE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE

Nous ne faisons pas encore ce qu'il faut pour certains de nos compatriotes

déclare Mme Veil au congrès de l'UNIOPSS

La politique sanitaire et sociale continue d'enfermer les malades, les vieillards, les infirmes, les handicapés sociaux — et d'une manière générale tous les déshérités — dans des ghettos d'un autre âge. Certes, des progrès sont accomplis, mais des besoins nouveaux apparaissent dans ce secteur.

Ces besoins, le dix-septième congrès de l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), réuni à Vittel (Vosges) du 9 au 11 mai, s'est attaché à les définir. Un millier de délégués — représentant quelque cent trente organismes nationaux et six mille cinq cents associations et établissements privés à but non lucratif gestionnaires de deux cent soixante-dix mille lits — ont confronté leurs expériences et surtout leurs difficultés dans des domaines aussi divers que l'accueil des personnes âgées ou l'aide à l'enfance inadaptée.

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille — dont c'était l'une des dernières prestations à ce titre — a prononcé vendredi le discours de clôture de ces assises : une sorte de testament social pour celle qui se déclare « passionnée » par les responsabilités d'un ministère « touchant de près la vie des Français ».

De notre envoyé spécial

Vittel. — Plutôt que de dresser un catalogue des tâches accomplies au cours de ses cinq années d'expérience en tant que ministre de la santé, Mme Veil a choisi de présenter *« quelques réflexions générales »* sur le thème du dix-septième congrès de l'UNIOPSS.

« La santé, a-t-elle dit, *ne se définit plus seulement comme un état de bien-être individuel ; elle apparaît de plus en plus comme le résultat d'une interaction entre un organisme et un milieu et notamment un milieu social. »* Mme Veil est convenue que, dans le domaine sanitaire et social, nos modes d'intervention sont, *« sinon à refondre entièrement, du moins à réexaminer face aux exigences nouvelles »*. *« Il convient*, a-t-elle ajouté, *de garder une certaine distance vis-à-vis du foisonnement d'idées, de contestations ou de projets »* qui se font jour dans ce secteur.

Au chapitre des progrès réalisés depuis vingt ans, Mme Veil a noté six résultats qui lui semblent essentiels : une relative égalité des Français devant la santé ; une plus grande intégration des aspects sociaux et sanitaires de nos politiques, surtout en matière de protection maternelle infantile, d'aide sociale à l'enfance ou de maintien à domicile pour les personnes âgées ; une meilleure protection financière des catégories les plus vulnérables de la population ; un accroissement *« considérable »* des prises en charge et des capacités d'accueil en personnels ou en moyens financiers ; la disparition de la ségrégation enfin et une prévention des troubles de la santé des individus ou des groupes mieux intégrés dans cette vie sociale normale.

Cela dit, même si la maladie et le handicap relèveront toujours d'une technique médicale ou médico-sociale, largement réservée à des professionnels, *« il est indéniable que notre système reste cloisonné*, dit Mme Veil, *qu'il privilégie trop la technicité des interventions que nos techniques financières et nos arbitrages administratifs entretiennent une grande inertie, une déperdition financière et humaine considérable »*.

Les « nouvelles détresses »

Est-ce un constat d'échec ? C'est en tout cas un bilan pessimiste. Quels seront donc les impératifs dans les prochaines décennies ? Mme Veil en voit trois principaux : d'abord contenir la progression des budgets de la santé et de l'action sociale ; ensuite empêcher le déracinement de l'individu lors d'une prise en charge thérapeutique ou sociale ; enfin adapter ces systèmes de prise en charge *« pour qu'aucun individu, aucune famille ou aucun groupe social n'en soit injustement exclu »*. Et d'ajouter que *« le poids croissant des transferts sociaux nous obligera, de façon beaucoup plus évidente que dans le passé, à rechercher une meilleure efficacité des sommes investies »*. Il faudra *« accélérer les reconversions, voire la fermeture d'établissements qui ne correspondent plus à des besoins »*, mieux maîtriser l'appareil de soins classiques, développer *« la vraie prévention »* et d'abord les retraites ou les fonds d'action sociale pour permettre aux personnes âgées *« de rester plus longtemps dans leur cadre de vie habituel »*.

Mme Veil a conclu : *« Notre appareil sanitaire et social s'est développé pour les maladies « classiques » et pour les Français moyens. Je dis cela sans regret car c'était bien évidemment, par la masse des personnes concernées et l'éventail des maladies ou handicaps offerts, la priorité à retenir. Mais nous ne faisons pas encore ce qu'il faut pour certains de nos compatriotes. Je pense aux nouvelles détresses que nous savons mal aborder : celles des toxicomanes ou celles qui relèvent des troubles légers du comportement. Je pense au quart-monde, je pense à des situations plus éparses et notamment à celle des femmes veuves ou divorcées, que les conditions de vie et de travail exposent tout particulièrement. C'est à ces catégories qu'il faut maintenant songer en priorité. »*

Les travaux des congressistes ne portaient guère à plus d'optimisme. Soulignant le contexte économique actuel, M. Henri Thery, directeur général de l'UNIOPSS, a souhaité une meilleure articulation *« entre le sanitaire, le social, l'éducatif, pour ne pas dire le culturel »* ; entre la prévention, la thérapeutique et le service de suite ; entre l'action en milieu ouvert ou familial et l'action en établissement. L'évolution enregistrée, la multiplication des fonctions assumées par les associations posent une série de problèmes, notamment au titre du financement mettant en cause, selon M. Thery, les tendances centralisatrices du système socio-sanitaire français.

C'est le cas pour les structures destinées aux enfants handicapés ou aux jeunes qui sont en difficulté avec leur milieu social ou familial. C'est également le cas pour l'éducation, l'animation, les soins destinés aussi bien aux gens invalides qu'aux personnes âgées dans les établissements de long séjour, les maisons de retraite et les foyers-logements ou encore pour les soins à domicile, pour lesquels les forfaits ne prennent pas en compte l'aide ménagère, car celle-ci n'entre pas dans la compétence de l'assurance-maladie.

Face aux carences de l'Etat et aux inégalités liées au niveau socio-économique, l'action privée peut innover et promouvoir dans le domaine des services collectifs du voisinage. M. Thery conclut en demandant aux pouvoirs publics de ne pas sous-estimer la portée humaine ni l'intérêt économique d'un tel décloisonnement.

Après un exposé de M. Viviès, directeur adjoint à la direction générale de la santé, M. Blanco, chargé de mission auprès du directeur de l'action sanitaire, a déploré, lui aussi, que les personnes et les groupes soient *« de plus en plus perdus dans un monde qui se spécialise »*, devant la transformation des modes de vie, devant certaines résistances qui surgissent — comme le mouvement des Panthères grises aux Etats-Unis, qui rassemble des personnes âgées contestataires — et l'apparition d'un concept d'autonomie dans toute l'action sociale. M. Blanco suggère, d'une part, de *« démédicaliser le social »* — par exemple les pouponnières, — d'autre part, de *« socialiser le médical »* : par exemple en tenant compte des besoins sociaux dans les opérations d'urbanisme, de logement, d'équipements socio-sanitaires.

Il revenait à M. François Bloch-Lainé, président de la DAP et vice-président de l'UNIOPSS, de tirer les conclusions de cet important congrès en évoquant les possibilités de la vie associative et du « tiers-secteur » — c'est-à-dire des organismes privés à but non lucratif — dans une politique qui valorise *« les aspirations qualitatives »* et la *« convivialité »* chère à Ivan Illich.

Il a suggéré la création de *« collectifs d'action sociale »* qui, jouant un rôle complémentaire, seraient en relation directe ou indirecte avec les associations d'accompagnement. Ces collectifs réuniraient les personnes à aider et leurs pilotes ou *« cornacs »* en vue de constituer, plus organiquement qu'à l'heure actuelle, la « demande » par rapport à l' « offre » apportée par les prestataires de services et les gestionnaires d'établissements. Selon M. Bloch-Lainé, il s'agit de donner *« un nouveau souffle »* à la vie associative sur un terrain dont elle a changé le paysage et qui peut donner lieu, là où elle doit maintenant opérer, à une seconde révolution silencieuse.

JEAN BENOIT.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La C.G.T. progresse dans plusieurs entreprises

Les dernières élections professionnelles (comités d'entreprise ou délégués du personnel) ont plusieurs fois fait apparaître un certain recul de la C.G.T. Toutefois, cette confédération fait état d'une progression en se référant à une vingtaine d'entreprises pour lesquelles elle nous a communiqué les résultats d'élections qui ont eu lieu depuis le début de l'année.

Voici les principaux de ces résultats qui concernent la désignation des délégués du personnel (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1978) :

● **MARBOT - BATA**, Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne) (cuirs et peaux) : Inscrits : 1 350 (1 414) ; exprimés : 1 089 (1 156) ; C.G.T. 859, soit 78,87 % (899 lors des élections précédentes, soit 77,77 %) ; C.F.D.T. : 230, soit 21,12 % (257, soit 22,23 %).

● **I.H.F.**, Croix (Nord) (métaux), Premier collège. — Inscrits : 1 342 (1 274) ; exprimés : 1 087 (1 004) ; C.G.T. : 450, soit 41,39 % (405 aux élections précédentes, soit 40,34 %) ; C.F.D.T. : 346, soit 31,83 % (286, soit 28,49 %) ; F.O. 234, soit 21,52 % (259, soit 25,80 %) ; C.F.T.C. : 56, soit 5,15 % (50, soit 4,98 %). Deuxième collège. — Inscrits : 407 (425) ; exprimés : 291 (336) ; C.G.T. : 45, soit 15,46 % (60, soit 17,85 %) ; C.F.D.T. : 101, soit 34,70 % (103, soit 30,65 %) ; F.O. : 92, soit 31,61 % (86, soit 25,59 %) ; C.G.C. : 53, soit 18,21 % (87, soit 25,89 %).

● **BULL**, Belfort (métaux). Premier collège. — Inscrits : 1 078 (1 105) ; exprimés : 783 (882) ; C.G.T. : 582, soit 74,32 % (651 aux élections précédentes, soit 73,81 %) ; C.F.D.T. : 201, soit 25,67 % (231, soit 26,19 %). Deuxième collège. — Inscrits : 892 (871) ; exprimés : 598 (675) ; C.G.T. : 246, soit 41,13 % (249, soit 36,89 %) ; C.F.D.T. : 186, soit 31,10 % (197, soit 29,19 %) ; C.G.C. : 166, soit 27,75 % (229, soit 33,93 %).

● **PENARROYA**, Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) (métaux). Premier collège. — Inscrits : 1 158 (1 159) ; exprimés : 863 (851) ; C.G.T. : 440, soit 50,98 % (422 aux élections précédentes, soit 49,59 %) ; C.F.D.T. : 184, soit 21,32 % (163, soit 19,15 %) ; F.O. : 171, soit 19,81 % (184, soit 21,62 %) ; C.F.T.C. : 68, soit 7,87 % (82, soit 9,64 %). Deuxième collège. — Inscrits : 290 (289) ; exprimés : 234 (247) ; C.G.T. : 56, soit 23,93 % (49, soit 19,84 %) ; C.F.D.T. : 20, soit 8,54 % (21, soit 8,50 %) ; F.O. : 32, soit 13,67 % (45, soit 18,22 %) ; C.F.T.C. : 17, soit 7,26 % (12, soit 4,86 %) ; C.G.C. : 109, soit 46,548 % (120, soit 48,58 %).

● **GOODYEAR**, Amiens (Somme), chimie. — Premier collège : inscrits, 1 547 (1 617) ; exprimés, 1 108 (1 249) ; C.G.T., 583, soit 52,61 % (540 aux élections précédentes, soit 43,23 %) ; C.F.D.T., 380, soit 34,29 % (519, soit 41,55 %) ; F.O., 121, soit 10,92 % (149, soit 11,93 %).

● **VERRERIES B.S.N.**, Masnières (Nord). — Premier collège : inscrits, 1 291 (1 339) ; exprimés, 1 223 (1 231) ; C.G.T., 1 089, soit 89,04 % (1 015 aux élections précédentes, soit 82,45 %) ; C.F.D.T., 122, soit 9,97 % (195, soit 15,84 %). — Deuxième collège : inscrits, 161 (160) ; exprimés, 139 (138) ; C.G.T., 135, soit 97,12 % (132, soit 95,65 %).

● **USINOR-DENAIN**. — *Premier collège* (ouvriers et employés) : inscrits, 5 449 (6 050 en 1978) : votants, 4 238 (4 874) ; exprimés : 4 086 (4 305). Ont obtenu : C.G.T., 2 841 voix (3 225), soit 69,5 % contre 67,11 ; C.F.D.T., 924 (1 283), soit 22,6 % contre 26,7 ; F.O., 235 (297), soit 5,75 % contre 6,18 %. La C.F.T.C. se présentait pour la première fois ; elle a obtenu 2,10 % des voix.

● *Deuxième collège* (cadres et maîtrise) : inscrits, 1 218 (1 271) ; votants, 980 (1 006) ; exprimés, 940 (991) ; C.G.C., 367 (319), soit 39,04 % contre 32,18 ; C.F.D.T., 272 (342), soit 28,9 % contre 34,8 % ; C.G.T., 259 (267), soit 27,5 % contre 26,9 % ; F.O., 42 (63), soit 4,7 % contre 6,3 %.

● **USINOR-LONGWY**. — *Premier collège* (ouvriers) : inscrits, 5 424 ; exprimés, 3 808 : C.G.T., 2 499 voix, soit 65,62 % (64,45 % aux élections précédentes) ; C.F.D.T., 992 voix, soit 26,05 % (26,76 %) ; F.O., 307 voix, soit 8,06 % (8,78 %) ; C.G.C., 10 voix (0,26 %).

Deuxième collège (employés) : inscrits, 602 ; exprimés, 438 ; C.F.D.T., 221 voix, soit 50,46 % (49,79 % aux élections précédentes) ; C.G.C., 95 voix, soit 21,69 % (25,10 %) ; F.O., 74 voix, soit 16,89 % (21,28 %) ; C.G.T., 48 voix, soit 10,96 % (13,83 %).

● **RENAULT-FLINS**. — *Premier collège :* C.G.T., 58,88 % des suffrages exprimés (+ 9,45 % par rapport à 1978) ; C.F.D.T., 31,12 % (— 6,63 %) ; F.O., 10 % (— 2,82 %).

Deuxième collège : C.G.T., 28,01 % des suffrages exprimés (+ 4,05 % par rapport à 1978) ; C.F.D.T., 19,18 % (— 6,86 %) ; F.O., 9,63 % (+ 0,77 %) ; C.G.C., 43,81 % (+ 2,04 %).

En revanche, à **SACILOR-GANDRANGE** (Moselle), métaux, la C.G.T. recule légèrement dans les deux collèges au profit de la C.F.D.T. — Premier collège : inscrits, 7 089 (8 448) ; exprimés, 4 314 (5 046) ; C.G.T., 2 485, soit 57,60 % (3 011 aux élections précédentes, soit 59,67 %) ; C.F.D.T., 1 248, soit 28,92 % (1 417, soit 28,08 %) ; F.O., 201, soit 4,65 % (173, soit 3,43 %) ; C.F.T.C., 228, soit 5,28 % (214, soit 4,24 %). — Deuxième collège : inscrits, 3 180 (3 402) ; exprimés, 2 082 (2 192) ; C.G.T., 540, soit 25,93 % (581, soit 26,51 %) ; C.F.D.T., 890, soit 42,74 % (812, soit 37,04 %) ; C.F.T.C., 158, soit 7,58 % (163, soit 7,44 %) ; C.G.C., 460, soit 22,09 % (607, soit 27,69 %).

De même, à la **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**, la C.G.T. régresse légèrement au profit des autonomes (entre parenthèses les chiffres pour 1976). — Inscrits, 74 400 (66 102) ; exprimés, 67 662 (61 132) ; S.N.A.D.G.I.-C.G.T., 21 971 voix (21 190), soit 32,97 % des suffrages exprimés (34,96 %) ; S.N.U.I. (autonomes), 18 563 voix (15 423), soit 27,86 % (25,44 %) ; S.G.I.-F.O., 13 609 voix (12 774), soit 20,42 % (21,07 %) ; S.N.I.-C.F.D.T., 9 594 voix (7 725), soit 14,39 % (12,74 %) ; C.G.C., 1 981 (1 806), soit 2,97 % (2,97 %) ; C.F.T.C., 907 voix (1 689), soit 1,36 % (2,78 %).

AFFAIRES

HORLOGERIE

La « guerre des prix » est ouverte

« L'autosatisfaction est le pire des maux dont une entreprise peut avoir à souffrir. Elle peut, si l'on n'y prend garde, la conduire à une décomposition organique irréversible. » *C'est l'opinion défendue par M. François Perret, P.-D. G. de France-Ebauches, premier fabricant d'ébauches (1) pour l'horlogerie de petit volume (151,5 millions de francs de chiffre d'affaires) et numéro deux à l'échelon européen. C'est pour éviter cet écueil que M. Perret a averti son personnel des graves dangers que la récente décision du géant suisse Ebauches S.A., filiale du groupe ASUAG, d'abaisser ses prix de 25 % faisait peser sur l'entreprise.* « Nous avons traversé toutes les crises sans dommage. Tout le monde ici avait un peu trop tendance à penser que l'entreprise était invulnérable et à s'endormir sur ses lauriers. »

Cette guerre des prix, déclenchée par Ebauches S.A. pour augmenter ses ventes à l'étranger, durement affectées par le renchérissement du franc suisse, risque en effet de porter un coup sévère aux exportations de France-Ebauches (près de 62 % de sa production l'an dernier contre 23,9 % en 1970).

Première conséquence de l'offensive helvétique, les ventes de France-Ebauches pour les deux premiers mois de l'année ont progressé beaucoup moins vite (+ 15,6 %) qu'en 1978 à pareille époque (+ 22,1 %). Pour ne pas perdre de marchés, une riposte s'impose. D'ici au printemps 1980, France-Ebauches envisage donc de réduire ses propres tarifs de 15 %.

Mais cet effort considérable se fera au détriment des investissements en immobilisations nouvelles. La construction de la nouvelle usine de Maîche (dans le Haut-Doubs), rendue impérieuse par l'exiguïté et l'obsolescence des trois unités existantes, est différée d'un an. L'extension des installations de Valdahon (Doubs) sera également retardée. Tous les efforts seront axés sur l'amélioration de la productivité et les économies à tous les échelons.

Pour l'heure, France-Ebauches se porte bien. Ses bénéfices ont doublé en 1978 (7,88 millions de francs contre 3,78 millions de francs). Sa trésorerie est encore à l'aise et l'entreprise autofinance la plus grosse partie de ses investissements. Mais elle ne peut se permettre de céder un pouce de sa compétitivité au moment où, avec les licences du Japonais Seiko, elle aborde le marché de l'électronique : deux cent mille mouvements à quartz seront produits en 1979 et le cap du million de pièces devrait être franchi d'ici un à deux ans « si le marché est porteur ».

Pour faire face, France-Ebauches, exclue du plan électronique horloger, ne peut compter que sur ses propres forces. Ce qui est vrai pour cette firme l'est pour d'autres qui ne disposent pas de son assise financière. La « guerre des prix » risque, à terme, de provoquer quelques dégâts...

ANDRÉ DESSOT.

(1) Ebauche : ensemble des pièces constitutives d'un mouvement de montre vendues à des assembleurs (établisseurs), qui les montent et les habillent pour les vendre sous leurs propres marques.

Sacilor rachète à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson sa filiale Davum

Le groupe sidérurgique lorrain Sacilor va racheter au groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson les intérêts majoritaires qu'il détient (87 %) dans la société Davum, spécialisée dans la commercialisation et la transformation de produits métallurgiques et de matériaux pour le bâtiment (ronds à béton, poutrelles, etc.).

Au travers d'une nouvelle société qui reprendrait le nom de Davum, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (S.G.P.M.) gardera la branche équipement (vente de machines-outils, matériel de manutention) et ses participations majoritaires dans les sociétés Conilleau et Herpin (transport), Bowsteel (Etats-Unis) et Daforga (Gabon). Pour le groupe S.G.P.M., qui cède ainsi 8 % environ de ses ventes consolidées, il s'agit de se retirer d'une filiale créée en 1921 par l'association d'un important marchand de fer et d'un groupe sidérurgique, et qui a perdu 200 millions de francs depuis trois ans, en raison de la crise de l'acier : *« On répare une erreur de l'histoire »*, est-il déclaré au siège, où la préoccupation principale est de redresser les résultats en éliminant les *« anomalies »*.

Pour Sacilor, en revanche, qui va constituer une nouvelle société avec les apports de l'ancienne, avec 3 milliards de francs de chiffre d'affaires et cinq mille neuf cents personnes, le but du rachat à un prix inférieur à 40 millions de francs est de récupérer une société qui, depuis longtemps, assure en fait la commercialisation de ses produits. En voulant prolonger jusqu'au bout la *« chaîne de l'acier »* du haut fourneau à l'utilisateur, son président, M. Jacques Mayoux, se préoccupe de consolider ses débouchés, comme le font actuellement ses concurrents européens. En Belgique, la société Cockerill a racheté le marchand de fer français PUM, et, en Allemagne fédérale, Thyssen réalise d'appréciables bénéfices au travers de ses filiales commerciales. C'est un exemple que l'on médite en France.

LA SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE PREND UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE CHEZ CRUSE

La Société des vins de France vient de prendre une participation majoritaire dans la société Cruse de Bordeaux, après avoir racheté les avoirs et les dettes d'une partie des membres de la famille Cruse. L'opération était en cours depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 17 avril 1979). A Bordeaux, M. Lionel Cruse, P.-D.G. de Cruse Fils et Frères, se félicite que l'affaire reste française et bordelaise. Selon M. Cassin, la Société des vins de France, dont il est le P.-D.G., devrait, sans qu'un calendrier soit établi, accroître encore sa participation. La direction de la société bordelaise sera assurée par M. Ivan Cruse. En 1978, la S.V.F. avait pris la majorité de la branche bourguignonne des affaires Cruse. L'entrée de la S.V.F. à Bordeaux devrait permettre une exploitation commune de la marque. En 1978, la société Cruse a réalisé un chiffre d'affaires de 75 millions de francs. Elle emploie cent vingt personnes.

RHONE-POULENC PREND LE CONTROLE DE BUHLER-FONTAINE

Afin de renforcer sa position dans le secteur des produits ménagers, le groupe Rhône-Poulenc a décidé d'augmenter sa participation dans le capital de la société Buhler-Fontaine pour la porter à 66,77 %, en rachetant aux deux groupes familiaux les 16,10 % des actions en leur possession au prix unitaire de 246 francs. La transaction s'effectuera en Bourse du 14 mai au 13 juin, pour le compte de Philagro, filiale à 100 % de Rhône-Poulenc.

Dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, les cours de l'action Buhler-Fontaine seront maintenus à 246 francs durant cette période. Buhler-Fontaine, dont le siège est à Levallois-Perret, possède une usine à Remalard (Orne). La société fabrique des produits d'entretien ménager. Son chiffre d'affaires pour 1978 s'est élevé à 15,5 millions de francs.

Ses actionnaires encaisseront pour l'exercice écoulé un dividende global de 9 francs contre 12 francs.

AFFAIRES

Nobel-Bozel cède les Peintures Duco à C.d.F.-Chimie

Les négociations engagées depuis plusieurs mois entre Nobel-Bozel et la société d'Etat C.d.F.-Chimie, en vue de marier leurs filiales Peintures Duco et Ripolin (*le Monde* du 7 février) ont enfin abouti. Un accord, qui a reçu la bénédiction des pouvoirs publics, vient d'être signé, scellant l'union des deux firmes, aux termes duquel Nobel-Bozel cède à C.d.F.-Chimie la majorité du capital de Duco (64 % *sur* les 84 % détenus).

Cette participation sera directement reprise par Ripolin, qui a obtenu les concours bancaires nécessaires à l'opération. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Mais, d'après nos informations, il serait d'une quarantaine de millions de francs. Son produit ira grossir les fonds dégagés par Nobel-Bozel pour renflouer sa filiale Isorel (200 millions de pertes en trois ans). C.d.F.-Chimie a d'autre part pris langue avec le groupe britannique I.C.I. en vue de lui racheter les actions Duco (16 % du capital) en sa possession.

La fusion de Duco avec Ripolin aura pour premier effet de porter C.d.F.-Chimie au premier rang des fabricants français de peintures, avec un chiffre d'affaires un peu supérieur à un milliard de francs (près de 1 100 millions en ajoutant Avi contrôlée à 33 %), devant Corona (groupe américain P.P.G.) avec 457 millions, et Valentine (autre filiale de Nobel-Bozel, avec 412 millions.

Le mariage devrait à terme se révéler payant en raison de l'étroite complémentarité des deux groupes. Duco est numéro un sur le marché national des fournitures pour l'industrie automobile et le bâtiment, et prolonge son activité à l'étranger avec ses implantations en Belgique, en Grèce, en Espagne, au Portugal, et même en Côte-d'Ivoire. La société apporte dans la corbeille de mariage des comptes assainis au prix de sévères mesures de réorganisation, qui se sont soldes l'an passé par un bénéfice consolidé de 3,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 360 millions (après un déficit de 3 millions en 1977). Pour 1979, année de plein effet pour ces mesures, les prévisions font état d'un résultat plus que doublé de 8,5 millions de francs.

Déjà introduit dans les branches « peintures pour le bâtiment » et « peintures anti-corrosives » par Freitag, le groupe Ripolin est cependant beaucoup plus axé sur les fabrications « grand public ». Par ses filiales, il est aussi implanté en Belgique et en Espagne, mais également aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Mais sa rentabilité laisse toujours à désirer ; en 1978, ses comptes sont restés « au rouge » (3 millions de déficit, dit-on), malgré des ventes consolidées (318 millions de francs) accrues de 6 %. Ses dirigeants comptent beaucoup sur le G.I.E. constitué entre Ripolin et Helic Van Cauwenberghe, autre filiale peinture de C.d.F.-Chimie, spécialisée dans les peintures pour l'industrie et la marine (131 millions de chiffre d'affaires), pour tirer le groupe de ce mauvais pas.

A l'évidence, l'effet de taille devrait jouer à plein. Il sera d'autant mieux ressenti que le marché des peintures est en faible expansion (2 % seulement de croissance annuelle depuis 1973). — A. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép −		SIX MOIS Rep. + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,3845	4,3905	— 145	— 119	— 260	— 225	— 740	— 680
$ can. ...	3,7735	3,7805	— 155	— 115	— 275	— 225	— 670	— 605
Yen (100)	2,0525	2,0575	+ 30	+ 65	+ 65	+ 105	+ 215	+ 275
DM	2,3090	2,3135	+ 25	+ 55	+ 15	+ 85	+ 155	+ 210
Florin ...	2,1195	2,1240	— 15	+ 15	— 20	+ 10	— 65	— 15
F.B. (100).	14,4230	14,4560	— 100	+ 20	— 240	— 100	— 855	— 555
F.S.	2,5520	2,5575	+ 125	+ 160	+ 240	+ 275	+ 700	+ 765
L. (1 000).	5,1650	5,1830	— 180	— 125	— 370	— 310	—1175	—1085
£	8,9500	8,9660	— 445	— 370	— 790	— 700	—2090	—1950

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 15/16	5 5/16	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 7/8	6 1/8	6 1/2
$ E.-U. ..	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4	10 9/16	10 15/16	11	11 3/8
Florin ..	6 7/8	7 3/8	7 1/16	7 7/16	7 3/8	7 3/4	8	8 3/4
F.B. (100)	4 1/2	6	7 1/2	8 1/2	8	8 3/4	8 9/16	9 5/16
F.S.	1/4	3/8	3/4	1 1/4	1 1/8	1 1/2	2 1/16	2 7/16
L. (1 000).	8 3/4	10 1/4	10 1/2	11 1/2	11	11 3/4	12	12 3/4
£	11 1/2	12 1/2	12	12 7/8	12 1/8	13	12 1/4	13
Fr. franç..	6 7/8	7 5/8	8 7/8	9 3/8	9 1/16	9 9/16	9 1/4	9 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

BELGIQUE : UN MARCHÉ NOIR DU MAZOUT

Bruxelles. — « Il n'y aura pas de rationnement de l'essence en Belgique », une rationalisation du secteur de l'énergie pouvant « résoudre tous nos problèmes », a déclaré le ministre des affaires économiques à la télévision le dimanche 13 mai, dans un « face à la presse ». M. Willy Claes a cependant lancé un appel au civisme des automobilistes qui pourraient, sans effort, réduire leur consommation de carburant de 5 à 10 %.

Le ministre a ajouté qu'il n'y aurait pas de « dimanches sans voitures ».

Il espère que la crise du mazout, plus sérieuse que celle de l'essence, et qu'il attribue à l'hiver trop rude plutôt qu'aux difficultés d'approvisionnement, pourra être résolue avant l'hiver prochain. La panique actuelle est injustifiée, a-t-il dit, précisant que même le prix de l'essence pourrait être mieux contrôlé en Belgique que dans certains pays voisins, les contrats belges pouvant se classer parmi les plus avantageux.

Reste à savoir si les précisions du ministre ramèneront un peu de sérénité sur le marché. Les précédents avertissements du gouvernement sur la nécessaire limitation de la consommation des huiles de chauffage ont provoqué des achats intempestifs, et on a assisté à l'éclosion d'un « marché noir du mazout ». Le produit s'est vendu depuis vendredi 8,50 F le litre contre 6,61 F au marché officiel, soit environ 2 F de plus (26 centimes français) que le prix maximal autorisé.

P. de V.

CONJONCTURE

« EXPANSION MODÉRÉE, MAIS AUCUN SIGNE DE REPRISE DES INVESTISSEMENTS », estime le C.N.P.F.

« L'expansion économique se poursuit à un rythme un peu supérieur à 3 % l'an, écrit le C.N.P.F., dans son analyse mensuelle de conjoncture. *Elle est due aux progrès de la consommation, tant publique que privée et des exportations, les investissements productifs continuant de plafonner. »*

Le C.N.P.F. ajoute : *« L'économie française va demeurer sur cette pente de croissance modérée, car aucune composante de la demande ne paraît susceptible de tirer davantage l'expansion : le développement des dépenses publiques va se ralentir, les achats des ménages pourraient temporairement se stabiliser, notre commerce extérieur commence à se heurter à des difficultés accrues de compétitivité et à une hausse des prix d'importation et l'on ne perçoit encore aucun signe de reprise des investissements. Les effets de cette modération de la demande globale ne sont pas perceptibles au stade de la production, mais on observe actuellement un léger gonflement des stocks. »*

● *Les matières premières importées par la France* ont augmenté de 1 % en avril par rapport au mois de mars, indique l'INSEE. Par rapport au mois d'avril 1978, la hausse est de 10,06 %.

Les matières premières alimentaires ont progressé de 2,6 % pendant le mois. En revanche, ces denrées ont diminué de 2,3 % par rapport au mois d'avril 1978. Les matières premières industrielles n'ont pas varié entre mars et avril. Mais la hausse est de 25,8 % par rapport à avril 1978.

ÉTRANGER

A LA Ve CNUCED DE MANILLE

Le tiers-monde se heurte à une résistance plus dure que prévue des nations riches

Manille *(A.F.P.)*. — Les délégués du tiers-monde s'indignent de l'« *arrogance* » avec laquelle les grandes puissances occidentales ont engagé la nouvelle phase du « *dialogue Nord-Sud* ».

Les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et le Japon, dont les interventions ont marqué la première semaine de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), n'ont guère fait de concessions. Les représentants des pays pauvres, largement majoritaires parmi les quelque cinq mille délégués venus de cent cinquante-neuf pays dans la capitale philippine, prévoient de sévères accrochages lors des négociations « concrètes » qui débutent ce lundi 14 mai.

Les principales divergences apparues concernent la mise en application du « Fonds commun » de stabilisation des matières premières, le prolongement des récents accords commerciaux du Gatt (Tokyo Round), et l'accroissement des pouvoirs de la CNUCED dans les négociations tarifaires comme dans les institutions financières mondiales.

Seules, la Norvège (22 millions de dollars), la Suède (6 millions), la Belgique (3 millions), l'Autriche (2 millions) ont annoncé une participation chiffrée au « deuxième guichet » du Fonds commun, destiné à la commercialisation et à l'amélioration des méthodes de production des produits de base dans les pays pauvres. Le « premier guichet », auquel 400 millions de dollars seront affectés, servira à constituer des stocks de matières premières pour stabiliser les prix sur les marchés internationaux.

Face àce que le tiers-monde appelle l'« *arrogance* » des plus nantis, la « dynamique unitaire » du groupe des « 77 » (qui réunit cent dix-sept pays en développement) a jusqu'ici fait défaut.

● *Aide alimentaire.* — La C.E.E. distribuera en 1979, au titre de l'aide alimentaire aux pays en voie de développement, 720 500 tonnes de céréales, 150 000 tonnes de lait écrémé en poudre et 45 000 tonnes de butter-oil : 140 000 tonnes de céréales seront distribuées par le canal d'organisations internationales (dont 65 000 par le Programme alimentaire mondial (PAM) et 40 000 par l'Organisation des Nations unies d'aide aux réfugiés palestiniens).

Outre les 720 500 tonnes de céréales distribuées par la C.E.E., les Etats membres donneront 566 500 tonnes de céréales aux pays en voie de développement au titre des aides nationales.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HENKEL

Une nouvelle unité industrielle pour la production de méthylcellulose vient d'être mise en service à Doel, près d'Anvers, par Henkel Belgique S.A.

L'investissement s'élève à plus de 115 millions de francs français. La capacité de production de l'usine est de 3.500 tonnes par an, dont 95 % sont destinés à l'exportation en Europe et outre-mer. La méthylcellulose est utilisée comme agent liant ou épaississant dans de nombreux domaines.

Rappelons que Henkel Belgique S.A., qui célèbre son cinquantième anniversaire, compte environ six cents collaborateurs, et a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de près de 400 millions de francs.

CIT-ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre 1979 s'est élevé à 746 millions de francs contre 780 millions de francs pour le premier trimestre 1978. Cette diminution est liée au décalage de certains marchés.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de CIT-Alcatel a atteint p ur la même période 1 383 millions de francs, en progression de 8 % par rapport à celui du premier trimestre 1978.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

Les actionnaires réunis en assemblée générale le 11 mai 1979 ont approuvé les comptes de l'exercice 1978 faisant apparaître un bénéfice net de 14 179 247,24 F. Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le total distribuable s'élevant à 16 787 831,09 F a permis une dotation aux réserves de 7 400 000 F, une affectation au report à nouveau de 2 637 831,09 F et la mise en paiement d'un dividende net de 13.50 F par action contre 11,20 F l'an passé.

Le dividende global, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, représente 20,25 F contre 16,80 F l'année précédente.

Le règlement du dividende sera effectué à partir du 21 mai 1979, sur présentation des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 36.

DUNLOP S.A.

Pour le premier trimestre de l'exercice 1979, le chiffre d'affaires s'est élevé à 381 351 000 F contre 330 431 000 F pour la période correspondante de 1978, soit une progression de + 15.40 %.



FINEXTEL

Les actionnaires de la société *FINEXTEL, réunis le 10 mai 1979* en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Michel Gaudet, ont approuvé les comptes de l'exercice 1978. Ces comptes font apparaître un chiffre d'affaires d'un montant de 648.399.743 F contre 676.448.679 F en 1977. Après dotation aux amortissements pour 213.588.206 F, le résultat s'élève à 156.660.347 F, en progression de *3.2 % sur celui de l'exercice précédent.* L'assemblée a approuvé l'attribution d'un dividende de 18,70 F *(contre 15,40 F en 1978) à chacune* des huit millions d'actions constituant le capital social. En vertu d'une décision prise par le conseil d'administration, le dividende sera mis en paiement à compter du 31 mai 1979, en échange du coupon n° 10.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Jacques Brunet, et du Crédit commercial de France. Elle a ratifié la nomination faite par le conseil de *MM. André Battestini et Michel Rolland*, en qualité de censeurs, et nommé comme censeur M. Louis Thomas, en remplacement de M. Jean Fruchou, dont le mandat était venu à expiration.

On trouvera ci-dessous le texte de l'allocution prononcée par M. Gaudet au cours de l'assemblée générale.

BURROUGHS

La filiale britannique de Burroughs Corporation vient d'enregistrer la première comr ande d'un système de très grande puissance de la série B 7800.

Cet ordinateur, un B 7805 bi-processeur, d'une valeur de 2,4 millions *de livres, commandé* par la division pharmaceutique d'ICI, est doté de 4,7 millions d'octets de mémoire partagée.

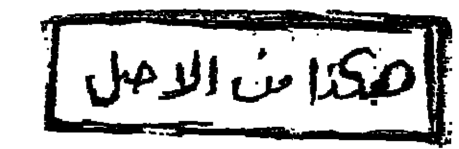
AMAX

M. Pierre Gousseland, chairman *et chief executive officer* d'Amax Inc., a récemment annoncé qu'Amax avait réalisé, en 1978, 160 millions de dollars de bénéfice pour un chiffre d'affaires de 1,76 milliard de dollars.

Il a souligné la récente initiative du conseil d'administration visant à assurer la participation des actionnaires aux augmentations de bénéfices d'Amax. Un dividende trimestriel de 67.5 cents est actuellement versé sur chaque action ordinaire.

M. Gousselanu a déclaré, par ailleurs, qu'Amax s'apprêtait à réaliser une année record en 1978.

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre 1979 s'est élevé à 746 millions de francs, contre *780 millions de francs pour le pre*mier trimestre 1978. Cette diminution est liée au décalage de certains marchés.



LES MARCHÉS FINANCIERS

B.A.L.O.

Le numéro du 14 mai publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie bancaire. — Emission de 300 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 9,90 % et amortissables en onze ans.

Compagnie internationale pour l'informatique « C.I.I. - Honeywell Bull ». — Emission de 150 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 9,90 %, amortissables en dix ans.

Maglum. — Emission à 500 F de 3 000 obligations convertibles en actions, portant intérêt de 10 % et amortissables en six ans.

Caisse d'aide sociale de l'Education nationale - Banque populaire (CASDEN - B.P.). — Emission de 14 000 obligations de 1 000 F, à 8,50 %, amortissables en 1989.

S.A. de crédit à l'industrie française « CALIF ». — Répartition des 64 800 actions gratuites de 100 F créées en représentation de l'augmentation du capital de 32,4 à 38,88 millions de francs (une pour cinq).

« LE ROLE DU DOLLAR DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE IRA S'AMENUISANT »

déclare M. Solomon sous-secrétaire d'Etat au Trésor

Washington. — « La place que tient présentement le dollar dans les transactions internationales lui a été dévolue au terme d'une évolution. Cette évolution se poursuit et certains symptômes qu'on y relève laissent à penser que le rôle du dollar sera amené à subir une réduction progressive », c'est ce qu'a déclaré M. Anthony Solomon, sous-secrétaire au Trésor pour les questions monétaires, devant un auditoire de conseillers en investissements rassemblé à l'initiative de l'hebdomadaire « National Journal ».

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	10 mai	11 mai
Valeurs françaises ..	105,4	105,1
Valeurs étrangères ..	124,3	124,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90	89,8

LONDRES

Hésitant

La semaine a commencé à Londres sur une note d'hésitation. Les pétroles sont déprimés, mais les mines d'or sont soutenues.

Or (ouverture) (dollars) 250 65 contre 251 50

VALEURS	CLOTURE 11/5	COURS 14/5
Beecham..........	688 ..	693
British Petroleum (1)..	11 34	11 5/32
Courtaulds..........	107 .	106
De Beers..........	410 .	411 ..
Imperial Chemical....	397	394 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ..	332 ...	331 ...
Shell..........	780 ...	761 ...
Vickers..........	201 .	201
War Loan 3 1/2 %....	32 3/4	32 3/4
*West Driefontein....	38 3/8	38 3/8
*Western Holdings ..	29 ...	28 13/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LA PRESERVATRICE A.I.R.D. — Bénéfice hors plus-values pour 1978 : 16,53 millions de francs contre 17,69 millions. Il s'y ajoute 6,07 millions de profits exceptionnels contre 2,78 millions. Dividende global : 21,75 F (inchangé).

LA PRESERVATRICE-VIE. — Bénéfice pour 1978 : 3,68 millions de francs contre 2,31 millions. Dividende global : 13,875 F contre 12,375 F.

HUARD. — Malgré un bon départ, la médiocrité des derniers mois de 1978 n'a pas permis un retour à l'équilibre des comptes, qui se soldent pour l'exercice entier par une perte nette consolidée de 2,02 millions de francs contre un déficit de 6 millions précédemment. La distribution d'un dividende n'est pas reprise. Les résultats pour les premiers mois de 1979 sont encourageants.

FINANCIERE FRANCE-AFRIQUE. — Bénéfice net pour 1978 : 6,01 millions de francs contre 5,89 millions. Dividende global : 21,89 F (inchangé).

SILEC. — Bénéfice net pour 1978 : 30,91 millions de francs contre 32,63 millions. Dividende global : 6,90 F, s'appliquant à un capital augmenté par distribution gratuite (une pour quatre) contre 7,50 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/4 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	4 mai	11 mai
Indice général	114,8	113,9
Assurances	184,8	184,4
Banq. et sociétés financ...	98,9	98,2
Sociétés foncières	113,5	114,1
Sociétés investiss. portef..	125,7	124
Agriculture	110,9	110,7
Aliment., brasseries, distill.	110,2	108,2
Autom., cycles et l. équip.	115	105,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	135,9	134,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	68,9	67,1
Carrières salines, charbon	108,9	107,6
Constr. mécan. et navales	106,1	105,5
Hôtels, casinos, thermal...	144,1	142,4
Imprimeries, pap., cartons	76,4	75,2
Magas., compt. d'exportat.	96,6	94,4
Matériel électrique	138,6	133,9
Métall., com. des pr. métal	41,2	41,6
Mines métalliques	110	109,6
Pétroles et carburants	105,7	114,7
Prod. chimiq. et él.-mét...	146,9	143,3
Services publics et transp.	101,7	101,3
Textiles	122	117,8
Divers	132,8	130,6
Valeurs étrangères	124,3	123,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	152,5	154,9
Rentes perpétuelles	54,4	54,4
Rentes amort., fonds gar. .	257,8	267,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	98,7	100,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	394,5	393,3
Secteur libre	111,2	111,3

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	267,2	271,4
Val. franç. à rev. variable.	794,2	789,3
Valeurs étrangères	918,7	914,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	91,2	89,8
Produits de base	62	64,5
Construction	128,2	125,7
Biens d'équipement	94,1	91,3
Biens de consom. durables	114,2	105,2
Biens de cons. non durabl.	86,4	83,2
Biens de consom. aliment.	99,3	98,3
Services	148,6	137,1
Sociétés financières	104,1	102
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	198,2	195,8
Valeurs industrielles	81,1	80

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	114,8	111,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/5	14/5
1 dollar (en yens) ..	215 ..	212 50

BOURSE DE PARIS - 11 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %..........	37 ..	1 238	GAN (Sté) Centr..	664	653	Laffitte-Bail.....	193 ..	193 .	Immoinvest.......	128	124

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
790	4,5 % 1973..	890 ..	883 50	890 50	887 ..
2990	C.N.E. 3 %..	3565 .	3545 .	3551 .	3550 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11 5	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 378	4 389	4 250	4 450
Allemagne (100 DM).	230 930	231 180	222	236
Belgique (100 F) ...	14 420	14 441	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.) .	211 980	212 130	207	212
Danemark (100 krd) .	81 870	82 100	80	85
Norvège (100 k) ...	84 610	84 630	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 901	8 994	8 850	9 350
Italie (1 000 lires) .	5 176	5 172	5	6 400
Suisse (100 fr.) ...	255 150	255 020	245	258
Suède (100 krs) ...	99 630	99 840	95 500	101
Autriche (100 sch.) .	31 330	31 360	28 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 622	6 640	6 400	6 800
Portugal (100 esc.) .	8 915	8 905	8 500	10 500
Canada ($ can. 1) ..	3 771	3 781	3 640	3 870
Japon (100 yens) ...	2 047	2 045	1 880	1 960

The Achat and Vente columns give the COURS des BILLETS AUX GUICHETS.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11 5
Or fin (kilo en barre) ..	36500	37100
Or fin (en lingot)	36990	37045
Pièce française (20 fr.)	298 50	298 90
Pièce française (10 fr.)	224 50	218 10
Pièce suisse (20 fr.) ..	294 50	291
Union latine (20 fr.) ..	279 50	271 50
Souverain	359 90	360 60
Pièce de 20 dollars ..	1598	1556
Pièce de 10 dollars ..	856	880
Pièce de 5 dollars ..	550	...
Pièce de 50 pesos	1458	1449 .
Pièce de 10 florins	282	298 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13-14 mai 1979 a été tiré à 541 989 exemplaires.

A B C D E F G

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ALSACE

L'enjeu de la construction de l'Europe « dépasse de loin les querelles intestines »

souligne M. Valéry Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing est arrivé en Alsace lundi matin 14 mai pour une visite officielle de quarante-huit heure au terme de laquelle il doit prononcer (mardi en début de soirée, à Hoerdt, à 15 kilomètres de Strasbourg) un discours sur la politique européenne de la France. Dimanche, au micro de R.T.L., le chef de l'Etat avait fait savoir qu'il n'indiquerait pas, à cette occasion, une préférence pour une des listes en présence lors du scrutin européen du 10 juin (voir page 8).

Le président, qui est accompagné de sa femme, est arrivé un peu après 10 heures à Kaysersberg (Haut-Rhin). Il s'est ensuite rendu à Rouffach, à Guebwiller et à Thann, où il devait prononcer en fin de matinée une allocution traitant du rôle des collectivités locales.

Lundi après-midi, le chef de l'Etat a poursuivi sa visite du Haut-Rhin avec Burnhaupt-le-Haut (village où, en tant que brigadier du 2e peloton du 2e escadron du 2e dragon, il avait combattu en 1945), Ferrette, Saint-Louis et Mulhouse, où il a évoqué, d'une part, la situation économique du département, et, d'autre part, les rapports entre l'université et l'industrie.

De notre envoyé spécial

Thann. — C'est par un soleil radieux que l'Alsace a accueilli lundi matin le président de la République. La première étape du voyage était Kaysersberg, ville natale d'Albert Schweitzer. M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu hommage au prix Nobel de la paix, né dans cetet localité en 1875 (et décédé en 1965). Il a célébré en lui *« l'homme de foi, l'homme de culture, l'homme au service des autres et au service de la paix »*.

A Rouffach, le chef de l'Etat a rappelé le passé historique de la ville et notamment la conduite héroïque de ses habitants en l'an 1106, lorsqu'ils avaient mis en fuite Henri V, empereur germanique, qui s'était emparé de la cité. M. Giscard d'Estaing a aussi célébré un enfant du pays, le maréchal Lefebvre, le *« héros d'Iéna et vainqueur de Dantzig »*. Il a encore déclaré dans cette ville : *« Votre cité a plus que d'autres ressenti l'absurdité — et parfois connu l'horreur — des guerres en Europe. Elle est donc profondément attachée à l'effort entrepris depuis trente ans pour rapprocher les Européens entre eux et rendre impossible le retour des conflits d'un autre âge. Elle sait que l'enjeu dépasse de loin les querelles intestines que les Français, par tempérament, aiment développer à l'excès, même lorsqu'ils sont d'accord sur les grands objectifs. »*

Cette dernière remarque laissait prévoir que, dans son discours de Hoerdt, M. Giscard d'Estaing reviendrait sur les convergences entre les doctrines européennes des différents courants de la majorité.

A l'arrivée du président de la République dans cette localité, une dizaine de manifestants, portant des banderoles du parti socialiste et des pancartes hostiles à l'énergie nucléaire, se sont heurtés aux forces de gendarmerie. Deux d'entre eux ont été pris à parti par les forces de l'ordre, appréhendés sans ménagement et frappés.

A Guebwiller, localité dont les industries textiles ont connu quelques difficultés, il a fait allusion à la création d'une nouvelle usine de chaussures, qui offrirait deux cent cinquante emplois, et annoncé que le gouvernement *« a décidé que la prime de développement régional à taux maximum pourrait être accordée, à titre exceptionnel, aux investissements industriels susceptibles de contribuer à la reconversion de la mono-industrie des cantons de Guebwiller, Soultz et Rouffach »*. Le développement des activités tourisitiques est également prévu.

A Thann, M. Giscard d'Estaing a relancé la réforme des collectivités locales, dont il a souligné qu'elle est importante pour la vie quotidienne des Français, pour la France et pour son unité.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LES ÉLECTIONS PARTIELLES

Trois cantonales...

GARD : canton de Lussan (1er tour).

Inscr., 2 144 ; vot., 1 477 ; suff. expr., 1 395. MM. Jean Marcel (M.R.G.), maire de Verfeuil, 1 084 voix, *Elu ;* Claude Dupont (P.C.), 311.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre Boulot (M.R.G.), ancien président de la chambre d'agriculture du Gard, récemment décédé, qui avait été réélu dans ce canton au premier tour, en 1976. Il avait obtenu 1 024 voix ; il y avait eu 1 511 votants.]

NIEVRE : canton de Moulins-Engilbert (1er tour).

Insc., 4 496 ; vot., 3 436 ; suffr. expr., 3 326. MM. Joseph Lambert (P.S.), adj. au maire, 1 839 voix, *Elu ;* Jean-Michel Basset (U.D.F.), 1 058 ; Mme Jeanne Cibrat (P.C.), 429.

[Le siège de ce canton, qui était occupé par Louis Lepère, ancien maire de Moulins-Engilbert, récemment décédé, reste au parti socialiste. En 1976, Louis Lepère avait été réélu au premier tour par 2 012 voix contre 591 à la candidate du P.C., Mme Gibrat. Il y avait eu 2 603 suffrages exprimés.

M. Basset, président de la fédération départementale de l'U.D.F., s'était vainement présenté contre M. François Mitterrand, d'abord aux législatives de mars 1978, dans la troisième circonscription, puis aux cantonales de mars 1979, à Montsauche.]

YVELINES : canton de Chatou-Croissy-sur-Seine (2e tour).

Inscr., 22 473 ; vot., 10 827 ; sufr. expr., 10 483. MM. Roger Chombeau (R.P.R.), adj. au m., 6 010, *Elu ;* René Texidor (P.S.), 4 473.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Jacques Catinat (R. P. R.), maire de Chatou, qui avait été réélu au second tour, en 1976, avec 6 519 voix contre 5 618 au candidat socialiste, M. Lemettre.

Au premier tour de scrutin, dimanche 6 mai, les résultats avaient été les suivants : MM. Chombeau, 4 141; Texidor, 3 078; Bertin (U.D.F.), 2 313 ; Quiblier (P.C.), 1 529.

Il y a eu, au second tour de scrutin, moins de votants, mais les reports de voix se sont assez bien effectués pour les deux candidats restant en lice. Le R. P. R. conserve ainsi le siège de ce canton.]

... UNE MUNICIPALE

YVELINES : Chatou (2e tour).

Insc., 17 998 ; vot., 8.405 : suffr. expr., 8 240. MM. Bernard Leblond (mod. maj.), 4 446, *Elu ;* René Texidor (P.S.), 3 743.

51 suffrages se sont portés sur des personnes qui n'étaient pas candidates.

[Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Leblond, 4 385; Texidor, 2 893; Quiblier (P.C.), 1 281.]

LES PRISES D'OTAGES DU SALVADOR

Le gouvernement français rejette les nouvelles exigences des révolutionnaires

San-Salvador (*A.F.P., A.P., Reuter*). — La situation est bloquée au Salvador où un commando de seize membres du Bloc populaire révolutionnaire continue d'occuper l'ambassade de France et de garder en otages l'ambassadeur, M. Michel Dondenne, et six de ses collaborateurs. L'émissaire du Quai d'Orsay, M. Philippe Cuvillier, a déclaré dimanche 13 mai que le gouvernement français *« avait fait tout ce qui était en son pouvoir »* et rejetait les nouvelles exigences du B.P.R. Il a indiqué qu'il n'avait pu rencontrer M. Dondenne.

M. Cuvillier a précisé qu'une démarche française avait permis d'obtenir la libération des deux militants révolutionnaires détenus, MM. Facundo Guardado et Ricardo Mena, ce qui était l'une des conditions du B.P.R. (*le Monde* daté 13-14 mai). L'autre demande, concernant l'octroi de sauf-conduits permettant aux membres du commando de partir au Costa-Rica ou à Panama, a également été remplie.

Le B.P.R. conteste ce point de vue, estimant que c'est la « pression populaire » qui a rendu possible la libération de ses deux dirigeants, et demande maintenant la mise en liberté de quatre manifestants arrêtés le 8 mai devant la cathédrale.

D'autre part, les parents de trois dirigeants du B.P.R., MM. Alberto Escobar, José Oscar Lopez et Marciano Melendez, ont affirmé dans une lettre ouverte à l'ambassadeur de France que ceux-ci étaient détenus par les autorités salvadoriennes, ce que ces dernières ont toujours nié. La libération des trois hommes figurait parmi les exigences initiales du B.P.R., et le gouvernement français s'est enquis de leur sort auprès des autorités.

Le Venezuela a envoyé samedi un émissaire, M. Regulo Velasco, pour négocier la libération de son ambassadeur et de ses sept collaborateurs retenus en otage par un autre commando de dix membres du B.P.R. depuis le 11 mai. Ces derniers ont remis leurs armes à l'ambassadeur aux termes d'un arrangement « sur l'honneur » dont les modalités n'ont pas été rendues publiques. La cathédrale de San-Salvador reste également occupée par les révolutionnaires.

Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador, a demandé dans son homélie dominicale au gouvernement de satisfaire aux *« justes revendications du B.P.R. »* et de libérer cent vingt-sept personnes qui ont été arrêtées ces derniers mois. La tension demeure vive dans le pays.

UNE GRÈVE DES AGENTS DE L'E.D.F. PARALYSE LA GUADELOUPE

A l'appel de la C.G.T., des employés de l'Electricité de France de la Guadeloupe observent depuis le 9 mai, une grève générale illimitée, pour obtenir l'application intégrale du statut national : notamment la retraite à cinquante-cinq ans, la promotion des cadres autochtones et le bénéfice des lois sociales métropolitaines. Le mouvement paralyse entièrement les différents secteurs économiques de la Guadeloupe.

Selon des informations fragmentaires, observe-t-on à l'E.D.F., des négociations s'étaient déroulées le 13 mai toute la journée, mais la grève n'avait pas cessé pour autant. D'autre part, la direction locale de l'E.D.F. — qui, pour certaines des revendications formulées, se déclare incompétente — a introduit un référé contre les grévistes, qui se seraient opposés, selon elle, à la prise de travail de non-grévistes.

LOURDES PEINES AU PROCÈS DES MUTINS DE LA PRISON DE TAHITI

La cour criminelle de Papeete (Tahiti) a condamné aux travaux forcés à perpétuité, samedi 12 mai, conformément au réquisitoire du procureur de la République, M. Tauhiro, instigateur de la mutinerie qui avait éclaté le 14 janvier 1978 à la prison de Nuutania-Tahiti et s'était soldée par la mort d'un gardien, Edmond Pau, et celle d'un détenu, Nadir Marsters (*le Monde* daté 13-14 mai).

D'autre part, MM. Pierre Teave, Henri Chapman et Jean-Claude Temarii, qui avaient frappé le gardien, ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés, Joseph Siegel et Antoine Hutaouoho à quinze ans de travaux forcés, Yves Orirau à douze ans de travaux forcés et Félix Kapikura à cinq ans de réclusion criminelle.